

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

EXPOSITION DES PRINCIPES
QUI DÉTERMINENT LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.

OUVRAGE QUI A SERVI A L'INSTRUCTION

DE LL. AA. II. LES GRANDS-DUCS NICOLAS ET MICHEL.

PAR HENRI STORCH,

Conseiller d'état et Chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne, Instituteur de LL. AA. II., Membre des Académies de Saint-Pétersbourg, de Munich, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES ET CRITIQUES

PAR J.-B. SAY,

Chevalier de Saint-Wolodimir, membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Naples, de la Société royale de Madrid et d'Avila, de celle de Zurich, etc.; Professeur d'Économie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris.

TOME PREMIER.

PARIS,

J.-P. AILLAUD, quai Voltaire, nº 21;
BOSSANGE PÈRE, rue de Richelieu, nº 60;
REY ET GRAVIER, quai des Augustins, nº 55.

1823.

A LEURS ALTESSES IMPÉRIALES

MESSEIGNEURS LES GRANDS-DUCS

NICOLAS ET MICHEL.

MESSEIGNEURS,

Cet ouvrage vous appartient à tant de titres, qu'il ne peut être offert au public que sous les auspices de VOS ALTESSES IMPÉRIALES. *Daignez agréer l'hommage réitéré que je vous en fais, et permettez-moi d'y joindre l'expression de l'attachement respec-*

tueux et sincère que vos excellentes qualités m'ont inspiré. Ce sentiment est devenu un besoin pour mon cœur, et ne finira qu'avec ma vie.

Je suis avec le plus grand respect,

MESSEIGNEURS,

DE VOS ALTESSES IMPÉRIALES,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

STORCH

PRÉFACE.

Le titre de cet ouvrage indique assez le but pour lequel il a été composé. J'ai cru qu'indépendamment de sa destination primitive, il pouvait encore être utile au public.

Nous ne manquons pas, il est vrai, de bons, d'excellens livres même, sur la doctrine économique; mais, à deux ou trois près, qui en offrent l'ensemble dans un cadre facile à saisir, ils ne sont guère propres à guider un lecteur novice. D'ailleurs chaque écrivain conçoit autrement son sujet et le traite à sa manière; et comme le goût des lecteurs et leurs besoins varient à l'infini, il se trouve qu'un ouvrage qui ne conviendrait point aux uns, devient quelquefois très-utile à d'autres. Enfin toute science est susceptible de perfectionnement; ainsi quel que soit le mérite des ouvrages que nous possédons sur l'économie politique, ils ne rendent cependant pas inutiles les efforts que l'on fait pour avancer les progrès de cette science.

Peut-être le lecteur éclairé trouvera-t-il que, sous ce dernier rapport, mon travail n'est pas absolument sans prix. Jusqu'ici l'économie politique a été regardée comme la science de la *richesse* des états: j'ai tâché de montrer qu'elle embrasse leur *pros-*

périté en général, et que la *théorie de la civilisation* en fait une partie également importante, également liée à l'objet essentiel de la science, c'est-à-dire à la notion des valeurs. J'ai tenté de crayonner le contour de cette doctrine nouvelle, pour laquelle il n'existe que des matériaux épars çà et là. Si d'un côté le domaine de l'économie politique se trouve agrandi par cette acquisition, de l'autre j'ai cru devoir rétrécir ses limites, en réservant pour la politique intérieure les principes d'administration qui dérivent de l'économie politique; séparation également avantageuse aux deux doctrines, en ce qu'elle assigne des bornes précises à chacune. Le discours préliminaire qui se trouve à la suite de cette préface, fera connaître plus particulièrement la nature de ces innovations : c'est à l'ouvrage même à les justifier.

Dans la *théorie de la richesse nationale* ma tâche a été de réunir, sans embrasser aucun système, les principes les mieux fondés et les plus utiles dans l'application. Comme la plupart des principes de cet ordre se trouvent renfermés dans la doctrine de Smith, et que c'est à lui surtout qu'on est redevable de cette solidité de preuves qui les a élevés au rang de principes incontestables, c'est bien son système que j'ai l'air de suivre; mais cette circonstance même a été un motif de plus pour moi de me tenir en garde contre tout esprit de secte. J'ose affirmer que nulle part l'au-

torité de ce philosophe respectable ne m'en a imposé au point de lui vouer une soumission aveugle. J'ai profité des découvertes faites après lui; j'ai consulté ses commentateurs, j'ai écouté ses critiques; enfin j'ai pesé moi-même, autant que j'en suis capable, chacun de ses principes, chacune de ses assertions. Le lecteur instruit s'apercevra qu'il est des points où je m'éloigne du sentiment de ce grand écrivain; plusieurs de ses opinions, même fondamentales, ne me paraissent pas avoir le degré d'évidence qu'il semble leur attribuer : je leur ai opposé les doutes que l'étude et l'expérience m'ont fournis. J'en ai agi de même à l'égard des autres écrivains dont les ouvrages m'ont été utiles. Quelquefois j'ai motivé dans les notes cette différence d'opinions; mais le plus souvent je m'en suis abstenu, aimant mieux sacrifier mon amour-propre que de faire de cet ouvrage une arène pour la controverse.

L'idée de contribuer au perfectionnement de la science ne pouvait être que secondaire dans la composition de ce Cours : l'objet principal, celui que je devais avoir continuellement en vue, était d'appliquer cette science à la patrie de mes augustes élèves, et de les accoutumer à juger, d'après des principes sûrs et invariables, les phénomènes que la Russie présente sous le rapport de sa richesse et de sa civilisation. Or un ouvrage conçu dans cette intention, lors même qu'il n'aurait

tueux et sincère que vos excellentes qualités m'ont inspiré. Ce sentiment est devenu un besoin pour mon cœur, et ne finira qu'avec ma vie.

Je suis avec le plus grand respect,

MESSEIGNEURS,

DE VOS ALTESSES IMPÉRIALES,

Le très-humble et très-dévoué serviteur

STORC

PRÉFACE.

Le titre de cet ouvrage indique assez le but pour lequel il a été composé. J'ai cru qu'indépendamment de sa destination primitive, il pouvait encore être utile au public.

Nous ne manquons pas, il est vrai, de bons, d'excellens livres même, sur la doctrine économique ; mais, à deux ou trois près, qui en offrent l'ensemble dans un cadre facile à saisir, ils ne sont guère propres à guider un lecteur novice. D'ailleurs chaque écrivain conçoit autrement son sujet et le traite à sa manière ; et comme le goût des lecteurs et leurs besoins varient à l'infini, il se trouve qu'un ouvrage qui ne conviendrait point aux uns, devient quelquefois très-utile à d'autres. Enfin toute science est susceptible de perfectionnement ; ainsi quel que soit le mérite des ouvrages que nous possédons sur l'économie politique, ils ne rendent cependant pas inutiles les efforts que l'on fait pour avancer les progrès de cette science.

Peut-être le lecteur éclairé trouvera-t-il que, sous ce dernier rapport, mon travail n'est pas absolument sans prix. Jusqu'ici l'économie politique a été regardée comme la science de la *richesse* des états : j'ai tâché de montrer qu'elle embrasse leur *pros-*

périté en général, et que la *théorie de la civilisation* en fait une partie également importante, également liée à l'objet essentiel de la science, c'est-à-dire à la notion des valeurs. J'ai tenté de crayonner le contour de cette doctrine nouvelle, pour laquelle il n'existe que des matériaux épars çà et là. Si d'un côté le domaine de l'économie politique se trouve agrandi par cette acquisition, de l'autre j'ai cru devoir rétrécir ses limites, en réservant pour la politique intérieure les principes d'administration qui dérivent de l'économie politique; séparation également avantageuse aux deux doctrines, en ce qu'elle assigne des bornes précises à chacune. Le discours préliminaire qui se trouve à la suite de cette préface, fera connaître plus particulièrement la nature de ces innovations : c'est à l'ouvrage même à les justifier.

Dans la *théorie de la richesse nationale* ma tâche a été de réunir, sans embrasser aucun système, les principes les mieux fondés et les plus utiles dans l'application. Comme la plupart des principes de cet ordre se trouvent renfermés dans la doctrine de Smith, et que c'est à lui surtout qu'on est redevable de cette solidité de preuves qui les a élevés au rang de principes incontestables, c'est bien son système que j'ai l'air de suivre; mais cette circonstance même a été un motif de plus pour moi de me tenir en garde contre tout esprit de secte. J'ose affirmer que nulle part l'au-

torité de ce philosophe respectable ne m'en a imposé au point de lui vouer une soumission aveugle. J'ai profité des découvertes faites après lui; j'ai consulté ses commentateurs, j'ai écouté ses critiques; enfin j'ai pesé moi-même, autant que j'en suis capable, chacun de ses principes, chacune de ses assertions. Le lecteur instruit s'apercevra qu'il est des points où je m'éloigne du sentiment de ce grand écrivain; plusieurs de ses opinions, même fondamentales, ne me paraissent pas avoir le degré d'évidence qu'il semble leur attribuer : je leur ai opposé les doutes que l'étude et l'expérience m'ont fournis. J'en ai agi de même à l'égard des autres écrivains dont les ouvrages m'ont été utiles. Quelquefois j'ai motivé dans les notes cette différence d'opinions; mais le plus souvent je m'en suis abstenu, aimant mieux sacrifier mon amour-propre que de faire de cet ouvrage une arène pour la controverse.

L'idée de contribuer au perfectionnement de la science ne pouvait être que secondaire dans la composition de ce Cours : l'objet principal, celui que je devais avoir continuellement en vue, était d'appliquer cette science à la patrie de mes augustes élèves, et de les accoutumer à juger, d'après des principes sûrs et invariables, les phénomènes que la Russie présente sous le rapport de sa richesse et de sa civilisation. Or un ouvrage conçu dans cette intention, lors même qu'il n'aurait

d'autre mérite que celui d'exposer nettement les principes les plus avérés, ne peut manquer d'inspirer quelque intérêt en Russie. Jusqu'ici tous les livres que nous possédons sur l'économie politique sont écrits en d'autres pays; et, comme chaque auteur tâche de se faire comprendre de préférence par ses compatriotes et de leur être utile plutôt qu'aux étrangers, il en résulte qu'un Russe qui étudie la science dans ces ouvrages, n'y trouve que des exemples tirés de pays étrangers et des applications faites à ces pays. S'il ne connaît pas à fond leur histoire, leurs institutions sociales et leurs mœurs, cette ignorance l'empêche souvent de comprendre ce qui leur est relatif, et dans tous les cas il ne saurait y trouver le même intérêt que lorsqu'on lui parle de son pays.

J'avoue que l'espoir d'écarter cet obstacle et de faciliter ainsi l'étude de l'économie politique en Russie, m'a surtout déterminé à la publication de mon ouvrage. Le soin que j'ai pris d'appliquer à ce pays les principes de la science et de rendre ceux-ci plus palpables en les expliquant par des faits tirés de notre propre expérience, ce soin, dis-je, me vaudra peut-être quelque reconnaissance de la part de mes concitoyens; les étrangers mêmes pourraient m'en savoir gré, car la Russie étant encore fort peu connue hors de ses limites, ils ne seront pas fâchés de trouver dans cet ouvrage des renseignemens qu'ils chercheraient en

vain dans leurs statistiques. Enfin la science n'y a rien perdu; au contraire, comme la Russie diffère sous tant de rapports des autres pays de l'Europe, c'est rendre un service essentiel à l'économie politique et fournir de nouvelles preuves évidentes à ses principes, que de montrer qu'ils se vérifient ici comme ailleurs, sur le sol vierge de nos contrées septentrionales comme dans les états anciennement civilisés de la zone tempérée. Afin de ne pas interrompre la chaîne du raisonnement, j'ai rejeté dans les notes à la fin de l'ouvrage les recherches historiques ou statistiques sur la Russie, qui auraient été déplacées dans le texte. J'en ai usé de même pour toutes les digressions et tous les développemens qui ne sont pas absolument nécessaires à l'intelligence des principes, lors même qu'ils peuvent servir à les constater ou à les faire mieux saisir. Cette disposition offre au lecteur la facilité de consulter les notes à son aise, et j'espère qu'il y puisera toujours une instruction analogue à l'objet qu'elles doivent éclaircir; instruction qu'il serait obligé de chercher quelquefois dans vingt ouvrages différens, et qu'il trouve ici rassemblée en peu de pages.

L'économie politique agite quelquefois des questions délicates. Ç'aurait été trahir la confiance dont j'ai été honoré, si je les avais présentés à mes illustres élèves sous un autre jour que

celui de la vérité et de la raison. Quand on n'est pas appelé à dire son opinion sur les grands intérêts de l'humanité, on peut se taire sans honte et sans remords; mais celui qui se charge de les faire connaître et qui les déguise, se rend coupable de la plus lâche des trahisons, et s'attire de plus le mépris de ceux mêmes dont il brigue les suffrages par son hypocrite silence. Or, si c'est le devoir de tout écrivain de plaider la cause de la justice et de l'humanité, c'est doublement celui d'un instituteur qui parle à des princes, dont l'opinion influe si puissamment sur le sort des peuples. Ma conscience me rend le témoignage de n'avoir point négligé ce devoir sacré que ma place m'imposait; mais j'ai fait tous mes efforts pour le concilier avec le respect dû aux institutions sociales de mon pays. En publiant ces leçons, j'ai senti la nécessité d'une plus grande réserve encore : bien des choses étaient bonnes à dire à mes élèves qui ne convenaient pas à l'impression. Dans un pays monarchique et chez un peuple fortement attaché à ses habitudes nationales, l'écrivain a des ménagemens à garder, s'il ne veut pas nuire à la cause de la raison au lieu de lui être utile. Cette considération cependant ne m'a pas fait renoncer à l'indépendance de mes opinions : j'aurais plutôt abandonné la publication de mon livre. Aussi je ne doute guère que le public ne s'en aperçoive, et qu'un ouvrage de

la nature de celui-ci, muni de l'approbation de la censure et publié aux frais de l'empereur, ne soit regardé comme un beau témoignage en faveur des principes libéraux qui dirigent le gouvernement de Russie sous le règne éclairé d'Alexandre.

Chaque science comprend un certain nombre de principes qui ne sont susceptibles ni de contestation ni de nouveaux développemens. L'auteur qui expose l'ensemble de la doctrine ne peut point les omettre, et il se voit ainsi forcé de répéter ce que d'autres ont dit avant lui. Quand je me suis trouvé dans ce cas, je n'ai point hésité d'employer les idées de mes devanciers et souvent même jusqu'à leurs expressions. Chercher à dire autrement ce qui était dit avant moi, et mieux que je ne saurais le dire, aurait été une perte de temps bien insensée.

Cet ouvrage renferme donc beaucoup d'extraits, et peut-être doit-il ce qu'il contient de meilleur, à *Garnier*, à *Say*(*a*), à *Sismondi*, à *Turgot*, à *Bentham-Dumont*, à d'*Ivernois*, à *Steuart*, à *Hume*, et surtout au père de l'économie politique, à *Smith*. J'ajoute à cet aveu, en employant

(*a*) Tout ce que je dois à cet auteur est tiré de la première édition de son *Traité d'économie politique*, à l'exception de quelques passages que j'ai insérés dans l'Introduction générale. La seconde édition m'est parvenue trop tard pour en profiter davantage.

les termes de M. Sismondi (*a*) « que je reconnais ici d'une manière générale mes obligations à tous ces écrivains, parce que, dans un ouvrage nécessairement rapide et qui a été composé pour être récité, j'ai souvent profité de leurs recherches, quelquefois même de leurs pensées, sans les citer. Si j'avais voulu, comme dans une histoire, invoquer mes sources pour chaque principe et pour chaque développement, il aurait fallu multiplier mes notes presque à chaque ligne, et suspendre d'une manière fatigante la lecture ou l'attention. Dans un ouvrage de cette nature, ce serait une prétention bien ridicule que de ne vouloir jamais répéter ce qui a été dit, et une affectation bien vaniteuse que de s'efforcer de séparer dans chaque pensée ce qui est à soi de ce qu'on doit à un autre. » Cependant, à l'égard des *faits*, j'ai cru devoir tenir une conduite différente. Dans une science qui n'est fondée que sur des faits, il importe trop de connaître les témoins qui les rapportent : aussi les ai-je cités partout avec l'attention scupuleuse d'un historien qui invoque ses autorités.

J'ai dû écrire dans une langue étrangère. La crainte de paraître trop inférieur, par le style du moins, à ceux qui m'ont précédé dans la carrière,

---

(*a*) Voyez son ouvrage : *De la Littérature du midi de l'Europe*, tom. I, p. 14.

m'aurait arrêté si je n'avais pas borné mon ambition à être lu par ce petit nombre de personnes qui, ne cherchant que l'instruction, pardonnent au style en faveur du fond. Mais en renonçant au désir de plaire et d'attacher par la diction, j'ai fait tous mes efforts pour être clair et précis. Je me suis surtout appliqué à donner des définitions exactes de toutes les notions fondamentales, et à fixer autant que possible la langue de l'économie politique. Cette tâche m'a quelquefois forcé de recourir au néologisme. Je n'en demande point pardon aux grammairiens : car enfin des idées nouvelles exigent de nouveaux mots, et quand nos connaissances s'étendent, il faut bien que nos langues s'enrichissent. « Il y a bien des erreurs, dit Condillac (*a*), qu'il serait impossible de détruire, si l'on s'obstinait à parler comme tout le monde. Il faut donc se faire un langage à soi, si l'on veut s'exprimer avec une exactitude dont l'usage ne donne point l'exemple. »

En terminant cette préface, je dois observer que cet ouvrage resterait en quelque sorte imcomplet s'il n'était suivi d'un autre sur la *Législation économique et financière*. Ce travail, dont je m'occupe, paraîtra bientôt si le public éclairé juge que celui-ci est digne de lui avoir été offert.

(*a*) *Art de penser*, 2[e] part., chap. II.

AVIS.

Comme les grandeurs et les valeurs dont il est question dans cet ouvrage se trouvent souvent exprimées en poids, mesures et monnaies de Russie, le lecteur est averti que le quatrième volume renferme des tables où ces poids, mesures et monnaies sont réduits à ceux de quelques autres pays de l'Europe.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

Aperçu général des différentes doctrines qui composent la Science de l'État.

Lorsqu'on entreprend d'étudier une science, il importe de se faire d'avance une idée juste de son objet, du champ que ses recherches embrassent, et de la liaison qui subsiste entre elle et les autres sciences du même ordre. En commençant notre Cours d'économie politique, Messeigneurs, nous suivrons cette méthode. La doctrine dont vous allez vous occuper appartient à la grande famille de celles qui ont l'état pour objet, et qu'on peut comprendre, pour cette raison, sous le nom général de *Science de l'État*. Il vous serait difficile de concevoir nettement l'objet et les bornes de l'économie politique, si vous n'aviez pas au moins une idée générale de l'ensemble des doctrines qui forment ce faisceau imposant de connaissances humaines. Mais comment pourrais-je vous parler de la Science de l'État, sans avoir éclairci d'avance les notions mêmes d'état et de gouvernement, sans avoir fixé vos idées sur le but de l'un et sur l'objet et les fonctions de l'autre? Voilà donc par où nous devons commencer. Je tâcherai d'être aussi court que possible.

Qu'est-ce que l'*état?* Chacun voit que c'est une association d'hommes réunis sous la même autorité

suprême. Sous le rapport de cette réunion, tous les membres sont appelés *citoyens*; sous celui de leur soumission à l'autorité suprême, on les appelle *sujets*. L'individu, ou la corporation qui exerce l'autorité suprême, est désigné par le nom de *souverain*.

Mais quel est le *but* de cette association? L'état existe-t-il pour l'utilité du souverain ou pour celle des sujets? C'est ce qu'il importe d'examiner.

Ce serait une absurdité d'admettre que des milliers ou des millions d'hommes se fussent volontairement réunis pour servir d'instrumens aux vues ou aux passions d'un seul ou de quelques-uns parmi eux; et dans le cas où la violence les aurait rassemblés, ils formeraient un troupeau d'esclaves au lieu d'un état. De grands souverains ont eux-mêmes proclamé cet axiome politique, que le chef de l'état en est le premier serviteur; que c'est pour l'utilité de ses sujets qu'il gouverne, et que ceux-ci ne lui obéissent que pour leur propre intérêt (*a*). Cet aveu, loin d'être nuisible à l'autorité suprême, ne fait que l'affermir en la rendant légitime; car une puissance qui n'est utile qu'à celui qui l'exerce, est toujours injuste et

(*a*) *Marc-Aurèle*, *Frédéric II*, *Joseph II*, *Catherine II*. La dernière s'explique ainsi dans son *Instruction pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau code de lois*, § 520: « Tout ceci ne saurait plaire aux flatteurs, qui « répètent chaque jour aux souverains, que leurs peuples « n'ont été créés que pour eux. Quant à nous, nous pensons « et nous faisons gloire de le dire, que nous n'existons que « pour nos peuples, et par cette raison nous nous croyons « obligés de dire les choses comme elles doivent être. »

précaire. « Le plus fort, dit J. J. Rousseau, n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. »

Ainsi, quelle que soit l'origine d'un état, qu'il se soit formé par une réunion volontaire, ou que la force en ait rassemblé les membres, il importe également aux gouvernans comme aux gouvernés de lui reconnaître un *but* qui puisse cimenter l'union et la rendre indissoluble. Or il n'y a qu'un intérêt permanent, moral et commun à tous les citoyens qui soit capable de produire un pareil effet; encore faut-il que cet intérêt soit de nature à ne pouvoir être atteint que par l'état.

J'ai dit que cet intérêt doit être *permanent*. Un intérêt passager ne lie les hommes que pour un certain temps; mais l'état doit subsister toujours : du moins faut-il l'asseoir sur une base qui lui promette la plus longue durée possible.

Il faut que ce soit un intérêt *moral*. Un principe immoral porte en soi le germe de destruction pour ceux qui le suivent. D'ailleurs, il s'agit ici d'un principe universel, applicable à tous les états; or un principe immoral, s'il pouvait jamais convenir à un peuple, serait nécessairement funeste à tous les autres.

Il faut encore que le but de l'état présente des avantages *communs* à tous les citoyens; car, dans la supposition contraire, l'état serait inutile à une partie d'entre eux, qui par-là n'auraient plus de motif raisonnable, ni par conséquent d'obligation morale de le maintenir. Cette condition ne suppose point le consentement exprès et unanime des citoyens : il suf-

fit que la raison et la nature morale de l'homme s'accordent sur le but de l'état et sur les moyens de le réaliser, pour les rendre obligatoires pour tous.

Enfin il faut que le but de l'état soit de nature à ne pouvoir être réalisé que par l'état, c'est-à-dire par la réunion de tous les citoyens sous l'autorité suprême. Si les efforts individuels des citoyens, ou ceux de quelque association particulière parmi eux, suffisaient pour atteindre ce but, l'état serait inutile.

De toutes les fins que les hommes peuvent concevoir et atteindre, il n'y en a qu'une seule qui réunisse ces quatre caractères : c'est la *sûreté*. Elle consiste dans l'éloignement de tout ce qui peut troubler ou gêner le libre emploi, soit des facultés personnelles du citoyen, soit des choses qui sont devenues sa propriété ; en d'autres termes, c'est la garantie de ses droits naturels et acquis. Comme ces droits sont communs à tous les citoyens, ceux de chacun en particulier se trouvent limités par les droits de tous les autres ; de sorte que chacun a le droit de disposer librement de sa personne et de sa propriété, pourvu qu'il n'empêche pas les autres d'en agir de même.

Garantir ces droits, voilà le but de l'état. La sûreté est un intérêt permanent ; c'est l'intérêt de tous les citoyens ; c'est un intérêt moral ; enfin cet intérêt ne peut être satisfait que par l'état. Pour assurer à chaque citoyen la jouissance de ses droits, il faut une puissance capable de résister à tous ses ennemis, tant au dedans qu'au dehors, qui tenteraient de violer ces droits : or une pareille puissance ne peut être que celle de tous les citoyens réunis ; et comme il

faut que cette puissance soit dirigée, c'est une nécessité d'en investir le souverain.

Vous voyez, Messeigneurs, que plus la puissance publique est grande, plus il est facile à l'état d'atteindre son but. Or la puissance d'un état se mesure toujours sur la *prospérité nationale*, c'est-à-dire sur la civilisation et la richesse de ses citoyens. Plus une nation est éclairée et riche, plus elle a de moyens pour se défendre contre ses ennemis domestiques ou étrangers; et plus la morale a fait de progrès parmi ses membres, moins elle a d'ennemis dans son sein. Il s'ensuit que, si le but de l'état consiste à obtenir la sûreté, c'est encore sa tâche de favoriser la prospérité nationale, puisque l'une ne peut subsister qu'autant que l'autre lui en fournit les moyens.

Cependant ce but secondaire n'a pas la même extension que le but primitif de l'état. La sûreté ne peut être obtenue que par l'état, tandis que la civilisation et la richesse nationale s'obtiennent par les efforts des individus. La coopération de l'état pour l'avancement de ces deux objets serait même absolument inutile, s'ils ne supposaient pas certains établissemens que les simples citoyens ne sont jamais portés à ériger par la seule impulsion de l'intérêt privé. Ainsi ce n'est que pour suppléer aux efforts des individus que l'état est en droit d'employer la puissance nationale à son propre avancement; encore les mesures qu'il adopte dans cette vue ne doivent-elles jamais contrarier le but suprême. Favoriser les progrès de la civilisation et de la richesse nationale aux dépens de la liberté et de la propriété des citoyens, c'est détruire ce qu'on

veut édifier ; car de toutes les conditions que suppose l'avancement de la prospérité nationale, la première, et la plus indispensable, c'est la sûreté.

Vous connaissez le but de l'état, Messeigneurs ; il est la source de toute autorité légitime et durable (1). La force et l'oppression ont souvent fondé les états ; mais ils ne se maintiennent que par l'application de ce principe, et ils ne fleurissent qu'en le perfectionnant. C'est dans les pays seulement où le but de l'état est reconnu, qu'il y a un souverain et des sujets ; ailleurs il n'existe qu'un despote et des esclaves.

Comme le but de l'état est la source de l'autorité, c'est encore de lui qu'émanent tous les *devoirs du souverain*. Celui-ci n'en a pas d'autres que de maintenir la *sûreté*, et de seconder l'avancement de la *prospérité* nationale.

Ces devoirs importans, le souverain ne peut les remplir en personne dans toute leur étendue ; il est

(1) Le célèbre *Jérémie Bentham* a fondé la légitimité des lois civiles et criminelles, sur leur utilité ; c'est-à-dire sur ce qui multiplie les satisfactions ou diminue les douleurs de la majorité des êtres humains. La doctrine de ce grand homme finira par régner seule, parce qu'elle est fondée sur la nature des choses qui ne périt point, et sur l'intérêt de l'humanité que l'on entendra mieux chaque jour. M. *Storch*, en fondant la légitimité du pouvoir politique sur le même principe de l'utilité, a fait une chose grande et neuve. Il a donné pour base au droit, non des théories vagues et contestées, comme le droit divin, mais un principe fécond, avoué par le bon sens, et fondé sur des faits susceptibles de preuves ; seule marche qui convienne au grand siècle dans lequel nous vivons. J.-B. S.

donc obligé d'en confier le détail à des délégués, qui exercent en son nom une partie de l'autorité suprême, et qui lui sont responsables de l'usage qu'ils en font. Tous ceux qui de cette manière partagent les devoirs et les fonctions du souverain, sont appelés *fonctionnaires publics*; et ils forment une gradation de pouvoirs qu'on désigne par le nom de *gouvernement*.

Essayons maintenant d'analyser et de classer les diverses *fonctions du gouvernement* qui dérivent du but de l'état.

La garantie des droits suppose d'abord que ces droits sont déterminés, et ensuite qu'ils sont maintenus. Le premier objet est celui de la *législation*, le second celui de l'*administration*.

Ainsi la *législation* s'occupe à régler les droits et les devoirs des citoyens; car celui qui acquiert des droits, s'impose aussi des devoirs. Le mode qui détermine ces droits et ces devoirs, s'appelle la *loi*. Vous comprenez bien qu'il doit y avoir des lois, tant pour régler les droits et les devoirs réciproques du souverain et des sujets, que pour régler ceux des sujets entre eux : les premières forment ce qu'on appelle la *constitution de l'état*; les autres sont comprises sous le nom de *législation* proprement dite. Plus la société fait de progrès, plus les rapports des citoyens se multiplient, et plus leurs droits et leurs devoirs deviennent compliqués; mais ces progrès mêmes fournissent aussi les moyens de perfectionner la constitution et la législation. Chez les peuples où les droits sont le mieux garantis, ces deux objets ne sont pas l'affaire du gouvernement seul : les différentes classes des su-

jets y participent par des représentans tirés de leur sein. Cet ordre de choses est sans doute le plus désirable; mais il faut une combinaison de circonstances heureuses pour l'établir, et une sagesse peu commune pour le conserver.

L'*administration* de l'état a pour objet de maintenir la constitution et la législation, et de les faire agir. Elles peuvent être renversées et leur action peut être troublée de deux manières : ou par des guerres étrangères et des révoltes intérieures qui menacent la sûreté de l'état ; ou par des violations de droits individuels qui compromettent la sûreté des simples citoyens.

Pour repousser les ennemis, soumettre les séditieux, se saisir des coupables, et faire respecter les décisions du gouvernement sur toutes les contestations privées, il faut une *force armée*, toujours prête à être employée là où la nécessité l'exige. Cette force, quand elle agit sur terre, s'appelle *armée* ; et *flotte*, quand elle est employée sur mer.

Quelquefois, quand la sûreté extérieure de l'état est menacée, elle peut être maintenue sans l'intervention de la force armée. Des négociations sur les points litigieux, des alliances habilement ménagées, peuvent écarter la guerre ; des renseignemens reçus à temps sur les intentions hostiles de l'ennemi peuvent servir à les faire échouer ou à les prévenir ; enfin, lors même que la guerre a lieu et qu'il s'agit de la terminer, il faut encore négocier pour obtenir une paix solide ; il faut en consigner les stipulations et dresser des pièces authentiques ou des traités, qui puissent

servir de documens aux deux parties contractantes. Toutes ces fonctions nécessitent l'existence d'un corps de fonctionnaires uniquement occupés des relations extérieures de l'état : on l'appelle le *corps diplomatique* (1).

La sûreté individuelle du citoyen repose sur les lois; mais ces lois peuvent être enfreintes. Connaître des infractions, juger les différens des particuliers entre eux, punir les coupables, est la fonction des *autorités judiciaires*; prévenir les délits, ainsi que les calamités qui proviennent de causes naturelles, en adoucir les suites et maintenir l'ordre, est l'affaire de la *police*. Cette dernière n'a guère d'autre objet que la sûreté, mais ses moyens sont bien plus variés

(1) C'est une question de savoir si la diplomatie n'occasionne pas plus de guerres qu'elle n'en prévient. La paix est l'intérêt constant de toutes les nations, parce que c'est dans la paix que s'entretiennent ces communications si utiles au commerce, aux sciences et aux arts. Elle n'est pas tout-à-fait aussi favorable aux ministres et aux négociateurs dont la politique est de se rendre nécessaires. La diplomatie complique les intérêts des peuples, qui sont fort simples, avec les intérêts des princes et des ministres. On sait que la funeste alliance de la France avec l'Autriche en 1756, et les désastres de Rosbach, eurent pour première cause un vers du roi de Prusse contre le cardinal de Bernis, alors ministre :

« Évitez de Bernis la stérile abondance. »

Le vrai moyen de conserver la paix est d'être juste envers les étrangers; de ne point prétendre à leur imposer sa politique et ses vues, et d'être prêt à se soulever en masse contre toute espèce d'invasion. Il n'y a pas besoin d'ambassadeurs pour cela. J.-B. S.

que ceux de la justice; elle en est l'initiative et le complément; elle supplée à son activité.

Telles sont les fonctions du gouvernement qui découlent du but suprême de l'état. Celles qui dérivent de son but secondaire se rapportent à la *prospérité nationale*. Bien que la richesse et la civilisation soient l'affaire de tous les citoyens, le gouvernement peut cependant contribuer à leur avancement de deux manières, savoir: indirectement, en protégeant les efforts spontanés de l'intérêt privé, qui déjà par lui-même tend sans cesse à augmenter la prospérité individuelle; et directement, en établissant des moyens de civilisation et d'industrie que l'intérêt privé ne conseille point d'établir, et qui par conséquent n'existeraient jamais sans l'intervention du gouvernement.

Enfin l'entretien du gouvernement occasionne des dépenses qui doivent être supportées par la totalité des citoyens. La perception des contributions publiques, l'administration du trésor de l'état et la fixation de ses dépenses sont encore une branche importante des fonctions du gouvernement, comprise sous le nom de *finance*.

Maintenant, Messeigneurs, que vous avez une idée générale de ce qui constitue le but de l'état ainsi que les fonctions du gouvernement, il vous sera facile de saisir l'objet des différentes doctrines qui composent la SCIENCE DE L'ÉTAT. L'art de gouverner a ses principes comme tous les autres; mais pour les trouver, il faut remonter à des notions d'un ordre

plus relevé : il faut connaître les lois que la nature des choses prescrit au développement de l'homme, et celles que la raison établit pour régler ses droits et ses devoirs. Ainsi la science de l'état se divise naturellement en deux branches, dont chacune se subdivise en plusieurs rameaux : l'une a pour objet la théorie, l'autre la pratique ; la première peut être appelée la SCIENCE SOCIALE ; la seconde forme la science du gouvernement ou la POLITIQUE (1).

I. La SCIENCE SOCIALE a deux objets distincts.

1°. Elle tâche de découvrir les lois naturelles qui président au développement de l'espèce humaine et qui en règlent la marche ; elle montre comment

---

(1) Cette distinction de la *théorie* et de la *pratique* ne me semble pas fondée sur la nature des choses. Toute science véritable est la *connaissance de ce qui est*. La science sociale, que l'auteur appelle science de l'état, est la connaissance de la nature des choses sociales, d'où résulte la connaissance des rapports que ces choses ont entre elles, de la manière dont les unes agissent sur les autres, dont les unes entraînent les autres : ce qui enseigne l'enchaînement des causes et des effets. Ce n'est pas là une simple théorie, puisque tout est fondé sur l'expérience. Ce n'est pas non plus une pratique, puisqu'il n'y a encore aucune action exécutée en vertu de cette expérience. C'est une connaissance des phénomènes sociaux, comme la chimie est la connaissance des phénomènes chimiques. On peut ensuite faire usage de cette connaissance dans l'art qu'on exerce : dans le commerce, l'agriculture, l'administration ; mais ce n'est pas alors la pratique de la science sociale : c'est la pratique du commerce, de l'administration, etc., où l'on se sert des connaissances qu'on a acquises sur la nature de l'homme et des choses. J.-B. S.

l'homme social parvient à satisfaire à tous ses besoins, tant physiques que moraux, tant naturels que factices; comment les richesses, les arts, les lumières, les vertus sociales naissent, s'augmentent et se répandent : en un mot, cette science nous dévoile le mécanisme naturel qui produit la prospérité des nations. Lorsqu'elle a cet objet, elle s'appelle l'*économie politique*, science qui se divise en deux doctrines : celle de la *richesse nationale*, et celle de la *civilisation*.

2°. La science sociale s'occupe encore à déterminer par les efforts de la raison ce qui est juste dans les rapports sociaux des hommes : alors elle prend le nom de *droit universel*. C'est le droit de nature qui lui fournit les notions du juste et de l'injuste; mais en les puisant dans la philosophie proprement dite, le droit universel les applique à l'état, et c'est pourquoi il fait lui-même partie de la science de l'état. L'application de la loi naturelle aux rapports sociaux doit se faire sous deux points de vue : en considérant la société en elle-même, et relativement à d'autres sociétés. Dans le premier cas, le droit universel montre ce qui est juste dans les rapports du souverain à ses sujets, et dans ceux des sujets entre eux; dans le second, il fait voir ce qui est juste dans le rapport de peuple à peuple. Ces trois doctrines du droit universel portent les noms de *droit public*, de *droit privé*, et de *droit des gens* (droit des nations).

II. La POLITIQUE est proprement la science du gouvernement : elle enseigne la pratique; elle ne se borne pas à prescrire ce qui est juste, elle indique encore

ce qui est utile et convenable dans les différentes situations où les peuples peuvent se trouver, et c'est là son caractère distinctif. Elle a trois grands objets, qui la divisent en autant de branches principales : la *constitution* de l'état, sa *sûreté extérieure*, enfin sa *sûreté intérieure* et sa *prospérité*.

1° La constitution de l'état est l'objet de cette branche de la politique qu'on peut appeler la *politique constitutive*, ou la science de la législation organique de l'état. Elle examine les différentes formes de gouvernement qui existent ou qui peuvent exister ; elle apprécie leurs avantages et leurs inconvéniens ; elle pose les principes qui doivent leur servir de base à chacune pour être aussi bien constituées que leur nature le permet ; enfin elle prend pour guide invariable dans ses recherches le droit public universel, dont aucune constitution ne peut s'écarter sans blesser la justice, et par conséquent sans devenir illégitime.

2° La sûreté extérieure est l'objet de la *politique extérieure*. Cette branche enseigne les principes qui doivent guider le gouvernement dans ses rapports avec d'autres gouvernemens pour maintenir l'indépendance de l'état : elle prend pour base le droit des gens universel, dont elle ne peut s'écarter sans devenir injuste ; mais elle montre en même temps comment la justice s'accorde avec la prudence.

3° La sûreté intérieure et la prospérité forment ensemble l'objet de la *politique intérieure* ; en conséquence cette branche de la science du gouvernement se subdivise en deux doctrines.

La première fournit les principes généraux du droit privé : elle montre comment les rapports des citoyens doivent être déterminés d'après le droit privé universel; mais elle indique aussi les modifications que doivent apporter à la législation positive les circonstances particulières dans lesquelles les peuples peuvent se trouver. C'est la *science de la législation civile et pénale*.

La seconde montre comment un gouvernement peut favoriser l'avancement de la richesse nationale et de la civilisation, et quels sont les écueils qu'il doit éviter, afin de ne pas nuire à cet objet désiré en faisant des efforts pour l'atteindre : c'est la *science de la législation économique et financière*. Cette doctrine n'est autre chose que l'application des principes de l'économie politique, avec lesquels l'administration doit être d'accord, sous peine de rendre ses mesures ou inutiles ou nuisibles.

La politique ne peut marcher d'un pas sûr qu'à la main de l'expérience : ainsi, quel que soit son objet, elle consulte toujours la législation des différens peuples; elle s'éclaire des succès et des fautes de leur administration. L'homme d'état ou celui qui se prépare à le devenir, ne se contentera pas des données et des comparaisons que lui fournissent les ouvrages politiques : s'il veut acquérir de véritables lumières sur le grand art de gouverner, il remontera aux sources, il s'instruira par l'expérience de tous les siècles, il fera lui-même des comparaisons, il en tirera lui-même des résultats. Les constitutions politiques des différens états anciens et modernes,

leurs systèmes de droit privé, les mesures des gouvernemens les plus éclairés par rapport à l'administration intérieure, le soin qu'ils ont donné à la prospérité nationale, leurs systèmes financiers, le droit des gens usité en Europe; enfin l'histoire et la statistique, qui embrassent toutes les mesures positives des gouvernemens, et qui montrent en même temps leurs effets: voilà les sources auxquelles il faut puiser, pour rendre l'étude de la politique vraiment instructive. S'il s'agit de mettre en pratique les principes de la théorie, ceux qui se chargent de ce travail ont besoin d'une connaissance plus approfondie encore du pays auquel ils veulent appliquer ces principes.

Vous voyez, Messeigneurs, que le domaine de la science de l'état est d'une grande étendue, et qu'il embrasse une foule de sciences particulières, également importantes pour l'homme d'état. L'économie politique, à laquelle nous bornons pour le moment nos études, n'en fait qu'une partie, très-petite en comparaison du reste (1); et cependant, combien elle paraît immense à celui qui s'applique à l'approfondir! « Les sciences humaines, dit un observateur

(1) Je ne conçois pas comment M. Storch a pu dire que l'économie politique n'est qu'une *très-petite partie* de la science de l'état. L'économie politique, qu'on aurait peut-être mieux fait de nommer l'*économie sociale*, est la connaissance des organes et des alimens du corps social; elle enseigne par quel mécanisme il subsiste; elle est à la société ce que la physiologie est au corps humain. La politique n'en est que

philosophe de nos jours (*a*), sont comme des secteurs de cercles concentriques dont le nombre est infini ; l'homme est placé à leur centre, il voit entre chaque rayon une science, il découvre ainsi l'enchaînement et les rapports des unes avec les autres; mais plus la science s'éloigne de sa vue et de sa portée, plus elle s'élargit, plus elle s'étend : il a beau la diviser et la subdiviser, chacune de ses portions est illimitée et fait partie de l'infini. »

Cette considération, j'espère, ne vous rebutera pas. D'abord, en étudiant l'économie politique, votre intention n'est pas d'approfondir cette science au point de pouvoir travailler un jour à son perfectionnement : cette tâche est réservée aux savans de profession. Pour l'usage que vous devez en faire, il suffira de vous exposer avec netteté ses principes les plus incontestables et les plus utiles dans l'application ; de vous les montrer dans cette liaison intime qui les enchaîne les uns aux autres et les ramène tous à un seul principe constitutif; enfin de vous en faire sentir et l'évidence et l'utilité par des développemens instructifs. Présentée de cette manière, l'économie politique, loin d'être sèche et rebutante, a mille attraits et captive l'intérêt de tous ceux qui en approchent; la preuve en est dans le grand nombre de disciples qu'elle

---

l'hygiène. Sa perfection est d'être simple, de marcher avec des rouages peu compliqués. Le meilleur gouvernement est celui que l'on voit et que l'on sent le moins.

J.-B. S.

(*a*) M. *Sismonde de Sismondi.*

compte aujourd'hui dans tous les pays de l'Europe.

Or, si l'étude de l'économie politique procure des jouissances à tant de personnes qui s'y vouent par le simple motif de s'instruire, quel attrait ne doit-elle pas avoir pour vous, Messeigneurs, qui êtes appelés par votre naissance à pratiquer un jour les résultats de ses principes? Quelque rôle que le Ciel vous destine, il sera toujours important, et votre patrie se ressentira toujours de l'influence des lumières et des vertus que vous y apporterez. Ce motif auguste et puissant ne suffit-il pas pour vous inspirer la plus grande ardeur pour cette étude, qui est tout particulièrement celle des princes, et qu'ils ne peuvent plus négliger aujourd'hui sans compromettre leur propre intérêt et le bonheur de leurs peuples? Oui, Messeigneurs, votre cœur m'en est garant, vous égalerez l'attente de vos compatriotes, ou vous la surpasserez!

NOMENCLATURE MÉTHODIQUE

DES DOCTRINES QUI COMPOSENT LA SCIENCE DE L'ÉTAT.

SCIENCE DE L'ÉTAT.

POLITIQUE,	SCIENCE SOCIALE,	SCIENCES POSITIVES, AUXILIAIRES DE LA POLITIQUE,	
Divisée d'après ses trois objets, la constitution de l'état, sa sûreté extérieure, et sa sûreté intérieure, y compris la prospérité :	Source où la politique puise ses principes :	Par lesquelles elle s'éclaire sur l'application des principes :	
Politique constitutive.	Droit public universel.	Droit public positif.	Histoire et Statistique.
Politique extérieure.	Droit des gens universel.	Droit des gens positif.	
Politique intérieure.			
(1) Science de la législation civile et pénale.	Droit privé universel.	Droit privé positif.	
(2) Science de la législation économique et financière.	Économie politique.	Législation économique et financière.	

INTRODUCTION GÉNÉRALE,

OU PROLÉGOMÈNES

A L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

RÉFLEXIONS

SUR LE FONDEMENT ET L'UTILITÉ DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE (a).

L'ÉCONOMIE POLITIQUE est la science des lois naturelles qui déterminent la *prospérité* des nations, c'est-à-dire leur *richesse* et leur *civilisation*. « Ces lois ne sont point l'ouvrage des hommes : elles dérivent de la nature des choses; on ne les établit pas : on les trouve. L'analyse et l'observation les font découvrir (b). » Vous voyez, Messeigneurs, que l'économie politique a quelqu'analogie avec la physique, qu'elle est pour la science de l'état ce que celle-ci est pour la science de la nature, le résultat d'un grand nombre de *faits bien observés*, dont on a tiré des *conséquences rigoureuses*.

Pour bien observer, « il importe de distinguer les *faits généraux* ou constans, des *faits particuliers* ou variables. Les premiers sont les résultats de la nature des choses dans tous les cas semblables; les faits particuliers résultent bien aussi de la nature des choses; mais ils sont le résultat de plusieurs actions modifiées l'une par l'autre dans un cas particulier..... En

(a) Ces réflexions sont tirées, pour la plupart, des excellentes préfaces de *Say* et de *Sismondi*.

(b) Say, *Traité d'écon. polit.*, 2e édit., tom. I, p. xxix.

physique c'est un fait général que les corps graves tombent vers la terre, cependant nos jets d'eau s'en éloignent. Le fait particulier d'un jet d'eau est un effet où les lois de l'équilibre se combinent avec celles de la pesanteur sans les détruire (*a*).» En économie politique c'est de même un fait général que l'homme, guidé par le désir d'améliorer son sort, est disposé à faire des économies, c'est-à-dire à retrancher sur ses jouissances actuelles pour se ménager des jouissances futures. Si l'on voit quelquefois des gens agir en sens contraire, c'est un fait particulier qui ne détruit point le fait général; car dans tous les pays le nombre des gens économes et prévoyans l'emporte de beaucoup sur celui des dissipateurs et des prodigues. Vous voyez que les faits particuliers ne sont pas moins incontestables que les autres, même lorsqu'ils semblent se contredire; mais il n'y a que les faits généraux qui servent de base aux lois générales; les faits particuliers fournissent les exceptions à ces lois.

Les faits dont l'économie politique déduit ses lois appartiennent à l'ordre moral; ils sont le résultat de l'action de la nature humaine. L'homme est lui-même l'artisan de sa richesse et de sa civilisation; c'est lui qui les fait servir à ses besoins et à ses jouissances; ainsi, tous les phénomènes que ces objets nous présentent sont fondés sur la nature humaine, et ne peuvent s'expliquer que par elle. Ceci conduit à une

---

(*a*) Say, *Traité d'écon. polit.*, 2e édit., tom. I, p. xvij.

observation importante, et qui affaiblit l'analogie que nous avions trouvée entre les sciences naturelles et l'économie politique. Les premières étant fondées sur des faits physiques, qui sont susceptibles d'une appréciation rigoureuse, appartiennent au domaine des sciences exactes; l'économie politique, au contraire, étant basée sur des faits moraux, c'est-à-dire sur des faits produits par les facultés, les besoins et la volonté de l'homme, n'est point soumise au calcul, et rentre dans le domaine des sciences morales (1).

Cette observation suffit pour montrer combien il est inutile d'appliquer les formules algébriques aux démonstrations de l'économie politique, comme quelques écrivains ont essayé de le faire; elle nous fournit encore une autre conséquence remarquable, c'est qu'il est bien plus difficile d'observer les faits appartenant à l'économie politique, que d'observer ceux qui servent de base aux sciences naturelles. Les phy-

(1) Les sciences fondées sur les faits physiques ne sont point toutes des sciences exactes. Il n'y a dans la physique expérimentale qu'un bien petit nombre de résultats que l'on puisse établir d'avance par le calcul. Les calculs de la mécanique analytique ne sont jamais confirmés par les résultats de la mécanique expérimentale, parce que l'on n'a jamais pu apprécier rigoureusement les frottemens, l'élasticité des corps, la résistance de l'air suivant la nature des corps qui le frappent, non plus qu'une multitude d'autres circonstances dont l'influence sur les résultats est fort grande. C'est exactement pour la même raison que l'économie politique n'est point une science exacte, et que ceux qui ont voulu y appliquer les formules algébriques n'ont rien produit d'utile et

siciens et les chimistes sont à portée de répéter les faits et de les combiner à volonté; en un mot, ils peuvent faire des expériences : tandis que le philosophe occupé des faits de l'économie politique est réduit à les observer tels qu'ils se présentent. Encore souvent sa vie ne suffit-elle pas pour achever une seule observation ; et lorsqu'elle est terminée, qui sait s'il lui sera permis d'en publier les résultats?

Pour parvenir à des résultats sûrs, ce n'est pas assez de connaître les faits : il faut de plus connaître tous les rapports qu'ils peuvent avoir avec d'autres faits. « Les faits généraux, ou, si l'on veut, les *lois générales*, se nomment des *principes*, du moment qu'il s'agit de leur application, c'est-à-dire du moment qu'on s'en sert pour juger les circonstances qui s'offrent, et pour servir de règle à ses actions. La connaissance des principes donne seule cette marche assurée qui se dirige constamment et avec succès vers un bon but (*a*). »

---

de vrai. Mais comme science expérimentale elle est éminemment utile, car si elle ne nous enseigne pas jusqu'à quel point exact une cause agit, au moins nous indique-t-elle dans quel sens elle agit, et si cette cause nous éloigne ou nous approche du but désiré : le bonheur de l'espèce. On ne peut pas dire qu'elle n'est pas soumise au calcul, car l'appréciation et le choix des moyens sont des calculs; mais les bases de ces calculs, au lieu d'être des données arbitraires comme dans les mathématiques, sont des faits réels. On est d'autant plus savant en économie politique, que l'on connaît mieux les faits qui doivent entrer dans les calculs, et que l'on apprécie mieux l'étendue de leur influence. J.-B. S.

(*a*) Say, *Traité*, etc., 2[e] édit., tom. I, p. xxix.

« L'économie politique est établie sur des fondemens inébranlables, lorsque les principes qui lui servent de base sont des déductions rigoureuses de faits généraux incontestables. Les faits généraux sont, à la vérité, fondés sur l'observation des faits particuliers, mais on a pu choisir les faits particuliers les mieux observés, les mieux constatés; et, lorsque les résultats en ont été constamment les mêmes, et qu'un raisonnement solide montre pourquoi ils ont été les mêmes; lorsque les exceptions mêmes sont la confirmation d'autres principes aussi bien constatés, on est fondé à donner ces résultats comme des faits généraux positifs, et à les livrer avec confiance au creuset de tous ceux qui, avec des qualités suffisantes, voudront de nouveau les observer et les soumettre à l'analyse. Un nouveau fait particulier, s'il est isolé, si le raisonnement ne démontre pas la liaison qu'il a avec les effets qu'on lui attribue, ne suffit point pour ébranler un fait général : car on ne peut s'assurer qu'une circonstance inconnue n'ait pas produit la différence qu'on remarque entre les résultats de l'un et de l'autre. Je vois une plume légère voltiger dans les airs et s'y jouer quelquefois longtemps avant de retomber à terre : en conclurai-je que la gravitation n'existe pas pour cette plume? J'aurais tort. En économie politique c'est un fait général que l'intérêt de l'argent se proportionne au risque que court le prêteur : conclurai-je que le principe est faux pour avoir vu prêter de l'argent à bas intérêt dans des occasions hasardeuses? Le prê-

teur pouvait ignorer son risque, la reconnaissance pouvait lui commander des sacrifices; et la loi générale, troublée en un cas particulier, devait reprendre tout son empire du moment que les causes de perturbation auraient cessé d'agir. Enfin combien peu de faits particuliers sont complétement avérés! Combien peu sont observés avec toutes leurs circonstances! Et en les supposant bien avérés, bien observés et bien décrits, combien n'y en a-t-il pas qui ne prouvent rien, ou qui prouvent le contraire de ce qu'on veut établir?

« C'est ainsi qu'il n'y a pas d'opinion extravagante qui n'ait été appuyée sur des faits, et qu'avec des faits on a si souvent égaré l'autorité publique. La connaissance des faits, sans la connaissance des rapports qui les lient, n'est que le savoir non-digéré d'un commis de bureau; et encore le commis de bureau le plus instruit ne connaît guère complétement qu'une série de faits, ce qui ne lui permet d'envisager les questions que d'un seul côté.

« C'est une opposition bien vaine que celle de la *théorie* et de la *pratique*! Qu'est-ce donc que la théorie, sinon la connaissance des lois qui lient les effets aux causes, c'est-à-dire des faits à des faits? Qui est-ce qui connaît mieux les faits que le théoricien qui les connaît sous toutes leurs faces, et qui sait les rapports qu'ils ont entre eux? Et qu'est-ce que la pratique sans la théorie, c'est-à-dire l'emploi des moyens sans savoir comment ni pourquoi ils agissent? Ce n'est qu'un empirisme dangereux, par lequel on

applique les mêmes méthodes à des cas opposés qu'on croit semblables, et par où l'on parvient où l'on ne voulait pas aller (*a*). »

« Il faut donc, pour parvenir à la vérité, connaître, non beaucoup de faits, mais les faits essentiels et véritablement influans, les envisager sous toutes leurs faces, et surtout en tirer des conséquences justes, être assuré que l'effet qu'on leur attribue vient réellement d'eux et non d'ailleurs. Toute autre connaissance de faits est un amas d'où il ne résulte rien, une érudition d'almanach. Et remarquez que ceux qui possèdent ce mince avantage, qui ont une mémoire nette et un jugement obscur, qui déclament contre les doctrines les plus solides, qui crient au système chaque fois qu'on sort de leur routine, sont précisément ceux qui ont le plus de systèmes et qui les soutiennent avec l'opiniâtreté de la sottise, c'est-à-dire avec la crainte d'être convaincus, plutôt qu'avec le désir d'arriver au vrai.

« Ainsi établissez sur l'ensemble des phénomènes de la production et de la circulation des richesses, que les communications libres entre les nations sont mutuellement avantageuses : les gens à vues étroites et à présomption large vous accuseront de système. Questionnez-les sur leurs motifs : ils vous parleront balance de commerce; ils vous diront qu'on se ruine si l'on donne son numéraire contre des marchandises.... et cela même est un système. D'autres vous

(*a*) Say, *Traité*, etc., 2[e] édit., tom. I, pag. xx, xxi, xxij, xxiij.

diront que le luxe est favorable à l'industrie, que l'économie ruine tout commerce.... c'est encore un système; et tous diront qu'ils ont les faits pour eux; semblables à ce pâtre qui, sur la foi de ses yeux, affirme que le soleil qu'il voit se lever le matin et se coucher le soir, parcourt dans la journée toute l'étendue des cieux, et qui traite de rêveries toutes les lois du monde planétaire.

« D'autres personnes habiles dans les sciences exactes et trop étrangères à celle-ci, s'imaginent, de leur côté, qu'il n'y a d'idées positives que les vérités mathématiques et les observations faites avec soin dans les sciences naturelles; elles s'imaginent qu'il n'y a pas de faits constans et de vérités incontestables dans les sciences morales et politiques; qu'elles ne sont point par conséquent de véritables sciences, mais des corps d'opinions plus ou moins louables, plus ou moins ingénieux, mais purement individuels. Ces savans se fondent sur ce qu'il n'y a pas d'accord entre les écrivains qui en traitent, et sur ce que quelques-uns d'entre eux professent de véritables extravagances. Quant aux extravagances et aux opinions systématiques, quelle science n'a pas eu les siennes? Y a-t-il beaucoup d'années que les plus avancées d'entre elles sont dégagées de tout système? Que dis-je? ne voit-on pas encore des cervelles contrefaites en attaquer les bases les plus inébranlables? Si l'on a tardé à découvrir les principes de l'économie politique, si on les conteste encore tous les jours, c'est un sort qu'ils partagent avec les fondemens de presque toutes les autres sciences. Il n'y

a pas trente ans qu'on est parvenu à analyser l'eau qui soutient la vie de l'homme, et l'air où il est perpétuellement plongé; et tous les jours encore on attaque les expériences et les raisonnemens qui fondent cette doctrine, quoiqu'elles aient été mille fois répétées en divers pays, et par les hommes les plus instruits et les plus judicieux. Le défaut d'accord existe sur des faits bien plus simples, bien plus palpables que ne le sont la plupart des faits moraux. La chimie, la physique, la botanique, la minéralogie, la physiologie, ne sont-elles pas des champs clos où les opinions viennent se heurter, tout comme dans l'économie politique? Chaque parti voit bien les mêmes faits, mais il les classe différemment et les explique à sa manière; et remarquez bien qu'on n'observe pas dans ces débats, que les vrais savans soient d'un côté, et les non-savans de l'autre : Descartes et Newton, Linné et Jussieu, Priestley et Lavoisier, Desaussure et Dolomieu, Stahl et Boerhave, étaient tous gens de mérite et n'ont pu s'accorder. Les sciences qu'ils ont professées n'existaient-elles pas parce qu'ils se sont combattus (a)? »

« On a dit que les nations et les particuliers savaient fort bien augmenter leur fortune sans connaître la nature des richesses, et que c'était une connaissance purement spéculative et inutile. C'est comme si l'on disait qu'on sait très-bien vivre et respirer sans l'anatomie et la médecine, et que ces connaissances sont par-là même superflues. Cette proposition ne serait

---

(a) Say, *Traité*, etc., 2e edit., tom. I, p. xxv à xxviij.

pas soutenable; mais que dirait-on si elle était soutenue par des docteurs qui, tout en décriant la science, vous soumettraient à un traitement fondé sur un ancien empirisme et sur les plus sots préjugés? s'ils écartaient un enseignement tiré de l'observation de la nature vivante et des maladies? si leurs ordonnances étaient accompagnées de l'appareil et de l'autorité des lois? et enfin s'ils les faisaient exécuter par des armées de commis et de soldats?

« On a dit encore à l'appui des vieilles erreurs, qu'*il faut bien qu'il y ait quelque fondement à des idées si généralement adoptées par toutes les nations; ne doit-on pas se défier d'observations et de raisonnemens qui renversent ce qui a été tenu pour constant jusqu'à ce jour, ce qui a été admis par tant de personnages que rendaient recommandables leurs lumières et leurs intentions?* Cet argument, je l'avoue, est de nature à faire une profonde impression, et pourrait jeter du doute sur les points les plus incontestables, si l'on avait vu tour à tour les opinions les plus fausses, et que maintenant on reconnaît généralement pour telles, reçues et professées par tout le monde pendant une longue suite de siècles. Il n'y a pas encore bien long-temps que toutes les nations, depuis la plus grossière jusqu'à la plus éclairée, et que tous les hommes, depuis le portefaix jusqu'au philosophe le plus savant, admettaient quatre élémens. Personne n'eût songé même à contester cette doctrine, qui pourtant est fausse; tellement qu'aujourd'hui il n'y a pas d'aide-naturaliste qui ne se décriât s'il regardait la terre, l'eau, l'air et le feu comme

des élémens. Combien d'autres opinions bien régnantes, bien inattaquables, passeront de même !

« En voyant cette fluctuation d'opinions, on serait tenté de ne plus rien admettre d'assuré. On tomberait dans un excès tout aussi condamnable : dans le doute universel. Les faits observés à plusieurs reprises par des hommes en état de les voir sous toutes leurs faces, une fois qu'ils sont constatés et bien décrits, sortent du domaine de l'opinion pour entrer dans celui de la vérité. Quelle que soit l'époque où l'on ait montré que la chaleur dilate les corps, cette vérité n'a pu être ébranlée. Les sciences morales et politiques offrent des vérités d'une démonstration plus difficile, mais des vérités tout aussi incontestables, quoique beaucoup plus contestées. Chacun se croit en droit d'y faire des découvertes, et de juger souverainement les découvertes des autres ; il n'y a cependant qu'un fort petit nombre d'hommes qui aient assez de connaissances acquises et des vues suffisamment étendues, pour être assurés qu'ils connaissent sous tous les rapports l'objet dont il s'agit de porter un jugement. On est étonné, dans la société, de voir les questions les plus épineuses décidées aussi lestement que si l'on savait tout ce qui peut, tout ce qui doit influer sur le jugement qu'on en porte. Il semble voir une compagnie de gens qui parcourant le titre et la table des chapitres d'un ouvrage, se croiraient fondés à juger de son mérite et à nous dire tout ce qu'il contient.

« Les opinions en économie politique ont même ce malheur particulier, c'est qu'elles ne se trouvent pas seulement soutenues par la vanité, la plus universelle

des infirmités humaines, mais par l'intérêt personnel qui ne l'est guère moins, et qui, à notre insu et malgré nous, exerce tant d'empire sur notre façon de penser. De là cette intolérance âcre et tranchante qui fait peur à la vérité, ou, si elle s'arme de courage, l'entoure de défaveur et quelquefois de perfections. Les lumières sont assez répandues maintenant pour qu'un physicien puisse sans risque avancer que la terre tourne autour du soleil; mais un savant économique qui se hasarde à dire que la servitude du peuple est la plus grande des entraves que puisse rencontrer la prospérité nationale, ou bien que c'est appauvrir une nation que de la forcer à produire chez elle les marchandises qu'elle peut acheter à meilleur marché au dehors, a toujours à vaincre les cris de cent sortes de gens et à réfuter dix à douze systèmes (a). » Cependant ces vérités de la science économique sont actuellement portées au même degré d'évidence que la rotation de la terre autour de son axe et son mouvement annuel autour du soleil : d'où vient donc qu'elles sont plus contestées et avec plus d'acharnement que les vérités physiques et mathématiques ? C'est que ces dernières ne trouvent un motif d'opposition que dans la vanité des personnes qui ne peuvent les comprendre ; tandis que les autres heurtent encore les intérêts pécuniaires d'une foule de gens qui souvent les combattent par ce seul motif, et même avec la conviction intérieure de leur solidité.

Concluons. Les faits généraux dont se composent

(a) Say, *Traité*, etc., tom. I, p. lxiv à lxviij.

les sciences politiques et morales existent en dépit de toutes les disputes, et il est possible d'établir ces faits généraux ou ces principes d'après des observations particulières, d'en montrer la liaison et d'en déduire les conséquences. « Ils dérivent de la nature des choses, tout aussi sûrement que les lois du monde physique. Ils gouvernent les gens qui gouvernent les autres, et jamais on ne les viole impunément (*a*). »

Or, du moment qu'il est reconnu que la richesse et la civilisation des peuples sont soumises à des lois invariables qu'il est possible de connaître avec certitude, l'*utilité* de la science qui enseigne ces lois ne peut plus être révoquée en doute, à moins qu'on ne veuille contester l'utilité de la prospérité nationale elle-même. « Chacun en son particulier peut-être n'en deviendra ni plus riche ni plus parfait pour avoir étudié l'économie politique; mais tous le seraient si le gouvernement en connaissait les principes (*b*) », et si les citoyens concouraient avec lui pour s'y conformer dans leur conduite privée et publique. La richesse et la civilisation étant le résultat des efforts des particuliers, il n'y a personne dont la conduite n'influât plus ou moins sur sa prospérité individuelle, et conséquemment sur la prospérité générale : ainsi l'étude de l'économie politique n'est pas nécessaire seulement aux princes et aux gouvernans; elle est utile à tout le monde.

« Sans doute les lumières des gouvernans impor-

(*a*) Say : *Traité*, etc., 2e édit., tom. I, p. xxix.

(*b*) Sismondi : *Richesse commerciale*, tom. I, p. xij.

tent plus que celles des simples particuliers, parce que leurs décisions influent sur un bien plus grand nombre de destinées; mais les gouvernans eux-mêmes peuvent-ils être véritablement éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas ? C'est dans la classe mitoyenne, également éloignée des extrêmes du luxe et de la misère; c'est dans la classe où se rencontrent les fortunes honnêtes, les loisirs mêlés à l'habitude du travail, les libres communications de l'amitié, le goût de la lecture et des voyages; c'est dans cette classe, dis-je, que naissent les lumières, et c'est de là qu'elles se répandent chez les grands et chez le peuple; car les grands et le peuple n'ont pas le temps de méditer; ils n'adoptent les vérités que lorsqu'elles leur parviennent sous la forme d'axiomes et qu'elles n'ont plus besoin de preuves.

« Et quand même un souverain et ses ministres seraient familiarisés avec les principes sur lesquels se fonde la prospérité des nations, que feraient-ils de leur savoir, s'ils n'étaient secondés dans tous les degrés de l'administration par des hommes capables de les comprendre, d'entrer dans leurs vues et de réaliser leurs conceptions ? La prospérité d'une ville, d'une province, dépend quelquefois d'un travail de bureau; et le chef d'une très-petite administration, en provoquant une décision importante, exerce bien souvent une influence supérieure à celle du législateur lui-même.

« Enfin, en supposant que tous ceux qui prennent part à la gestion des affaires publiques, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût,

ce qui est tout-à-fait improbable, quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leurs meilleurs desseins? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseraient le plus leurs opérations?

« Ainsi, pour qu'une nation jouisse des avantages d'un bon système économique, il ne suffit pas que ses chefs soient en état d'adopter les meilleurs plans en tout genre; il faut encore que la nation soit en état de les recevoir (*a*) » et de coopérer avec le gouvernement pour les réaliser.

L'étude de l'économie politique n'est pas moins attrayante qu'utile. Il n'y a pas de science dont l'intérêt soit plus général; la lumière qu'elle répand réfléchit sur les objets les plus habituels des pensées et des désirs de tous les hommes. « Il ne se vend rien, il ne s'achète rien, sans que les conditions du marché ne se ressentent plus ou moins de l'influence des lois portées sur cette partie; la rente du propriétaire, l'intérêt des fonds du capitaliste, les profits des commerçans, le salaire du fonctionnaire public et de l'ouvrier; les dépenses de tous les membres de la société, et les jouissances qu'ils obtiennent en retour; enfin le progrès des sciences et des arts, la multiplication des jouissances intellectuelles et morales, le perfectionnement de l'espèce humaine en général : tout se règle d'après des principes dont l'économie politique peut seule donner la clef. Comment l'ami de l'humanité, le zélé citoyen, ne voudraient-ils pas connaître

(*a*) Say : *Traité*, etc., 2[e] édit., tom. I, p. lxix à lxxj.

quelles sont les bases et les conditions du développement de leur espèce, et jusqu'à quel point peuvent se réaliser leurs vœux pour la félicité de leur patrie? Comment une science qui est de toutes parts en contact avec nous, ne réclamerait-elle pas notre intérêt?

« Les études préparatoires pour cette science ne sont guère moins intéressantes que son objet. Ce n'est pas sur des calculs arides qu'elle est fondée : c'est en l'enseignant ainsi qu'on a égaré ses disciples et rebuté ceux qui lui sont étrangers. L'économie politique est fondée sur l'étude de l'homme et des hommes : il faut connaître la nature humaine, l'état et le sort des sociétés en différens temps et en différens lieux ; il faut consulter les historiens et les voyageurs ; il faut voir soi-même ; non-seulement étudier les lois et les institutions, mais savoir encore comment elles sont exécutées ; non-seulement compulser les tableaux officiels, mais connaître la face du pays, entrer dans le sein des familles, juger de l'aisance et de la gêne, des lumières et des préjugés, des vertus et des vices de la masse du peuple, vérifier les grands traits par des observations de détail, et rapprocher sans cesse la science de la pratique journalière. Une pareille étude peut être longue, mais elle n'est certainement ni sèche ni rebutante : c'est la philosophie de l'histoire et des voyages ; c'est le flambeau de la critique portée sur ce qui nous touche de plus près, les causes du bonheur de notre espèce.

« Le genre de connaissances qu'elle demande indique aussi la tournure d'esprit qu'elle requiert : comme exercice des facultés rationnelles, comme for-

mant un grand art d'observer, cette science peut aller de pair avec les plus éminentes. L'observation donne à l'esprit de la justesse, et jamais cette qualité, nécessaire partout, n'a été plus éminemment requise que pour l'économie politique. Celui qui l'étudie, cheminant toujours entre les préjugés et les systèmes, tomberait d'erreurs en erreurs dès qu'il se serait une fois contenté d'une seule idée louche ou obscure, dès qu'il n'aurait plus assis ses raisonnemens sur les bases de la logique et d'un jugement droit, dès qu'il abandonnerait cette saine critique qui distingue les faits particuliers d'avec les faits généraux, les faits avérés d'avec les rumeurs populaires, et les exagérations de l'esprit de parti (*a*). »

De même que les hommes ont long-temps vécu sans connaître la structure du corps humain et le principe de la vie, les sociétés politiques ont long-temps subsisté et même prospéré sans savoir à quoi tenoit la prospérité publique. Les Anciens paraissent n'avoir pas même soupçonné l'existence des principes dont la réunion forme ce que nous appelons l'économie politique; et quand les Modernes ont commencé à s'en occuper, leurs observations se sont dirigées exclusivement sur les causes de la richesse nationale, et ils ont entièrement négligé celles de la civilisation. Tel est encore aujourd'hui l'état de cette science, malgré les progrès qu'elle doit à l'esprit observateur et philosophique du dix-huitième siècle : ce qu'on comprend ordinairement sous le nom d'*éco-*

(*a*) Sismondi: *Rich. commerc.*, tom. I, p. xiij à xvij.

nomie politique, n'est que la théorie de la richesse nationale, mêlée aux principes d'administration qui en dérivent. Dans cet état, le domaine de la science est d'un côté trop resserré, tandis que de l'autre il a plus d'extension qu'il ne devrait en avoir. Nous tâcherons d'établir ses véritables limites, en y ajoutant d'une part la théorie de la civilisation, et en retranchant de l'autre les principes administratifs qui sont du ressort de la politique.

Les motifs que je viens d'alléguer ne sont pas les seuls qui me déterminent à cette innovation. Les élémens dont la richesse et la civilisation se composent, ont cela de commun qu'ils sont des *valeurs* : c'est par cette identité de leur nature qu'ils forment un seul objet pour la spéculation, et qu'il convient de réunir en un seul corps de doctrine les lois qui les régissent. D'ailleurs les rapports intimes de ces deux espèces de valeurs, ainsi que leur réaction mutuelle et constante, ne permettent pas de les séparer.

Vous voyez, Messeigneurs, que l'économie politique est fondée sur une abstraction, de même que les mathématiques, qui s'occupent des grandeurs. Il importe donc avant tout d'écarter l'obscurité qui enveloppe cette notion abstraite : c'est l'objet des chapitres suivans.

ııı.

NOTIONS GÉNÉRALES

SUR

L'ORIGINE ET LA NATURE DE LA VALEUR.

CHAPITRE PREMIER.

Facultés de l'homme.

C'EST l'homme qui crée les valeurs. Les motifs qui le portent à les créer se trouvent tellement liés à sa nature même, qu'on ne peut bien les démêler qu'en remontant à cette source.

L'homme, par sa nature, est un être physique, intelligent et moral : il est doué, sous chacun de ces rapports, de certaines dispositions naturelles, qu'on appelle ses *facultés*.

Les *facultés physiques* de l'homme comprennent ses facultés *animales* et *techniques*. Les unes consistent dans l'action naturelle de ses organes ; les autres dans l'aptitude qu'ont ces organes d'exécuter des travaux mécaniques. Par exemple, la faculté de digérer est une faculté animale ; celle de pouvoir se servir de ses mains pour recueillir les alimens et pour les préparer est une faculté technique.

Sous chacun de ces rapports, l'homme a des avan-

tages sensibles sur les animaux. Il supporte tous les climats; presque tous les alimens lui conviennent; sa constitution est comparativement plus robuste que celle de l'animal le plus fort. Sa démarche habituelle et la conformation de ses doigts le rendent propre à des travaux mécaniques que l'animal ne peut jamais exécuter; enfin le don de la parole est une prérogative qu'aucun être organisé ne partage avec lui.

Dans ses *facultés intellectuelles* il faut distinguer les facultés *rationnelles* et les facultés *esthétiques*. Toutes les deux sont comprises dans l'entendement; mais les unes se manifestent plutôt par l'usage du jugement et de la mémoire, les autres plutôt par l'action combinée du sentiment et de l'imagination. L'objet des unes est le vrai, l'existant; l'objet des autres est le beau, l'idéal. — S'il y a des espèces d'animaux qui ne sont pas tout-à-fait dépourvues de ces facultés, elles les possèdent dans un degré si inférieur aux facultés humaines, qu'il est impossible de les comparer.

Les *facultés morales* de l'homme sont encore de différente nature. Sa sociabilité, sa conscience, le penchant qu'il a de se mettre en rapport avec des êtres invisibles et surnaturels, et quelques autres sentimens qui naissent avec l'homme et qui influent sur presque toutes ses actions, peuvent être regardés comme autant de facultés naturelles et distinctes; mais leur classification n'est pas nécessaire au but que nous nous proposons. Ces facultés, si l'on en excepte la sociabilité, sont entièrement refusées aux animaux.

Cette légère esquisse suffira, Messeigneurs, pour vous faire comprendre l'étendue et la diversité des facultés humaines. Elle peut vous expliquer en même temps pourquoi les hommes, si conformes, pour la structure de leurs corps, à quelques espèces d'animaux, inférieurs même à d'autres quant aux organes des sens; pourquoi, dis-je, les hommes sont susceptibles d'un développement presque illimité, tandis que les animaux ne se perfectionnent jamais au-delà d'une certaine limite. C'est que, dans les hommes, le développement de l'individu profite à l'espèce entière, tandis que, dans les animaux, le perfectionnement est toujours isolé.

Cependant n'oubliez pas qu'originairement les facultés humaines ne sont que des *dispositions*. C'est par l'action qu'elles se développent.

Pour les mettre en action, il leur faut un mobile, un ressort : or quel est ce ressort ?

CHAPITRE II.

Besoins de l'homme.

Dès le premier instant de la vie nous sommes susceptibles d'impressions agréables et désagréables, de sentimens de *peine* et de *plaisir :* nous évitons les uns, nous recherchons les autres. Il s'ensuit que toute chose qui peut nous épargner une peine ou nous procurer un plaisir, est désirée par nous. Les désirs que nous avons de ces choses s'appellent nos *besoins*.

Les besoins sont ou *naturels* ou *factices*. Les besoins naturels de l'homme naissent indépendamment de sa conception et de son jugement : c'est sa *nature*, c'est-à-dire sa conformation, qui les lui donne, et qui le force à y satisfaire, sous peine de souffrir et même de mourir. La source de ses besoins factices, c'est l'*opinion*, qui lui fait concevoir et désirer des jouissances au-delà des premières nécessités de la vie. L'habitude de ces jouissances en fait des besoins.

Voilà le ressort qui met en jeu nos facultés, et qui nous force à les développer. Sans les besoins, point d'activité, point d'énergie. Otez les besoins factices à l'homme, et vous le réduisez à l'inertie des bêtes ; ôtez-lui les besoins naturels, et vous le condamnez à végéter comme les plantes. L'animal n'a d'autres besoins que ceux de la nature ; ils ne s'étendent guère au-delà des choses qui sont indispensables pour sa conservation. Or, quelque difficile qu'il soit souvent de satisfaire même aux besoins naturels, cependant, si l'homme était borné comme les animaux à n'en avoir pas d'autres, son développement n'irait guère plus loin que le leur. Pour lui ouvrir une carrière plus vaste, la nature l'a rendu infiniment plus susceptible d'impressions agréables et désagréables que ne le sont les animaux. Ses désirs et ses dégoûts s'étendent sur bien plus de choses. A peine l'homme de la nature a-t-il trouvé moyen de pourvoir à sa conservation, qu'il met déjà un certain raffinement dans le choix des objets qui lui servent à cet effet. Il ne lui suffit pas d'exister, il veut exister agréablement. Chaque besoin naturel fait naître en lui une foule de

besoins factices. S'est-il procuré une nourriture saine et abondante, il voudra encore qu'elle flatte ses sens, qu'elle soit agréable au goût, à la vue, à l'odorat. A-t-il trouvé une matière propre à garantir son corps contre l'intempérie de l'air, il en fera sa parure. Son gîte étroit deviendra bientôt une chaumière commode, les armes qu'il porte pour sa défense seront bientôt brillantes et décorées; dans la gaieté, le simple discours ne le contentera pas, ses paroles seront cadencées, il les accompagnera de chants. Quelque immense, Messeigneurs, que soit la distance entre le luxe d'un habitant des îles Kouriles et celui d'un seigneur opulent de Saint-Pétersbourg, le principe qui donne lieu à l'un et à l'autre est absolument le même; car le luxe ne consiste que dans ce que la recherche et le raffinement ont ajouté aux besoins primitifs.

L'activité de l'homme ne s'arrrête pas là. Rassasié de plaisirs sensuels, il éprouve l'*ennui*, cet aiguillon qui est inconnu aux animaux. Pour éviter ce fléau, l'homme se livre à la culture de ses facultés intellectuelles et morales. Se trouvant sans cesse en rapport avec la nature et avec ses semblables, il observe l'une, il étudie les autres, il rentre dans lui-même, et les lois qui gouvernent le monde physique et moral se développent insensiblement sous ses yeux. « Si les singes pouvaient avoir de l'ennui, dit Helvétius, ils deviendraient des hommes. » Ce trait d'esprit ne doit pas être pris à la lettre, mais vous voyez qu'il y a quelque chose de vrai.

Remarquez bien cependant que l'ennui ne peut se

faire sentir que lorsque les besoins naturels sont pleinement satisfaits. Tant que ceux-ci absorbent l'activité de l'homme, il ne se trouve guère dans le cas d'être oisif. Aussi les germes des connaissances humaines se sont-ils développés d'abord dans ces climats heureux, où la nature facilite à l'homme plus qu'ailleurs le soin de pourvoir à son existence. Mais du moment qu'il est entré dans la carrière de la spéculation, la *curiosité* ou le désir de connaître, excité par les premiers succès, le mène toujours plus loin, et l'exercice de ses facultés intellectuelles lui devient un vrai besoin.

Autre différence entre les hommes et les animaux. L'animal est borné au présent, et pour ses peines, et pour ses plaisirs; l'homme, au contraire, songe à l'avenir; sa *prévoyance* écarte de loin tout ce qui peut lui causer des peines, elle lui ménage d'avance des plaisirs. Cette faculté de jouir et de souffrir par anticipation, l'effet combiné du jugement et de l'imagination, fait naître en lui le *désir d'améliorer son sort*, désir calme, à la vérité, mais qui agit puissamment sur le développement de l'homme, puisqu'il naît avec le premier usage de la raison, et qu'il ne nous quitte qu'au tombeau, quelle que soit notre condition. Le plus puissant, le plus riche, en un mot, le plus heureux des hommes, le nourrit aussi bien que le plus pauvre, le plus dépendant et le plus malheureux. Sans ce désir et l'espérance qui l'accompagne, l'un et l'autre trouveraient la vie également insupportable.

Tel est le mobile qui met l'homme en mouvement.

Le désir d'être heureux est la source de toutes ses actions; tous ses autres penchans sont subordonnés à celui-ci. Ce principe est au monde moral ce que la loi de la gravitation est au monde physique, le puissant ressort qui lui imprime le mouvement. Aussi, aucune puissance humaine n'est-elle capable de le détruire, quoiqu'elle puisse bien quelquefois en arrêter l'effet.

Nous avons vu comment les besoins, armés de toutes les peines et accompagnés de toutes les jouissances, commandent le travail, aiguisent le courage, inspirent de la prévoyance, développent toutes les facultés de l'homme : il nous reste une observation importante à faire, c'est que cet accroissement progressif des besoins ne peut avoir lieu que dans la *société*. L'homme isolé sentira les besoins naturels; il sera susceptible de besoins factices : mais ces derniers ne peuvent se développer que dans le commerce de l'homme avec des hommes (*a*). Or cette condition ne manque jamais d'être remplie. Les besoins naturels des hommes étant infiniment plus étendus que ceux des animaux, la société de leurs semblables leur devient aussi infiniment plus nécessaire. L'enfance de l'animal, ou cet état de faiblesse dans lequel l'individu ne peut encore pourvoir lui-même à son existence, est pour la plupart de très-courte durée; et du moment qu'elle finit, l'animal est un être en-

(*a*) Le développement des besoins suppose encore d'autres conditions, dont nous parlerons dans la suite; mais ces conditions mêmes ne peuvent avoir lieu que dans la société.

tièrement indépendant; il peut se passer de l'aide de toute autre créature vivante, et il reste par conséquent isolé. L'enfance de l'homme, au contraire, est bien plus longue, et pendant tout le temps qu'elle dure, son existence dépend entièrement du soin d'autrui. C'est par cette longue enfance que la nature a jeté les premiers fondemens de toute société humaine: car l'état lui-même ne trouve son origine primitive que dans le gouvernement patriarchal des familles (1). Durant tout le reste de sa vie, l'homme est exposé à bien plus de peines morales et phy-

(1) Cette idée que le gouvernement patriarchal est le premier type du gouvernement politique et que le prince est dans l'état ce que le père est dans la famille ou la tribu, a pris naissance dans un temps où l'on ignorait complétement la nature, les ressources et l'objet de la société. Il n'y a aucune analogie entre le chef de la famille et le chef de l'état. L'autorité du père est fondée sur la nature; c'est elle qui l'a créée, non-seulement parce que le père a engendré les enfans, mais parce que l'être qui est fort a le pouvoir sur l'être qui est faible, l'être qui crée les choses nécessaires à la vie, sur l'être qui ne sait encore rien créer et qui a besoin de tout. Dans l'état, l'autorité du chef est toute de convention, car la nature n'a fait en lui qu'un homme faible comparé à une nation. La véritable expérience, l'expérience qui apprend ce qui convient à la société et les moyens de se le procurer, est dans la nation; c'est là que sont les capitaux, l'industrie, les sciences, les arts et le travail.

Dans la famille toutes les idées utiles, tous les moyens d'exécution, viennent du chef; c'est lui qui conçoit toutes les entreprises productives et qui réellement fait vivre ses enfans et ses ouvriers. Dans l'état, le chef vit aux dépens de ses

siques que l'animal : les chagrins, les infirmités, la vieillesse et mille autres accidens le mettent presque continuellement dans le cas d'avoir besoin de ses semblables. Ainsi, lors même que la longue habitude de vivre en famille n'en aurait pas fait un être social, ses besoins naturels le forceraient à le devenir.

Vous voyez que l'état social est l'état naturel des hommes, et que c'est une chimère de les supposer vivant dans l'isolement comme les bêtes. Or, du moment que la société humaine se forme, les besoins factices se font sentir, et leur multiplication graduelle est sans bornes. Chaque membre de la société, par l'individualité de sa nature, a des besoins factices qui ne sont propres qu'à lui : mais comme tous les autres sont susceptibles des mêmes besoins, et que rien au monde ne se gagne si vite que les besoins factices, il en arrive bientôt que ceux de chaque individu deviennent les besoins de tous.

---

administrés qui ne prospèrent jamais mieux que lorsqu'il s'abstient de diriger leurs actions.

Une nation pourrait à la rigueur subsister sans son gouvernement : chaque profession échangerait les fruits de son travail contre les produits du travail des autres. Un gouvernement sans nation ne saurait se concevoir.

Ce sont vraiment de plaisans enfans que ceux chez qui se trouvent la force, la pensée et l'exécution ! On en peut dire autant de l'emblême d'un berger conduisant son troupeau. Il faut renvoyer toutes ces bergeries politiques aux siècles passés ; elles ne sont plus du nôtre. J.-B. S.

CHAPITRE III.

Valeur des choses.

A mesure que les besoins naissent, l'homme est forcé à rechercher les *choses* qui peuvent les satisfaire. La qualité qui rend les choses propres à satisfaire nos besoins se nomme leur *utilité*.

Mais l'utilité des choses ne se manifeste pas par elle-même : il faut la découvrir. C'est l'affaire du *jugement*. L'instinct, le tact, le hasard, y suppléent quelquefois; mais à l'exception de l'instinct, qui est infaillible toutes les fois qu'il est nécessaire à notre conservation, les autres guides sont souvent en défaut lorsqu'ils ne s'aident pas du jugement.

Ainsi c'est notre jugement qui nous fait découvrir le rapport qui existe entre nos besoins et l'utilité des choses; et c'est ce qui forme le caractère le plus distinctif de notre espèce. Les animaux n'ont que l'instinct pour découvrir ce rapport : c'est un guide sûr, mais il les abandonne du moment qu'il ne s'agit plus de leur conservation.

L'arrêt que notre jugement porte sur l'utilité des choses constitue leur *valeur* et en fait des *biens* (*a*).

(*a*) Cette vérité n'est pas neuve, mais elle n'a jamais été développée et prouvée d'une manière convaincante (1). C'est

(1) M. Storch ici n'est pas équitable. Cette vérité sert de fondement à un livre auquel il a quelques obligations. J.-B. S.

Il ne suffit pas qu'une chose existe ou qu'elle puisse être utile, pour qu'elle ait de la valeur; il faut encore que cette utilité soit reconnue. Nous en tirerons cette conséquence importante, que la valeur ne dérive point des causes qui font exister les choses, mais du jugement des personnes qui veulent les faire servir à leurs besoins. Toute chose qui a de la valeur existe, ou par la nature, ou par le travail humain, et tient son utilité d'une de ces causes : mais il ne s'ensuit pas que chaque chose produite par la nature ou par le travail ait de la valeur.

Ainsi, pour créer une valeur, il faut la réunion de trois circonstances : 1° que l'homme sente ou conçoive le besoin; 2° qu'il existe une chose propre à satisfaire ce besoin; et 3° que le jugement se prononce en faveur de l'utilité de la chose. Donc, la valeur des choses, c'est leur utilité relative, celle que leur reconnaissent les personnes qui les emploient à satisfaire leurs besoins.

Cet emploi se nomme *consommation*. Consommer

---

sur elle que l'abbé de *Condillac* a fondé son système; mais l'ouvrage dans lequel il le présente (*le Commerce et le gouvernement, considérés l'un relativement à l'autre*) est si peu fait pour captiver l'attention du lecteur instruit, que l'application fait oublier le principe. Dans la préface que *Garnier* a mise à la tête de sa traduction de Smith, il énonce (p. 5) le même principe, et d'une manière très-précise et très-énergique; cependant le silence qu'il garde sur l'opinion contraire de Smith, fait bien voir que ce n'était qu'une idée qui l'avait frappé momentanément, et dont il n'avait point saisi les conséquences.

une chose, veut dire l'employer à ses besoins (1). Vous voyez que, dans le langage de l'économie politique, tout le monde, sans exception, est consommateur, et que les maisons, les métaux, les livres, les statues, en un mot les choses les plus durables, se consomment aussi bien qu'un dîner. Ce mot est encore applicable aux choses qui ne tombent pas sous les sens : on peut consommer le travail, les connaissances, les talens. Au premier abord, cette signification paraît un peu étrange; mais en y réfléchissant bien, vous trouverez que c'est le sens usuel qu'on attache à ce mot. Tout le monde dit, consommer un mariage, un échange, un voyage, etc., pour dire, les terminer, les achever ou finir. Or la destination d'une chose utile est achevée ou terminée lorsqu'elle parvient à son consommateur ou à celui qui l'emploie à ses besoins.

---

(1) Pour qu'il y ait consommation il faut de plus qu'il y ait une destruction de valeur et que cette valeur ait été donnée par l'industrie. On ne consomme pas l'eau d'une rivière, bien qu'on l'emploie, parce qu'elle n'avait aucune valeur. On ne consomme pas un champ, bien qu'il ait une valeur, parce que ce n'est pas l'industrie qui la lui a donnée; mais on peut consommer les clôtures, les bâtimens ajoutés à ce champ, parce que ce sont des produits de l'industrie; qu'ils ont une valeur, et que la consommation qu'on en fait détruit cette valeur. Ce n'est point parce qu'une chose est *terminée*, *finie*, comme il est dit plus bas, qu'elle est consommée : c'est parce que sa valeur n'existe plus. Il n'y a aucun rapport entre la consommation d'un mariage et les consommations de l'économie politique, si ce n'est, peut-être, les satisfactions qu'on y goûte.

J.-B. S.

Les choses consommables peuvent être employées immédiatement à nos besoins, comme le blé qu'on destine à sa nourriture; ou l'instruction dont on tire parti pour sa jouissance, on peut encore les employer à la *production* de quelque autre objet de consommation, comme les grains qu'on destine aux semailles, ou les connaissances qu'on fait servir à l'instruction d'autres personnes. Dans ce dernier cas, la consommation est toujours *productive;* elle l'est même souvent dans le premier : le blé qui sert à nourrir le cultivateur est consommé productivement, tout aussi bien que celui qui est consommé en semailles. Il n'y a donc de *consommation stérile* que celle qui n'est nullement remplacée par une autre chose consommable.

La consommation est tantôt *destructive*, et tantôt elle ne l'est pas; la destruction, à son tour, est tantôt *lente* et tantôt *rapide*, suivant la nature des choses et l'usage auquel on les destine.

Il y a des consommations qui ne détruisent point leurs objets, qui ne les détériorent pas même : telles sont la jouissance d'un sentiment moral, d'une belle vue, d'un beau climat, l'usage convenable qu'on fait d'un fonds de terre, etc. (1).

Il y a d'autres consommations qui ne détruisent pas immédiatement leurs objets, mais qui les détériorent toujours plus ou moins. Tel est l'usage qu'on

---

(1) Dans les exemples cités il y a jouissance et non consommation, car on ne détruit pas la valeur de ce dont on jouit. J.-B. S.

fait des diamans, des maisons, de la vaisselle, des livres, des ouvrages de sculpture et de peinture; des habits, des bêtes de somme et de trait, des instrumens de métier, des machines, etc. Plusieurs de ces choses peuvent servir pendant des siècles; d'autres s'usent en peu de temps. Ce qu'elles perdent de leur valeur par l'usage s'appelle le *déchet*.

Enfin il y a des consommations qui détruisent immédiatement leurs objets. Tel est l'emploi qu'on fait des alimens, du tabac, des bougies, du combustible, des matériaux, d'un feu d'artifice, etc. Dans le langage ordinaire c'est surtout à cette espèce d'emploi que se borne le sens du mot consommation.

Nous avons vu que la valeur n'est point une qualité inhérente aux choses, mais qu'elle dérive de notre jugement. Néanmoins, dans le langage scientifique, les choses elles-mêmes dans lesquelles on a reconnu de l'utilité se nomment des *valeurs*. De même qu'on appelle du nom de *besoins* les choses dont nous sentons le besoin, on exprime encore par le terme de *valeurs* les choses auxquelles nous attribuons de la valeur. Ainsi, *choses utiles*, *objets de consommation*, *biens*, *valeurs*, sont des termes qui ont exactement la même signification.

CHAPITRE IV.

Sources de la valeur.

Vous avez reconnu, Messeigneurs, que la valeur naît des *besoins* de l'homme et de l'*utilité* des choses, et que c'est au *jugement* à découvrir le rapport qui existe entre ces deux élémens. Cette vérité, féconde en conséquences importantes, mérite d'être approfondie.

D'abord il est nécessaire d'observer que le jugement est, chez la plupart des hommes, une faculté très-imparfaite, et qui exige beaucoup de travail et un grand concours de moyens pour se perfectionner. Ainsi l'arrêt qu'il porte sur l'utilité des choses, est loin d'être universel et infaillible; en un mot, ce n'est qu'une *opinion*. Encore cette opinion n'est-elle pas le résultat du jugement seul, mais l'effet combiné de toutes nos facultés intellectuelles et morales. Comme être sensible, l'homme tâche de diminuer ses peines et d'augmenter ses jouissances; comme être intelligent, il conçoit des buts et juge des moyens qui peuvent lui servir à les atteindre. D'un côté les facultés intellectuelles ne seraient point actives sans le désir du bien-être; de l'autre, le désir de l'homme d'améliorer son sort serait vague et n'aurait aucun effet sans la conception et le jugement. Plus ces facultés se développent et s'étendent, plus l'homme

conçoit de besoins, et mieux il juge des choses qui peuvent les satisfaire. Or c'est la multiplicité des besoins auxquels on peut satisfaire, qui constitue la richesse et la civilisation (*a*).

Remarquez que les besoins naturels nous sont donnés par la nature, et que l'opinion est la source de nos besoins factices (*b*). Or les besoins naturels sont en très-petit nombre et ne font donner de la valeur qu'à fort peu de choses; les besoins factices, au contraire, se multiplient à l'infini avec le développement de nos facultés intellectuelles et morales, et ils font donner de la valeur à une multitude innombrable de choses. Ainsi la plupart des choses n'ont une valeur que parce qu'elles satisfont à des besoins que l'opinion fait naître.

Mais la valeur n'est pas une qualité inhérente aux choses : elle dépend de notre jugement. Nous jugeons que telle chose est plus ou moins propre à tel usage auquel nous voulons l'employer, et c'est cette estime qui constitue sa valeur. Donc la valeur n'a d'autre source que l'opinion.

Les choses même de première nécessité tiennent leur valeur de cette source. Ces choses, à la vérité,

---

(*a*) Les philosophes et les moralistes de l'antiquité pensaient autrement sur ce sujet. *Si quem volueris esse divitem*, dit Sénèque, *non est quod augeas divitias, sed minuas cupiditates.* Cette maxime, si elle était suivie, nous conduirait infailliblement à la pauvreté et à la barbarie, c'est-à-dire à cette condition où l'homme se rapproche le plus des bêtes, et où il perd tout ce qui ennoblit sa nature.

(*b*) Voyez le chap. II, p. 42.

satisfont à des besoins naturels qui naissent indépendamment de l'opinion : cependant l'estime que nous faisons de l'utilité de ces choses ne dépend que de notre jugement. La nourriture est un besoin naturel que l'opinion ne fait point naître ; mais si je préfère tel aliment à tel autre, c'est que je juge qu'il satisfait mieux à ce besoin.

S'il est vrai que l'opinion est la source de la valeur, il s'ensuit qu'il n'existe que fort peu de choses auxquelles on puisse attribuer une valeur absolue. Une pareille valeur ne peut se trouver que dans les choses qui satisfont aux besoins naturels, et qui y satisfont exclusivement. Or il n'y a que très-peu de choses qu'on puisse ranger sous cette cathégorie ; le lait même de la mère n'est pas indispensable pour nourrir l'enfant nouveau-né ; l'opinion lui a substitué d'autres alimens. Il n'y a que l'air, la lumière, le sol et l'eau, qui paraissent avoir une utilité exclusive. C'est de ces choses, mais ce n'est que d'elles aussi, qu'on peut dire qu'elles ont une valeur absolue et tout-à-fait indépendante de l'opinion.

Cependant il est nécessaire d'observe que toute chose qui répond à un besoin naturel peut acquérir momentanément une valeur absolue, quand elle devient la seule chose propre à satisfaire un pareil besoin. Personne n'accordera au blé une valeur absolue, puisqu'il partage sa propriété nourrissante avec une infinité d'autres alimens. Néanmoins dans un pays où l'existence du peuple est basée principalement sur cette nourriture végétale, la récolte annuelle de blé acquiert une valeur absolue pour toute

la quantité qui ne peut être remplacée par d'autres alimens, puisque, dans ce cas, l'opinion n'a plus de choix à faire.

Si c'est l'opinion qui donne de la valeur aux choses, il s'ensuit encore que la valeur doit être *variable*, comme l'opinion qui la fait naître. Or l'opinion peut varier sur nos *besoins*; elle peut aussi varier sur l'*utilité* des choses qui satisfont aux besoins.

L'opinion ne peut point varier sur les besoins naturels, mais ces besoins eux-mêmes varient. Il n'y a que le besoin de la nourriture qui se fasse sentir sur toute la surface du globe; encore varie-t-il dans le degré de force avec lequel il se fait sentir. Dans les pays tempérés, l'existence de l'homme demande moins de nourriture et des alimens plus légers que dans les pays froids. Tous les autres besoins naturels sont plus ou moins locaux. Il y a des contrées où l'homme peut se passer tout-à-fait de vêtement, d'abri et de chauffage; il y en a d'autres où le besoin de ces choses se fait sentir continuellement et avec une telle vivacité, qu'elles lui deviennent tout aussi indispensables que la nourriture même.

Si les besoins naturels varient dans les différens pays, l'opinion sur l'utilité des choses qui satisfont à ces besoins, est sujette à des variations bien plus frappantes. Quelle variété n'y a-t-il pas chez les différens peuples dans les objets qui leur servent de nourriture principale! Dans les pays du nord, c'est le seigle; dans ceux du midi de l'Europe, c'est le froment; en Chine, c'est le riz; dans d'autres contrées de l'Asie, c'est le manioc, le maïs; dans les îles de

l'Océan Pacifique, c'est le fruit de l'arbre à pain. Le bas peuple en Russie se nourrit principalement de légumes; les Anglais préfèrent la viande aux végétaux, les Indous refusent toute nourriture de chair; les Kamtchadales ne mangent que du poisson.

L'opinion sur l'utilité des choses qui satisfont aux besoins naturels ne varie pas seulement dans les différens pays; elle change encore souvent dans le même pays, à différentes époques. Une nation accoutumée depuis des siècles à se nourrir du même aliment, peut changer d'opinion sur son utilité par la découverte d'une autre nourriture plus saine, plus nourrissante ou plus facile à produire. Si jamais le mahométisme ou la religion chrétienne se répandent dans l'Inde, les Indous ne refuseront plus la nourriture animale. Les progrès de la culture des terres au Kamtchatka changera probablement la manière de vivre de ses habitans, et d'ichtyophages qu'ils sont, ils deviendront mangeurs de pain et de viande. En Europe, la culture du maïs et des pommes de terre a rendu le blé moins indispensable qu'il ne l'était autrefois; et il n'y a peut-être que la difficulté de conserver les pommes de terre comme le blé, qui empêche qu'elles ne deviennent la principale nourriture végétale en Europe, c'est-à-dire qu'elles ne remplacent le pain.

Quant aux choses qui servent aux besoins factices, il serait inutile de prouver que leur valeur est variable, puisque ces besoins eux-mêmes n'ont d'autre source que l'opinion.

CHAPITRE V.

Origine des échanges.

Jusqu'ici nous avons considéré les valeurs en faisant abstraction de la *propriété :* elles se présentent sous un nouveau point de vue, du moment qu'on les envisage comme des choses étant déjà au pouvoir de quelque personne qui est en état de se maintenir dans leur possession.

Quand les hommes vivent rassemblés en société, et que chacun cherche les moyens de satisfaire ses besoins à sa manière, il ne peut pas manquer d'arriver qu'une personne ne reconnaisse souvent de l'utilité dans une chose possédée par une autre personne. Or, si le possesseur n'est pas disposé à l'abandonner au premier venu, s'il attribue quelque valeur à la chose qu'il possède, quels moyens l'autre a-t-il pour se la procurer? Par exemple, dans une tribu de sauvages un individu fait la découverte d'une matière colorante dont il s'avise de se teindre le corps. Cette parure excite l'envie de tous ses compagnons; chacun sent à l'instant le besoin de se teindre de la même manière : mais l'inventeur seul est en possession de la couleur; comment les autres feront-ils pour en avoir leur part?

Dans un cas pareil il n'y a que trois moyens pour obtenir ce qui se trouve déjà être dans la possession

d'une autre personne, savoir, la *violence* (*a*), la *persuasion* et l'*échange*.

La *violence* est un moyen peu praticable. On n'est pas toujours le plus fort ou le plus rusé; et lors même qu'on l'est au moment où la violence s'exerce, on n'est pas également sûr de l'être toujours; on a des représailles à craindre. Cette circonstance retient déjà tout homme prudent d'employer une mesure qui peut lui attirer plus de désagrémens qu'elle ne lui promet d'avantages. D'ailleurs le sentiment naturel du juste et de l'injuste empêche dans bien des hommes des actions que ce sentiment réprouve; et plus il se développe, moins on est disposé à se livrer à de pareilles actions. Enfin ce moyen devient de plus en plus difficile, à mesure que la société se perfectionne. Quelque grossiers et peu éclairés que soient les hommes dans l'enfance des sociétés, ils reconnaissent bien vite qu'il est de l'intérêt de tous d'empêcher les violences et de se garantir mutuellement leurs propriétés.

La *persuasion* est un moyen plus efficace, et dont se servent même les animaux. Quand il leur est impossible d'user de violence, ils cherchent à gagner la faveur de celui à qui ils s'adressent. Le petit caresse sa mère, et le chien qui assiste au dîner de son maître s'efforce par mille manières d'attirer son attention

---

(*a*) Sous ce nom je comprends toute mesure illégitime qu'on emploie pour se mettre en possession de la propriété d'autrui, comme, par exemple, la spoliation, la rapine, le larcin, le vol, etc.

pour en obtenir à manger. L'homme en agit quelquefois de même avec ses semblables. Quand il n'a pas d'autre voie pour les engager à faire ce qu'il souhaite, il tâche de gagner leurs bonnes grâces par des flatteries et par des attentions serviles. Cependant ce moyen encore est loin d'atteindre toujours son but; d'ailleurs les progrès de la société le rendent de plus en plus insuffisant. Dans une société prospérante, les besoins de l'homme sont tellement multipliés qu'il devient également impraticable et humiliant de s'y borner pour satisfaire ses besoins. Il n'y a qu'un mendiant qui puisse se résoudre à dépendre de la bienveillance d'autrui; encore ce mendiant ne dépend-il pas de la bienveillance de tous ceux qui satisfont à ses divers besoins, mais seulement de celle des personnes charitables dont il reçoit l'aumône. L'argent qu'il en obtient le met en état de se passer de la bienveillance du boucher, du boulanger, et s'ils refusent de lui donner gratuitement de la viande et du pain, il s'en pourvoit en achetant ces choses (1).

Reste donc l'*échange* comme le moyen le plus prompt, le plus sûr et le plus praticable en tout temps

---

(1) La violence et la persuasion ne peuvent pas être mises au rang des moyens de satisfaire les besoins de la société. Si un homme obtient ainsi une portion de ce qui m'appartient, je suis privé de la faculté de satisfaire mes besoins précisément jusqu'au point où il acquiert la faculté de satisfaire les siens. Il n'y a que la production qui introduise dans la société de nouveaux moyens de se satisfaire. *Hoc opus, hic labor est.* J.-B. S.

pour se procurer les choses qu'on ne possède pas ou qu'on ne saurait se procurer par son travail. Or plus la société avance en prospérité, plus les besoins de l'homme se multiplient, et moins il est en état de les satisfaire seul. Il est donc à tout moment dans le cas d'avoir besoin du secours de ses semblables, et c'est en vain qu'il l'attendait de leur seule bienveillance : il est bien plus sûr de son fait en s'adressant à leur intérêt personnel. C'est ce que fait celui qui propose à un autre un échange quelconque ; le sens de sa proposition est ceci : *Donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous aurez besoin vous-même.* Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de vin ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme, et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage.

Vous voyez que les échanges doivent s'introduire parmi les hommes, du moment qu'ils sont rassemblés et qu'ils *possèdent une variété de choses échangeables.* Cette dernière circonstance est absolument nécessaire pour faire naître les échanges, car si personne ne possédait exclusivement une chose, ou si tout le monde était pourvu des mêmes choses, ou enfin si les choses n'étaient pas de nature à pouvoir être échangées, les échanges seraient impossibles. Ainsi la condition que je viens d'énoncer en comprend trois autres qu'il importe de développer.

1° Les échanges supposent la *propriété*. Une

chose qui n'appartient à personne ne peut jamais devenir l'objet d'un échange. Or toutes les choses ne sont pas également susceptibles d'appropriation, c'est-à-dire d'appartenir à quelqu'un. L'air, la lumière, en font preuve; personne ne peut se les approprier. Dans les sociétés prospérantes toutes les choses susceptibles d'appropriation sont en effet devenues des propriétés; en conséquence il n'y a d'autre moyen légitime que l'échange, pour se procurer celles qu'on ne possède pas ou qu'on ne saurait produire soi-même.

2° L'échange exige encore que les choses soient *transmissibles*; car il y a des choses qu'on peut posséder sans pouvoir les transmettre, comme les facultés naturelles et acquises de l'homme. De tous les objets que nous connaissons, il n'y a que les *choses matérielles* et le *travail humain* qui soient transmissibles : ainsi l'échange se borne à ces deux espèces de choses. Les choses matérielles comprennent : 1° la terre et les productions des trois règnes de la nature ; et 2° les ouvrages de l'homme formés ou composés de ces productions. L'homme lui-même est encore souvent un objet d'échange; mais l'économie politique ne peut point le considérer sous ce rapport, puisque ce serait confondre la cause et l'effet, le créateur des marchandises et la marchandise. Les choses transmissibles qu'on peut s'approprier sont appelées *choses échangeables*.

3° Enfin pour faire naître les échanges, il ne suffit pas qu'il y ait des choses échangeables; il faut de plus qu'il y ait de la *variété* dans ces choses. Si le

travail de chaque individu pouvait suffire à tous ses besoins, et si chaque terrain produisait de tout, l'échange serait impossible, chaque individu possédant déjà ce que les autres pourraient lui offrir. Mais heureusement il n'en est pas ainsi. La nature ayant lié la richesse et la civilisation du genre humain aux échanges, elle a eu soin aussi de rendre les échanges nécessaires et inévitables. La diversité qu'elle a mise dans les dispositions des hommes fait naître de la variété dans les travaux dont ils sont susceptibles; et celle qu'elle a ordonnée dans les propriétés dont elle a doué la terre occasionne pareillement de la variété dans les productions que celle-ci fournit. Aucun homme, aucun pays ne se suffit entièrement à lui-même, du moment que les besoins factices s'éveillent; tous doivent avoir recours les uns aux autres, et conséquemment tous sont forcés à faire l'échange. Tâchons de nous rendre cette nécessité plus palpable, par une analyse plus approfondie de ses causes.

Quelque nombreux que soient les traits communs qui distinguent l'homme et en forment une classe particulière d'êtres, cette conformité de l'espèce n'empêche point qu'il n'y ait une très-grande diversité dans les individus qui la composent. Comme il serait presque impossible de trouver deux hommes qui se ressemblassent parfaitement par leur physionomie, leur démarche et l'ensemble de leur figure, il le serait de même d'en rencontrer deux qui eussent toutes les facultés humaines dans la même extension et qui en fissent exactement le même usage. Il en résulte qu'il y a

partout une grande diversité, non-seulement dans les besoins factices des hommes, mais encore dans les moyens qu'ils emploient pour satisfaire à ces besoins.

Quand les hommes sont rassemblés ou qu'ils vivent en société, les besoins factices de chaque individu se communiquent facilement à tous les autres (*a*) : mais chaque membre de la société, quoiqu'il soit susceptible d'avoir les mêmes besoins que tous les autres, n'en est pas pour cela également doué des facultés nécessaires pour y pourvoir. Dans une tribu de chasseurs, par exemple, tous les individus sentent également le besoin de se procurer de la nourriture, de la préparer, de se pourvoir d'arcs et de flèches, de construire des cabanes, etc.; mais tous n'ont pas la même adresse à poursuivre le gibier, à faire la cuisine, à fabriquer des armes et à bâtir des huttes.

Dans cette situation, le seul moyen d'accorder les intérêts de tous, c'est l'*échange*. En conséquence, le chasseur adroit fournit du gibier à ceux qui se chargent de lui préparer sa nourriture, de lui fabriquer des armes et de lui construire ou réparer sa cabane; celui qui a du talent pour la cuisine, devient le cuisinier de la horde et reçoit en récompense du gibier et une hutte de la part de ses compagnons, et ainsi des autres. Chacun étant en état de fournir un travail analogue à ses facultés, et tous reconnaissant de la valeur dans ce travail, il est tout naturel qu'ils s'ar-

(*a*) Voyez chap. II, p. 47.

rangent de manière à troquer chacun le travail qu'il fait mieux que les autres, contre celui que les autres font mieux que lui.

C'est ainsi que la *diversité des facultés humaines* fait naître l'*échange des travaux* : mais elle ne produirait point cet effet, si les hommes n'étaient susceptibles de besoins factices. Chez plusieurs races d'animaux, qu'on reconnaît pour être de la même espèce, cette diversité de talens ou de dispositions naturelles est beaucoup plus remarquable que chez les hommes, antérieurement à l'effet des habitudes et de l'éducation. Par sa nature, un philosophe peut-être n'est pas de moitié aussi différent d'un portefaix en talens, qu'un mâtin l'est d'un lévrier, un lévrier d'un épagneul, et celui-ci d'un chien de berger. Toutefois ces différentes races d'animaux ne sont presque d'aucune utilité les unes pour les autres. Le mâtin n'ajoute pas aux avantages de sa force en s'aidant de la légèreté du lévrier, ou de la sagacité de l'épagneul, ou de la docilité du chien de berger : mais aussi il n'en sent aucun besoin. Quoique manquant de l'usage de la parole, il ne serait peut-être pas impossible à ces animaux de mettre leurs divers talens en commun et d'échanger chacun son travail contre celui de l'autre : mais un pareil accord ne se fait jamais entre eux, parce que leurs dispositions individuelles suffisent parfaitement aux besoins que leur a donnés la nature. Si cet échange de services était nécessaire à la conservation ou au développement des animaux, la nature leur en aurait inspiré le besoin, et l'instinct aurait remplacé en eux le jugement qui

nous est nécessaire pour distinguer les services qui correspondent à nos besoins (*a*).

Plus la société humaine fait de progrès, et plus la diversité des facultés acquises se prononce. La richesse, les habitudes et l'éducation mettent une distance immense entre des hommes, qui, par leurs facultés naturelles, se trouveraient sur la même ligne. Mais ce développement même que la richesse, l'éducation et les habitudes procurent à certains individus, n'eût pas été possible sans les échanges; chacun alors eût été obligé de se procurer par lui-même toutes les nécessités de la vie; chacun eût eu la même tâche à remplir et le même ouvrage à faire, et il n'y aurait pas eu lieu à cette grande diversité de fortunes et d'occupation qui seule peut donner naissance à une grande diversité de facultés acquises. Ainsi vous voyez que les échanges, qui dans l'origine paraissent être l'effet de la diversité des facultés humaines, en deviennent à la suite à leur tour la cause. Plus les échanges sont communs, plus il est possible à chaque individu de se borner à la besogne pour laquelle il se sent des dispositions et du goût, parce qu'alors il lui est possible de satisfaire à tous ses autres besoins par l'échange; et plus chacun se borne à une besogne particulière, plus ses dispositions pour cette besogne ont le moyen de se développer et de se perfectionner.

De la même manière que la diversité des disposi-

(*a*) C'est effectivement le cas de quelques espèces d'entre eux, qui vivent en société, comme des castors, des abeilles, des fourmis, des termites, etc.

tions naturelles de l'homme fait naître l'échange des différens travaux qui sont le résultat de ces facultés, de même aussi la *diversité des propriétés naturelles de la terre* donne lieu à l'échange des différens *produits matériels* qu'elle fournit, soit seule, soit dirigée par le travail de l'homme. Chaque pays, chaque canton fournit certains produits, ou dans une plus grande perfection, ou exclusivement à toute autre contrée. Tous les pays de l'Europe produisent du lin; mais celui de la Russie-Blanche et de Bologne est le meilleur; plusieurs pays abondent en cuivre, mais celui de la Suède et du Japon est d'une qualité supérieure. Les vins renommés, le sucre, le café, les épiceries, ne viennent que dans certains climats, etc. A mesure que les besoins factices naissent et se multiplient, l'homme ne se contente plus des produits du sol qu'il habite : il visite d'autres contrées, pour y rechercher de nouvelles jouissances. C'est ainsi que la diversité des productions naturelles fait naître l'échange entre deux contrées, avec la même facilité avec laquelle il s'établit entre les habitans du même canton. D'ailleurs si deux contrées différentes offrent une diversité dans les produits de la nature, il est impossible qu'elles ne présentent encore une diversité dans les talens et les occupations de leurs habitans : ainsi les échanges de contrée à contrée ne se font pas seulement en raison des produits de la nature, mais encore en raison des produits du travail qu'elles peuvent s'offrir mutuellement (*a*).

(*a*) Smith cherche l'origine des échanges dans un *penchant*

J'ai tâché de vous expliquer l'origine des échanges; il me reste à vous faire connaître le mécanisme par lequel ils s'opèrent, et la terminologie qu'on a adoptée pour le rendre intelligible.

Tout échange est nécessairement précédé par l'*offre* et la *demande* des objets qu'on veut échanger. On offre une chose quand on témoigne le désir de s'en défaire par l'échange; on la demande quand on manifeste l'intention de l'acquérir par ce moyen. Comme le troc suppose toujours deux objets échangeables, vous voyez que chacun des deux troquans peut être considéré comme *offrant* et comme *demandeur*. Les choses destinées à l'échange se nomment *marchandises*.

Lorsqu'il y a dans le même lieu plusieurs offrans et plusieurs demandeurs pour la même marchandise, on dit qu'il y a *concurrence*. Les offrans se font concurrence entre eux, les demandeurs de même. Comme chaque offrant offre une certaine quantité de la marchandise, et que chaque demandeur en demande une certaine quantité, vous voyez bien que l'*offre* d'une marchandise est *sa quantité offerte*,

---

à trafiquer, qu'il suppose être naturel à l'homme, et dont il croit les animaux dépourvus. Il ne veut point décider si ce penchant est un des premiers principes de la nature humaine, ou s'il est une conséquence nécessaire de l'usage du raisonnement et de la parole. (*Wealth of nations*, vol. I, p. 20.) La solution de ce problème, que j'ai hasardée, me semble plus naturelle; si elle était trouvée satisfaisante, il s'ensuivrait que la division du travail serait plutôt la cause que l'effet des échanges, du moins dans ses commencemens.

combinée avec le nombre des offrans; et la *demande* d'une marchandise, *sa quantité demandée*, *combinée avec le nombre des demandeurs* (*a*).

Là où l'offre et la demande d'une marchandise se rencontrent, elle trouve un *marché*; ainsi le marché d'une marchandise s'étend à tous les lieux où elle peut s'échanger ou se *débiter*. Les marchandises qu'on offre à échanger ou qui cherchent à se débiter, sont dans la *circulation*.

Voilà les notions les plus indispensables sur les opérations de l'échange; à mesure que nous avancerons, nous parviendrons à les préciser de plus en plus, et à en acquérir de nouvelles.

CHAPITRE VI.

Valeur directe et indirecte. — Valeur échangeable.

LORSQUE les échanges sont introduits, les choses utiles ou les valeurs que nous possédons, peuvent nous servir de deux manières : d'abord *directement*, quand nous les employons à notre propre usage; et ensuite *indirectement*, quand nous les employons à

(*a*) La plupart des auteurs économiques bornent la notion de l'offre et de la demande aux *quantités* offertes et demandées : on voit combien cette notion est insuffisante, puisqu'elle exclut la *concurrence*, circonstance dont l'effet n'est pas moins décisif pour le taux du prix courant que celui des quantités.

les échanger contre d'autres valeurs. Ainsi dès lors l'utilité des choses est ou directe ou indirecte, et leur valeur de même.

Une chose obtient une *valeur directe* aux yeux de son possesseur, quand il la destine à son propre usage ou à sa consommation. C'est cette espèce de valeur que nous avons considérée jusqu'ici.

Une chose obtient une *valeur indirecte*, aux yeux de son possesseur, lorsqu'il la destine à l'échange. Cette espèce de valeur est toujours proportionnée à la valeur directe que le possesseur reconnaît dans les choses qu'il peut se procurer par l'échange. Un chasseur a tué plus de gibier qu'il n'en peut consommer avant qu'il se gâte : s'il n'y avait pas moyen d'échanger ce superflu, il le jetterait comme inutile, c'est-à-dire il n'y reconnaîtrait aucune valeur. Mais un autre chasseur a fabriqué plus de flèches qu'il ne lui en faut, et il offre de les troquer contre du gibier, dès lors le premier attribue une valeur indirecte à son gibier superflu, et cette valeur se mesure sur la valeur directe qu'il attribue aux flèches.

Les choses qui peuvent s'échanger les unes contre les autres, ont une *valeur échangeable*. Cette valeur, comme vous le sentez bien, ne dépend point de l'opinion de l'offrant, mais de celle du demandeur. Un libraire, par exemple, aurait beau offrir ses livres dans un village où personne ne sait lire : ils n'y auraient point de valeur échangeable, parce qu'ils ne seraient demandés par personne.

Ainsi c'est la demande qui donne cette valeur aux choses ; et pour qu'elles soient demandées, il faut

qu'il y ait des personnes qui y reconnaissent une valeur directe : car qui voudrait faire l'acquisition d'une chose inutile ? S'il arrive qu'une chose est demandée par des personnes qui ne lui attribuent point de valeur directe, c'est que ces personnes sont des demandeurs intermédiaires, des *marchands*, qui ne la demandent pas pour eux-mêmes, mais pour d'autres personnes dont ils savent qu'elles attribuent une valeur directe à la chose. Ainsi un homme qui ne sait pas lire, achetera peut-être des livres; mais ce sera pour les revendre.

Tout ceci, Messeigneurs, vous prouve que la valeur directe peut bien exister sans la valeur échangeable, mais que celle-ci suppose nécessairement la première. Il s'ensuit que la valeur échangeable d'une chose ne s'étend jamais au delà de sa valeur directe, ni pour l'intensité ni pour la durée. Aussitôt que les consommateurs d'une chose cessent d'y reconnaître une utilité directe, la demande cesse, et avec elle la valeur échangeable qu'elle avait donnée à la chose.

Nous avons vu dans le chapitre précédent, qu'il n'y a que les choses matérielles et le travail humain qui sont susceptibles d'être échangés : ainsi ces objets sont les seuls qui puissent avoir une valeur échangeable et devenir marchandises.

CHAPITRE VII.

Idée générale du prix.

Pour consommer les échanges, les troquans sont obligés de comparer la valeur échangeable de leurs marchandises et de s'accorder sur la quantité que chacun cédera de la sienne contre une certaine quantité de celle de l'autre. Par exemple, lorsque dans notre commerce avec les Chinois, il s'agit de troquer des draps contre du thé, il ne suffit pas que les marchands russes et chinois déclarent vouloir échanger ces marchandises l'une contre l'autre : il faut encore qu'ils conviennent de la quantité de drap qui doit être cédée contre une certaine quantité de thé, *et vice versâ.*

Ce sont ces quantités corrélatives qui constituent le *prix* des marchandises. Supposons que les marchands de Kiakhta conviennent de troquer quatre livres de thé contre une archine de drap : il est clair que la quantité de drap fait le prix du thé, comme la quantité de thé fait le prix du drap (1). Ainsi le prix

(1) L'usage veut que l'on appelle *valeur échangeable* la quantité de toute autre marchandise que l'on donne en échange de celle qu'on veut avoir, et *prix* la quantité de monnaie que l'on donne pour le même objet.

J.-B. S.

d'une marchandise ne peut jamais s'exprimer autrement que par le prix de la marchandise contre laquelle elle s'échange. Il s'ensuit encore que le prix d'une marchandise ne saurait hausser, sans que le prix de la marchandise contre laquelle on l'échange ne baisse. Si le prix du drap, relativement au thé, montait, le prix du thé, relativement au drap, diminuerait précisément dans la même proportion.

Comment le prix diffère-t-il de la valeur échangeable? En ce qu'il est l'expression précise de cette valeur. Quand le drap et le thé peuvent s'échanger l'un contre l'autre, ou contre d'autres choses, ces denrées ont une valeur échangeable. Mais lorsque, dans les échanges, on donne telle quantité de drap contre telle quantité de thé, les troquans sont convenus du *degré* de valeur échangeable qu'ils attribueront mutuellement à leurs marchandises; et ce degré s'appelle le prix.

Mais voici une autre différence plus essentielle. Vous avez reconnu, Messeigneurs, que c'est la demande seule qui fait naître la valeur échangeable : il en est autrement du prix, car celui-ci est le résultat de l'offre et de la demande, c'est-à-dire il se détermine aussi bien par l'une que par l'autre. Si les prix des marchandises dépendaient uniquement de la demande, ils seraient purement arbitraires; mais étant l'effet combiné de l'offre et de la demande, ils ont une base fixe vers laquelle ils tendent toujours, et dont ils ne peuvent dévier long-temps sans faire cesser l'offre.

Cette base, ce sont les *frais de production*, ou les

avances indispensables qu'exige une marchandise pour la faire exister dans le lieu où elle doit s'échanger. Ces frais constituent le *prix nécessaire* de la marchandise, ou le prix que doit lui attribuer le producteur (1). Lorsqu'une marchandise vient à être échangée, le producteur ne peut la céder au-dessous de ce prix sans une perte évidente; s'il y est forcé, la production s'arrête : car dans la règle, personne ne voudra s'occuper d'une production qui coûte plus qu'elle ne rapporte.

Cette notion du prix nécessaire, Messeigneurs, peut vous servir à préciser celles de la *demande* et du *marché* que vous avez déjà acquises. Vous voyez qu'une marchandise n'est effectivement demandée que lorsqu'on offre pour l'avoir une valeur égale à son prix nécessaire (a); et que le marché d'une marchandise s'étend à tout demandeur qui offre un prix égal au prix nécessaire de la marchandise rendue chez lui. Or comme le prix nécessaire varie suivant les temps et les lieux, il s'ensuit que de deux personnes qui débitent la même marchandise, celle qui peut la céder à un prix nécessaire moindre, aura un marché plus étendu que l'autre, puisque sa marchandise trouvera un plus grand nombre de demandeurs effectifs.

Si l'offre pouvait toujours se proportionner exac-

(a) C'est le prix que Smith appelle le *prix naturel;* qualification qui ne lui convient guère. J'ai préféré le terme employé par Sismondi, qui exprime ce qu'il doit exprimer.

(a) Say, *Traité*, etc., 1[re] édit., tom. II, p. 68.

tément à la demande, les marchandises s'échangeraient toujours pour leur prix nécessaire; mais il est impossible que cet équilibre se maintienne longtemps, lors même que le hasard l'a établi. D'un côté la demande de chaque marchandise varie sans cesse suivant le nombre et le besoin des consommateurs; de l'autre, l'offre est sujette aux mêmes variations. Il s'ensuit que le prix de chaque marchandise devient le résultat d'une lutte entre les offrans et les demandeurs : leurs intérêts étant opposés, chaque parti cherche à pourvoir au sien propre, aux dépens de celui de son adversaire; et les deux partis ne demeurent d'accord que lorsqu'ils ont divisé le différent entre eux proportionnellement à leurs forces respectives. Le prix qui se fixe de cette manière, s'appelle le *prix courant* ou le *prix de marché* (*a*).

La demande et l'offre peuvent augmenter ou diminuer sans que la proportion qui subsiste entre elles soit dérangée : elles peuvent encore subir ces changemens en sens contraire l'une de l'autre. Ainsi, il faut distinguer l'*étendue* de la demande et de l'offre, de l'*énergie* dont elles sont susceptibles. Sous le rapport de l'étendue, la demande et l'offre sont ou

(*a*) Il n'y a que les marchandises dont la demande est régulière et constante, qui ont un prix courant. Une marchandise qui n'est pas régulièrement demandée, n'a qu'un *prix de fantaisie*, dont il ne peut pas être question quand on veut découvrir les lois qui règlent les prix. Lorsqu'on parle du *prix* d'une marchandise, sans autre désignation, on entend par-là son *prix courant*, et non son prix nécessaire.

grandes ou *petites;* sous le rapport de l'énergie, elles sont ou *fortes*, ou *faibles.* Quand la demande est grande ou petite l'offre l'est aussi; mais quand la demande est forte, l'offre est faible; et quand la demande est faible, l'offre est forte.

Ainsi, sous le rapport de l'étendue, quelles que soient ses dimensions, la demande et l'offre sont toujours en équilibre, et le *prix courant* de la marchandise est de *niveau avec son prix nécessaire.* Quand la demande est faible ou forte, la *concurrence* fait naître à côté de la lutte entre les offrans et les demandeurs, une seconde lutte, soit parmi les offrans, pour se défaire de la marchandise, ce qui fait que le prix baisse; soit parmi les demandeurs, pour acquérir la marchandise, ce qui fait que le prix monte. Une demande forte produit la concurrence parmi les demandeurs; une demande faible la produit parmi les offrans. Vous voyez que les forces respectives des deux partis sont toujours en raison inverse de leur nombre et du besoin qu'ils ont d'échanger. Le nombre augmente la concurrence que se font les uns aux autres les gens dont l'intérêt est le même; le besoin les presse de conclure.

Une demande forte suppose que la quantité demandée surpasse la quantité offerte : il s'ensuit que les demandeurs effectifs (c'est-à-dire ceux qui sont disposés à faire l'acquisition de la marchandise au prix nécessaire) ne peuvent se fournir tous la quantité qu'il leur faut. Du moment qu'ils s'aperçoivent ou se doutent de ce déficit, la rivalité s'établit entre eux. Craignant de manquer de la marchandisse; les

plus riches des demandeurs, ou ceux qui sentent le plus grand besoin de posséder la marchandise, offrent un prix plus haut. D'autre part les offrans augmentent leurs prétentions à mesure qu'ils voient la concurrence s'accroître. De cette manière le *prix courant* s'élève plus ou moins *au-dessus du prix nécessaire*, suivant la grandeur du déficit, ou suivant que la richesse ou le besoin des demandeurs vient à animer plus ou moins la chaleur de cette concurrence. Le même déficit donne en général lieu à une concurrence d'autant plus active, que la marchandise se trouve satisfaire à un besoin plus indispensable et qu'il y a une plus grande égalité dans les fortunes des concurrens : de là le prix exorbitant des denrées nourrissantes pendant le blocus d'une ville ou dans une famine.

Une demande faible suppose que la quantité offerte surpasse la quantité demandée : il s'ensuit que la marchandise ne peut être toute cédée à ceux qui voudraient l'acquérir au prix nécessaire. En conséquence il faut bien qu'il y en ait une partie cédée à ceux qui veulent l'acquérir à un prix moindre, et le bas prix que donnent ceux-ci, réduit nécessairement le prix du tout. C'est ainsi que le *prix courant* tombe plus ou moins *au-dessous du prix nécessaire*, selon que la quantité de l'excédant augmente plus ou moins la concurrence des offrans, ou suivant qu'il leur importe plus ou moins de se défaire promptement de la marchandise. Le même excédant donne lieu à une concurrence d'autant plus vive, que la marchandise est plus périssable; elle sera plus vive lorsqu'il s'agit

d'échanger des oranges, que lorsqu'il s'agit d'échanger du fer.

Ainsi la loi générale à laquelle le prix obéit, c'est qu'il monte quand la demande surpasse l'offre, et qu'il baisse quand l'offre surpasse la demande.

Quand l'offre et la demande sont égales, cet équilibre peut être dérangé : 1° par un accroissement de la demande, ou par une diminution dans l'offre, ou enfin par ces deux causes réunies, et dans tous ces cas le prix montera ; l'équilibre peut encore être troublé ; 2° par une diminution dans la demande, ou par une augmentation dans l'offre, ou bien par ces deux causes réunies, et dans tous ces cas le prix baissera.

Quand la demande et l'offre ne sont point en équilibre, un changement dans les proportions peut le rétablir. Si la demande descend ou monte jusqu'au niveau de l'offre ; ou si l'offre monte ou descend jusqu'au niveau de la demande, l'équilibre se trouve rétabli.

Une variation dans l'offre ou dans la demande ne fait pas changer le prix, lorsque la variation est égale des deux côtés. C'est le rapport des deux données qui détermine le prix courant ; quand le rapport demeure le même, le prix demeure le même. C'est ce qui fait qu'on trouve dans la circulation d'énormes quantités de certaines marchandises sans que leur prix soit avili. La demande qu'on en fait est énorme aussi (*a*).

(*a*) Say, *Traité*, etc, 1re édit., tom. II, p. 58.

Quelles que soient les variations du prix courant, il est constamment ramené par la nature des choses vers le prix nécessaire; car lorsqu'il est au-dessous de ce dernier, l'offre diminue, et quand il est au-dessus, elle augmente; de sorte que l'équilibre tend sans cesse à se rétablir. Si cet ordre de choses se trouve dérangé, c'est toujours l'effet d'un *monopole*, c'est-à-dire d'un privilége qui, en écartant la concurrence des offrans, favorise quelques-uns d'entre eux, au préjudice des autres et de tous les demandeurs. Quand l'offre d'une marchandise est restreinte de manière qu'il ne peut pas y avoir concurrence parmi les offrans, ceux qui ont le monopole de la produire ou de l'amener au marché, profitent de ce privilége pour tenir le marché constamment dégarni, ce qui a l'effet que la demande reste toujours supérieure à l'offre, et que l'équilibre ne peut jamais se rétablir. Ainsi le prix de monopole est toujours le plus haut qu'il puisse y avoir. Nous verrons par la suite que le monopole résulte quelquefois des lois de la nature même; mais bien plus souvent il est l'effet des institutions vicieuses des hommes.

L'excédant du prix courant sur le prix nécessaire, ou ce que l'offrant reçoit au delà des frais de production, constitue son *gain*. L'excédant du prix nécessaire sur le prix courant, ou ce que l'offrant reçoit de moins que ses frais de production, constitue sa *perte*.

Il est important d'observer que toutes les choses qui sont susceptibles de s'échanger ou de devenir marchandises, peuvent aussi se *prêter*. Le prix des choses

qui se prêtent, se compose également d'un prix nécessaire et d'un prix courant, et il suit les mêmes règles que le prix des choses qui s'échangent (1).

---

(1) Cette exposition de faits, en général vraie, n'a peut-être pas dans l'expression toute la précision désirable.

Il est impossible de parler du rapport entre la quantité que l'on offre et la quantité que l'on demande d'une certaine marchandise, en faisant abstraction de son prix, parce que c'est à tel prix et non à tel autre que l'on peut demander d'un côté et offrir de l'autre telle ou telle quantité.

En 1813 lorsque la difficulté des communications, les risques de la contrebande, l'énormité des droits, avaient porté les sucres blancs en France au prix de cinq francs la livre, la France se trouva dans l'impossibilité d'en consommer, et par conséquent d'en demander, plus de 14 millions de livres par an (voyez le rapport fait à cette époque par le ministre de l'intérieur). Aujourd'hui (1822) que le même sucre vaut un franc, il convient à la France d'en consommer 100 millions de livres environ. Dans les deux cas, les quantités fournies à la France étaient égales à sa demande; mais il est évident que ces quantités étaient dépendantes des prix.

Sur ce sujet assez délicat, il n'est pas impossible d'accorder *Adam Smith* qui pense que les prix sont pour chaque marchandise, le résultat du rapport entre l'offre et la demande; et M. *David Ricardo* qui soutient que l'offre et la demande n'y influent en rien, et que les prix des choses ne sont réglés que par les frais de production, par cela même que M. *Storch* appelle le prix nécessaire.

Les frais de production déterminent, il est vrai, le prix auquel on peut fournir une certaine quantité d'une certaine denrée; mais ces frais eux-mêmes varient selon la demande. En effet de quoi se composent les frais de production? Des profits des différens producteurs; du salaire des travailleurs notamment. Quand la demande d'un produit augmente, le

CHAPITRE VIII.

Mesure commune des valeurs échangeables.

Nous avons vu au commencement du chapitre précédent, que dans l'échange de deux marchandises, chacune d'elles sert de mesure de valeur à l'autre. En supposant, comme nous y avons fait, que dans le commerce de Kiakhta une archine de drap soit échangée contre quatre livres de thé, il est clair que le drap est la mesure de la valeur échangeable du thé, et

---

salaire des travaux propres à le créer, augmentent; et comme ce salaire compose en partie les frais de cette production, il est également vrai que le prix est monté par la demande, et que le prix est toujours égal aux frais de production.

Ainsi en supposant que la population et la richesse de la France vinssent à s'accroître, la France pourrait porter la consommation de sucre qu'elle fait, de 100 à 120 millions de livres. La quantité offerte resterait pour un moment inférieure à la quantité demandée; le prix monterait conséquemment; et les producteurs de sucre pourraient dès lors en faire venir de plus loin et en tirer de quelques endroits où sa culture est plus dispendieuse; les salaires et les profits des anciens producteurs seraient plus forts; une demande plus grande aurait porté le prix de cette denrée d'un franc à un franc vingt centimes peut-être; et ce prix ne serait encore que le remboursement des frais de production.

Dans la supposition contraire, si la culture d'une canne plus abondante en sucre, celle d'Otaïti, par exemple, se répandait partout où l'on peut cultiver cette plante; on obtiendrait

que le thé est la mesure de la valeur du drap. Si le prix de chacune de ces marchandises relativement à l'autre était le même pour tout le marché de Kiakhta, les commerçans de cet endroit ne pourraient-ils pas dire indifféremment qu'une archine de drap vaut quatre livres de thé, et qu'un poud de thé vaut dix archines de drap ?

Sans doute ; mais dans une société commerçante il

---

peut-être, sans faire plus d'avances, un quart plus de sucre ; l'offre du sucre augmenterait ; son prix baisserait à quatre-vingts centimes, et ce prix, causé par l'excès de l'offre, serait encore l'expression des frais de production.

Les prix ne sont pas seulement déterminés par le rapport qui existe entre l'offre et la demande : ils sont l'expression même de ce rapport. Mais la preuve de cette proposition exigerait des développemens qu'il m'est impossible de donner ici.

Quant au monopole, il ne fait que varier les données, mais ne change rien à la théorie. Regardez la quantité d'une marchandise que le monopoleur met en vente, comme la quantité que l'on peut obtenir par la production, et les profits qu'il fait, comme étant des frais de production indispensables, et vous aurez, aussi bien que dans les exemples précédens, un prix qui sera tout à la fois le résultat du rapport entre la demande et l'offre, et l'expression des frais de production.

J'avoue que je n'ai pu comprendre ce que l'auteur a voulu dire dans son dernier alinéa. Il n'y a nul besoin de stipuler le prix des choses qui se prêtent, et nul débat à ce sujet ne peut s'établir entre le prêteur et l'emprunteur. Il faut que l'on rende la chose prêtée, et non qu'on la paie. Je me fais d'autant moins de scrupule de faire remarquer cette obscurité, que dans l'estimable ouvrage de M. *Storch*, ce défaut est fort rare. Il est même étonnant qu'un auteur manie avec autant de facilité une langue qui n'est pas la sienne. J.-B. S.

y a un grand nombre de marchandises, et il importe aux commerçans d'évaluer le prix de chaque marchandise, non-seulement par rapport à telle autre marchandise, mais par rapport à toutes les autres marchandises. Le marchand russe de Kiakhta, par exemple, est intéressé à savoir, non-seulement combien une archine de son drap vaut de thé, mais encore combien elle vaut de porcelaine, de rhubarbe, d'encre chinoise, de papier, de nangkin, etc.; le marchand chinois est dans le même cas. Si le premier n'a jamais troqué son drap contre ces marchandises, il ne peut parvenir à connaître leur prix relativement au drap, que par le prix d'autres marchandises qui ont été échangées, non-seulement contre ces marchandises, mais aussi contre du drap. Mettons qu'une archine de drap s'échange ordinairement contre quinze livres de cuivre, et que cette quantité de cuivre puisse s'échanger contre une pièce de nangkin : le prix du cuivre relativement à ces deux marchandises présenterait alors un terme de comparaison pour les évaluer entre elles, et il s'ensuivrait qu'une archine de drap pourrait s'échanger ou qu'elle vaudrait une pièce de nangkin.

Vous voyez que ce procédé exige autant de termes de comparaison qu'il y a de marchandises en circulation, et que, si quelqu'une de ces marchandises n'était pas échangée contre deux autres marchandises, mais seulement contre une seule, elle ne pourrait point servir de terme de comparaison.

Ces difficultés d'évaluer le prix des marchandises, ont fait sentir à toutes les nations commerçantes la

nécessité d'un *terme commun de comparaison* pour toutes les valeurs, comme il faut, pour réduire les fractions, un dénominateur commun, sans lequel on ne pourrait s'entendre. Ce terme commun de comparaison peut être purement idéal, et il l'est effectivement chez quelques peuples peu civilisés. On raconte que les nègres *Mandigos*, qui font le commerce de la poudre d'or avec les marchands arabes, ont imaginé un pareil moyen pour évaluer les denrées qu'ils échangent : ils les rapportent toutes à une échelle fictive, dont les parties s'appellent *macutes*. Ils disent par exemple : telle marchandise vaut 3 macutes ; telle autre vaut 5 macutes; telle autre en vaut 10. Et cependant ces macutes ne peuvent ni se voir, ni se toucher : c'est un mot entièrement abstrait et qui ne désigne aucun objet sensible. Ce n'est ni une monnaie, ni un signe représentatif de la monnaie, car on n'échange pas sa marchandise contre deux, trois, quatre macutes, mais contre une autre marchandise valant le même nombre de macutes. Qu'est-ce donc ? C'est un terme commun de comparaison pour tous les prix ; mais un terme idéal (*a*).

(*a*) Il ne faut point confondre ces macutes avec les monnaies fictives des peuples de l'Europe. Ces dernières, à la vérité, n'existent pas comme pièces de monnaie, mais elles existent dans les petites espèces dont elles se composent, tandis que les macutes n'existent nulle part. Le rouble, avant le règne de Pierre-le-Grand, était une monnaie fictive; mais les copeks dont il se composait, étaient une monnaie réelle. Ainsi le rouble de ce temps-là n'était point un terme de comparaison imaginaire, comme les macutes; c'était un certain nombre de

Quoiqu'il soit possible d'évaluer les prix de cette manière, toutes les nations civilisées ont cependant préféré d'adopter pour cet effet une chose réelle, une *marchandise*. Cette méthode a l'avantage de présenter, non-seulement un terme commun de comparaison, mais encore une mesure de valeur, puisque la marchandise a elle-même de la valeur. Le choix n'était pas difficile. Comme c'est une qualité indispensable dans tout objet qui doit servir de mesure, d'être invariable autant qu'il est possible, tout le monde devait naturellement s'accorder à choisir la marchandise dont le prix, relativement à toutes les autres marchandises, était le plus constant et le plus uniforme dans tous les pays : or cette marchandise, c'est *l'or* ou *l'argent*. Le prix de ces métaux n'est à la vérité ni tout-à-fait invariable, ni tout-à-fait uniforme ; mais comme il n'existe pas d'autre marchandise dont le prix varie moins, soit d'un temps à l'autre, soit d'un pays à l'autre, ils sont toujours encore la mesure la moins imparfaite qu'on puisse trouver sur la terre.

---

copeks qu'on exprimait par ce nom. Au lieu de dire *cent copeks*, on disait *un rouble*. Il en est de même des livres tournois, des livres sterling, des piastres d'Espagne, et en général de toutes les monnaies fictives.

CHAPITRE IX.

Gage universel des valeurs échangeables: Numéraire.

Quelque grands que soient les avantages qu'une mesure commune des valeurs présente, ils sont loin d'écarter toutes les difficultés qui se rencontrent dans les échanges. Un homme, je suppose, a plus d'une certaine denrée qu'il ne lui en faut, tandis qu'un autre en manque. En conséquence le premier serait bien aise de se défaire par l'échange de son superflu, et le dernier ne demanderait pas mieux que de l'acquérir. Mais si par malheur celui-ci ne possède rien dont l'autre ait besoin, il ne pourra pas se faire d'échange entre eux. Le cordonnier va chez le boulanger, et, pour avoir du pain, il lui offre des souliers; mais le boulanger est pourvu de souliers : c'est un habit qu'il lui faut. Pour en avoir un, il donnerait volontiers du pain au tailleur; mais le tailleur ne manque point de cette denrée; il voudrait avoir de la viande — et ainsi de suite, à l'infini (*a*).

Les embarras qui résultent d'une pareille situation, conduisent les hommes de bonne heure à l'idée d'*emprunter* les marchandises qu'ils ne peuvent pas se procurer par l'échange. Or dans l'enfance des sociétés, lorsque le crédit est inconnu, personne ne

(*a*) Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 416.

sera disposé à prêter une marchandise, sans s'assurer de son recouvrement par un *équivalent* ou un *gage*, que l'emprunteur dépose à cet effet chez le prêteur, jusqu'au moment où il pourra rendre la marchandise empruntée.

Toute marchandise peut servir de gage; mais les marchandises les plus propres à cet emploi, ce sont celles dont la valeur varie le moins possible, qui sont les plus faciles à transporter, qui peuvent se conserver sans altération, et qui sont susceptibles de se diviser, sans perdre de leur valeur, en autant de portions qu'il est nécessaire pour égaler la valeur qu'elles doivent représenter comme gage. Une marchandise qui réunirait toutes ces qualités au plus haut degré, serait si éminemment propre à servir de gage, que tout le monde s'accorderait facilement à n'en offrir et à n'en accepter d'autre que celle-là. Il ne faut donc pas s'étonner que les métaux, et surtout les métaux précieux, ont obtenu partout pour cet usage, la préférence sur toutes les autres marchandises; car ils sont les seules dans lesquelles toutes ces qualités se trouvent réunies au plus haut degré.

Dès qu'une marchandise sert comme *gage universel* dans une société, elle cesse d'être un gage, elle devient une *marchandise banale :* elle ne se prête plus, elle s'échange contre toutes les autres marchandises. Tout homme sachant qu'elle sera volontiers reçue en échange contre toute autre marchandise d'égale valeur, est toujours prêt à la recevoir lui-même en échange des marchandises dont il peut disposer. Elle lui convient par cela seul qu'il est assuré

qu'elle conviendra à d'autres; et elle convient à tous, par la même raison qu'elle lui convient à lui-même.

L'or et l'argent remplissant sa double fonction de servir comme mesure générale des valeurs et comme marchandise banale, on leur a donné le nom de *numéraire* quand ils servent à cet usage. Il paraît cependant que la première de ces fonctions a été leur destination primitive, et qu'ils n'ont été employés à la seconde que dans la suite des temps. Ceci n'est point une supposition gratuite; c'est une observation fondée sur l'expérience. Le besoin d'une mesure commune des valeurs est bien plus urgent que celui d'une marchandise banale. Nous venons de voir que chez les nègres *Mandigos*, l'invention des *macutes* a précédé l'usage du numéraire. Dans le commerce qui se fait entre la Russie et la Chine, l'argent sert à évaluer toutes les marchandises; cependant ce commerce se fait par des trocs. La même chose se pratique chez les libraires d'Allemagne rassemblés aux foires de Leipsick : chacun d'eux y troque ses livres contre ceux des autres libraires; mais le prix de ces livres est évalué en numéraire. Dans tous les pays civilisés il se fait chaque année un grand nombre d'échanges sous forme de trocs, pour lesquels on peut se passer d'une marchandise banale; mais dans aucun de ces échanges on ne peut se passer d'une mesure commune des valeurs.

A mesure que les hommes se sont familiarisés avec l'habitude de tout évaluer en numéraire et d'échanger tout contre du numéraire, ils se sont accoutumés à considérer les échanges sous un nouveau

point de vue. Ils ont distingué l'échange d'une marchandise contre toute autre marchandise, de celui qui se fait d'une marchandise contre du numéraire, et ils ont appelé le premier *troc*, et le second *marché*. Un marché n'est que la moitié d'un troc, qui s'achève toujours ensuite par un autre marché. Un homme, par exemple, qui échange du vin contre de la toile, fait un troc; mais celui qui a besoin de toile, et qui échange son vin contre de l'argent, ne fait que la moitié d'un troc, puisqu'il lui faut ensuite échanger l'argent contre de la toile. Chaque marché se compose d'un *achat* et d'une *vente*. Le vendeur, c'est celui qui cède la marchandise; celui qui l'acquiert et qui la *paie*, c'est l'acheteur. Dans les trocs, chacun des deux troquans fait également l'offre et la demande; dans les marchés, le vendeur seul est censé être l'offrant, et l'acheteur seul être le demandeur.

La plupart des nations commerçantes ont tâché de suppléer au numéraire par des papiers de crédit, qui doivent représenter le numéraire, lequel lui-même ne fait que représenter les marchandises. Ces papiers, compris sous le nom de *billets de banque*, ont plus ou moins de valeur, suivant que les conditions qu'ils énoncent, sont plus ou moins exactement remplies : ainsi leur valeur est extrêmement variable, et elle peut même tomber au point de devenir nulle. Cette circonstance les rend tout-à-fait inhabiles à servir de mesure commune des valeurs, et peu propres à en être le gage universel; quoique, sous un autre rapport, ils soient un instrument de circulation très-commode, par la facilité avec laquelle on peut les

transmettre et les envoyer au loin. Nos assignats, par exemple, sont, sous ce rapport, un instrument d'échange bien plus commode que la monnaie d'argent; mais sous tous les autres rapports ils lui sont inférieurs. Ils ne sont, ni un gage aussi sûr, ni une mesure de valeur aussi juste. Lorsqu'il s'agit de comparer des valeurs en différens temps ou en différens lieux, on ne peut plus s'en servir comme terme de comparaison, parce que leur valeur varie d'un jour à l'autre. C'est par cette raison que, toutes les fois qu'il m'arrivera dans la suite de ce cours d'évaluer des sommes en monnaie de Russie, je me servirai constamment de la *monnaie actuelle d'argent*. Je vous prie de ne pas négliger cet avis, puisque autrement il y aurait lieu à beaucoup de confusion dans les idées et à des méprises essentielles (*a*).

CHAPITRE X.

Classification des valeurs : Biens externes ; Richesse. — Biens internes ; Civilisation.

JUSQU'ICI, Messeigneurs, nous avons employé le terme général de *valeurs* ou de *biens* pour désigner

(*a*) J'ai rassemblé en *dix tableaux* toutes les données nécessaires à la connaissance du *numéraire de Russie*, et j'y renvoie le lecteur une fois pour toutes. Ils se trouvent à la fin du dernier volume, qui contient les *Notes* appartenant à cet ouvrage.

les choses dans lesquelles l'opinion reconnaît une utilité : il est temps d'examiner la nature de ces choses, et de les classer suivant les caractères qui les distinguent.

La distinction la plus frappante qui se présente d'abord, c'est qu'il y a des valeurs qui sont susceptibles d'appropriation, et qu'il y en a qui ne le sont point. Les premières seules sont l'objet de l'économie politique car l'analyse des autres ne fournirait aucun résultat qui fût digne de l'attention de l'homme d'état.

Parmi les valeurs qni peuvent entrer dans notre possession, les unes sont *matérielles* et se composent de choses hors de nous; les autres sont *immatérielles*, c'est-à-dire elles ne tombent point sous les sens; celles-ci forment notre propriété morale et font partie de notre être. On peut distinguer ces deux classes de valeurs par les noms de BIENS EXTERNES et de BIENS INTERNES; les premières sont communément appelées RICHESSES; les autres n'ont point de dénomination particulière.

Ainsi le terme de *richesses* comprend tous les produits matériels de la nature et du travail que nous pouvons nous approprier et dans lesquels l'opinion reconnaît une utilité. On peut les diviser en *richesses nourrissantes*, *vêtissantes*, *logeantes*, *meublantes*; une espèce particulière se constitue des *moyens de production*, tels que les fonds de terre, les bâtimens de ferme, les usines, les ateliers, les magasins, les moyens de transport, les instrumens de métier, etc.

Chacune de ces espèces comprend des richesses brutes et des richesses préparées à différens degrés

d'avancement. Ainsi les grains, la farine, le pain, sont également des richesses nourrissantes; la laine qui couvre les brebis, la laine peignée et cardée, le fil de laine, le fil teint, le drap et les habits appartiennent également à l'espèce des richesses vêtissantes, etc. Les richesses brutes sont quelquefois des produits spontanés de la nature; mais les richesses préparées doivent toujours leur origine au travail aidé par la nature. Le bois sauvage et celui que l'homme a planté et soigné, sont tous les deux des richesses, quoique le premier soit un produit spontané de la nature, et le second un produit du travail aidé par la nature. Mais pour préparer le bois à l'usage de l'homme, pour en faire par exemple des meubles, il faut nécessairement du travail.

Sous le nom de *biens internes* nous comprenons tous les produits immatériels de la nature et du travail, dans lesquels l'opinion reconnaît une utilité, et qui peuvent former la propriété morale de l'homme. On peut en distinguer autant d'espèces qu'il y a de facultés humaines; ainsi nous rangerons sous la cathégorie des *biens physiques*, la santé, la vigueur, la dextérité, les arts mécaniques, etc.; sous celle des *biens intellectuels*, la raison, les lumières, le goût, les sciences, les arts libéraux, etc.; enfin sous celle des *biens moraux*, la sociabilité, les sentimens moraux et religieux, la liberté, la propriété, etc. Tous les biens internes indistinctement peuvent servir comme moyens de production.

Chacune de ces espèces comprend également des biens dûs à la nature seule, et d'autres qui sont le

résultat du travail aidé par la nature. Les facultés naturelles sont le produit spontané de la nature ; les facultés acquises sont celui de la nature et du travail.

Vous voyez que si la source de la *valeur* est dans *l'opinion*, celle des *choses* auxquelles nous attribuons de la valeur, se trouve dans la *nature* et dans le *travail*. Ces deux puissances étant d'une utilité si éminente, ont elles-mêmes de la valeur; mais puisqu'elles agissent comme causes dans la production des valeurs, l'économie politique aussi ne les considère que sous ce rapport, et conséquemment elle ne les range ni parmi les richesses ni parmi les biens internes.

Les choses matérielles sont susceptibles, non-seulement d'être possédées, mais encore d'être transmises : ainsi, pourvu que l'opinion de plusieurs personnes leur reconnaisse de l'utilité, elles peuvent avoir une *valeur échangeable* ou un *prix*. Les choses immatérielles au contraire, peuvent être possédées, mais, à l'exception d'un très-petit nombre, on ne saurait les transmettre : ainsi elles n'ont qu'une *valeur directe*, et ne peuvent jamais acquérir une valeur échangeable. On ne peut ni les acheter ni les vendre; on ne peut acheter et vendre que le travail qui les produit.

Cette observation fournit le second caractère distinctif des unes et des autres : les *richesses* ont un *prix* ; les *biens internes* n'ont que de la *valeur*. Quand il s'agit de la valeur des richesses, c'est toujours de leur valeur échangeable ou de leur prix qu'on parle. Cette manière de s'exprimer n'est point blâmable, parce que l'idée du prix est comprise dans celle de

la valeur; mais il ne faudrait point parler du prix des sciences, des sentimens, des vertus, parce que ces choses ne peuvent jamais en avoir.

La masse entière de richesses qui se trouve exister dans une nation, constitue sa RICHESSE NATIONALE; et celle des biens internes qu'elle possède, sa CIVILISATION. C'est de ces deux objets que se compose la PROSPÉRITÉ NATIONALE. L'analyse de leur nature, de leurs causes et de leurs effets, nous occupera successivement dans les deux branches de l'économie politique (1).

(1) On trouvera au tome III, dans mes notes sur la seconde partie de cet ouvrage, des objections graves contre cette classification que M. *Storch* fait des valeurs. Je devais attendre jusqu'au moment où il aurait développé ses motifs, avant de les apprécier. J.-B. S.

PREMIÈRE PARTIE.

—

THÉORIE

DE LA RICHESSE NATIONALE.

INTRODUCTION.

Des différens systèmes sur la nature et les sources de la richesse nationale.

La *théorie de la richesse nationale* a pour objet de faire connaître les lois d'après lesquelles les richesses se produisent, s'accumulent, se distribuent et se consomment dans le sein d'une nation. C'est la partie de la science économique dont on s'est occupé presque exclusivement jusqu'ici, et qu'on a professé sous le nom d'économie politique.

Cette doctrine est née chez les modernes, car les *Économiques* de *Xénophon* et d'*Aristote*, les seuls écrits de ce genre qui nous soient parvenus des anciens, peuvent à peine compter pour un commencement de la science, tant leurs principes sont incohérens et défectueux (*a*). Chez la plupart des peuples anciens, l'agriculture était la seule profession industrielle qui jouissait de quelque considération; ils regardaient comme vils les arts mécaniques et le commerce, dont ils abandonnaient l'exercice aux esclaves et aux affranchis (*b*). La richesse elle-même était

(*a*) Celui de ces Traités qui passe sous le nom d'Aristote, est si peu digne de ce philosophe que les meilleurs critiques sont d'avis qu'il n'est pas de lui.

(*b*) « Il est clair, dit Aristote, que dans un état aussi parfaitement constitué, qui n'admet pour citoyens que d'honnêtes gens, non de ces gens honnêtes à quelques égards, mais purement et simplement honnêtes, il ne faut point y compter au

considérée comme un mal plutôt que comme un bien, et les philosophes, les moralistes et les législateurs de l'antiquité s'accordaient à les condamner. Ce mépris pour la richesse et pour les occupations qui la font naître, ne pouvait guère conduire à l'examen de sa nature et de ses causes : le philosophe qui aurait voulu se livrer à cette recherche, se serait dégradé aux yeux de ses contemporains.

Quelque préjudiciable que fût cette défaveur de l'opinion pour la science de la richesse nationale, elle produisait cependant le bon effet que l'industrie restait abandonnée à elle-même. Indifférens sur tout ce qui regardait cet objet, les gouvernemens anciens ne s'imaginaient pas qu'il leur appartenait d'enrichir leurs administrés; ils laissaient les intérêts particuliers suivre leur pente naturelle, et s'en remettaient à leur activité du soin d'élever des fortunes. Les gouvernemens modernes de l'Europe, depuis que leur administration eut pris une marche plus régulière et plus assurée, suivirent un système tout contraire. Malheureusement le principe qu'ils adoptèrent pour base de leurs mesures administratives, était aussi faux en théorie que nuisible dans son application, comme vous pouvez vous en convaincre par l'analyse succincte que nous en allons faire.

---

nombre des citoyens les personnes engagées dans les professions mécaniques ou dans le commerce, ce genre de vie étant ignoble et contraire à la vertu; pas même les cultivateurs, car il faut plus de loisir qu'ils n'en ont pour l'acquisition des vertus et pour l'exercice des charges civiles. » *Politique*, liv. VII, chap. 9.

SYSTÈME MERCANTILE.

La double fonction que remplit le numéraire, et comme instrument d'échange et comme mesure de valeur, a donné lieu à cette idée populaire que le numéraire fait la richesse, ou que la richesse consiste dans l'abondance de l'or et de l'argent. D'un côté, l'argent servant d'instrument d'échange, nous pouvons plus facilement nous procurer toutes les choses dont nous avons besoin, en les achetant avec de l'argent, que si nous devions nous les procurer par le moyen de quelque autre marchandise. D'un autre côté, l'argent servant de mesure de valeur, nous évaluons toutes les autres marchandises par la quantité d'argent contre laquelle elles peuvent s'échanger. En conséquence nous disons d'un homme riche qu'il a beaucoup d'argent, et d'un homme pauvre qu'il n'a pas d'argent. En un mot, dans le langage ordinaire, *richesse* et *argent* sont regardés comme absolument synonymes.

On raisonnait de la même manière à l'égard d'un pays, d'une nation. Un pays riche, disait-on, est celui qui abonde en argent. Ce principe une fois posé, il s'ensuivait que la voie la plus courte pour enrichir un pays, c'était d'y entasser l'or et l'argent. Or comme ces métaux ne pouvaient être apportés dans un pays qui n'a pas de mines que par la *balance du commerce* (c'est-à-dire par des *exportations* ou des ventes à l'étranger, qui excédaient en valeur les *importations* ou les achats que la nation faisait dans

l'étranger), ce qui devint alors l'objet capital de l'administration, ce fut de diminuer autant que possible l'importation des marchandises étrangères pour la consommation du pays, et d'augmenter autant que possible l'exportation des marchandises nationales. D'après cela, les deux grands ressorts qu'on mit en œuvre pour enrichir le pays, ce furent les *entraves à l'importation* et les *encouragemens pour l'exportation.*

L'importation fut entravée, tantôt par de forts droits, tantôt par des prohibitions absolues. L'exportation fut encouragée par des restitutions de droits (*a*), par des primes d'encouragement, par des traités de commerce avec les nations étrangères; enfin par l'établissement de colonies dans des contrées éloignées.

En conséquence de ces mêmes principes, l'administration ne se contenta pas d'encourager l'exportation aux dépens de l'importation; elle prit encore à tâche de favoriser parmi les branches de l'industrie nationale celles qui paraissaient travailler le plus efficacement pour l'exportation. Ainsi les manufactures et le commerce furent encouragés préférablement à l'agriculture, le commerce étranger préférablement au commerce intérieur. La faveur distinguée dont jouissait le commerce étranger, était encore fondée dans un autre raisonnement faux mais spécieux.

(*a*) On restitue, lors de l'exportation de la marchandise, une partie des droits qu'elle a payés aux douanes à son entrée dans le pays, ou qui avaient été imposés sur les produits du pays même.

Quand il s'agissait d'enrichir la nation, on cherchait quels étaient dans son sein les individus qui s'enrichissaient le plus vite, et l'on supposait qu'une nation ferait des pas d'autant plus rapides vers la richesse, qu'elle compterait un plus grand nombre de ces nouveaux enrichis. Or comme en général aucune industrie n'enrichit si promptement que le commerce étranger, on en concluait que favoriser ce commerce c'était travailler à la richesse de toute la nation.

Ces principes, quoique absolument erronés, sont d'autre part très-faciles à saisir, et s'accordent parfaitement avec les préjugés populaires (*a*). Il n'est donc pas étonnant qu'ils se soient répandus parmi toutes les nations de l'Europe, surtout dans un temps où la saine philosophie n'avait encore fait que peu de progrès, et où son application aux intérêts sociaux était presque inconnue. Ils furent adoptés sans réserve par tous les auteurs qui écrivirent sur l'économie politique en Italie, en Angleterre, en France et en Allemagne, depuis le seizième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième (*b*). Quoique victorieusement combattus par les écrivains postérieurs, ils ont prévalu et prévalent encore dans l'esprit des peuples et des gouvernemens : tous regardent la balance du commerce extérieur comme le véritable moyen d'en-

(*a*) Voyez dans la Note I, l'opinion d'Aristote sur le système mercantile. (Ces notes se trouvent dans le 4e volume.)

(*b*) Parmi la foule d'ouvrages écrits dans le sens de ce système, je ne vous cite que les deux suivans, qui embrassent l'ensemble de la science et qui d'ailleurs méritent d'être dis-

richir un pays, et partout la législation économique et financière est calquée sur ce principe.

Ce n'est pas ici le lieu de démontrer la fausseté de ce système : vous vous en convaincrez, Messeigneurs, à mesure que vous avancerez dans l'étude de l'économie politique; ainsi je me borne pour le moment à vous faire remarquer les suites déplorables qu'il a entraînées partout où il a été en vigueur. Ce n'est point une exagération de dire qu'il y a peu d'erreurs politiques qui aient enfanté plus de maux que le système mercantile. Armé du pouvoir, il n'a fait qu'ordonner et défendre, là où il ne s'agissait que de pro-

---

tingués pour avoir éclairci quelques points importans de la doctrine et avancé ses progrès :

Inquiry into the principles of political oeconomy, by JAMES STEUART. *Lond.* 1763. 4 vol.

Lezzioni di commercio, ossia d'économia civile, dell' Abbate ANT. GENOVESI. *Milano*, 1768. 2 vol.

On ne peut compter pour rien les idées contraires au système mercantile qui se trouvent éparses çà et là dans les écrits économiques de ce temps : quelque bien fondées qu'elles soient souvent, elles ne pouvaient guère conduire à un grand résultat parce qu'elles n'étaient point prouvées et que leur liaison entre elles n'était point démontrée. Tous les ouvrages, même systématiques, de cette période, présentent plutôt un aggrégat de maximes qu'un système lié ou une théorie. La science de la richesse nationale était encore à naître; disons mieux, on se doutait à peine que cette richesse pût être l'objet d'une science, et les meilleurs esprits se perdaient en rêveries et en vaines disputes du moment qu'ils touchaient cette matière. N'y a-t-il pas dans l'immortel ouvrage de Montesquieu un chapitre intitulé : *A quelles nations il est désavantageux de faire le commerce ?*

téger; la manie réglementaire qu'il inspire, a tourmenté de mille manières l'industrie pour la faire dévier de sa pente naturelle. Il a fait envisager à chaque nation le bien-être des autres comme incompatible avec le sien : de là ce désir réciproque de se nuire et de s'appauvrir; de là cette rivalité commerciale, la cause immédiate ou éloignée de la plupart des guerres des siècles derniers. C'est ce système qui a conseillé à toutes les nations d'employer les moyens de la force ou de la ruse pour obtenir de la crainte ou de l'ignorance des autres peuples des traités avantageux de commerce, dans lesquels ordinairement on est dupe quand on ne sait pas duper les autres. C'est lui qui les a engagés à fonder des colonies, afin de créer de nouvelles nations qui restassent assez dans la dépendance de la mère-patrie pour que celle-ci pût s'assurer un monopole chez elles, et faire de ses enfans les pratiques de ses marchands. En un mot, là où ce système a fait le moins de mal, il a entravé les progrès de la prospérité nationale; partout ailleurs il a ensanglanté la terre, il a dépeuplé et ruiné les pays même auxquels il voulait procurer de nouveaux moyens de richesse et de puissance. C'est avec raison qu'on lui a appliqué ce vers de Lafontaine. Il cherche

« Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui. »

Encore, s'il cherche son bien, il ne l'atteint jamais.

SYSTÈME AGRICOLE.

Dès le commencement du siècle dernier, la marche plus grave et plus philosophique des idées en Europe prépara de loin la chute du système mercantile. L'étude de l'homme en société prit le pas sur d'autres études moins importantes : les discussions sur la nature et les causes de la richesse des nations se multiplièrent, et quoique manquant encore d'un fondement solide, ils laissaient déjà entrevoir que l'or et l'argent, regardés jusque-là comme la véritable richesse, n'étaient que les instrumens de sa circulation. Dans cette crise des opinions, un homme d'un esprit subtil et spéculatif osa attaquer de front le système établi; et s'il n'eût pas la gloire de le renverser, il eut du moins le mérite de l'ébranler jusque dans ses fondemens, et de donner une nouvelle impulsion aux idées.

Cet homme était le docteur *Quesnay*, médecin à la cour de Louis XV. Né dans une ferme, fils d'un propriétaire cultivateur, ses méditations le portèrent sur l'agriculture, qu'il trouva partout en France dans un état déplorable. De tout temps cette branche intéressante de l'industrie avait eu à souffrir des institutions sociales de ce pays. D'anciennes lois provinciales embarrassaient le transport du blé d'une province à l'autre; des impôts arbitraires et avilissans se levaient presque partout sur les cultivateurs. Ces causes, réunies à d'autres, tenaient l'agriculture dans un état bien différent de celui auquel la nature l'avait

destinée à s'élever sur un sol aussi fertile et sous un climat aussi heureux. Le système mercantile adopté par Colbert, ne contribua pas peu à empirer cet état de dégradation et de souffrance. Pour procurer aux habitans des villes le bon marché des vivres, et encourager par-là les manufactures et le commerce étranger, ce ministre avait totalement prohibé l'exportation des blés, et à ce moyen avait fermé aux cultivateurs tous les marchés étrangers pour la partie la plus importante de leur industrie. Le dépérissement de l'agriculture, suite de ces mesures oppressives, allant toujours en croissant et se faisant sentir dans toutes les parties du royaume, éveilla l'attention des observateurs et les porta à en rechercher les causes. De ce nombre fut aussi Quesnay, qui prit tant de goût à ces recherches, qu'il s'y voua préférablement à toutes ses autres occupations. Il s'aperçut bientôt qu'une des causes les plus actives du dépérissement de l'agriculture était la préférence que les institutions de Colbert avaient donnée à l'industrie des villes sur celle des campagnes; et dès lors, non-seulement il attaqua ouvertement le système mercantile, mais il lui en opposa un autre, plus ingénieux, à la vérité, et plus philosophique, mais toujours encore contraire à l'expérience et à l'observation. En combattant l'excès de faveur dont les arts et le commerce jouissaient par le système mercantile, Quesnay fut entraîné par son zèle au point de leur contester toute coopération directe à la formation des richesses, qu'il regardait uniquement comme l'ouvrage de l'agriculture. C'est pour cette raison que sa doctrine est

appelée le *système agricole* ou *économique*. Peu de mots suffiront pour en expliquer le fondement.

« La source de la richesse n'est point dans le commerce, parce qu'il borne toutes ses opérations à transporter d'un lieu à l'autre les produits du sol et de l'industrie; elle n'est pas non plus dans les arts mécaniques, parce qu'ils ne font que donner des formes aux productions territoriales, sans aucune addition à leur quantité, et que les produits de ces arts n'ont d'autres valeurs que celle des produits territoriaux par eux employés ou consommés.

« La *terre* seule est la véritable source de la richesse, parce qu'elle reproduit une quantité supérieure à celle qui a été consommée pour opérer sa reproduction. Cet excédant de reproduction, ce *produit net*, est le seul fonds qui accroît réellement la richesse de la nation.

« Par une conséquence nécessaire, les travaux agricoles sont seuls *productifs*; tous les autres sont *stériles* ou improductifs.

« L'excédant de la production, étant un bienfait gratuit de la terre, doit appartenir aux propriétaires de la terre; eux seuls peuvent le dispenser aux autres classes de la société, et cette distribution leur donne le caractère de *salarians*, et à ceux qui la reçoivent, le caractère de *salariés*.

« Par une conséquence de ce principe, les propriétaires salarians doivent seuls participer au gouvernement.

« Enfin le produit net étant la seule richesse disponible, le revenu public ne peut se composer que

d'une partie de ce produit, et toutes les contributions publiques doivent être fondues en un *seul impôt*, levé sur le produit de la terre. »

Il ne sera pas difficile, Messeigneurs, de vous faire sentir combien ce raisonnement est défectueux. Son auteur regarde la terre et le travail agricole comme les seules sources de la richesse, parce qu'ils produisent une *quantité* supérieure à celle qui a été consommée pour opérer la reproduction; il regarde comme stériles les arts et le commerce parce qu'ils n'augmentent point la *quantité* des produits territoriaux. Le laboureur, dit-il, qui, en consommant une mesure de blé, en produit cinq, produit une valeur réelle dans les quatre mesures qui restent au delà de sa consommation. L'artisan, le commerçant, au contraire, ne produit rien : la valeur que son travail ajoute à celle des matières qu'il transforme ou qu'il fait passer d'un lieu à l'autre, c'est la valeur des subsistances qu'il a consommées pendant son travail.

Que veut dire tout ceci, sinon que la richesse consiste dans la *matière*, c'est-à-dire que la matière seule a une valeur réelle? Or la matière n'a pas une valeur parce qu'elle est matière, mais parce qu'elle est utile. Si elle ne peut devenir utile qu'à l'aide d'un travail qui la transforme ou qui la déplace, ce travail est tout aussi nécessaire pour en faire une richesse, que le travail qui produit la matière et que cette matière elle-même. Le blé n'est pas une richesse parce qu'il est matériel, mais parce qu'on en peut faire du pain, et que le pain peut servir de nourriture aux hommes; il ne serait jamais produit,

s'il n'y avait ni meunier, ni marchand de blé, ni boulanger, et si les hommes n'y avaient reconnu un moyen de subsistance. Sans le travail qui approprie la matière aux besoins, et sans ces besoins qui lui donnent de la valeur, elle ne serait qu'une chose inutile et sans valeur, c'est-à-dire l'opposé des richesses.

Ainsi toutes les industries sont nécessaires à la production des richesses, ou en d'autres termes, elles sont toutes productives. S'il est vrai qu'on ne pourrait jamais fabriquer de la toile sans avoir antérieurement produit du lin, il est vrai aussi qu'on n'aurait jamais songé à produire cette matière si l'on n'avait pas prévu qu'elle pouvait être employée à la fabrication. Et lorsque les toiles ne peuvent pas se débiter dans le pays où on les fait, en fabriquerait-on si le défaut de commerce empêchait de les envoyer ailleurs? Le travail agricole n'est pas plus productif que tous les autres travaux industriels; et s'il est productif, ce n'est pas pour la raison qu'il fournit un produit net ou qu'il augmente la quantité de la matière, comme Quesnay se l'imaginait, mais parce qu'il produit une valeur dans la matière. « La masse des matières dont se compose notre globe, n'augmente ni ne diminue jamais : il ne se perd pas un atome ; il ne s'en crée pas un seul. Je sème un grain de blé : il en produit vingt, cela est vrai ; mais il ne les tire pas du néant ; il détermine une opération de la nature par laquelle différentes substances, auparavant répandues dans la terre, dans l'eau, dans l'air, se changent en grains de blé. Ces différentes substances, toutes séparées, n'étaient d'aucun usage ; elles en ac-

quièrent un en devenant grains de blé (*a*). » Vous voyez que le travail agricole lui-même n'augmente point la matière; qu'il ne fait ni plus ni moins que les autres industries, c'est-à-dire qu'il se borne à produire dans la matière une utilité ou une valeur. Ce raisonnement suffit pour démontrer la fausseté du principe fondamental de Quesnay; et du moment que ce principe est renversé, ses conséquences s'écroulent avec lui.

Cependant ce système, dans son origine, ne manqua pas de faire une grande sensation, et il était digne d'attirer l'attention des penseurs. C'était le premier essai de l'esprit humain pour réduire à des principes philosophiques une branche des connaissances humaines qui jusque-là n'avait été traitée que par des empyriques ou des rêveurs. Quelque palpables que nous paraissent aujourd'hui les erreurs de ce système, dans le temps où il prit naissance, il était difficile de les éviter; d'ailleurs ses auteurs n'en ont pas moins le mérite d'avoir proclamé une foule de vérités importantes, qui étaient neuves à l'époque où ils écrivaient. Malgré leur prédilection pour les travaux agricoles, ils sont loin de réclamer pour eux une faveur exclusive; au contraire, ils furent les premiers à démontrer que l'industrie, de quelque genre qu'elle soit, ne peut prospérer que sous l'égide d'une entière liberté. Si d'un côté leurs opinions flattaient l'orgueil d'une classe importante de la société, de l'autre, elles tendaient à adoucir le sort de la dernière et de la

---

(*a*) Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 23.

moins heureuse dans tous les pays (*a*); et ces efforts suffisent pour leur donner des droits à l'estime et à la reconnaissance de la postérité. Ce qui contribua le plus à décréditer ce système, que Smith lui-même appelle un système généreux et libéral, ce fut l'enthousiasme de ses disciples pour le chef de leur école, le scrupule avec lequel ils suivirent toujours les mêmes dogmes et la chaleur qu'ils mirent à les défendre. C'est apparemment pour ces raisons qu'on les a regardés en France comme une secte et qu'on les a désignées du nom d'*Économistes et de Physiocrates* (*b*).

Parmi les disciples de Quesnay qu'il faut excepter de ce nombre, la première place est due à *Turgot*, ce ministre-philosophe dont Louis XVI avait coutume de dire : *Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple*. Témoin, pour ainsi dire, de la naissance du système agricole, Turgot lui voua une

(*a*) La devise du docteur Quesnay était : *Pauvres paysans, pauvre royaume; pauvre royaume, pauvre souverain*. Il parvint à faire imprimer cette maxime à Versailles, de la main même de Louis XV.

(*b*) Voici les titres des ouvrages français les plus estimés sur cette doctrine :

Tableau économique, et *Maximes générales du gouvernement économique, par* François Quesnay. *Versailles*, 1758.

L'Ami des hommes, par Mirabeau. *Paris*, 1759.

L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, par Mercier de la Rivière. *Paris*, 1767.

Physiocratie, par Dupont de Nemours. *Paris*, 1768.

étude particulière, et se pénétra si fort de ses principes qu'il ne les quitta plus; mais cette circonstance ne l'empêcha pas d'avoir des idées à lui, et de rectifier ses opinions par une étude constante et par l'observation des faits. Quoique ses écrits portent partout l'empreinte du système qu'il professait, ils n'en sont pas moins une des sources d'instruction les plus abondantes pour tous ceux qui étudient l'économie politique, et particulièrement pour les personnes que leur sort appelle aux grands emplois de l'administration intérieure. Pour connaître le système agricole dans sa plus grande perfection, il faut étudier les *OEuvres de Turgot* (*a*).

De tous les auteurs français, sortis de l'école des Économistes, *Condillac* est le seul qui se soit écarté de leur système au point d'en créer un nouveau (*b*); mais ce système ne vaut pas celui que l'auteur a voulu renverser, quoiqu'il y ait, pour emprunter une expression de J.-B. Say, *quelques bonnes idées à recueillir parmi le babil ingénieux de son livre.* Je passe sous silence les noms de quelques hommes d'état en France, qui, sans avoir écrit sur l'économie politique, ont cependant contribué, soit par leurs discours, soit par l'influence qu'ils ont eue sur l'admi-

---

(*a*) On en a publié une édition complète en 9 vol., Paris, 1809 et 1810. Le 5e volume renferme les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, le seul ouvrage de Turgot sur l'ensemble de l'économie politique, et sans contredit le meilleur qui ait paru avant celui de Smith.

(*b*) *Le commerce et le gouvernement, considérés l'un relativement à l'autre.* (Voyez la note au bas de la page 57.)

nistration de leur pays, à répandre des idées plus saines sur la nature de la richesse nationale et sur les moyens qui y conduisent.

Ce n'est pas seulement sur leurs compatriotes que les Économistes exercèrent quelque influence; ils en eurent une très-marquée sur des écrivains étrangers. *Schlettwein* et le margrave *Charles-Frédéric de Bade* tâchèrent de propager leur doctrine en Allemagne (*a*); ce prince fit même l'essai d'introduire l'impôt unique dans ses États; mais les résultats furent si contraires à ce qu'on s'était promis de cette mesure, qu'on fut bientôt obligé de l'abandonner.

En Italie, *Beccaria*, le comte de *Verri* et *Filangieri*, éclairés par la controverse entre les Économistes et les Mercantiles, firent des efforts heureux pour secouer les préjugés des uns et des autres, et commencèrent à fonder leurs raisonnemens sur l'observation des faits (*b*). Mais c'est surtout en Angleterre que l'économie politique fit de véritables progrès. Les idées saines et lumineuses sur la nature et les sources de la richesse qui règnent dans les *Questions* de *Berkeley* (*c*), dans les *Essais politiques* de

(*a*) L'ouvrage du margrave de Bade, qui garda l'anonyme, parut en 1772, en français; il porte le titre : *Abrégé de l'économie politique*.

(*b*) Leurs écrits se trouvent recueillis dans la collection publiée à Milan sous le titre : *Scrittori classici italiani di economia politica*.

(*c*) *Queries relating to the trade and prosperity of Ireland.* L'auteur, qui était évêque de Cloyne, est encore connu par plusieurs ouvrages de métaphysique.

Hume et dans les ouvrages de quelques autres écrivains anglais de ce temps, sont tellement au-dessus des méditations de leurs devanciers, qu'on peut les regarder avec raison comme les précurseurs de l'importante réforme de l'économie politique dont je vais vous rendre compte dans l'article suivant.

SYSTÈME INDUSTRIEL.

Ce fut en 1776 qu'*Adam Smith*, sorti de cette école écossaise qui a donné tant de savans du premier ordre, publia son livre intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (a). « Quand on lit cet ouvrage, dit J.-B. Say, on s'aperçoit qu'il n'y avait point d'économie politique avant Smith; entre la doctrine des économistes et la sienne, il y a la même distance qui sépare le système de Tycho-Brahé de la physique de Newton. Avant Smith on avait avancé plusieurs fois des principes très-vrais :

(a) *An Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*. Il en a paru sept éditions en Angleterre et plusieurs contrefaçons dans l'étranger ; cet ouvrage a été traduit trois fois en français, deux fois en allemand, etc. Parmi les traductions françaises, celle de Garnier (Paris, 1802 en 5 vol.), est la seule qui soit digne de l'original. La traduction russe que nous en avons, laisse beaucoup à désirer. — Toutes les fois que je citerai l'ouvrage de Smith, ce sera d'après la 7e édition anglaise. Londres, 1793, en 3 volumes. (*Note de l'auteur.*)

Addition à cette note : Il vient de paraître (1822) chez madame veuve Agasse, à Paris, une nouvelle édition de cet ouvrage où les notes de Garnier, qui ne formaient qu'un volume, ont été augmentées au point d'en former deux. J.-B. S.

il a montré le premier pourquoi ils étaient vrais. Or on sait qu'une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve (*a*). Smith a fait plus qu'établir des vérités : il a donné la vraie méthode de signaler les erreurs ; il a appliqué à l'économie politique la nouvelle manière de traiter les sciences, en ne recherchant pas ses principes abstractivement, mais en remontant des faits les plus constamment observés, aux causes que découvre le raisonnement rigoureux et non de simples présomptions. Son ouvrage est une suite de démonstrations qui ont élevé plusieurs propositions au rang de principes incontestables, et en ont plongé un bien plus grand nombre dans le néant (*b*). »

(*a*) Les résultats de la doctrine des économistes, par rapport à la conduite du gouvernement, sont souvent conformes à ceux de la doctrine de Smith ; mais on en est bien autrement convaincu quand on a suivi les démonstrations de cet auteur. C'est donc une vaine prétention aux économistes de nos jours, de soutenir que toutes les grandes vérités que Smith a proclamées, se trouvent déjà dans les écrits de leur système. Il est encore probable que Smith les aurait trouvées, quand même les économistes n'auraient rien publié. Le docteur Quesnay donna son Tableau économique en 1758, et Smith commença ses leçons sur l'économie politique en 1752, quoiqu'il ne fit paraître son ouvrage que vingt-quatre ans après. Il existe d'ailleurs un manuscrit de la main de Smith, écrit en 1755, et présenté alors par l'auteur lui-même à une société dont il était membre. Dans cet écrit, plusieurs des opinions les plus importantes qu'il a depuis publiées dans ses *Recherches*, se trouvent déjà exposées en détail. (Voyez la *Vie de Smith* dont Garnier a fait précéder sa traduction.)

(*b*) Say : *Traité*, etc., 2e édit., tom. I, p. xlix.

Ce qui établit la différence entre la doctrine de Smith et celle des économistes, c'est le point duquel elles partent l'une et l'autre pour déduire des conséquences. Les économistes n'avaient reconnu d'autres sources primitives à la richesse que la terre et le travail agricole; Smith prouva que tous les travaux industriels sont productifs, et il les comprit sous le nom de *travail (labour)*. C'est ce travail qu'il regarde comme la *source primitive* des richesses, sans exclure la *terre*, laquelle, dans son système, est d'une influence secondaire. Il montre ensuite que, pour devenir riche, il ne suffit pas de l'action de ces deux causes; qu'il faut encore que l'*économie* épargne les richesses produites et les accumule, afin que le travail puisse les employer à en créer de nouvelles. Les richesses accumulées et appliquées à la production, sont comprises par Smith sous le nom de *capitaux;* et dans sa doctrine ils forment la troisième source de la richesse nationale.

Au premier coup d'œil on voit combien cette théorie doit l'emporter sur celle des économistes. Ces philosophes avaient fait de l'économie politique une science purement naturelle; Smith l'éleva au rang des sciences morales (1). Si la terre et le travail agricole étaient les seules sources des richesses, leur multi-

(1) Smith a fait plus : il a élevé l'économie politique au rang des sciences expérimentales. Ses raisonnemens reposent toujours sur des faits. Remonte-t-il aux causes ? Il commence par bien constater le fait qu'il observe; il montre ensuite par des raisonnemens rigoureux, qu'il dépend d'un autre fait égale-

plication dépendrait toujours en dernière analyse de l'étendue et de la fertilité du sol, et au delà du terme que prescriraient ces avantages naturels, l'industrie humaine serait impuissante et stérile. Au contraire, lorsqu'on reconnaît avec Smith le travail de l'homme comme l'agent principal de la création des richesses, il s'ensuit que leur multiplication n'a d'autres bornes que celles presqu'indéfinies des facultés humaines et de leur développement; et cette théorie est bien plus conforme à l'expérience que celle des économistes. N'avons-nous pas vu des peuples placés sur un territoire ingrat et borné, des peuples purement manufacturiers et commerçans, s'élever à un degré d'opulence que leur enviaient les nations les plus riches en produits de la terre (*a*)? — Mais ce n'est pas sur

---

ment constaté, qui est sa cause. Ses principes sont toujours déduits *à posteriori* de l'observation. Quand il fait une supposition, ce n'est point une supposition gratuite; elle représente toujours un cas possible et même fréquent, de la réalité duquel chacun a vu des exemples. J.-B. S.

(*a*) Turgot, *dans ses Observations sur le Mémoire de M. Graslin* (*Œuvres*, tom. IV, p. 355), cite un raisonnement de cet auteur qui contient la même objection contre le système des économistes. « Si l'industrie manufacturière et commerçante, y est-il dit, ne produisent point de richesses, comment les nations qui ne sont que manufacturières et commerçantes, vivent-elles ? Comment s'enrichissent-elles ? Si l'impôt ne peut être pris que sur le produit net des terres, comment ces nations paient-elles des impôts ? Est-ce que les manufactures et le commerce seraient productifs dans un pays manufacturier et commerçant, et ne seraient pas productifs dans un pays agricole ? »

cette comparaison à peine ébauchée que vous devez juger de la préférence que mérite la doctrine de Smith; le cours d'études que nous allons faire vous en convaincra d'une manière plus solide.

Cependant, malgré cette supériorité évidente, le système industriel renferme quelques points qui sont susceptibles de controverse. Dans ce système, comme dans celui des économistes, le principe productif des richesses est encore censé être la source et la mesure de leur valeur. Les économistes, comme nous l'avons vu, prétendent que les richesses ne tiennent leur valeur que de la *matière;* Smith soutient qu'elles ne la doivent qu'au *travail* (*a*). Chez les uns la valeur échangeable d'un objet matériel se mesure sur la quantité de matières brutes que le possesseur peut

---

La réponse de Turgot est une nouvelle preuve combien il faut être en garde contre l'esprit de système, même quand on fait profession de ne tenir à aucun système. Cet homme éclairé ne dédaigne pas de recourir, pour réfuter cette objection, à la distinction puérile que les économistes avaient imaginée entre les *nations productives* et les *nations salariées;* mais il l'habille un peu autrement. Il distingue les *états* des *nations :* tous les états qui ne peuvent subsister que par les manufactures et le commerce, sont censés appartenir aux états limitrophes qui sont agricoles et former avec eux ce qu'il appelle une nation. — Nous avons vu de nos jours le gouvernement impérial de France alléguer cette même distinction pour justifier l'incorporation de la Hollande au grand empire : M. Turgot, en écrivant ces lignes, se serait-il jamais douté qu'on en ferait une application si sérieuse?

(*a*) Cependant Smith n'est pas le premier qui ait énoncé cette opinion; elle se trouve déjà indiquée dans un Traité de

se procurer par son échange; chez l'autre, la valeur échangeable d'un pareil objet est égal à la quantité de travail que cet objet met en état d'acheter ou de commander. N'est-ce pas également confondre l'origine des choses qui peuvent avoir une valeur, avec l'origine de la valeur que ces choses peuvent avoir? La nature et le travail sont très - incontestablement les sources des richesses; mais pour cela ils ne sont pas encore les sources de leur valeur (*a*). Les richesses ont de la valeur, non parce qu'elles contiennent de la matière ou qu'elles sont le fruit du travail, mais parce qu'elles sont utiles et que leur utilité est reconnue (*b*). Si les sources des choses matérielles étaient en même temps les sources de leur valeur, toutes les choses de cette espèce auraient infailliblement de la valeur, et leur valeur se mesurerait toujours sur la quantité de matière ou de travail qu'elles contiennent: cependant nous voyons une infinité de choses matérielles qui n'ont nulle part de la valeur; nous en voyons qui ont de la valeur dans telle contrée, et qui n'en ont point dans telle autre; celles même dont la valeur est le plus universellement reconnue, diffèrent dans les degrés de valeur, non-seulement dans les diffé-

---

l'abbé Galiani : *Della moneta*, qui parut en 1750; et elle est développée avec plus de clarté et d'une manière plus séduisante dans un mémoire de M. Turgot, intitulé : *Valeurs et monnaies*, qui se trouve dans le 3e volume de ses *Œuvres*. Ce mémoire est antérieur à la publication de l'ouvrage de Smith.

(*a*) Voyez les notions sur la valeur, chap. III, p. 48.

(*b*) Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 24.

rens lieux, mais encore dans le même endroit en différens temps.

Voulez-vous des exemples? Un coup d'œil rapide sur les différentes productions de la nature et du travail nous en fournira mille. L'écorce qui donne le quinquina, la plante dont on prépare le tabac, ont été produites par la nature pendant bien des siècles sans qu'on leur ait attribué la moindre valeur; et cependant ces objets n'étaient pas composés de moins de matière alors, qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ce n'est que du moment qu'on a reconnu les qualités qui les rendent utiles, qu'ils ont acquis de la valeur.

Le travail est-il nécessaire pour procurer de la valeur à un objet? Voyez cette belle forêt que la nature a plantée sans le secours de l'homme; est-elle sans valeur? Et lorsque le propriétaire se décide à vendre sur pied les arbres qu'elle renferme, n'en retirera-t-il pas un prix uniquement dû à la nature?

S'il existe des choses auxquelles le travail n'a aucune part et qui ont cependant de la valeur, nous en voyons d'autres, créées par le travail, qui n'ont nulle part de la valeur, ou dont la valeur ne se règle nullement sur le travail qu'il a fallu pour les produire. Tel auteur a mis plusieurs années à composer un ouvrage qu'aucun libraire ne lui achète. Les marchandises coloniales dont l'Angleterre regorgeait pendant le blocus continental, ne se vendaient-elles pas souvent au-dessous du prix du travail qu'elles avaient coûté à produire? L'ingénieux horloger de Pétersbourg, l'inventeur de l'orchestre mécanique, a-t-il trouvé

des acheteurs pour son produit admirable, le fruit d'un travail de dix années (*a*)?

Les produits du travail peuvent avoir de la valeur dans une contrée, et n'en pas avoir dans une autre. Les meubles de commodité et de luxe les plus recherchés en Europe, ne se vendraient guère en Chine; ceux de ce pays ne trouveraient point de marché en Europe.

La vogue que les produits du travail ont aujourd'hui, peut cesser demain, et ils cesseront d'avoir de la valeur. La poterie d'étain dont se servaient autrefois les gens d'une fortune moyenne, n'a plus de valeur depuis que l'usage de la faïence d'Angleterre s'est généralement introduit. Les manufactures de Lyon, de Manchester, ont souvent leurs magasins remplis d'étoffes qui ne se vendent plus. Une marchande de modes, dont par hasard le commerce serait interrompu pendant quelques mois, de riche qu'elle était, se verrait peut-être réduite à faire banqueroute.

Enfin les produits du travail qui avaient cessé d'avoir de la valeur, peuvent en acquérir de nouveau. Les soieries et les brocards de Lyon, que l'austérité des formes républicaines avait jadis condamnés en France, sont de nouveau des marchandises très-recherchées depuis que la monarchie y est rétablie. Les ouvrages de l'art des anciens, que l'ignorance des peuples du moyen âge avait privé de leur valeur, sont

(*a*) L'horloger mécanicien, dont je parle ici, est M. Strasser. Ne trouvant point d'occasion de vendre son orchestre mécanique, il l'exposa publiquement pendant quelque temps, et s'en défit à la fin par la voie d'une loterie.

redevenus des choses précieuses depuis que l'Europe moderne a su les apprécier.

Il serait inutile de multiplier les exemples pour étayer une vérité évidente par elle-même, savoir que la valeur ne dépend point des causes qui font exister les choses, mais de l'opinion des personnes qui veulent les faire servir à leurs besoins. Ainsi le travail industriel n'est pas productif, comme Smith le prétend, *parce* qu'il produit une valeur, mais il est productif *lors* qu'il produit une valeur. Toutes les industries indistinctement peuvent être productives, mais elles ne le sont pas nécessairement. Et quand elles le sont, ce n'est pas, comme Smith le soutient, par la raison que le travail est une peine, qu'il suppose le sacrifice d'une portion de notre repos, de notre liberté, de notre bonheur; mais par la seule raison que leurs produits sont utiles et que cette utilité est reconnue par l'opinion. Le travail est toujours productif quand il produit une valeur, quelque insignifiante que soit la peine qu'il exige; il ne l'est jamais quand il ne produit point de valeur, quelque grands que soient les sacrifices qui l'accompagnent.

Cependant, cette considération même que le travail est une peine, pourrait vous conduire à regarder comme une subtilité oiseuse la distinction que je viens d'établir entre l'opinion comme source de la valeur, et le travail comme source des choses susceptibles d'en acquérir. « Si le travail est une peine, me direz-vous peut-être, personne ne s'y soumettra que dans la perspective d'une récompense; et l'on ne peut compter sur une récompense qu'autant que le

travail a de la valeur. Ainsi tout homme raisonnable tendra toujours à produire des valeurs ; et si c'est là le but unique du travail, n'est-il pas indifférent de nommer le travail ou l'opinion la source de la valeur? »

Non, Messeigneurs, cela n'est pas indifférent. Supposons pour un moment que le travail ne puisse jamais manquer son but, qu'il soit toujours productif; il existerait encore entre lui et l'opinion cette différence essentielle que l'opinion agit comme cause, et le travail comme effet. Le travail se règle sur l'opinion, mais cette dernière n'est jamais réglée par le travail : ainsi ces deux principes ne sauraient être confondus sans obscurcir une matière qui déjà, par sa nature abstraite, présente des difficultés considérables.

Mais ce n'est pas tout. Le travail n'est pas la seule source des richesses; la nature coopère à leur production : ainsi en confondant l'opinion avec le travail, il faudrait encore la confondre avec la nature, et admettre deux sources de valeur; et deux sources qui tantôt seraient des sources de valeur et tantôt ne le seraient point.

Enfin la supposition que nous venons de faire, est inadmissible. Le travail, il est vrai, tend toujours à produire des valeurs, mais il ne réussit pas toujours à en produire, il n'en produit pas nécessairement. Ceux qui voudraient soutenir le contraire, argumenteraient en dépit du bon sens et de l'expérience journalière (*a*).

(*a*) Voyez, p. 119, les exemples que j'ai cités à l'appui de cette assertion.

De même que le travail n'est pas la *source* de la valeur des richesses, il n'en est pas non plus la *mesure*. Une marchandise n'est pas pour cela plus chère qu'une autre, parce qu'elle a coûté plus de travail, mais parce qu'elle a coûté plus de frais à produire. Or les frais de production, comme nous le verrons dans la suite, ne sont pas toujours en raison du travail. De plus, en admettant même que le prix nécessaire des marchandises fût réglé par le travail, comment parviendrait-on jamais à connaître avec quelque vraisemblance la quantité de travail, c'est-à-dire d'efforts et de sentimens, que la production d'une marchandise exige communément de la part des travailleurs? Et s'il y avait moyen de parvenir à cette connaissance, de quelle manière exprimerait-on cette grandeur abstraite? et quel serait le terme de comparaison entre cette mesure idéale et le prix de la marchandise qui doit être mesuré par elle?

Les imperfections que je viens de relever dans la doctrine de Smith, et qu'elle a de commun avec celle des économistes, ont également leur source dans la marche des idées de leurs auteurs. Au lieu de considérer les richesses comme des valeurs, ils les ont envisagées simplement comme des objets matériels; au lieu de rechercher d'abord la cause qui leur donne de la valeur, ils se sont appliqués de préférence à découvrir la cause qui les fait exister. Cette cause primitive, les économistes avaient cru la trouver dans la nature; Smith la chercha dans le travail. Tous les deux s'attachent principalement à développer l'effet de ces causes; et dans toute cette partie de leurs recher-

ches, Smith est infiniment supérieur aux économistes. Mais lorsqu'il s'agit ensuite d'indiquer l'origine du prix des richesses, ce philosophe, à l'exemple des économistes, se laisse insensiblement entraîner à la persuasion, que la même cause qui fait exister les choses matérielles, était encore la source et la mesure de leur valeur (1).

---

(1) La vraie mesure d'une valeur est la quantité de chacune des choses que l'on consent généralement à donner pour l'obtenir. La mesure de la valeur d'un habit est indifféremment ou cinq hectolitres de blé, ou vingt-cinq livres de bougie, ou vingt pièces de cinq francs, si l'on donne l'une ou l'autre de ces choses pour l'acheter. Sous ce rapport le travail est une aussi bonne mesure des valeurs que toute autre chose, car, dans l'exemple proposé, l'habit peut acheter cinquante journées de travail, si, le vendant cent francs, on acquiert par cet habit le moyen d'acheter cinquante journées de deux francs chacune. Le tort de Smith n'est pas là ; il consiste à avoir voulu faire du travail la mesure *invariable* des valeurs; à avoir dit, par exemple, que dans quelque pays et à quelqu'époque que le produit de dix journées de travail eût été exécuté, ce produit valait autant que tout autre produit qui coûte aujourd'hui dix journées de travail. Or cette proposition n'est pas soutenable. Outre que la valeur de dix journées de travail diffère beaucoup de la valeur de dix autres journées d'un travail d'une qualité fort supérieure, ou fort inférieure, la seule circonstance du besoin, comme l'observe fort bien M. Storch, change considérablement la valeur du travail et par conséquent du produit auquel il est appliqué.

A vrai dire il n'y a point de mesure également applicable à deux objets séparés par les temps et par les lieux, parce qu'il n'est aucun objet qui ne change considérablement de valeur en passant d'un lieu, ou d'un temps, dans un autre.

Quant à la mesure de la valeur de deux objets qui sont en

Si sa méditation avait pris une autre marche; si, dès le début de ses recherches, il eût tâché d'approfondir l'origine de la valeur des richesses, non-seulement il est probable qu'il eût évité les erreurs dont nous venons de faire l'analyse; mais on peut encore supposer avec raison que cette route lui eût ouvert un champ plus vaste, et qu'il eût conçu l'idée d'une science qui embrasse toutes les *valeurs*, les *biens internes* comme les *richesses*. Tel qu'il nous a donné son ouvrage, c'est proprement une théorie de la richesse nationale; cependant il y a mêlé une foule d'observations neuves, justes et importantes concernant le développement des facultés humaines et la production des valeurs immatérielles. Plus on est forcé d'admirer dans ces recherches la sagacité et la profondeur qu'il y a développées, plus on s'étonne que l'idée d'une théorie de la civilisation lui soit restée absolument étrangère, et qu'il ait rétréci, pour ainsi dire à dessein, l'horizon que le coup d'œil de son génie pouvait embrasser.

Les économistes avaient borné la notion du travail *productif* au seul travail agricole : Smith l'étendit à tous les travaux industriels; mais pour achever la ré-

---

présence, leurs deux valeurs se mesurent l'une par l'autre. Si l'on a dix livres de blé pour une livre de café, le café vaut dix fois autant que le blé; et chacune de ces choses est la mesure de l'autre. La monnaie n'a à cet égard aucun privilége Trente sous sont la valeur d'une livre de café, et une livre de café marque la valeur des trente sous aussi bien que les diverses choses que l'on peut acquérir avec cette monnaie.

J.-B. S.

forme de la science, il ne fallait pas s'arrêter là. En prouvant contre les économistes que les travaux manufacturiers et commerçans sont productifs comme le travail agricole, c'est-à-dire que tous produisent des valeurs, Smith était tout près de cette vérité, que tout travail quelconque est productif, aussitôt qu'il produit une valeur. Il ne la sentit pas, et voilà pourquoi, dans tout le cours de son ouvrage, il regarde comme *stérile* le travail qui s'applique à produire des biens internes, quoique cette opinion soit aussi peu fondée que celle des économistes, qui frappaient les manufactures et le commerce de l'épithète avilissante de stériles. Il est inconcevable comment un philosophe d'un jugement si exquis a pu ranger sous la même catégorie les rois et les mendians, le magistrat et le joueur de gobelet, le savant laborieux et le fainéant, en un mot les classes les plus respectables et les plus viles de la société; comment il ne s'est pas aperçu que dans cette classe qu'il appelait stérile, se trouvaient compris, et des travaux qui sont utiles, infiniment utiles, et d'autres qui sont inutiles ou nuisibles (1).

Voilà le principal défaut qu'on peut reprocher à l'ensemble de la doctrine de Smith; j'aurai occasion, dans la suite de ce cours, de vous faire remarquer ceux de ses principes qui ont été combattus avec succès

---

(1) Smith n'a point mis dans la même catégorie les rois et les mendians, le savant laborieux et le fainéant; car les mendians, les fainéans, ne font pas même un travail improductif. Son tort est d'avoir appelé improductives les fonctions de roi, de magistrat; car lorsque ces fonctions sont bien remplies,

par d'autres écrivains, ou sur lesquels l'étude et l'expérience m'ont fourni des doutes que je crois fondés. Quelque grande que soit la réputation du philosophe écossais, quelque réel que soit son mérite, l'admiration et la reconnaissance ne doivent point nous entraîner à suivre aveuglément ses traces. Exercer un scepticisme raisonnable sur sa doctrine, c'est profiter de son exemple et de ses préceptes; car jamais écrivain n'a mieux connu le doute que lui, et n'a moins prétendu en imposer par l'autorité de son nom.

Si le fond de la doctrine de Smith n'est pas exempt d'imperfections, la forme dont il l'a revêtue ne l'est pas non plus. Ses disciples les plus zélés conviennent que son ouvrage manque de méthode, et que l'auteur a négligé cette précision de langage qui est doublement nécessaire quand il s'agit de présenter une doctrine nouvelle. Nulle part des définitions exactes; les notions fondamentales y sont si peu éclaircies, qu'il faut avoir lu et médité l'ouvrage entier pour les bien concevoir. C'est ce défaut de notions bien établies qui a causé la plupart des débats au sujet de sa doctrine, et qui a fait dire à quelques-uns de ces adversaires que l'auteur n'avait point d'opinion arrêtée sur les principes fondamentaux de son système; accusation ridicule, mais que Smith aurait pu éviter.

---

lorsque par leur moyen les droits et l'innocence des citoyens sont efficacement protégés, ce que la société leur paie est l'équivalent d'un véritable service qu'ils rendent à la société. Je n'examine pas si, parfois, ce service n'est pas payé un peu chèrement, ni s'il est toujours aussi bien exécuté qu'il devrait l'être. J.-B. S.

Malgré toutes ces imperfections, les *Recherches* de cet auteur sont encore aujourd'hui la source où puisent, et ceux qui professent l'économie politique comme instituteurs ou comme écrivains, et ceux qui veulent s'instruire dans cette science. Elles méritent cet honneur, moins par l'ensemble du système qu'elles présentent, que par les développemens des principes, par la profondeur des vues, par la finesse des aperçus, par l'enchaînement des effets aux causes et des résultats aux principes. Jamais écrivain n'a possédé dans un plus haut degré le talent d'observer, l'esprit d'analyse et de combinaison qui est nécessaire pour découvrir les rapports des faits et pour en déduire des conséquences; enfin ce jugement sain et pénétrant qui sait distinguer, parmi les résultats, ceux qui sont vraiment utiles d'avec ceux qui ne servent qu'à nourrir une curiosité frivole. C'est la réunion de ces qualités rares qui est la cause de cette surabondance d'idées dont se plaignent tous les lecteurs de Smith. Comme les faits en apparence les moins instructifs, deviennent sous sa plume féconds en conséquences neuves et importantes, il se laisse souvent entraîner à des digressions fort longues sur des matières analogues. Ainsi les recherches de l'auteur ne se bornent pas seulement à ce que nous appelons l'économie politique; la plupart des objets de la science du gouvernement ont été également approfondis par lui, et on retrouve dans ces digressions la même profondeur, la même sagacité et la même force de raisonnement qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans le corps de l'ouvrage. En un mot, Smith a ré-

pandu une nouvelle lumière, non-seulement sur la science de la richesse nationale, mais sur la politique en général; et si cette branche des connaissances humaines fait aujourd'hui quelques progrès, c'est en grande partie à lui qu'on en est redevable.

Depuis Smith, une foule d'ouvrages a paru sur la doctrine de la richesse nationale, dans presque tous les pays de l'Europe. Les meilleurs esprits, les hommes les plus éclairés, se sont rangés sous ses bannières : plusieurs d'entre eux ont commenté son système, ils ont tâché de l'éclaircir, de le rendre populaire, de le perfectionner (*a*); d'autres, en l'appli-

---

(*a*) Tels sont surtout les auteurs des ouvrages suivans :

A complete Analysis of Dr. Smith's Inquiry, etc. by JEREMIAH JOYCE. *Cambridge*, 1797.

Traité d'Economie politique, par JEAN-BATISTE SAY. *Paris*, 1803. 2 vol. Seconde édit. entièrement refondue, *Paris*, 1814, 2 vol. Il en a paru depuis deux autres éditions. La dernière se trouve chez Deterville, libraire, à Paris.

De la richesse commerciale, ou principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce, par J. C. L. SIMONDE (DE SISMONDI), *Genève*, 1803. 2 vol.

Ueber National-Industrie und Staatswirthschaft, nach Ad. Smith, von A. F. LUEDER. *Berlin*, 1800. 3 vol.

Grundsatze der National-Oeconomie, von L. H. JACOB. *Halle*, 1805.

Die National-Oeconomie, von JULIUS GRAFEN VON SODEN. *Leipzig*, 1805, 3 vol.

Neue Grundlegung der Staatswirthschaftskunst, von G. HUFELAND. *Giesen*, 1807.

Staatswirthschaft, von CH. J. KRAUS. *Konigsberg*, 1808. 4 vol.

quant aux pays où ils vivaient et aux circonstances actuelles où ces pays se trouvaient, ont donné des conseils salutaires. Quelques auteurs, à la vérité, ont essayé de combattre les résultats de la doctrine de Smith ou ses principes les plus essentiels (*a*); mais leurs attaques, loin de les renverser, ont contribué au contraire à les affermir, en fournissant à d'autres bons écrivains un motif de les justifier par de nouveaux développemens plus lumineux. Enfin on a cherché à concilier la doctrine de Smith, tantôt avec le système mercantile (*b*), tantôt avec celui des économistes (*c*) : ces efforts n'ont point eu le succès qu'on s'en promettait. Un seul auteur a osé reproduire toutes les erreurs surannées du système mercantile, et les défendre contre le raisonnement

---

(*a*) Je ne vous en cite que les plus remarquables :

The essential principles of the wealth of nations, illustrated in opposition to some false doctrines of Dr. A. Smith and others. London, 1797. Cet écrit anonyme est de GRAY.

An Inquiry into the nature and origin of public wealth, by the Earl of LAUDERDALE. *Edinburgh*, 1804.

Des systèmes d'économie politique, de leurs inconvéniens, de leurs avantages et de la doctrine la plus favorable aux progrès de la richesse des nations, par CH. GANILH. *Paris*, 1809. 2 vol.

(*b*) Telle a été la tâche de M. DUTENS, dans son livre : *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie polit. Paris*, 1804.

(*c*) Cette tentative a été faite par plusieurs écrivains : *Abrégé élémentaire des principes de l'économie polit. Paris*, 1796. Cet ouvrage est de GARNIER. Dans les notes que

victorieux de Smith (*a*) : les sophismes de cet écrivain ont excité la pitié des gens éclairés, qui y ont facilement reconnu une tentative commandée par le pouvoir, pour justifier le système soi-disant continental et les malheurs qui devaient en être la suite.

J'ai commencé par vous donner une idée de l'ensemble de la doctrine économique et des principaux systèmes qui ont divisé ses disciples. Peut-être aurais-je dû terminer par là mon Cours; peut-être cette esquisse vous a-t-elle paru obscure en plusieurs endroits. En effet, comme les idées générales ne se composent que d'idées particulières, ce n'est qu'après avoir étudié en détail les principes d'une science, qu'on peut se flatter d'en saisir l'enchaînement. Si j'ai suivi pour le moment une route opposée, c'est que j'ai cru que cet aperçu général vous servirait à classer par la suite les idées, à mesure que vous en feriez l'acquisition, et qu'il vous offrirait des points fixes auxquels il vous serait facile de les rattacher. Cet avantage est assez

---

le même auteur a jointes à son excellente traduction de Smith, il fait également de vains efforts pour concilier ces deux systèmes.

Ueber National-Einkommen, *von* F. C. Fulda. *Stuttgard*, 1805.

Handbuch der Staatswirthschaft, *von* Th. Schmalz. *Berlin*, 1808.

(*a*) *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce*, *par* Ferrier. *Paris*, 1805.

important pour justifier ma méthode. D'ailleurs l'obscurité qui peut-être enveloppe encore quelques-unes des notions dont nous nous sommes occupés, se dissipera insensiblement avec les progrès que vous ferez dans l'économie politique, et je me flatte qu'après avoir achevé ce Cours, vous reviendrez avec plus d'intérêt et d'utilité sur cette Introduction.

Résumons maintenant les points fondamentaux des trois systèmes que je viens de vous faire connaître; cette récapitulation vous fera mieux sentir, Messeigneurs, en quoi ils diffèrent.

Le *système mercantile* fait consister la richesse dans l'accumulation des *métaux précieux*; il regarde comme sa source primitive le *commerce étranger*.

Suivant le *système agricole*, la richesse consiste dans les *produits du sol*, et il envisage la *terre* et le *travail agricole* comme ses sources primitives.

Le *système industriel* distingue la *richesse* des *objets* dont elle se compose. Ces objets comprennent toutes les substances matérielles qui ont une valeur échangeable, et la *terre*, le *travail* et les *capitaux* sont les sources qui concourent à leur production. La source de la richesse ou de l'accumulation, c'est *l'économie*.

Telle est la base de la doctrine que je vais vous exposer : il ne me reste que de vous indiquer la marche que je tiendrai pour en développer les principes.

Vous savez que la théorie de la richesse nationale a pour objet de faire connaître les lois naturelles qui déterminent la production, l'accumulation, la distri-

bution et la consommation des richesses. En considérant les richesses sous ces quatre points de vue différens, nous sommes sûrs qu'aucun des phénomènes qu'elles présentent ne peut nous échapper, et que ceux-ci s'offriront à notre observation dans l'ordre le plus simple et le plus naturel, savoir dans celui de leur génération. Dans le nombre immense de ces phénomènes, nous ne soumettrons à l'analyse que ceux qui ont un rapport sensible avec la richesse nationale.

En conséquence de ce plan général, la doctrine de la richesse nationale sera présentée en huit Livres :

La *production* des richesses sera l'objet du Livre I.

Le Livre II traitera de leur *accumulation* ou des *fonds*.

La *distribution* des richesses doit être considérée de deux manières : comme distribution primitive, qui se fait entre les propriétaires des sources de la production, et d'où résultent les *revenus* primitifs de la société; ensuite comme distribution secondaire, qui se fait entre tous les membres de la société : cette dernière porte le nom de *circulation*, et elle suppose deux grands moyens pour s'opérer, le *numéraire* et le *crédit*. Ainsi les matières relatives à la distribution des richesses feront le sujet de quatre Livres, savoir du IIIe, qui traitera de la distribution primitive ou des *revenus*; du IVe, qui s'occupera de la distribution secondaire ou de la *circulation*; enfin des Ve et VIe, qui auront pour objet les instrumens de la circulation, le *numéraire* et le *crédit*.

Le VIIe Livre développera les lois de la *consommation*.

Enfin le VIII[e] Livre présentera le tableau des *progrès naturels de la richesse nationale* : tableau dans lequel je tâcherai de résumer tous les principes fondamentaux, et de les réunir sous un point de vue historique.

Pour faire mieux connaître la méthode que je suivrai par rapport aux matières qui sont le sujet de ce Cours, il est nécessaire d'ajouter l'observation suivante. Je vous ai déja prévenus, Messeigneurs, que de toutes les conditions que suppose l'avancement de la prospérité nationale, la première et la plus indispensable c'est la *sûreté*, c'est-à-dire la liberté individuelle et la propriété (*a*). *Sans la sûreté, point de richesse, point de civilisation!* Cette grande vérité est tellement liée à tous les principes de l'économie politique, que je serai obligé d'y revenir bien souvent; mais ce sera seulement pour vous avertir de son influence, et sans entrer dans aucun détail sur les suites funestes qu'entraîne son oubli. Lorsqu'il s'agit d'approfondir les causes de la prospérité nationale, il importe de les séparer de toutes les causes contraires, qui ne doivent occuper l'observateur que lorsqu'il est en état d'apprécier l'action des causes favorables. Cette marche des idées qu'une saine logique prescrit, nous l'adopterons dans la théorie de la richesse nationale. Ce n'est qu'après avoir reconnu quels sont les progrès naturels et non entravés de l'opulence publique et privée, que nous examinerons l'influence de toutes les circonstances contraires qui arrêtent

(*a*) Discours préliminaire, p. 5.

son développement, ou qui la font rétrograder. L'examen des causes favorables à la richesse nationale est proprement l'objet de l'économie politique : quant aux autres, elle se borne à montrer leur influence pernicieuse ; elle ne fait que les dénoncer au législateur comme autant de causes malfaisantes qu'il est appelé à faire cesser, abandonnant à la législation économique le soin d'indiquer les mesures les plus convenables qu'il peut employer à cet effet.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de la production matérielle.

Vous avez reconnu, Messeigneurs, que c'est à la *nature* et au *travail* que les valeurs doivent leur existence. L'action de ces deux causes primitives pour faire exister les valeurs, se nomme *production*.

La production est ou *matérielle* ou *immatérielle*, suivant que les causes productives s'appliquent à donner une valeur ou à la matière ou à l'homme. L'influence réciproque de ces deux genres de production est telle, que l'une ne saurait avoir lieu sans le concours de l'autre. Il est évident que l'homme ne parvient jamais à produire des richesses qu'autant qu'il est pourvu de biens internes, c'est-à-dire qu'autant qu'il a développé ses facultés physiques, intellectuelles et morales, ce qui suppose les moyens de leur développement, tels que les institutions sociales, etc. Ainsi, plus un peuple est civilisé, plus sa richesse nationale peut s'accroître. D'autre part il est tout aussi évident que l'homme ne peut jamais produire des biens in-

ternes qu'autant qu'il est pourvu de richesses, c'est-à-dire de denrées nourrissantes, vêtissantes, logeantes, meublantes, de moyens de transport, de ceux qui aident la production immatérielle, tels que les livres, les ouvrages de l'art, les instrumens scientifiques, les armes offensives et défensives, etc. Ainsi, plus un peuple est riche, plus sa civilisation peut faire des progrès. Vous voyez que la nature et le travail, lorsqu'ils sont *directement* productifs dans un de ces deux genres, le sont encore *indirectement* dans l'autre, ou du moins qu'ils peuvent l'être.

Quelque bien fondée que soit cette observation, il n'en est pas moins vrai que lorsque ces causes sont *directement* productives pour la richesse, elles ne peuvent pas être en même temps *directement* productives pour la civilisation, *et vice versâ.* Le laboureur devient indirectement utile aux sciences, en produisant des subsistances pour ceux qui les cultivent; le savant le devient également à l'agriculture en perfectionnant les sciences naturelles; mais pour cela le premier n'étend point les bornes des connaissances humaines, et le second ne sème point du blé. D'ailleurs la richesse *peut* être utile à la civilisation, mais elle ne l'est pas toujours, elle ne l'est pas de toute nécessité; souvent elle lui est nuisible. De même, la civilisation *peut* être favorable à la richesse, mais elle ne l'est pas toujours et nécessairement; souvent elle lui est contraire. Je réserve pour une autre occasion le développement de ces considérations importantes : pour le moment, ce que j'ai dit suffira pour vous faire comprendre, que, malgré la relation intime qui subsiste entre les deux

genres de productions, si l'on veut s'en faire une idée exacte, il est absolument nécessaire de les considérer chacune en particulier et indépendamment de l'autre. En conséquence, dans tout le cours de cette première partie qui traite de la richesse nationale, je n'aurai en vue que la production matérielle. Si nous y considérons la nature et le travail comme productifs, c'est uniquement parce qu'ils produisent des richesses; lorsqu'ils n'en produisent pas, nous les regardons comme improductifs ou stériles. Dans la seconde partie, la production immatérielle sera envisagée de la même manière; l'influence réciproque de l'une sur l'autre fera le sujet de la conclusion de l'ouvrage, dans laquelle je tâcherai de montrer que c'est l'équilibre de ces deux genres de production qui fait naître la prospérité nationale.

Revenons à la production matérielle. Puisque toute production consiste à produire des valeurs, vous sentez bien que le mot *produire*, lorsqu'il est question de richesses, ne veut pas dire produire de la matière, mais une valeur dans la matière. Ainsi toute valeur donnée à la matière est un *produit:* la nature fournit un produit quand elle fait croître une plante utile; le laboureur quand il la soigne et la récolte; l'artisan quand il la prépare à l'usage de l'homme; le marchand quand il la porte au marché. La valeur de la plante naturelle s'accroît successivement par la valeur du travail que le laboureur, l'artisan et le commerçant lui donnent en la rendant de plus en plus utile; et chaque augmentation de valeur est un nouveau produit.

Vous voyez que ce qu'on appelle production dans

le langage vulgaire n'en est pas toujours une dans la langue de la science. D'un côté, la signification vulgaire du mot *produit* est plus bornée, car on ne s'en sert que pour désigner des objets matériels, tandis que la science étend souvent sa notion au résultat du travail commerçant, qui ne tombe nullement sous les sens. D'un autre côté, l'acception vulgaire de ce mot est plus étendue, car on y comprend tous les objets matériels, qu'ils soient utiles ou non : l'économie politique, au contraire, ne connaît d'autres produits que ceux dont l'utilité est reconnue, c'est-à-dire qui ont de la valeur. Or, comme le caractère essentiel des richesses est leur valeur échangeable, le nom de *produit* ne convient aux choses matérielles à moins qu'elles n'aient un prix.

La production étant l'effet de l'action de la nature et du travail, nous commencerons par considérer celle de la *nature*. Elle concourt de deux manières à la production des richesses : d'abord par les *fonds de terre* et leurs propriétés naturelles; et puis par son travail, que j'appelle sa *puissance*, pour le distinguer du travail humain.

CHAPITRE II.

Fonds de terre.

« Le *fonds de terre* d'une nation, dans le sens de l'économie politique, se compose non-seulement de la surface du terrain qu'elle habite, mais encore des

quant aux pays où ils vivaient et aux circonstances actuelles où ces pays se trouvaient, ont donné des conseils salutaires. Quelques auteurs, à la vérité, ont essayé de combattre les résultats de la doctrine de Smith ou ses principes les plus essentiels (*a*); mais leurs attaques, loin de les renverser, ont contribué au contraire à les affermir, en fournissant à d'autres bons écrivains un motif de les justifier par de nouveaux développemens plus lumineux. Enfin on a cherché à concilier la doctrine de Smith, tantôt avec le système mercantile (*b*), tantôt avec celui des économistes (*c*) : ces efforts n'ont point eu le succès qu'on s'en promettait. Un seul auteur a osé reproduire toutes les erreurs surannées du système mercantile, et les défendre contre le raisonnement

---

(*a*) Je ne vous en cite que les plus remarquables :

The essential principles of the wealth of nations, illustrated in opposition to some false doctrines of Dr. A. Smith and others. London, 1797. Cet écrit anonyme est de Gray.

An Inquiry into the nature and origin of public wealth, by the Earl of Lauderdale. *Edinburgh*, 1804.

Des systèmes d'économie politique, de leurs inconvéniens, de leurs avantages et de la doctrine la plus favorable aux progrès de la richesse des nations, par Ch. Ganilh. *Paris*, 1809. 2 vol.

(*b*) Telle a été la tâche de M. Dutens, dans son livre : *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie polit. Paris*, 1804.

(*c*) Cette tentative a été faite par plusieurs écrivains : *Abrégé élémentaire des principes de l'économie polit. Paris*, 1796. Cet ouvrage est de Garnier. Dans les notes que

victorieux de Smith (*a*) : les sophismes de cet écrivain ont excité la pitié des gens éclairés, qui y ont facilement reconnu une tentative commandée par le pouvoir, pour justifier le système soi-disant continental et les malheurs qui devaient en être la suite.

J'ai commencé par vous donner une idée de l'ensemble de la doctrine économique et des principaux systèmes qui ont divisé ses disciples. Peut-être aurais-je dû terminer par là mon Cours; peut-être cette esquisse vous a-t-elle paru obscure en plusieurs endroits. En effet, comme les idées générales ne se composent que d'idées particulières, ce n'est qu'après avoir étudié en détail les principes d'une science, qu'on peut se flatter d'en saisir l'enchaînement. Si j'ai suivi pour le moment une route opposée, c'est que j'ai cru que cet aperçu général vous servirait à classer par la suite les idées, à mesure que vous en feriez l'acquisition, et qu'il vous offrirait des points fixes auxquels il vous serait facile de les rattacher. Cet avantage est assez

---

le même auteur a jointes à son excellente traduction de Smith, il fait également de vains efforts pour concilier ces deux systèmes.

Ueber National-Einkommen, von F. C. Fulda. *Stuttgard*, 1805.

Handbuch der Staatswirthschaft, von Th. Schmalz. *Berlin*, 1808.

(*a*) *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce*, par Ferrier. *Paris*, 1805.

important pour justifier ma méthode. D'ailleurs l'obscurité qui peut-être enveloppe encore quelques-unes des notions dont nous nous sommes occupés, se dissipera insensiblement avec les progrès que vous ferez dans l'économie politique, et je me flatte qu'après avoir achevé ce Cours, vous reviendrez avec plus d'intérêt et d'utilité sur cette Introduction.

Résumons maintenant les points fondamentaux des trois systèmes que je viens de vous faire connaître; cette récapitulation vous fera mieux sentir, Messeigneurs, en quoi ils diffèrent.

Le *système mercantile* fait consister la richesse dans l'accumulation des *métaux précieux*; il regarde comme sa source primitive le *commerce étranger*.

Suivant le *système agricole*, la richesse consiste dans les *produits du sol*, et il envisage la *terre* et le *travail agricole* comme ses sources primitives.

Le *système industriel* distingue la *richesse* des *objets* dont elle se compose. Ces objets comprennent toutes les substances matérielles qui ont une valeur échangeable, et la *terre*, le *travail* et les *capitaux* sont les sources qui concourent à leur production. La source de la richesse ou de l'accumulation, c'est *l'économie*.

Telle est la base de la doctrine que je vais vous exposer : il ne me reste que de vous indiquer la marche que je tiendrai pour en développer les principes.

Vous savez que la théorie de la richesse nationale a pour objet de faire connaître les lois naturelles qui déterminent la production, l'accumulation, la distri-

bution et la consommation des richesses. En considérant les richesses sous ces quatre points de vue différens, nous sommes sûrs qu'aucun des phénomènes qu'elles présentent ne peut nous échapper, et que ceux-ci s'offriront à notre observation dans l'ordre le plus simple et le plus naturel, savoir dans celui de leur génération. Dans le nombre immense de ces phénomènes, nous ne soumettrons à l'analyse que ceux qui ont un rapport sensible avec la richesse nationale.

En conséquence de ce plan général, la doctrine de la richesse nationale sera présentée en huit Livres:

La *production* des richesses sera l'objet du Livre I.

Le Livre II traitera de leur *accumulation* ou des *fonds*.

La *distribution* des richesses doit être considérée de deux manières : comme distribution primitive, qui se fait entre les propriétaires des sources de la production, et d'où résultent les *revenus* primitifs de la société; ensuite comme distribution secondaire, qui se fait entre tous les membres de la société : cette dernière porte le nom de *circulation*, et elle suppose deux grands moyens pour s'opérer, le *numéraire* et le *crédit*. Ainsi les matières relatives à la distribution des richesses feront le sujet de quatre Livres, savoir du III[e], qui traitera de la distribution primitive ou des *revenus;* du IV[e], qui s'occupera de la distribution secondaire ou de la *circulation;* enfin des V[e] et VI[e], qui auront pour objet les instrumens de la circulation, le *numéraire* et le *crédit*.

Le VII[e] Livre développera les lois de la *consommation*.

Enfin le VIII[e] Livre présentera le tableau des *progrès naturels de la richesse nationale* : tableau dans lequel je tâcherai de résumer tous les principes fondamentaux, et de les réunir sous un point de vue historique.

Pour faire mieux connaître la méthode que je suivrai par rapport aux matières qui sont le sujet de ce Cours, il est nécessaire d'ajouter l'observation suivante. Je vous ai déja prévenus, Messeigneurs, que de toutes les conditions que suppose l'avancement de la prospérité nationale, la première et la plus indispensable c'est la *sûreté*, c'est-à-dire la liberté individuelle et la propriété (*a*). *Sans la sûreté, point de richesse, point de civilisation!* Cette grande vérité est tellement liée à tous les principes de l'économie politique, que je serai obligé d'y revenir bien souvent; mais ce sera seulement pour vous avertir de son influence, et sans entrer dans aucun détail sur les suites funestes qu'entraîne son oubli. Lorsqu'il s'agit d'approfondir les causes de la prospérité nationale, il importe de les séparer de toutes les causes contraires, qui ne doivent occuper l'observateur que lorsqu'il est en état d'apprécier l'action des causes favorables. Cette marche des idées qu'une saine logique prescrit, nous l'adopterons dans la théorie de la richesse nationale. Ce n'est qu'après avoir reconnu quels sont les progrès naturels et non entravés de l'opulence publique et privée, que nous examinerons l'influence de toutes les circonstances contraires qui arrêtent

(*a*) Discours préliminaire, p. 5.

son développement, ou qui la font rétrograder. L'examen des causes favorables à la richesse nationale est proprement l'objet de l'économie politique : quant aux autres, elle se borne à montrer leur influence pernicieuse; elle ne fait que les dénoncer au législateur comme autant de causes malfaisantes qu'il est appelé à faire cesser, abandonnant à la législation économique le soin d'indiquer les mesures les plus convenables qu'il peut employer à cet effet.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de la production matérielle.

Vous avez reconnu, Messeigneurs, que c'est à la *nature* et au *travail* que les valeurs doivent leur existence. L'action de ces deux causes primitives pour faire exister les valeurs, se nomme *production.*

La production est ou *matérielle* ou *immatérielle*, suivant que les causes productives s'appliquent à donner une valeur ou à la matière ou à l'homme. L'influence réciproque de ces deux genres de production est telle, que l'une ne saurait avoir lieu sans le concours de l'autre. Il est évident que l'homme ne parvient jamais à produire des richesses qu'autant qu'il est pourvu de biens internes, c'est-à-dire qu'autant qu'il a développé ses facultés physiques, intellectuelles et morales, ce qui suppose les moyens de leur développement, tels que les institutions sociales, etc. Ainsi, plus un peuple est civilisé, plus sa richesse nationale peut s'accroître. D'autre part il est tout aussi évident que l'homme ne peut jamais produire des biens in-

ternes qu'autant qu'il est pourvu de richesses, c'est-à-dire de denrées nourrissantes, vêtissantes, logeantes, meublantes, de moyens de transport, de ceux qui aident la production immatérielle, tels que les livres, les ouvrages de l'art, les instrumens scientifiques, les armes offensives et défensives, etc. Ainsi, plus un peuple est riche, plus sa civilisation peut faire des progrès. Vous voyez que la nature et le travail, lorsqu'ils sont *directement* productifs dans un de ces deux genres, le sont encore *indirectement* dans l'autre, ou du moins qu'ils peuvent l'être.

Quelque bien fondée que soit cette observation, il n'en est pas moins vrai que lorsque ces causes sont *directement* productives pour la richesse, elles ne peuvent pas être en même temps *directement* productives pour la civilisation, *et vice versâ.* Le laboureur devient indirectement utile aux sciences, en produisant des subsistances pour ceux qui les cultivent; le savant le devient également à l'agriculture en perfectionnant les sciences naturelles; mais pour cela le premier n'étend point les bornes des connaissances humaines, et le second ne sème point du blé. D'ailleurs la richesse *peut* être utile à la civilisation, mais elle ne l'est pas toujours, elle ne l'est pas de toute nécessité; souvent elle lui est nuisible. De même, la civilisation *peut* être favorable à la richesse, mais elle ne l'est pas toujours et nécessairement; souvent elle lui est contraire. Je réserve pour une autre occasion le développement de ces considérations importantes : pour le moment, ce que j'ai dit suffira pour vous faire comprendre, que, malgré la relation intime qui subsiste entre les deux

genres de productions, si l'on veut s'en faire une idée exacte, il est absolument nécessaire de les considérer chacune en particulier et indépendamment de l'autre. En conséquence, dans tout le cours de cette première partie qui traite de la richesse nationale, je n'aurai en vue que la production matérielle. Si nous y considérons la nature et le travail comme productif, c'est uniquement parce qu'ils produisent des richesses; lorsqu'ils n'en produisent pas, nous les regardons comme improductifs ou stériles. Dans la seconde partie, la production immatérielle sera envisagée de la même manière; l'influence réciproque de l'une sur l'autre fera le sujet de la conclusion de l'ouvrage, dans laquelle je tâcherai de montrer que c'est l'équilibre de ces deux genres de production qui fait naître la prospérité nationale.

Revenons à la production matérielle. Puisque toute production consiste à produire des valeurs, vous sentez bien que le mot *produire*, lorsqu'il est question de richesses, ne veut pas dire produire de la matière, mais une valeur dans la matière. Ainsi toute valeur donnée à la matière est un *produit*: la nature fournit un produit quand elle fait croître une plante utile; le laboureur quand il la soigne et la récolte; l'artisan quand il la prépare à l'usage de l'homme; le marchand quand il la porte au marché. La valeur de la plante naturelle s'accroît successivement par la valeur du travail que le laboureur, l'artisan et le commerçant lui donnent en la rendant de plus en plus utile; et chaque augmentation de valeur est un nouveau produit.

Vous voyez que ce qu'on appelle production dans

le langage vulgaire n'en est pas toujours une dans la langue de la science. D'un côté, la signification vulgaire du mot *produit* est plus bornée, car on ne s'en sert que pour désigner des objets matériels, tandis que la science étend souvent sa notion au résultat du travail commerçant, qui ne tombe nullement sous les sens. D'un autre côté, l'acception vulgaire de ce mot est plus étendue, car on y comprend tous les objets matériels, qu'ils soient utiles ou non : l'économie politique, au contraire, ne connaît d'autres produits que ceux dont l'utilité est reconnue, c'est-à-dire qui ont de la valeur. Or, comme le caractère essentiel des richesses est leur valeur échangeable, le nom de *produit* ne convient aux choses matérielles à moins qu'elles n'aient un prix.

La production étant l'effet de l'action de la nature et du travail, nous commencerons par considérer celle de la *nature*. Elle concourt de deux manières à la production des richesses : d'abord par les *fonds de terre* et leurs propriétés naturelles; et puis par son travail, que j'appelle sa *puissance*, pour le distinguer du travail humain.

CHAPITRE II.

Fonds de terre.

« Le *fonds de terre* d'une nation, dans le sens de l'économie politique, se compose non-seulement de la surface du terrain qu'elle habite, mais encore des

mines, des airs et des mers qu'embrassent ses limites et même l'étendue de son pouvoir; quoique ces mines soient quelquefois fort au-dessous de la surface de son sol, et ses pêcheries situées à plusieurs centaines de lieues de ses frontières (a). »

Ce fonds de terre que possède un peuple se divise en une infinité de portions, dont les unes sont devenues des propriétés particulières, et dont les autres sont restées à l'usage de tous. Les mers, les airs, les grands chemins, souvent aussi les rivières, ne sont la propriété de personne en particulier; les terres cultivables et les mines, au contraire, sont toutes devenues des propriétés dans les pays civilisés. C'est à cette institution sociale qu'on doit les améliorations qu'a reçues le sol, et par conséquent tous les progrès qu'ont faits l'agriculture et l'exploitation des mines. Ces améliorations exigent beaucoup de travail ou de grandes dépenses, et personne ne serait tenté de faire ces avances, si on n'avait pas la sûreté d'en recueillir les fruits.

Un fonds de terre peut être considéré comme une machine dans laquelle se fixe la puissance productive de la nature. Avec le secours de cette puissance et du travail, il peut être directement productif, quand il produit des richesses; il peut encore être indirectement productif, c'est-à-dire fournir les moyens de produire, sans produire lui-même, comme le terrain employé en routes, en canaux.

J'ai dit qu'un fonds de terre peut être regardé

(a) Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 21.

comme une machine; mais cette machine n'est pas toujours également propre à fixer la puissance de la nature : la *qualité du sol* et le *climat* y apportent des différences énormes. Ainsi l'étendue du terrain qu'une nation habite ne prouve rien pour ses richesses naturelles. L'empire de Russie comprend au delà de 300,000 milles carrés, mais la cinquième partie de cette vaste étendue est située sous le cercle polaire, où la puissance de la nature est paralysée par le froid; une autre portion très-considérable n'est composée que de sables et de landes, où la qualité du sol rend la puissance de la nature inactive.

La fertilité du sol se manifeste tantôt par l'abondance des produits, et tantôt par leur variété. Un pays de plaines peut fournir en abondance du blé, et manquer de vins, de métaux. Un pays montagneux fournira des métaux, et ne sera point propre au labourage. Les pays dont le sol est tellement varié qu'il comprend des plaines, des coteaux, des montagnes et des vallées, ces pays, dis-je, sont susceptibles d'une plus grande variété de produits que les pays uniformes. Si les premiers sont encore coupés par des rivières navigables et qu'ils avoisinent la mer, ils réunissent tous les avantages qui peuvent résulter du profit de leur territoire.

Il importe plus à une nation d'avoir une grande variété de produits naturels, que d'en posséder certaines espèces dans une abondance qui surpasse sa consommation. Telle est l'heureuse position de la Russie. Comprenant dans son étendue 37 degrés de latitude, depuis les frontières de l'Arménie jusqu'aux

important pour justifier ma méthode. D'ailleurs l'obscurité qui peut-être enveloppe encore quelques-unes des notions dont nous nous sommes occupés, se dissipera insensiblement avec les progrès que vous ferez dans l'économie politique, et je me flatte qu'après avoir achevé ce Cours, vous reviendrez avec plus d'intérêt et d'utilité sur cette Introduction.

Résumons maintenant les points fondamentaux des trois systèmes que je viens de vous faire connaître; cette récapitulation vous fera mieux sentir, Messeigneurs, en quoi ils diffèrent.

Le *système mercantile* fait consister la richesse dans l'accumulation des *métaux précieux*; il regarde comme sa source primitive le *commerce étranger*.

Suivant le *système agricole*, la richesse consiste dans les *produits du sol*, et il envisage la *terre* et le *travail agricole* comme ses sources primitives.

Le *système industriel* distingue la *richesse* des *objets* dont elle se compose. Ces objets comprennent toutes les substances matérielles qui ont une valeur échangeable, et la *terre*, le *travail* et les *capitaux* sont les sources qui concourent à leur production. La source de la richesse ou de l'accumulation, c'est *l'économie*.

Telle est la base de la doctrine que je vais vous exposer : il ne me reste que de vous indiquer la marche que je tiendrai pour en développer les principes.

Vous savez que la théorie de la richesse nationale a pour objet de faire connaître les lois naturelles qui déterminent la production, l'accumulation, la distri-

bution et la consommation des richesses. En considérant les richesses sous ces quatre points de vue différens, nous sommes sûrs qu'aucun des phénomènes qu'elles présentent ne peut nous échapper, et que ceux-ci s'offriront à notre observation dans l'ordre le plus simple et le plus naturel, savoir dans celui de leur génération. Dans le nombre immense de ces phénomènes, nous ne soumettrons à l'analyse que ceux qui ont un rapport sensible avec la richesse nationale.

En conséquence de ce plan général, la doctrine de la richesse nationale sera présentée en huit Livres:

La *production* des richesses sera l'objet du Livre I.

Le Livre II traitera de leur *accumulation* ou des *fonds*.

La *distribution* des richesses doit être considérée de deux manières : comme distribution primitive, qui se fait entre les propriétaires des sources de la production, et d'où résultent les *revenus* primitifs de la société; ensuite comme distribution secondaire, qui se fait entre tous les membres de la société : cette dernière porte le nom de *circulation*, et elle suppose deux grands moyens pour s'opérer, le *numéraire* et le *crédit*. Ainsi les matières relatives à la distribution des richesses feront le sujet de quatre Livres, savoir du IIIe, qui traitera de la distribution primitive ou des *revenus*; du IVe, qui s'occupera de la distribution secondaire ou de la *circulation*; enfin des Ve et VIe, qui auront pour objet les instrumens de la circulation, le *numéraire* et le *crédit*.

Le VIIe Livre développera les lois de la *consommation*.

Enfin le VIII[e] Livre présentera le tableau des *progrès naturels de la richesse nationale* : tableau dans lequel je tâcherai de résumer tous les principes fondamentaux, et de les réunir sous un point de vue historique.

Pour faire mieux connaître la méthode que je suivrai par rapport aux matières qui sont le sujet de ce Cours, il est nécessaire d'ajouter l'observation suivante. Je vous ai déja prévenus, Messeigneurs, que de toutes les conditions que suppose l'avancement de la prospérité nationale, la première et la plus indispensable c'est la *sûreté*, c'est-à-dire la liberté individuelle et la propriété (*a*). *Sans la sûreté, point de richesse, point de civilisation!* Cette grande vérité est tellement liée à tous les principes de l'économie politique, que je serai obligé d'y revenir bien souvent; mais ce sera seulement pour vous avertir de son influence, et sans entrer dans aucun détail sur les suites funestes qu'entraîne son oubli. Lorsqu'il s'agit d'approfondir les causes de la prospérité nationale, il importe de les séparer de toutes les causes contraires, qui ne doivent occuper l'observateur que lorsqu'il est en état d'apprécier l'action des causes favorables. Cette marche des idées qu'une saine logique prescrit, nous l'adopterons dans la théorie de la richesse nationale. Ce n'est qu'après avoir reconnu quels sont les progrès naturels et non entravés de l'opulence publique et privée, que nous examinerons l'influence de toutes les circonstances contraires qui arrêtent

(*a*) Discours préliminaire, p. 5.

ture d'un pays améliore le climat, en rendant le sol plus accessible aux rayons du soleil, ce qui s'opère surtout par la destruction des forêts qui le couvrent. Les bois contribuent à conserver la froideur du climat, en interposant toujours des nuages et des brouillards entre le soleil et le sol. Dans les pays découverts et cultivés, l'eau en tombant sur la surface de la terre, trouve des plans inclinés sur lesquels elle coule rapidement, pour se rendre dans de vastes réservoirs. Les fossés, les canaux, les torrens, les fleuves sont autant de routes qui lui sont ouvertes. Au contraire, lorsqu'elle tombe sur les forêts, elle se distribue sur les branches et les feuilles des arbres et se partage sur une infinité de surfaces. Dans cet état, elle se trouve comme les eaux salées sur les bâtimens de graduation, c'est-à-dire dans une disposition perpétuelle à l'évaporation. D'un autre côté, celle qui est parvenue au pied des arbres, et qui s'est répandue dans les bruyères et dans les ronces, n'étant exposée ni au vent, ni au soleil, ne se dissipe presque jamais. De ces circonstances naissent la fréquence des nuages et des brouillards, et l'humidité du terrain.

C'est par le progrès de l'agriculture qu'on peut se rendre raison du grand changement qui s'est opéré dans le climat de plusieurs pays de l'Europe. Comparez l'Allemagne d'aujourd'hui avec la description que Tacite nous a fait de la Germanie; vous n'y reconnaîtrez plus le même pays. Peut-être trouvera-t-on un jour aussi peu fidèles les tableaux que nous faisons actuellement de la Sibérie. Hume a remarqué,

d'après l'abbé Dubos, que le climat de Rome était autrefois beaucoup plus froid qu'il ne l'est de nos jours. L'an 480 de la fondation de Rome, la gelée fit mourir tous les arbres fruitiers; le Tibre fut pris en entier et la terre couverte de neige pendant quarante jours. Juvénal en nous peignant une femme superstitieuse, la représente rompant la glace du Tibre, afin de pouvoir y faire ses ablutions. Hume ajoute à ces observations un passage de Diodore de Sicile, dans lequel cet auteur fait une description des Gaules, telle que nous pourrions de nos jours l'appliquer à la Norwège, et un autre de Strabon, qui nous apprend qu'au nord des Cévennes les raisins ne mûrissaient plus (*a*).

Le changement qui s'est opéré dans le climat de ces pays, s'explique aisément par les progrès de la culture et la disparition des forêts qui les couvraient autrefois. On ne pourrait concevoir comment les Romains ont pu construire des flottes si nombreuses et en si peu de temps, si l'on ne supposait pas qu'il y avait autrefois en Italie beaucoup plus de bois que de nos jours, et qu'on le trouvait presque toujours à portée des côtes. Tout le monde a entendu parler de cette forêt sacrée que César fit abattre lors du siége de Marseille. Or on peut assurer que dans toute la Provence on ne trouverait pas un seul arpent de bois propre à faire des charpentes. Le desséchement d'une grande quantité de marais, l'écoulement procuré

(*a*) *Discourse of the populousness of ancient nations*, dans les *Essais politiques de Hume*.

ternes qu'autant qu'il est pourvu de richesses, c'est-à-dire de denrées nourrissantes, vêtissantes, logeantes, meublantes, de moyens de transport, de ceux qui aident la production immatérielle, tels que les livres, les ouvrages de l'art, les instrumens scientifiques, les armes offensives et défensives, etc. Ainsi, plus un peuple est riche, plus sa civilisation peut faire des progrès. Vous voyez que la nature et le travail, lorsqu'ils sont *directement* productifs dans un de ces deux genres, le sont encore *indirectement* dans l'autre, ou du moins qu'ils peuvent l'être.

Quelque bien fondée que soit cette observation, il n'en est pas moins vrai que lorsque ces causes sont *directement* productives pour la richesse, elles ne peuvent pas être en même temps *directement* productives pour la civilisation, *et vice versâ.* Le laboureur devient indirectement utile aux sciences, en produisant des subsistances pour ceux qui les cultivent; le savant le devient également à l'agriculture en perfectionnant les sciences naturelles; mais pour cela le premier n'étend point les bornes des connaissances humaines, et le second ne sème point du blé. D'ailleurs la richesse *peut* être utile à la civilisation, mais elle ne l'est pas toujours, elle ne l'est pas de toute nécessité; souvent elle lui est nuisible. De même, la civilisation *peut* être favorable à la richesse, mais elle ne l'est pas toujours et nécessairement; souvent elle lui est contraire. Je réserve pour une autre occasion le développement de ces considérations importantes : pour le moment, ce que j'ai dit suffira pour vous faire comprendre, que, malgré la relation intime qui subsiste entre les deux

genres de productions, si l'on veut s'en faire une idée exacte, il est absolument nécessaire de les considérer chacune en particulier et indépendamment de l'autre. En conséquence, dans tout le cours de cette première partie qui traite de la richesse nationale, je n'aurai en vue que la production matérielle. Si nous y considérons la nature et le travail comme productif, c'est uniquement parce qu'ils produisent des richesses; lorsqu'ils n'en produisent pas, nous les regardons comme improductifs ou stériles. Dans la seconde partie, la production immatérielle sera envisagée de la même manière; l'influence réciproque de l'une sur l'autre fera le sujet de la conclusion de l'ouvrage, dans laquelle je tâcherai de montrer que c'est l'équilibre de ces deux genres de production qui fait naître la prospérité nationale.

Revenons à la production matérielle. Puisque toute production consiste à produire des valeurs, vous sentez bien que le mot *produire*, lorsqu'il est question de richesses, ne veut pas dire produire de la matière, mais une valeur dans la matière. Ainsi toute valeur donnée à la matière est un *produit:* la nature fournit un produit quand elle fait croître une plante utile; le laboureur quand il la soigne et la récolte; l'artisan quand il la prépare à l'usage de l'homme; le marchand quand il la porte au marché. La valeur de la plante naturelle s'accroît successivement par la valeur du travail que le laboureur, l'artisan et le commerçant lui donnent en la rendant de plus en plus utile; et chaque augmentation de valeur est un nouveau produit.

Vous voyez que ce qu'on appelle production dans

le langage vulgaire n'en est pas toujours une dans la langue de la science. D'un côté, la signification vulgaire du mot *produit* est plus bornée, car on ne s'en sert que pour désigner des objets matériels, tandis que la science étend souvent sa notion au résultat du travail commerçant, qui ne tombe nullement sous les sens. D'un autre côté, l'acception vulgaire de ce mot est plus étendue, car on y comprend tous les objets matériels, qu'ils soient utiles ou non : l'économie politique, au contraire, ne connaît d'autres produits que ceux dont l'utilité est reconnue, c'est-à-dire qui ont de la valeur. Or, comme le caractère essentiel des richesses est leur valeur échangeable, le nom de *produit* ne convient aux choses matérielles à moins qu'elles n'aient un prix.

La production étant l'effet de l'action de la nature et du travail, nous commencerons par considérer celle de la *nature*. Elle concourt de deux manières à la production des richesses : d'abord par les *fonds de terre* et leurs propriétés naturelles; et puis par son travail, que j'appelle sa *puissance*, pour le distinguer du travail humain.

CHAPITRE II.

Fonds de terre.

« Le *fonds de terre* d'une nation, dans le sens de l'économie politique, se compose non-seulement de la surface du terrain qu'elle habite, mais encore des

quant aux pays où ils vivaient et aux circonstances actuelles où ces pays se trouvaient, ont donné des conseils salutaires. Quelques auteurs, à la vérité, ont essayé de combattre les résultats de la doctrine de Smith ou ses principes les plus essentiels (*a*); mais leurs attaques, loin de les renverser, ont contribué au contraire à les affermir, en fournissant à d'autres bons écrivains un motif de les justifier par de nouveaux développemens plus lumineux. Enfin on a cherché à concilier la doctrine de Smith, tantôt avec le système mercantile (*b*), tantôt avec celui des économistes (*c*) : ces efforts n'ont point eu le succès qu'on s'en promettait. Un seul auteur a osé reproduire toutes les erreurs surannées du système mercantile, et les défendre contre le raisonnement

(*a*) Je ne vous en cite que les plus remarquables :

The essential principles of the wealth of nations, illustrated in opposition to some false doctrines of Dr. A. Smith and others. London, 1797. Cet écrit anonyme est de GRAY.

An Inquiry into the nature and origin of public wealth, by the Earl of LAUDERDALE. *Edinburgh*, 1804.

Des systèmes d'économie politique, de leurs inconvéniens, de leurs avantages et de la doctrine la plus favorable aux progrès de la richesse des nations, par CH. GANILH. *Paris*, 1809. 2 vol.

(*b*) Telle a été la tâche de M. DUTENS, dans son livre : *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie polit. Paris*, 1804.

(*c*) Cette tentative a été faite par plusieurs écrivains :

Abrégé élémentaire des principes de l'économie polit. Paris, 1796. Cet ouvrage est de GARNIER. Dans les notes que

victorieux de Smith (*a*) : les sophismes de cet écrivain ont excité la pitié des gens éclairés, qui y ont facilement reconnu une tentative commandée par le pouvoir, pour justifier le système soi-disant continental et les malheurs qui devaient en être la suite.

J'ai commencé par vous donner une idée de l'ensemble de la doctrine économique et des principaux systèmes qui ont divisé ses disciples. Peut-être aurais-je dû terminer par là mon Cours; peut-être cette esquisse vous a-t-elle paru obscure en plusieurs endroits. En effet, comme les idées générales ne se composent que d'idées particulières, ce n'est qu'après avoir étudié en détail les principes d'une science, qu'on peut se flatter d'en saisir l'enchaînement. Si j'ai suivi pour le moment une route opposée, c'est que j'ai cru que cet aperçu général vous servirait à classer par la suite les idées, à mesure que vous en feriez l'acquisition, et qu'il vous offrirait des points fixes auxquels il vous serait facile de les rattacher. Cet avantage est assez

---

le même auteur a jointes à son excellente traduction de Smith, il fait également de vains efforts pour concilier ces deux systèmes.

Ueber National-Einkommen, *von* F. C. FULDA. *Stuttgard*, 1805.

Handbuch der Staatswirthschaft, *von* TH. SCHMALZ. *Berlin*, 1808.

(*a*) *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce*, *par* FERRIER. *Paris*, 1805.

important pour justifier ma méthode. D'ailleurs l'obscurité qui peut-être enveloppe encore quelques-unes des notions dont nous nous sommes occupés, se dissipera insensiblement avec les progrès que vous ferez dans l'économie politique, et je me flatte qu'après avoir achevé ce Cours, vous reviendrez avec plus d'intérêt et d'utilité sur cette Introduction.

Résumons maintenant les points fondamentaux des trois systèmes que je viens de vous faire connaître; cette récapitulation vous fera mieux sentir, Messeigneurs, en quoi ils diffèrent.

Le *système mercantile* fait consister la richesse dans l'accumulation des *métaux précieux;* il regarde comme sa source primitive le *commerce étranger.*

Suivant le *système agricole*, la richesse consiste dans les *produits du sol*, et il envisage la *terre* et le *travail agricole* comme ses sources primitives.

Le *système industriel* distingue la *richesse* des *objets* dont elle se compose. Ces objets comprennent toutes les substances matérielles qui ont une valeur échangeable, et la *terre*, le *travail* et les *capitaux* sont les sources qui concourent à leur production. La source de la richesse ou de l'accumulation, c'est *l'économie.*

Telle est la base de la doctrine que je vais vous exposer : il ne me reste que de vous indiquer la marche que je tiendrai pour en développer les principes.

Vous savez que la théorie de la richesse nationale a pour objet de faire connaître les lois naturelles qui déterminent la production, l'accumulation, la distri-

bution et la consommation des richesses. En considérant les richesses sous ces quatre points de vue différens, nous sommes sûrs qu'aucun des phénomènes qu'elles présentent ne peut nous échapper, et que ceux-ci s'offriront à notre observation dans l'ordre le plus simple et le plus naturel, savoir dans celui de leur génération. Dans le nombre immense de ces phénomènes, nous ne soumettrons à l'analyse que ceux qui ont un rapport sensible avec la richesse nationale.

En conséquence de ce plan général, la doctrine de la richesse nationale sera présentée en huit Livres :

La *production* des richesses sera l'objet du Livre I.

Le Livre II traitera de leur *accumulation* ou des *fonds*.

La *distribution* des richesses doit être considérée de deux manières : comme distribution primitive, qui se fait entre les propriétaires des sources de la production, et d'où résultent les *revenus* primitifs de la société; ensuite comme distribution secondaire, qui se fait entre tous les membres de la société : cette dernière porte le nom de *circulation*, et elle suppose deux grands moyens pour s'opérer, le *numéraire* et le *crédit*. Ainsi les matières relatives à la distribution des richesses feront le sujet de quatre Livres, savoir du IIIe, qui traitera de la distribution primitive ou des *revenus* ; du IVe, qui s'occupera de la distribution secondaire ou de la *circulation*; enfin des Ve et VIe, qui auront pour objet les instrumens de la circulation, le *numéraire* et le *crédit*.

Le VIIe Livre développera les lois de la *consommation*.

Enfin le VIII[e] Livre présentera le tableau des *progrès naturels de la richesse nationale* : tableau dans lequel je tâcherai de résumer tous les principes fondamentaux, et de les réunir sous un point de vue historique.

Pour faire mieux connaître la méthode que je suivrai par rapport aux matières qui sont le sujet de ce Cours, il est nécessaire d'ajouter l'observation suivante. Je vous ai déja prévenus, Messeigneurs, que de toutes les conditions que suppose l'avancement de la prospérité nationale, la première et la plus indispensable c'est la *sûreté*, c'est-à-dire la liberté individuelle et la propriété (*a*). *Sans la sûreté, point de richesse, point de civilisation!* Cette grande vérité est tellement liée à tous les principes de l'économie politique, que je serai obligé d'y revenir bien souvent ; mais ce sera seulement pour vous avertir de son influence, et sans entrer dans aucun détail sur les suites funestes qu'entraîne son oubli. Lorsqu'il s'agit d'approfondir les causes de la prospérité nationale, il importe de les séparer de toutes les causes contraires, qui ne doivent occuper l'observateur que lorsqu'il est en état d'apprécier l'action des causes favorables. Cette marche des idées qu'une saine logique prescrit, nous l'adopterons dans la théorie de la richesse nationale. Ce n'est qu'après avoir reconnu quels sont les progrès naturels et non entravés de l'opulence publique et privée, que nous examinerons l'influence de toutes les circonstances contraires qui arrêtent

(*a*) Discours préliminaire, p. 5.

en particulier ne le soit pas toujours de même. L'industrie agricole, manufacturière et commerçante sont toujours productives; mais il ne s'ensuit pas que chaque laboureur, chaque artisan et chaque marchand fasse un travail productif. Vous voyez qu'on a tort d'appliquer le terme *productif* aux travailleurs qui exercent les différentes industries, puisque cette qualification ne convient qu'au travail. Le travailleur productif, c'est celui qui produit une valeur égale à sa consommation productive, non pas celui qui exerce un travail productif. Le travailleur improductif, c'est celui qui produit une valeur inférieure à sa consommation, lors même qu'il est occupé à un travail productif. Il s'ensuit que le même individu peut être tantôt l'un, tantôt l'autre, et que c'est jouer de mots et obscurcir le raisonnement, que d'étendre ces qualifications à des classes entières de la société.

L'économie politique considère l'homme comme un être libre, mû par sa propre volonté; car aussitôt qu'il est forcé d'agir d'après la volonté d'un autre homme, c'est cette dernière qui devient le principe de l'action, et l'être agissant n'est plus qu'une machine. Telle est la condition des esclaves et des serfs.

Cependant l'industrie des esclaves n'est pas toujours un travail forcé. En Russie, par exemple, un grand nombre d'entre eux travaillent absolument pour leur propre compte, en payant à leurs maîtres une redevance en argent; les esclaves laboureurs mêmes, qui font des corvées pour le propriétaire, se procurent leur subsistance par un travail libre qui les mène quelquefois à l'aisance.

Ainsi, sous ce rapport, le travail de l'esclave fait un objet de l'économie politique. Son travail libre est motivé par son intérêt individuel, par le désir d'améliorer son sort, comme le travail de tout autre ouvrier qui jouit de la liberté personnelle; son travail forcé, au contraire, est déterminé par la contrainte, et dès lors il n'est plus l'objet de l'économie politique. Cependant, comme la quantité de travail forcé qui se fait annuellement en Russie est encore très-considérable, et que la condition des esclaves influe puissamment sur la richesse nationale de cet empire, je n'oublierai pas de diriger votre attention sur les effets de ces deux circonstances, lorsque l'analyse du travail libre vous aura procuré les lumières nécessaires pour les apprécier (*a*).

Il me reste encore une observation à faire concernant le travail industriel. L'économie politique ne considère l'industrie que sous les rapports qu'elle a avec l'accroissement ou la diminution des richesses, mais nullement dans ses procédés d'exécution. Ceux-ci sont l'objet de plusieurs sciences particulières, de l'*agronomie*, de la *technologie*, de la *science du commerce*, etc.

(*a*) Cet examen se fera dans le VIII[e] livre.

ternes qu'autant qu'il est pourvu de richesses, c'est-à-dire de denrées nourrissantes, vêtissantes, logeantes, meublantes, de moyens de transport, de ceux qui aident la production immatérielle, tels que les livres, les ouvrages de l'art, les instrumens scientifiques, les armes offensives et défensives, etc. Ainsi, plus un peuple est riche, plus sa civilisation peut faire des progrès. Vous voyez que la nature et le travail, lorsqu'ils sont *directement* productifs dans un de ces deux genres, le sont encore *indirectement* dans l'autre, ou du moins qu'ils peuvent l'être.

Quelque bien fondée que soit cette observation, il n'en est pas moins vrai que lorsque ces causes sont *directement* productives pour la richesse, elles ne peuvent pas être en même temps *directement* productives pour la civilisation, *et vice versâ.* Le laboureur devient indirectement utile aux sciences, en produisant des subsistances pour ceux qui les cultivent; le savant le devient également à l'agriculture en perfectionnant les sciences naturelles; mais pour cela le premier n'étend point les bornes des connaissances humaines, et le second ne sème point du blé. D'ailleurs la richesse *peut* être utile à la civilisation, mais elle ne l'est pas toujours, elle ne l'est pas de toute nécessité; souvent elle lui est nuisible. De même, la civilisation *peut* être favorable à la richesse, mais elle ne l'est pas toujours et nécessairement; souvent elle lui est contraire. Je réserve pour une autre occasion le développement de ces considérations importantes : pour le moment, ce que j'ai dit suffira pour vous faire comprendre, que, malgré la relation intime qui subsiste entre les deux

genres de productions, si l'on veut s'en faire une idée exacte, il est absolument nécessaire de les considérer chacune en particulier et indépendamment de l'autre. En conséquence, dans tout le cours de cette première partie qui traite de la richesse nationale, je n'aurai en vue que la production matérielle. Si nous y considérons la nature et le travail comme productif, c'est uniquement parce qu'ils produisent des richesses; lorsqu'ils n'en produisent pas, nous les regardons comme improductifs ou stériles. Dans la seconde partie, la production immatérielle sera envisagée de la même manière; l'influence réciproque de l'une sur l'autre fera le sujet de la conclusion de l'ouvrage, dans laquelle je tâcherai de montrer que c'est l'équilibre de ces deux genres de production qui fait naître la prospérité nationale.

Revenons à la production matérielle. Puisque toute production consiste à produire des valeurs, vous sentez bien que le mot *produire*, lorsqu'il est question de richesses, ne veut pas dire produire de la matière, mais une valeur dans la matière. Ainsi toute valeur donnée à la matière est un *produit*: la nature fournit un produit quand elle fait croître une plante utile; le laboureur quand il la soigne et la récolte; l'artisan quand il la prépare à l'usage de l'homme; le marchand quand il la porte au marché. La valeur de la plante naturelle s'accroît successivement par la valeur du travail que le laboureur, l'artisan et le commerçant lui donnent en la rendant de plus en plus utile; et chaque augmentation de valeur est un nouveau produit.

Vous voyez que ce qu'on appelle production dans

le langage vulgaire n'en est pas toujours une dans la langue de la science. D'un côté, la signification vulgaire du mot *produit* est plus bornée, car on ne s'en sert que pour désigner des objets matériels, tandis que la science étend souvent sa notion au résultat du travail commerçant, qui ne tombe nullement sous les sens. D'un autre côté, l'acception vulgaire de ce mot est plus étendue, car on y comprend tous les objets matériels, qu'ils soient utiles ou non : l'économie politique, au contraire, ne connaît d'autres produits que ceux dont l'utilité est reconnue, c'est-à-dire qui ont de la valeur. Or, comme le caractère essentiel des richesses est leur valeur échangeable, le nom de *produit* ne convient aux choses matérielles à moins qu'elles n'aient un prix.

La production étant l'effet de l'action de la nature et du travail, nous commencerons par considérer celle de la *nature*. Elle concourt de deux manières à la production des richesses : d'abord par les *fonds de terre* et leurs propriétés naturelles; et puis par son travail, que j'appelle sa *puissance*, pour le distinguer du travail humain.

CHAPITRE II.

Fonds de terre.

« Le *fonds de terre* d'une nation, dans le sens de l'économie politique, se compose non-seulement de la surface du terrain qu'elle habite, mais encore des

CHAPITRE VI.

Causes de l'amélioration dans les facultés productives de l'industrie : division du travail.

Le travail industriel, comme nous l'avons vu, est plus ou moins productif selon qu'il produit une valeur plus ou moins grande au delà de la consommation qu'il exige (*a*). Or en comparant les travaux de la même espèce, nous trouvons que cette valeur est d'autant plus grande que les produits du travail sont, et plus *nombreux*, et plus *parfaits*.

Supposons deux cordonniers, dont chacun fasse une paire de souliers dans la journée. L'un fera de bons souliers, l'autre en fera de mauvais : le travail de l'un sera plus productif que celui de l'autre. En admettant que leurs souliers fussent également bons, si l'un en fait deux paires dans la journée tandis que l'autre n'en fait qu'une paire, le travail du premier sera encore plus productif du double. Enfin si le travail du premier réunit dans ses produits les avantages de la quantité et de la perfection ; s'il fournit deux paires de bons souliers dans le même espace de temps qu'il faut au second pour en produire une paire de mauvais, le travail du premier est incomparablement plus productif que celui de l'autre.

(*a*) Voyez le chap. IV, p. 154.

Appliquez cette observation à des nations entières, vous trouverez également que la même industrie est plus productive chez les unes que chez les autres. Par exemple, il n'y a pas de doute qu'une manufacture anglaise, de quelque genre que ce soit, ne fournisse dans le même espace de temps, et plus de produit et un produit plus parfait, que ne peut fournir une manufacture russe du même genre.

D'où vient cette différence? Quelles sont les causes qui apportent cette amélioration dans les facultés productives du travail? Grâce au génie d'Adam Smith, cette question importante n'est plus un problème : la solution qu'il en a donnée est une des plus belles découvertes qui se soient jamais faites dans le domaine de l'économie politique. Elle nous montre, qu'abstraction faite de l'influence de la civilisation, dont il ne s'agit point ici, le perfectionnement de l'industrie dépend surtout de deux causes principales, savoir de la *division du travail* et de l'*emploi des capitaux* (*a*). Ce dernier objet étant réservé pour le livre suivant, il n'y a que le premier qui nous reste à considérer dans celui-ci.

La division du travail n'est autre chose que cette séparation de travaux par laquelle plusieurs personnes se partagent la confection des produits, de sorte que chacune d'elles ne fait qu'une partie de l'ouvrage, et constamment la même. Des paysans qui, comme la

---

(*a*) On a voulu contester à Smith la découverte des effets de la division du travail; j'ai tâché de montrer, dans la note II, que cet honneur ne peut lui être ravi.

plupart des nôtres, s'occupent outre les travaux de l'agriculture, à fabriquer l'étoffe de leurs vêtemens, à forger eux-mêmes les ustensiles de fer dont ils ont besoin, etc., de tels paysans négligent souvent leurs champs; et le drap, le cuir, les habits, les ustensiles qu'ils produisent sont d'une qualité très-inférieure. Que la division du travail s'introduise dans un village : certains individus alors se borneront à la culture des terres, d'autres seront tisserands, d'autres tailleurs, d'autres cordonniers, d'autres enfin forgerons, et chaque classe fournira non-seulement beaucoup plus de produit, mais encore un produit bien plus parfait. Un homme qui se borne à une seule occupation, et qui l'exerce pendant toute sa vie, fait naturellement beaucoup plus d'ouvrage et le fait mieux. Ainsi, pour parler le langage de la science, la division augmente singulièrement les facultés productives du travail.

Vous comprenez facilement, Messeigneurs, que les souliers d'un cordonnier qui n'exerce toute sa vie que son métier, doivent être *mieux faits* que ceux qu'un tailleur aurait la fantaisie de faire : il n'y a rien d'étonnant à cela. Mais quelle que soit l'idée que vous vous fassiez de l'*augmentation du produit* qui résulte de la division du travail, je suis sûr qu'elle sera toujours bien au-dessous de la réalité. Voici quelques exemples qui peuvent servir à rectifier cette idée.

Un forgeron ordinaire, habile à manier le marteau, mais qui n'a jamais fait de clous, vient très-difficilement à bout d'en faire 2 ou 300 dans sa journée; encore seront-ils fort mauvais. Un forgeron

qui aura été accoutumé à en faire; mais qui n'en aura pas fait son unique métier, aura peine à en fournir dans un jour plus de 800 ou d'un millier. Or Smith affirme avoir vu des jeunes gens au-dessous de vingt ans, n'ayant jamais exercé d'autre métier que celui de faire des clous, qui pouvaient fournir chacun plus de 2300 clous par jour. Toutefois la façon d'un clou n'est pas une des opérations les plus simples. La même personne fait aller les soufflets, attise ou raccommode le feu, chauffe le fer, et forge chaque partie du clou. En forgeant la tête, il faut qu'elle change d'outils.

Plus la division du travail est poussée loin, plus le résultat est étonnant. Il y a peu de denrées plus simples et plus chétives qu'une épingle : cependant il existe des fabriques où le travail de l'épinglier est distribué entre dix-huit ouvriers. L'un passe le laiton à la filière, un autre le coupe, un troisième aiguise les pointes; la tête seule exige deux ou trois opérations distinctes, exécutées par autant de personnes différentes; c'est même une occupation distincte et séparée de piquer le papier et d'y placer les épingles. Smith a vu une manufacture de ce genre, assez mal montée, et où dix ouvriers seulement travaillaient : cependant ils fabriquaient chaque jour 48,000 épingles. Si chacun de ces ouvriers avait travaillé seul et exécuté seul ces différentes opérations, il n'en aurait peut-être terminé que 20 dans un jour; et les dix ouvriers n'en auraient fait que 200 au lieu de 48,000.

Ce prodigieux effet de la division du travail peut être attribué à trois causes.

1° Les facultés mécaniques de l'homme se perfectionnent singulièrement dans les occupations simples et souvent répétées. Quand le travail manuel d'un homme est réduit à quelqu'opération très-simple, et qu'il fait de cette opération la seule occupation de sa vie, il y acquiert nécessairement une très-grande dextérité. La rapidité avec laquelle s'exécutent certaines opérations dans les fabriques, passe tout ce qu'on pourrait imaginer.

2° Dans les occupations simples on évite le temps perdu à passer d'une occupation à une autre, et cette perte est souvent beaucoup plus grande qu'on ne serait porté à le croire. Ordinairement tout travailleur muse un peu en quittant une besogne pour en commencer une autre; il lui faut du temps pour se mettre en train; il lui faut donner à ce qu'il fait une plus grande dose d'attention. Les travaux combinés exigent quelquefois de grands déplacemens, comme de passer d'un atelier dans un autre, ou du bord d'une rivière dans l'intérieur d'une maison. Enfin n'y a-t-il pas même du temps perdu à changer fréquemment de position et d'outils? Quand l'occupation est très-simple, l'ouvrier ne passe jamais d'une besogne à une autre; il quitte rarement sa position; il se sert presque toujours des mêmes outils.

3° Les hommes trouvent bien mieux les moyens d'atteindre un certain but, lorsque ce but est proche et que leur attention est tournée constamment du

même côté. Ainsi la division du travail, en réduisant la tâche de chaque ouvrier à une opération fort simple, a donné naissance à la plupart des *outils* et des *machines* qui facilitent et abrégent le travail. Il n'y a personne accoutumé à visiter les manufactures, à qui on n'ait fait voir une machine ingénieuse, imaginée par quelque pauvre ouvrier, pour abréger et faciliter sa besogne particulière.

Dans les premières machines à vapeur qu'on établit, c'était l'occupation d'une personne d'ouvrir le robinet d'eau froide qui sert à condenser la vapeur, lorsque le piston est suffisamment soulevé. Cet emploi était confié à un jeune garçon. Un jour, un de ces jeunes gens, qui avait envie de jouer avec ses camarades, s'aperçut qu'il suffirait pour que le robinet s'ouvrît et se fermât, d'attacher au manche qu'on lui avait donné à gouverner, une ficelle qui répondît au bas du piston. Dès lors le piston, par son mouvement, remplit les fonctions d'une personne, et l'un des plus utiles perfectionnemens de cette belle machine fut dû à un enfant qui ne cherchait qu'à s'épargner de la peine (*a*).

Le moulin à filer le coton, qui meut 2000 fuseaux, est pareillement l'invention d'un simple ouvrier employé à la filature de cette matière. Il parvint à filer plusieurs fils à la fois : *Arkwright*, alors perruquier, attrapa quelque chose de cette découverte, et travailla insensiblement à lui donner un degré de perfection qu'il n'atteignit qu'en 1780. Il fit

(*a*) Smith, vol. I, p. 15.

alors construire ses grands moulins avec les fonds que ses essais lui avaient fait gagner, et obtint une patente ou un privilége qu'il ne put conserver, la première invention n'étant pas de lui (*a*) (1).

(*a*) Baert, *Tableau de la Grande-Bretagne*, t. I, p. 107.

(1) Ces faits, rapportés par *Baert*, ne sont pas entièrement exacts. Ce qui constitue essentiellement la découverte d'*Arkwright*, c'est l'emploi de deux paires de cylindres qui pincent la même mèche de coton à quelques lignes de distance; les deux paires tournant avec une vitesse inégale, la première paire tire la mèche avec plus de vitesse que la seconde ne la cède: c'est ce qui l'allonge et l'affine. Or *Arkwright* conserva la patente, ou privilége, de ce procédé, et vendit à un grand nombre de manufacturiers la permission de s'en servir, moyennant une guinée par broche ou fuseau. C'est le produit de cette vente qui lui valut une fortune de vingt-quatre millions de francs, dit-on.

Une machine à filer ne contient jamais plus de 200 à 300 broches ou fuseaux, qui tordent la mèche à mesure qu'elle est affinée; mais des moteurs hydrauliques, ou des machines à vapeur, mettent en mouvement quelquefois des centaines de ces machines dans la même manufacture. Une grande personne et un enfant suffisent pour soigner chaque machine, c'est-à-dire 300 fuseaux, qui, suivant le procédé ancien du petit rouet, auraient employé 300 personnes.

Un anglais, M. Owen, a calculé que le coton actuellement fabriqué dans la Grande-Bretagne exigerait 16 millions d'ouvriers si l'on était obligé de se servir des anciens procédés; c'est-à-dire un tiers plus de personnes que n'en renferment l'Angleterre et l'Ecosse. Il a calculé en outre que s'il fallait fabriquer à force de bras, et sans l'aide des machines, tout ce qui maintenant est fabriqué dans son pays, il faudrait employer le travail de quatre cent millions d'hommes.

J.-B. S.

Nous ignorons les noms des inventeurs de presque toutes les machines les plus utiles : cette circonstance seule prouve déjà que c'étaient des gens peu connus et qui ne se souciaient guère de l'être, pourvu que leurs découvertes leur valussent les avantages pécuniaires auxquels ils visaient.

Ce serait cependant aller trop loin que d'attribuer l'invention et le perfectionnement de tous les outils et de toutes les machines à des ouvriers placés pour en faire personnellement usage. Un grand nombre est dû à l'industrie des faiseurs de machines, depuis que la construction des machines est devenue l'objet d'une profession particulière. Il y en a encore dont l'invention ou le perfectionnement est dû à la méditation des savans ou des théoriciens, dont la profession est de n'exécuter aucune industrie, mais de tout observer, et qui, par cette raison, se trouvent en état de combiner les effets des objets les plus éloignés et les plus dissemblables.

Maintenant, Messeigneurs, que vous comprenez comment la division du travail influe sur le perfectionnement de l'industrie, vous concevrez aussi sans peine comment elle contribue à rendre les nations riches, ou à leur procurer une abondance de choses matérielles propres aux besoins et aux commodités de la vie (1). Parmi les peuplades sauvages, chaque

(1) Je ne prétends point contester la grande importance que M. *Storch*, d'après *Adam Smith*, attribue à la division des travaux. Les avantages que l'homme y trouve pour la satisfaction de ses besoins, sont immenses. Mais il existe

individu est plus ou moins occupé à un travail industriel : cependant tout le monde y est pauvre. Chez les nations prospères, au contraire, il y a un grand nombre d'oisifs et de personnes qui s'occupent de travaux immatériels, et beaucoup d'entre eux consomment un produit décuple ou centuple de ce que consomme la plus grande partie des travailleurs industriels : cependant le produit total est si grand

---

une autre cause plus puissante de la fécondité de la production; c'est l'art de tirer parti des puissances de la nature, de cette action gratuite perdue dans la plupart des cas, et féconde en résultats lorsque nous savons l'employer.

Un cultivateur intelligent, après avoir, pendant plusieurs années, laissé reposer ses terres une année sur trois, s'avise un jour que pendant cette année de jachère, sa terre peut, sans cesser de se reposer, produire des plantes fourragères qui lui permettront d'avoir des troupeaux, de fumer ses champs, de vendre de la laine, de la viande de boucherie, etc., produits qu'il n'avait pas auparavant. Doit-il cette augmentation de produits à la division du travail? Non; il la doit à une meilleure manière de mettre en jeu les puissanees du sol qui a des sucs différens pour le blé et pour les betteraves; tellement que les sucs du blé s'amassent et se réparent dans le temps même que le terrain produit des plantes fourragères; et le résultat de ce progrès, est une augmentation d'un tiers dans les produits des terres.

Une autre personne observe que l'eau réduite en vapeur est capable dans son expansion de soulever un énorme piston, et que cette même vapeur condensée par un jet d'eau froide, laisse sous le piston un vide qui le fait redescendre avec une force égale à celle de vingt, de trente, de quarante chevaux, d'où il résulte une puissance que l'on peut appliquer à tout; de là l'emploi des machines à vapeur. Est-ce à la division du

que tout le monde y est abondamment pourvu. Entre le mobilier d'un prince d'Europe et celui d'un cultivateur aisé, il n'y a peut-être pas autant de différence qu'entre les meubles de ce dernier et ceux de tel roi d'Afrique qui règne sur cent mille sauvages nus. C'est que, dans les pays où la division du travail a fait des progrès, chaque travailleur se trouve avoir une

---

travail qu'il faut attribuer ce nouveau développement de force? Non. Le poids de l'atmosphère qui fait descendre le piston, est une force qui existe depuis le commencement du monde et qu'on a laissée oisive pendant soixante siècles ou davantage; le progrès des lumières, l'art d'observer, l'ont fait découvrir, et l'espèce humaine s'est enrichie de tout ce que cette force exécute pour son service depuis une quarantaine d'années.

Je sais fort bien que *Smith* attribue la puissance elle-même des machines à la division du travail. Il prétend que la plupart des découvertes lui sont dues. J'accorde que cette division, en réduisant les opérations de l'industrie à leurs élémens les plus simples, a mis sur la voie de beaucoup de découvertes; mais l'inventeur d'un procédé n'est pas le créateur de tous les produits qui en naîtront à perpétuité; autrement le premier auteur de la machine à vapeur serait l'auteur de toutes les productions que l'on doit, et que l'on devra à jamais à cette ingénieuse machine; le premier qui aurait enseigné à labourer un champ serait le producteur de tout le blé que ce champ produira jusqu'à la consommation des siècles.

Cette thèse n'est pas soutenable. Ce qui produit, c'est le travail de l'homme; ce sont les puissances de la nature, quand on sait les employer; ce sont, ainsi qu'on le verra plus tard, les services des capitaux. Toute autre explication est forcée.

J.-B. S.

grande quantité de son produit dont il peut disposer outre ce qu'il applique à ses propres besoins; et comme les autres travailleurs sont dans le même cas, il est en état d'échanger une grande quantité de son produit contre une grande quantité du leur : ainsi tout le monde est abondamment fourni de toutes sortes de produits.

Tels sont les avantages de la division du travail : mais elle a aussi ses inconvéniens. Un homme qui ne fait pendant toute sa vie qu'une même opération, parvient à coup sûr à l'exécuter mieux et plus promptement; mais en même temps il devient moins capable de toute autre occupation, soit physique, soit morale; ses autres facultés s'éteignent, et il en résulte une dégénérescence dans l'homme considéré individuellement.

Cet inconvénient n'est pas le seul qui soit attaché à la division : quand elle est poussée aussi loin qu'on la porte souvent dans les manufactures, elle rend plus dure et plus fastidieuse la condition des travailleurs. C'est un triste sort que celui de ne pouvoir être employé qu'à faire la dix-huitième partie d'une épingle. L'ouvrier qui porte dans son bras tout un métier, peut aller partout exercer son industie et trouver des moyens de subsister; l'autre n'est qu'un accessoire qui, séparé de ses confrères, n'a plus ni capacité ni indépendance, et qui se trouve forcé d'accepter la loi qu'on juge à propos de lui imposer. C'est en Angleterre que ce mal se fait particulièrement sentir; d'abord parce que les règlemens sur cette partie y sont vexatoires, mais aussi sans doute parce que la

division du travail y est poussée plus loin que partout ailleurs (*a*).

L'idée que je vous ai donnée de la division du travail ne serait pas complète, si nous ne tâchions pas de remonter à sa source et de connaître le principe qui y donne lieu. Ce principe, à ce qu'il paraît, est le même que celui qui fait naître les échanges : il consiste dans la *diversité des dispositions naturelles de l'homme et de celles de la terre* (*b*). Les talens et les goûts des hommes varient tellement qu'il ne se trouve pas de société, quelque petite qu'on la suppose, dans laquelle cette diversité ne se fasse remarquer. Or, chacun aime à se vouer de préférence à la besogne pour laquelle il se sent du talent et du goût, et si tous suivent leur penchant, la division du travail se trouve établie. Dans un village, par exemple, un individu a de l'aptitude pour tisser de la toile ou du drap; un second, pour fabriquer des ustensiles de fer; un troisième, pour cultiver la terre, etc.; et cette aptitude particulière est secondée dans chacun par un penchant très-décidé qui l'entraîne vers ces occupations. Chacun d'eux s'aperçoit qu'il réussit moins bien dans la besogne pour laquelle il a moins de dispositions : qu'y a-t-il de plus naturel que de les voir s'accorder de manière à pouvoir se livrer chacun à l'occupation qu'il préfère et dans laquelle il réussit? En conséquence, l'un se borne à être tisserand, l'autre à être forgeron, le troisième se voue exclusivement

(*a*) Voyez l'introduction générale, p. 61 - 67.

(*b*) J.-B. Say, *Traité d'écon. polit.*, 2[e] édit., tom. I, p. 81.

à la culture, et chacun échange le produit superflu de son travail contre le produit superflu du travail de l'autre.

Ajoutez à cela l'influence que la diversité du sol et des produits spontanés de la nature exerce sur le travail humain, et vous concevrez aisément qu'il doit nécessairement se diviser tôt ou tard dans tout pays de quelque étendue. Ici la terre est fertile : l'homme s'applique à la cultiver ; là elle présente de bons pâturages : il préfère de nourrir des troupeaux. Placé sur le bord de la mer ou d'une rivière poissonneuse, il deviendra pêcheur ; habitant d'une contrée agreste et couverte de forêts, il s'occupera de la chasse. Les premiers arts ne peuvent naître que là où se trouvent les matières premières : ainsi dans une contrée qui produit du lin, du chanvre ou de la laine, on devient tisserand ; dans celle qui est riche en fer, on établit des forges. Enfin, si le commerce se sépare des autres industries, c'est d'abord dans ces lieux qui offrent une communication facile avec d'autres contrées, soit par les rivières, soit par le voisinage de la mer.

C'est ainsi que la division du travail s'établit nécessairement partout où les hommes sont libres de choisir les occupations qui leur conviennent (*a*). A mesure que la division fait des progrès, les échanges

---

(*a*) Il s'ensuit qu'elle ne peut pas s'établir là où le contraire arrive. C'est une des suites les plus déplorables de la servitude qu'elle empêche la division du travail, et par conséquent le perfectionnement de l'industrie et l'accroissement de la richesse nationale.

se multiplient, et cet effet devient à son tour la cause d'une subdivision ultérieure du travail; car plus il est possible d'échanger le produit superflu, plus il est possible de subdiviser le travail qui le fournit. D'abord les professions les plus dissemblantes se séparent : les classes des cultivateurs, des artisans, des commerçans se constituent. Ensuite chacune de ces professions se subdivise en plusieurs métiers : les cultivateurs se distinguent en laboureurs, vignerons, jardiniers, pâtres ; les artisans en forgerons, tisserands, boulangers, charpentiers, etc.; les commerçans en détailleurs et marchands en gros. Ces métiers sont susceptibles d'une nouvelle subdivision : les forgerons, par exemple, se séparent en forgerons d'enclumes, d'ancres, de chaînes, en cloutiers, maréchaux-ferrans, etc. ; les détailleurs en marchands de toile, de draps, de vin, etc. Enfin, dans les arts mécaniques la division du travail est poussée si loin, que plusieurs ouvriers se partagent la confection d'un seul et même produit, en sorte que chacun ne fait qu'une seule partie du travail, comme nous en avons vu un exemple dans la fabrication des épingles.

CHAPITRE VII.

Des bornes que la nature des choses met à la division du travail. Bornes prescrites par la nature des travaux.

CEPENDANT la division du travail ne peut pas aller à l'infini : elle a des bornes prescrites par la nature des travaux et par le débit du produit.

La nature de certains travaux admet une grande division; celle d'autres travaux s'y refuse presque entièrement.

L'industrie manufacturière est celle de toutes qui est susceptible de la plus grande division; l'industrie agricole admet le moins de division dans les travaux; l'industrie commerçante tient le milieu entre les deux autres. Le terrain que les cultivateurs travaillent, est très-étendu, et les force à se tenir à de grandes distances les uns des autres. « De plus, l'agriculture n'admet pas la continuité d'une même opération. Un même homme ne saurait labourer toute l'année, tandis qu'un autre récolterait constamment. Enfin il est rare qu'on puisse s'adonner à une même culture dans toute l'étendue de son terrain, et la continuer pendant plusieurs années de suite. La terre ne le supporterait pas; et si la culture était uniforme sur toute une propriété, les façons à donner aux terres et les récoltes tomberaient aux mêmes époques, tandis que dans d'autres instans les ouvriers resteraient oisifs.

« La nature des travaux de la campagne veut encore qu'il convienne au cultivateur de produire lui-même les légumes, les fruits, les bestiaux, et même une partie des instrumens et des constructions qui servent à la consommation de sa maison, ou à sa production, quoique ces choses soient d'ailleurs l'objet des travaux exclusifs de plusieurs professions (*a*). »

C'est peut-être l'impossibilité de faire une sépara-

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, pag. 73.

tion aussi entière et aussi complète des différentes branches de l'agriculture, qui est cause que dans cet art les facultés productives du travail ne font pas des progrès aussi rapides que dans les manufactures et le commerce. En comparant l'état de l'industrie chez les anciens et chez les modernes, chez les peuples éclairés et chez les nations ignorantes, il s'en faut de beaucoup que l'agriculture nous présente cette extrême différence qui nous frappe dans l'état des manufactures et du commerce chez les uns et les autres. Combien les manufactures n'ont-elles pas gagné depuis trois siècles par une distribution mieux entendue des travaux, par l'application de la chimie et de la mécanique? Combien le commerce ne s'est-il pas perfectionné par la découverte de la boussole, par l'invention des montres, par l'établissement des postes et des banques, par l'introduction des lettres-de-change? tandis que l'agriculture, malgré le progrès général des lumières, malgré celui des sciences naturelles en particulier, malgré les encouragemens qui lui ont été prodigués par les gouvernemens et les efforts des sociétés savantes, n'est pas bien loin aujourd'hui du point où elle était chez les peuples éclairés de l'antiquité. Lorsque Richard Arkwright inventa la machine à filer le coton, il abrégea les deux tiers de ce genre de travail et le rendit vingt fois plus productif qu'il n'était auparavant : or quelle est l'invention en agriculture dont l'effet puisse être comparé à celui-ci?

Les terres des peuples industrieux et riches sont, à la vérité, en général mieux cultivées que celles des

peuples moins avancés en civilisation et en richesse; les premiers en retirent aussi un produit plus grand : mais la supériorité de ce produit n'excède pas de beaucoup la supériorité de travail et de dépense. Les pays arriérés en prospérité, malgré l'infériorité de leur culture, peuvent en quelque sorte rivaliser avec les pays prospères pour la bonté et le bon marché des produits agricoles, mais ils ne peuvent prétendre à la même concurrence en fait de manufactures, du moins si ces manufactures sont analogues au sol, au climat et à la situation du pays prospère. Le blé de Russie est tout aussi bon et presque au même prix que le blé d'Angleterre, quoique la Russie soit inférieure à l'Angleterre du côté de l'opulence et de l'industrie (*a*). Toutefois les terres d'Angleterre sont mieux cultivées que celles de Russie. Mais les denrées manufacturées d'Angleterre sont en général supérieures à celles de Russie, et à beaucoup meilleur marché à pareil degré de bonté.

Cependant, s'il est vrai que l'industrie agricole est moins susceptible de division que les autres industries, il faut aussi convenir que l'ignorance et l'intérêt mal entendu des cultivateurs s'opposent souvent

(*a*) Turgot dit positivement que de son temps le prix des grains de France était plus haut que celui des grains de Pologne, et que les commerçans français ne pouvaient soutenir la concurrence de Dantzic et des autres ports de la mer Baltique, qu'à raison de la différence des frais de transport, qui sont moindres pour la France lorsqu'il s'agit d'approvisionner l'Espagne ou quelque autre pays méridional. (*Œuvres*, t. VI, pag. 174.)

à telle séparation de travaux qu'il serait possible d'y introduire. Bien des travaux étrangers à l'agriculture sont exercés par les cultivateurs, dans la vue de gagner eux-mêmes les profits que feraient sur ces travaux les artisans ou les commerçans auxquels ils pourraient les abandonner. Ces cultivateurs calculent mal : la division du travail permet aux manufacturiers et aux commerçans d'exécuter pour eux ces travaux à moins de frais qu'ils ne peuvent les faire eux-mêmes. Il y a lieu de croire que le bas prix du sucre à la Chine tient en partie à ce que la division du travail dans la production de cette denrée y est poussée plus loin que dans les colonies européennes d'Amérique. « La fabrication du sucre à la Chine, dit le lord *Macartney* (1), est une entreprise dont ne se mêle point celui qui cultive les cannes. Les fabricateurs se transportent dans les plantations avec l'appareil qui leur est nécessaire, et que les planteurs des Antilles regarderaient comme insuffisant et digne de leur mépris. » Il est vrai que les nombreux canaux dont la Chine est traversée, présentent pour cela des facilités que n'ont point les îles à sucre ; néanmoins il est prouvé, comme nous le verrons au Livre IV, que, dans ces dernières, ce genre d'industrie n'est point encore ce qu'il devrait être pour fournir cette denrée au meilleur marché possible.

(a) *Voyage à la Chine*, tom. IV, pag. 198.

CHAPITRE VIII.

Bornes prescrites à la division du travail par l'étendue du marché.

Vous avez vu, Messeigneurs, que la division du travail suppose l'échange du produit superflu. Un homme qui se voue à une occupation exclusive, ne travaille que pour un seul besoin : comment satisferait-il à ses autres besoins, s'il ne pouvait troquer le superflu de son produit contre d'autres produits?

Il s'ensuit de là que la division du travail est encore limitée par le débit du produit, ou pour parler le langage de la science, par l'*étendue du marché*. Dix ouvriers peuvent fabriquer 48,000 épingles dans un jour, mais ce ne peut être que là où il se consomme chaque jour un pareil nombre d'épingles. Si la demande journalière ne s'étend qu'à 10,000 épingles, la fabrication ne pourra se diviser à ce point, parce que un si grand produit surpasserait la demande.

Le débit, ou le *marché*, peut être borné à l'endroit même où le travail se fait; il peut aussi s'étendre sur d'autres contrées.

Il y a des travaux dont les produits sont nécessairement consommés dans l'endroit même où le travail se fait. Tels sont, par exemple, les travaux des porte-faix, des chaircuitiers, des charpentiers, des maçons. D'autres travaux fournissent des produits

qui pourraient être consommés ailleurs, mais qui ne le sont pas, soit parce que les mêmes professions s'y trouvent déjà établies, soit parce que le produit, transporté au loin, reviendrait si cher qu'il ne trouverait plus de consommateurs qui voulussent le payer.

Lorsque le débit est borné au lieu où le travail se fait, la division du travail suppose une grande population rassemblée dans le même lieu. C'est la raison pourquoi certains genres d'industrie ne peuvent s'établir ailleurs que dans les grandes villes. Un portefaix, par exemple, ne pourrait pas trouver assez d'emploi dans un village ou dans une petite ville, pour se borner uniquement à ce métier. Les artisans de la campagne sont presque partout dans la nécessité de s'adonner à toutes les branches d'industrie qui ont quelque rapport avec leur métier. Un charpentier de village se mêle de toute espèce d'ouvrage en bois; un serrurier de village se charge de tout ce qui se fait en fer : s'il voulait se borner à son métier, il ferait plus d'ouvrage qu'on ne demanderait.

Il en est de même relativement à l'industrie commerçante. « Voyez un épicier de village : la consommation bornée de ses denrées l'oblige à être en même temps marchand de merceries, marchand de papier, cabaretier peut-être; tandis que dans les grandes villes, la vente, non pas des seules épiceries, mais même d'une seule drogue, suffit pour faire un commerce. A Amsterdam, à Londres, à Paris, il y a des boutiques où l'on ne vend autre chose que du thé, ou des huiles, ou des vinaigres. Aussi chacune

de ces boutiques est bien mieux assortie dans ces différentes denrées, et on les y achète à meilleur compte, à qualités égales, que dans les boutiques où l'on vend en même temps un grand nombre d'objets différens (a). »

« De ce qu'il faut nécessairement une consommation considérable pour que la division du travail soit poussée jusqu'à son dernier terme, il résulte qu'elle ne peut pas s'introduire dans la fabrique des produits qui, par leur haut prix, ne sont à la portée que d'un petit nombre de personnes. Elle se réduit à peu de chose dans la bijouterie, surtout dans la bijouterie recherchée. Et comme nous avons vu qu'elle est une des causes de la découverte et de l'application des procédés ingénieux, il arrive que c'est précisément dans les productions d'un travail exquis, que de tels procédés se rencontrent plus rarement. En visitant l'atelier d'un lapidaire, on sera ébloui de la richesse des matières, de la patience et de l'habileté de l'ouvrier; mais c'est dans les ateliers où se préparent en grand les choses d'un usage commun, qu'on sera frappé d'une méthode heureusement imaginée pour expédier la fabrication et la rendre plus parfaite. En voyant un bijou, on s'imagine aisément les outils et les procédés par lesquels on est parvenu à le faire; mais en voyant un lacet de fil, il est peu de personnes qui se doutent qu'il ait été fabriqué par un cheval ou par un courant d'eau; ce qui est pourtant vrai (b). »

(a) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 68.

(b) *Ibid.* tom. I, pag. 72.

Un travail qui ne peut se diviser, faute de débit pour son produit, devient susceptible de division lorsque le débit augmente ou lorsque le marché du produit s'agrandit. Le serrurier de village ne se mêle des métiers de maréchal-ferrant, de forgeron, de cloutier, etc., que par la raison qu'il ne pourrait pas vendre dans son village tous les ouvrages de serrurerie qu'il serait en état de faire : mais supposons que son marché s'étende, qu'il trouve moyen de débiter dans les environs ses ouvrages de serrurerie; dans ce cas il se bornera à son métier; et si par la suite le marché s'agrandit de plus en plus, et qu'il ne suffit plus pour le fournir lui seul; il s'associera un ou plusieurs ouvriers, qui partageront entre eux la confection de ces ouvrages.

Vous concevez bien que les produits de notre serrurier ne trouveraient point de débit dans les endroits éloignés de son village, s'ils y revenaient plus cher que le prix auquel on pourrait les fabriquer sur les lieux. Cependant les produits qu'on envoie au loin, ont à supporter les frais de transport qui augmentent leur prix. Ainsi, plus ces frais sont modiques, plus le marché d'un objet destiné à être envoyé au loin, peut s'agrandir, et plus aussi le travail qui produit cet objet, devient susceptible de division.

Or quelles sont les circonstances qui diminuent les frais de transport? Cette question est d'une telle importance, que j'en réserve la solution pour le chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

Comment le marché s'étend par la facilité des transports.

L'ABONDANCE et le besoin réciproque des denrées que produisent deux pays différens, ne suffisent pas pour faire naître l'échange de ces denrées. Si la distance qui sépare ces pays, ou si la difficulté des routes rendent le transport impossible ou très-coûteux, alors chacun de ces pays, ou se passera tout-à-fait des denrées que l'autre produit, ou il tâchera de s'en pourvoir par des voies plus courtes et plus praticables. Par exemple, les vins de Hongrie sont en demande en Russie; cet empire, à son tour, produit différentes denrées qui sont en demande en Hongrie; cependant le commerce qui subsiste entre ces deux pays est peu de chose, à cause des frais considérables qu'occasionne le transport par terre sur de mauvaises routes. Les provinces du midi de la Russie s'approvisionnent de vins de Moldavie et des îles de l'Archipel; celles du nord se pourvoient de vins de France et de Portugal, lesquels, malgré la distance de ces pays, reviennent meilleur marché à St.-Pétersbourg et à Arkhangel que les vins de Hongrie, parce qu'ils peuvent être transportés par mer des ports de France et de Portugal jusque dans les ports russes de la Baltique.

De tous les moyens qui servent au transport des

marchandises, celui qu'offre la *navigation* est le plus simple et le moins dispendieux. Il s'ensuit que le transport par eau ouvre un marché plus étendu à chaque espèce d'industrie que ne fait le transport par terre (*a*). A l'aide de la navigation, un petit nombre d'hommes peut transporter la même quantité de marchandises, pour laquelle il faut, sur terre, un grand nombre de chariots, conduits par un grand nombre d'hommes et traînés par un grand nombre de chevaux ou de bœufs. Par exemple, les grandes barques qui vont sur le Volga, peuvent être chargées de 60,000 pouds et au delà; et lorsqu'elles descendent le fleuve, il ne leur faut que 20 hommes pour les diriger. Nos rouliers, comme vous le savez, vont toujours en caravanes; chaque chariot est traîné par un seul cheval, et ne peut être chargé que de 30 pouds environ; deux chariots, tout au plus quatre, sont conduits par un roulier. Ainsi, pour transporter 60,000 pouds de marchandises par eau sur le Volga, il ne faut qu'une barque et 20 hommes; pour voiturer par terre la même quantité de marchandises, il faut 2000 chariots, traînés par autant de chevaux, et au moins 500 hommes pour les conduire. En supposant que le transport de l'une et de l'autre manière ait pris un espace égal de temps, la même quantité de marchandises, transportée par terre, aura eu à supporter la dépense et l'entretien de 500 hommes,

(*a*) Vous vous rappelez sans doute qu'une denrée trouve un marché partout où elle peut s'échanger ou se débiter : voyez l'Introduction générale, pag. 69 et 74.

et de plus, non-seulement l'entretien, mais encore les réparations et le déchet de 2000 chevaux et d'autant de chariots; tandis que la même quantité de marchandises, transportée par eau, se trouvera seulement chargée de l'entretien de 20 hommes, et du déchet ou louage d'une barque, en y ajoutant simplement la valeur du risque un peu plus grand. S'il n'y avait donc entre deux places situées sur le Volga (par exemple entre Tver et Nijegorod) d'autre commerce que par terre, on ne pourrait transporter de l'une à l'autre que des objets d'un prix considérable relativement à leur poids; et elles ne feraient par conséquent qu'une très-petite partie du commerce qui subsiste actuellement entre elles.

La navigation sur mer offre les mêmes avantages. Si la mer n'ouvrait pas une route facile et peu dispendieuse au transport des marchandises, il n'y aurait que peu ou point de commerce entre les parties éloignées du monde. Quelle sorte de denrées pourrait supporter les frais d'un voyage par terre de Londres à Calcutta? ou, en supposant qu'il y en eût d'assez précieuse pour valoir une telle dépense; quelle sûreté y aurait-il à la voiturer à travers les terres de tant de peuples barbares? Cependant ces deux villes entretiennent aujourd'hui entre elles un commerce très-considérable, et par le marché qu'elles s'ouvrent l'une à l'autre, elles donnent un très-grand encouragement à leur industrie respective.

Puisque le transport par eau présente de si grands avantages, il est naturel que les premiers progrès de l'industrie se soient montrés partout où cette facilité

ouvre le monde entier pour marché au produit du travail industriel, et qu'ils soient beaucoup plus tardifs dans les parties intérieures du pays. C'est sur les côtes de la mer et le long des rivières navigables que l'industrie de tout genre commence à se subdiviser et à faire des progrès. Les premières nations prospérantes que l'histoire nous montre, sont celles qui ont habité autour des côtes de la Méditerranée, l'Égypte, la Phénicie, Carthage. De même il paraît encore que les progrès des manufactures et de l'agriculture datent de la plus haute antiquité dans le Bengale et dans quelques provinces orientales de la Chine. Tous ces pays sont arrosés par de grands fleuves et coupés par des golfes qui se prolongent jusque bien avant dans les terres. L'intérieur de l'Afrique, au contraire, étant dépourvu de pareilles communications, semble dans tous les temps avoir été dans un état de barbarie et de pauvreté.

Le défaut des côtes maritimes a sans doute été une des causes principales qui ont autrefois arrêté les progrès de la prospérité nationale en Russie. Rappelez-vous, Messeigneurs, l'industrie et la richesse de l'ancienne Novgorod, et comparez cet état florissant au dénûment et à la pauvreté où étaient alors les provinces orientales de cet Empire : ce contraste s'explique en partie par la communication qu'offrait le Volkhof avec la Baltique, communication par laquelle Novgorod entretenait des liaisons commerciales avec les villes qui bordent les côtes de cette mer; tandis que l'intérieur du pays était presque entièrement privé du commerce avec les étrangers. Le

génie de Pierre-le-Grand a bien saisi l'influence de cette cause; car de toutes les entreprises de ce monarque, celle qui lui tenait le plus à cœur, c'était le soin de procurer des côtes à la Russie et de perfectionner sa navigation intérieure. Peut-être sous ce rapport a-t-il plus fait pour la prospérité de son Empire, que par toutes ses mesures positives, tendantes à y transplanter l'industrie et la civilisation de l'Europe (*a*).

La navigation intérieure suppose des fleuves et des côtes; l'art ne peut la perfectionner que là où existent ces avantages naturels. Le *transport par terre*, au contraire, est indépendant de ces circonstances, et quoique la nature du terrain présente quelquefois de grandes difficultés pour construire de bonnes routes, aucun terrain ne s'y refuse entièrement. Des chemins unis, commodes et praticables dans toutes les saisons, sont un grand avantage pour tous les pays, mais particulièrement pour ceux qui manquent de communications navigables. La moindre réflexion, Messeigneurs, vous fera comprendre que le transport des marchandises sur de mauvaises routes, exige plus de moyens, plus de temps, et qu'il occasionne plus

(*a*) N'oublions cependant pas que l'étendue du marché n'est que la cause secondaire qui favorise la division du travail: la première et la plus indispensable, c'est la sûreté. (Voyez chap. VI, p. 172.) Sous le premier rapport, il n'y a pas d'empire au monde qui présente plus d'avantages que la Turquie; cependant la division du travail et sa suite, le perfectionnement de l'industrie, n'y font point de progrès.

de déchet, que lorsqu'il se fait sur de bonnes routes. C'est pourquoi les Anglais, quoique singulièrement favorisés pour la navigation intérieure, ont cependant donné toute leur attention au perfectionnement des routes. Nulle part on ne les trouve plus belles qu'en Angleterre : vous n'ignorez pas qu'on y a même pratiqué des chemins en fer de fonte. Toute l'Europe admire ces inventions utiles : mais quel est le pays qui les ait mis à profit?

L'hiver long et rigoureux qui pèse sur la plus grande partie de la Russie, quoique défavorable à l'industrie sous d'autres rapports, lui procure cependant l'avantage d'avoir pendant quatre ou cinq mois de l'année d'excellentes routes, préférables aux meilleures chaussées que l'art pourrait construire. Les commodités que le transport des marchandises retire du *traînage*, passent de beaucoup l'idée qu'on s'en fait en d'autres pays. Lorsque le chemin d'hiver est bon, un cheval peut être chargé du double du poids qu'il pourrait traîner en été sur les meilleures routes : d'ailleurs les transports se font bien plus vite, le charroi est plus simple, moins coûteux et moins exposé au déchet; enfin les chemins sont bien plus courts, puisque le voiturier les trace lui-même dans la direction la plus courte, à travers les marais, les fleuves et les lacs. Ce sont ces raisons qui déterminent les marchands à n'expédier qu'en hiver les transports coûteux qui peuvent être différés; outre cela, certaines denrées, comme la viande de boucherie, le gibier, le poisson, le caviar, ne sont susceptibles d'être envoyées au loin à moins d'être gelées. Enfin,

travail immatériel, en partie à nourrir des fainéans qui ne produisent absolument rien.

Vous voyez que dans le cas même ou un fonds est employé à la production immatérielle, il ne porte point le nom de capital. Les fonds qu'un gouvernement emploie à maintenir la sûreté publique et privée; ceux qu'un particulier destine à son propre perfectionnement ou à l'éducation de ses enfans, ont certainement un emploi très-utile, puisqu'ils sont employés à produire des valeurs : cependant l'usage ne veut point qu'on donne à de pareils fonds le nom de capital, et en cela l'usage est fort raisonnable. Un fonds de richesses employé à la production matérielle se reproduit sans cesse, tant qu'il n'est pas détourné de sa destination; un fonds de richesses destiné à la production immatérielle, cesse d'être un fonds de richesses et se transforme en biens internes, en valeurs immatérielles. C'est donc très à propos qu'on distingue par des noms différens deux espèces de fonds dont l'emploi est si différent (1).

---

ce que l'auteur appelle ici *fonds de consommation ;* et de réserver l'expression de fonds pour les valeurs dont on dérive un revenu, ou une jouissance qui est une espèce de revenu. C'est ainsi qu'on dit un *fonds de terre*, un *fonds capital ;* une maison d'habitation est un fonds à cause de la jouissance qui en résulte. On en peut dire autant d'un fonds mobilier, de la vaisselle d'argent, des bijoux, de tout ce qui conserve sa valeur, et que l'on peut réaliser au besoin. Le fonds est alors égal à la valeur qu'on en peut tirer. J.-B. S.

(1) Les deux emplois de fonds auxquels l'auteur fait allusion en cet endroit, ne diffèrent pas autant qu'il l'imagine.

une des quatre classes qu'elle comprend, se divise et se subdivise en une infinité de métiers. Pour vous donner une idée de cette division et pour préciser celle que vous avez de l'industrie en général, je vous présente ici la nomenclature systématique des principaux métiers. Ce tableau ne demande aucune explication, si ce n'est par rapport à l'industrie commerçante. Celle-ci ne fournissant point de produit matériel, il me paraît nécessaire de vous faire connaître plus particulièrement l'objet des travaux qu'elle embrasse.

TABLEAU GÉNÉRAL DES TRAVAUX INDUSTRIELS.

I. INDUSTRIE AGRICOLE QUI RECUEILLE OU EXPLOITE LES PRODUITS SPONTANÉS DE LA NATURE.

1. *Travaux qui recueillent les produits du règne animal :*

La chasse ;
La pêche ;
Récolte du miel sauvage ;
Récolte des insectes utiles au teinturier, au naturaliste, etc.

2. *Travaux qui recueillent les produits du règne végétal :*

Travail des botanistes, des gens qui recueillent le bois sauvage, les racines, les petits fruits qui croissent dans les bois ; prairies naturelles, et récolte qu'on y fait.

3. *Travaux qui recueillent ou exploitent les produits du règne minéral :*

Travail qui recueille les terres, les pierres, les eaux;
Travail qui recueille les sels natifs;
Travail qui exploite les carrières;
Travail qui exploite les mines (1).

II. INDUSTRIE AGRICOLE QUI DÉTERMINE LA PRODUCTION DE LA NATURE.

1. *Travaux qui déterminent sa production dans le règne animal :*

Travail qui s'applique à conserver les animaux utiles, à les multiplier et à en améliorer les races. Bêtes sauvages dans les parcs, dans les ménageries; bêtes de somme et de trait dans les étables, les écuries, les haras; troupeaux gardés par les pâtres ou soignés dans les bergeries; oiseaux dans les basses-cours; poissons dans les viviers; vers-à-soie, abeilles dans les plantations, les ruches artificielles, etc.

Travail qui s'applique à dresser les animaux utiles pour les rendre propres à certains usages; par

---

(1) Je suppose que l'auteur y comprend les mines de houille ou charbon de terre, qui sont les plus importantes de toutes. Il se recueille en houille des sommes bien plus fortes que celles que l'on retire des mines d'or, et qui fournissent beaucoup plus de développemens à l'industrie que ces dernières. J.-B. S.

exemple, les bêtes de somme et de trait, à la monture et au trait; les chevaux, les éléphans aux évolutions militaires; les chiens, les oiseaux de proie à la chasse; les oiseaux de chant au chant, etc.

2. *Travaux qui déterminent la production de la nature dans le règne végétal.*

Travaux qui s'appliquent à conserver les plantes utiles, à les multiplier et à en améliorer les espèces. Terres de labour; prairies artificielles; forêts et bois soignés; haies et clôtures; vignobles, vergers et potagers; plantations de sucre, de thé, de café, d'épiceries, etc.

3. *Travaux qui déterminent la production de la nature dans le règne minéral :*

Les minéraux sont l'ouvrage de la nature seule; les efforts de l'homme pour les multiplier sont impuissans. A peine l'art est-il parvenu à faire produire à la nature du salpêtre et de l'alun.

III. Industrie manufacturière.

1. *Métiers qui préparent des matières animales :*

Chair. Boucher, chaircuitier, fumeries, salaisons, etc.

Graisse. Graisse fondue, suif, huile de poisson, chandelles, pommades, savons, savonnettes, esprit de savonnette.

Boyaux. Boyautier (qui fait des cordes de boyaux), peaux de batteur d'or.

Vessies. Colle de poisson, colle de bouche, taffetas d'Angleterre.

Peaux. Tannerie : cuir de semelles, cuir à œuvre, cuir de veau, youftis, maroquin, chagrin. Mégisserie : cuir de ganterie, parchemin. Ramaillage, ouvrage de chamoiseur. Cordonnier, sellier, gantier, malletier, doreur sur cuir, préparation de la colle, pelletier.

Poil, crin, soies de porcs. Crinier, étoffes de crin, de poil de chameau, etc. Faiseur de tamis, de perruques. préparation du feutre, chapelier, vergettier ou faiseur de brosses.

Laines. Peignage, affinage, cardage, filature, blanchissage, retordage, teinture, tissage, draperies, foulure, moulins à foulon, tapisseries. Tricoterie à aiguilles, sur le métier. Passementerie, rubans, boutonnerie. Tailleur.

Plumes. Plumassier.

Os, dents, cornes, écailles, baleines. Tourneur, faiseur de peignes, faiseur de manches, de poignées.

Lait. Beurre, fromage.

Miel. Pain-d'épices, hydromel.

Cire. Lamineries, blanchisseries, bougies, flambeaux, cire à sceller, emplâtre d'ente. Cirier (qui fait des ouvrages de bosse et des figures). Encaustique (peinture en cire).

Soie. Croisement, bobinage, retordage, teinture, tissage, tricoterie, passementerie, rubans, boutonnerie, fleurs artificielles, tailleur, brodeur, modiste.

Cochenille. Préparation du carmin.
Gomme-laque. Cire d'Espagne.
Noix de Galle (*a*). Encre à écrire.

2. *Métiers qui préparent des matières végétales :*

Bois. Moulins à scie, charpente, vannerie, tonnelerie, charronnage, fontainier (qui fait des tuyaux), ouvrier qui fait des fûts de fusils, menuisier, tourneur, ébéniste, faiseur d'instrumens de musique, sculpture en bois, gravure en bois. Charbons, potasse, soude, suie (noir de fumée).

Résines. Poix, goudron, gomme, thérébentine, vernisseries, toiles cirées, taffetas cirés. Camphre.

Écorces. Moulin à tan, mercier de liége, nattes.

Plantes farineuses. Meunerie, moulins à vent, à eau. Boulangerie, oublies, vermicellis, pâtisserie. Fabrication d'amidon, de poudre à cheveux. Brasseries de bière, de vinaigre, d'eau-de-vie.

Plantes filamenteuses. Peignage, filature, cardage, affinage, blanchissage, retordage, teinture. Dentelles, points, filets, tresses, corderie. Boutonnerie; toilerie, ouvrage de couturière,

(*a*) La gomme-laque et les noix de galle viennent de deux espèces de gallinsectes (*Coccus lacca et Cynips*), dont l'un se trouve sur les feuilles du figuier de l'Inde, et l'autre sur celles du chêne dans les climats tempérés. C'est un produit composé, qui tient autant au règne animal qu'au règne végétal.

encore en état de recommencer sur-le-champ son exploitation, en lui remboursant ses avances au moment même où le produit est achevé. Il rend les mêmes services à tous les producteurs : il leur cherche sur toute la surface du globe des demandeurs pour leurs marchandises, que les producteurs eux-mêmes ne peuvent pas aller chercher; il leur fournit des modèles, il les instruit des besoins, du goût et des caprices des consommateurs; et par tous ces moyens il les met en état d'entreprendre des travaux auxquels ils n'auraient jamais pu se livrer sans le secours du commerçant.

Les avantages que la production retire du *commerce en détail* paraissent peut-être moins brillans, mais ils ne sont pas moins réels. S'il n'y avait pas de détailleurs, chaque consommateur serait obligé de se pourvoir de marchandises dans une quantité qui surpasserait de beaucoup son besoin actuel. Cette circonstance diminuerait infiniment la consommation; elle serait encore un grand inconvénient pour tout le monde, et principalement pour les producteurs pauvres. Si un pareil homme était obligé d'acheter à la fois des vivres pour plusieurs mois, des vêtemens pour plusieurs années, etc., il y aurait une grande partie des fonds qu'il emploie comme capital en instrumens de métier et en matières premières qui lui rapportent un revenu, qu'il serait forcé de placer en objets de consommation, qui ne lui rapportent aucun revenu. Pour un homme de cette classe, il n'y a rien de plus commode et de plus avantageux que de pouvoir acheter

touche, des pierres à aiguiser, tailleur de pierres, polisseur, lapidaire, ouvrages en mosaïque, sculpteur.

Sels. Sauneries, acide du sel. Salpêtrières, acide nitreux, eau forte; poudre à tirer, pyrotechnie. Alumières. Fabriques de vitriols, acide vitriolique; huile de vitriol. Sel ammoniac; raffineries de borax.

Bitumes. Ateliers de soufre, foie de soufre, baume de soufre, esprit de soufre, pâtes de soufre.

Métaux : préparation du minerai Bocardage, lavage, grillage. Usines pour fondre les métaux.

Or et argent. Affinage, fabrication des monnaies, orfévres, joailliers, fils d'or et d'argent, gâlons, cantilles, batteurs d'or, paillettes, doreurs, émailleurs.

Cuivre. Forges à cuivre, chaudronniers, fondeurs en cuivre, préparation du vert-de-gris, graveurs d'estampes.

Cuivre jaune, laiton. Fonderies de laiton, boutonniers; dinandiers ou forgerons de laiton, batteurs de clinquant, faiseurs de jetons; fileries de laiton; faux galons; épingliers. Instrumens de physique, de mathématiques, horlogers.

Tombac. Ouvrages en tombac.

Bronze, airain. Fonderies de cloches, de canons, de statues.

Fer. Ouvrages de fer de fonte. Forges; forgerons d'ancres, d'enclumes, de chaînes, maréchaux ferrans, forgerons de poulies, cloutiers. Fileries

de fer, aleniers, aiguilliers, séranciers, cardiers, éperonniers, armuriers, balanciers, serruriers. Batteurs de fer-blanc, ferblantiers. Préparations de l'acier, taillandiers, forgerons de scies, tailleurs de limes, fourbisseurs, couteliers, faiseurs d'instrumens de chirurgie, ouvrages d'acier poli; graveurs de caractères d'imprimerie, etc.

Étain. Forges d'étain, poterie d'étain, batteurs de tain (de feuilles d'étain), blanchisseurs qui étament la vaisselle de cuivre. Céruse d'étain ou blanc d'Espagne. Or de mosaïque ou orcouleur.

Plomb. Plomberies, lamineries, fonderies de balles et de dragée de plomb, fonderie de caractères d'imprimerie, écume ou cendre de plomb, mine de plomb ou vermillon, litharge, verre de plomb, céruse de plomb, sucre de saturne.

Vif-argent. Cinnabre ou vermillon.

Cobalt. Saffre, smalte.

Arsenic. Sublimation de l'arsenic; arsenic rouge, réalgar ou sandaraque, orpiment.

4. *Métiers qui emploient les produits des trois règnes à leurs préparations :*

Cuisine, pharmacie, chimie. Teinture des murs, du bois, des étoffes, des fourrures, etc. Peinture en détrempe, à l'huile, en cire (encaustique), à fresque, en pastel, en émail, en porcelaine, en verre. Architecture mécanique, civile, militaire, hydraulique, navale.

IV. INDUSTRIE COMMERÇANTE.

Depuis la revendeuse qui étale des herbes au marché, jusqu'au négociant qui étend ses ventes et ses achats jusque dans l'Inde et en Amérique, la profession de marchand, ou le commerce proprement dit, se divise en un grand nombre de branches; mais quelle que soit la différence entre les marchands, tous ont cela de commun qu'ils *achètent pour revendre*. Leurs travaux, qui ont tous ce but, peuvent se réduire à deux branches principales, le *commerce en gros* et le *commerce en détail*.

Le commerce en gros se fait par les *négocians*, qui achètent les marchandises en gros (c'est-à-dire en quantités considérables) pour les revendre en gros.

Le commerce en détail se fait par les *détailleurs*, qui achètent les marchandises en gros pour les revendre en détail (c'est-à-dire en parcelles plus ou moins petites, suivant que l'exige le besoin momentané des consommateurs).

Le *commerce en gros* se subdivise en trois espèces: le commerce intérieur, le commerce étranger de consommation, et le commerce de transport.

Le *commerce intérieur* se fait en achetant des produits de l'industrie nationale dans un endroit du pays, pour les revendre dans un autre endroit du même pays. Il comprend non-seulement le commerce qui se fait par l'intérieur des terres, mais encore celui qui se fait le long des côtes du pays; ce dernier s'appelle le *commerce de cabotage*. Ainsi le commerce

que Pétersbourg entretient par mer avec Riga, ou celui qu'Odessa fait par mer avec Taganrog, est une branche du commerce intérieur de la Russie, tout aussi bien que le commerce qui se fait entre Moscou et Kasan.

Le *commerce étranger de consommation* se fait en achetant des marchandises étrangères pour la consommation du pays. Il peut se faire d'une manière directe, ou par circuit. Ce commerce est *direct*, quand les marchandises étrangères s'achètent avec le produit de l'industrie nationale; comme quand nous achetons des vins de France avec du chanvre de Russie. Il est *circuiteux*, lorsque les marchandises étrangères s'achètent avec d'autres marchandises étrangères, lesquelles ont été achetées avec le produit de l'industrie nationale; comme quand nous achetons de la soie de Chine avec du drap d'Angleterre, que nous avons acheté avec du fer de Russie.

Une nation qui entreprend le *commerce de transport* fait les échanges des autres peuples, sans rapporter chez soi des marchandises destinées à être consommées chez elle. Quand les Hollandais achètent des marchandises russes pour les revendre en Espagne, et des marchandises d'Espagne pour les revendre en Russie ou ailleurs, ils font le commerce de transport.

Le commerce en gros, aussi bien que le commerce en détail, se subdivisent en plusieurs commerces particuliers, suivant la marchandise qui est le principal objet du trafic du négociant ou du détailleur. Ainsi il y a des marchands de vin, de sucre, de drap, de

toiles; des épiciers, des libraires, des marchands de musique, etc.

Le commerce fait naître une foule d'autres travaux qui lui sont nécessaires, et qui, pour cette raison, se rangent sous la même catégorie. Telles sont les occupations des banquiers, changistes, courtiers, trieurs ou braqueurs; celles des armateurs, navigateurs, rouliers, etc.

La liste que je viens de vous présenter, Messeigneurs, comprend les métiers les plus usités, mais elle est loin d'être complète; il serait même impossible de la rendre telle, puisque dans les différens pays les métiers sont divisés différemment: tel travail qui fait un seul métier en Russie en fait peut-être dix en Angleterre. D'ailleurs, à mesure que l'industrie parvient à créer de nouvelles marchandises, de nouveaux métiers s'établissent; et à mesure que la demande de certaines marchandises cesse, les métiers qui les produisaient s'éteignent peu à peu.

Dans la réalité, les différentes classes d'industrie ne sont pas toujours séparées avec la même rigueur que nous avons mise à les distinguer; mais cela ne détruit pas notre classification. Par exemple, une foule de ces préparations grossières que reçoivent les produits de l'agriculture se font à la campagne par les travailleurs agricoles; beaucoup de marchandises se vendent directement aux consommateurs par ceux qui les ont produites, sans passer par les mains de marchands: mais cette circonstance n'empêche pas que la production des matières brutes n'appartienne à l'industrie agricole, comme leur préparation à l'in-

dustrie manufacturière, et que le soin de les faire passer des producteurs aux consommateurs ne soit l'objet de l'industrie commerçante. Ce sont les travaux industriels que nous classons, mais pas les hommes qui exercent ces travaux.

Avant de quitter cette classification, il est nécessaire d'observer que chaque métier, lorsqu'il est exercé en grand, se compose de deux opérations distinctes, de l'*entreprise* et de l'*exécution*. La première est l'affaire des *entrepreneurs*, la seconde est la tâche des *ouvriers*. L'entrepreneur supporte les frais de la production, et il en retire le profit; les ouvriers lui louent leur travail, et ne partagent ni les risques ni le gain de l'entreprise. Le propriétaire qui administre sa terre, ou le fermier qui la tient à bail; le maître artisan, le chef d'une manufacture ou d'une maison de commerce : voilà des entrepreneurs. Leurs ouvriers ce sont les laboureurs, les journaliers, les valets de ferme, les artisans compagnons et apprentis, les commis de marchand, etc. Ce n'est que dans les petites entreprises que ces deux espèces d'opérations se confondent : alors l'entrepreneur est souvent son propre ouvrier.

CHAPITRE XI.

Comment les différentes industries s'entr'aident dans la production.

Nous avons vu que chaque genre d'industrie en général est productif (*a*) : voici une autre observation importante, c'est qu'aucun d'eux ne l'est que parce que tous les autres le sont aussi. Tous s'entr'aident réciproquement à créer des richesses, et ils n'en produiraient point s'ils étaient isolés. Ainsi ces industries ne sont pas seulement productives d'une manière directe, en produisant des valeurs; mais elles sont encore productives d'une manière indirecte, puisque chaque genre d'industrie favorise la production des autres genres.

Si l'industrie *agricole* ne fournissait pas des matières premières ou du produit brut, les manufactures et le commerce ne pourraient exister. La première, en multipliant les matières utiles qu'elle transmet aux manufacturiers et aux commerçans, donne aux uns le moyen de multiplier et de perfectionner les marchandises manufacturées, et aux autres le moyen d'étendre et de multiplier les opérations de commerce. Plus les chasseurs, les pêcheurs, les mineurs et les

(*a*) Voyez le chap. IV, p. 150.

cultivateurs produisent de matières premières, plus les artisans et les manufacturiers peuvent produire de marchandises fabriquées, et plus aussi les commerçans ont de marchandises brutes et manufacturées à acheter et à vendre. Enfin, plus les matières premières se multiplient, plus les produits fabriqués peuvent acquérir de perfection.

Si l'industrie *manufacturière* n'existait pas, les matières brutes qui exigent quelque préparation pour être consommées ne seraient jamais produites, parce qu'elles ne seraient jamais demandées. Les manufacturiers, en multipliant par leur travail l'utilité des matières, en augmentent aussi la demande, et excitent les producteurs de ces matières à augmenter leur production. Enfin les arts mécaniques fournissent encore à ces producteurs des outils et des instrumens, qui les mettent en état de produire, avec la même quantité de travail, une bien plus grande quantité de matières.

Si le *commerce* ne s'appliquait pas à transporter le produit brut ou manufacturé des endroits où il abonde à ceux où il manque, on ne produirait jamais, ni de l'un ni de l'autre, que ce qui serait nécessaire pour la consommation locale seulement. Le commerce, en échangeant le superflu d'une contrée contre celui d'une autre, encourage l'industrie des deux contrées, et multiplie leurs jouissances.

Outre cela, le commerçant, par-là même qu'il se constitue l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, rend des services très-essentiels aux

autres industries. Les matières et les outils dont elles ont besoin pour produire se trouvent dispersés dans les mains de tous ceux qui les ont produits : le commerçant les rassemble et met les travailleurs à portée de s'en fournir à tout moment et sans la moindre difficulté. Il leur épargne par-là bien de l'embarras et du temps perdu.

De la même manière que le commerçant aide la production des autres industries, il leur facilite aussi le débit de leurs produits. D'abord il leur épargne les embarras et la perte de temps auxquels elles seraient exposées en cherchant elles-mêmes les consommateurs de leurs produits; ensuite il leur remplace les avances qu'elles ont faites pour produire, beaucoup plus tôt que la consommation de leurs produits ne peut avoir lieu. Le fer que le propriétaire d'une mine de Sibérie produit cette année ne sera peut-être employé à l'usage que dans cinq ans, et dans un autre pays; si les commerçans de Pétersbourg n'avaient pas des sommes toutes prêtes pour l'acheter, le propriétaire serait obligé de se charger lui-même du transport de sa marchandise, et d'attendre plusieurs années avant d'en toucher le paiement. S'il ne possède que le capital nécessaire à l'exploitation, il se verrait contraint de le détourner de cet usage et de suspendre ses travaux jusqu'à l'époque où le capital lui serait remboursé par le consommateur étranger. Le commerçant non-seulement lui épargne les peines, la perte de temps et les risques qui seraient inséparables d'un pareil ordre de choses; il le met

encore en état de recommencer sur-le-champ son exploitation, en lui remboursant ses avances au moment même où le produit est achevé. Il rend les mêmes services à tous les producteurs : il leur cherche sur toute la surface du globe des demandeurs pour leurs marchandises, que les producteurs eux-mêmes ne peuvent pas aller chercher; il leur fournit des modèles, il les instruit des besoins, du goût et des caprices des consommateurs; et par tous ces moyens il les met en état d'entreprendre des travaux auxquels ils n'auraient jamais pu se livrer sans le secours du commerçant.

Les avantages que la production retire du *commerce en détail* paraissent peut-être moins brillans, mais ils ne sont pas moins réels. S'il n'y avait pas de détailleurs, chaque consommateur serait obligé de se pourvoir de marchandises dans une quantité qui surpasserait de beaucoup son besoin actuel. Cette circonstance diminuerait infiniment la consommation; elle serait encore un grand inconvénient pour tout le monde, et principalement pour les producteurs pauvres. Si un pareil homme était obligé d'acheter à la fois des vivres pour plusieurs mois, des vêtemens pour plusieurs années, etc., il y aurait une grande partie des fonds qu'il emploie comme capital en instrumens de métier et en matières premières qui lui rapportent un revenu, qu'il serait forcé de placer en objets de consommation, qui ne lui rapportent aucun revenu. Pour un homme de cette classe, il n'y a rien de plus commode et de plus avantageux que de pouvoir acheter

sa subsistance d'un jour à l'autre, et même d'heure en heure, à mesure qu'il en a besoin. Il se trouve par-là en état d'employer tous ses fonds dans son métier; il peut fournir une plus grande quantité d'ouvrage; et le profit qu'il y fait compense bien au delà le surcroît de prix dont les marchandises qu'il achète se trouvent chargées par le profit du détailleur.

En vous exposant le système des économistes, je vous ai dit que ses disciples ne regardent comme productif que le travail agricole; le raisonnement que nous venons de faire peut servir de développement aux preuves que je vous ai fournies alors contre cette opinion.

Ce même raisonnement vous indique encore ce qu'il faut entendre sous le nom de *production annuelle* ou de *produit annuel*. Ce n'est pas seulement le produit des terres d'une nation, ou celui de ses terres et de ses manufactures : c'est le produit de son industrie en général. Le total des valeurs créées dans la matière, pendant l'espace d'une année, au sein d'une nation, — voilà ce qui constitue le produit annuel de cette nation.

En conséquence, ce produit se compose de trois sortes de valeurs : 1° de la valeur de tous les produits bruts fournis pendant l'année par l'industrie agricole; 2° de la valeur ajoutée par l'industrie manufacturière à celle des produits bruts; et 3° de la valeur ajoutée par l'industrie commerçante à celle des produits bruts et manufacturés. La somme de ces valeurs est le *produit total* de la nation, qu'il faut

encore distinguer de son *produit net*, ou de cette partie du produit total qui lui reste, déduction faite des frais de production (1).

(1) Le *produit net* d'une entreprise est son *produit brut* ou *total* dont on a défalqué les frais de production; mais pour une nation son *produit net* est précisément la même chose que son *produit brut* ou *total.*

En effet quand un fabricant de drap achète de la laine à un fermier, le prix de cette laine ne fait pas partie des gains du fabricant, mais ce prix fait partie des gains du propriétaire de la terre, puisqu'une portion de ce prix a servi à payer le fermage; il fait partie du gain des bergers, des tondeurs, etc., puisqu'il a servi à les payer. Lorsqu'un marchand de drap à son tour achète au fabricant une pièce, non-seulement il rembourse le prix de la laine, c'est-à-dire les bénéfices nets dont ce dernier avait fait l'avance, mais de plus le bénéfice net du fabricant, de ses ouvriers, etc. Il est enfin remboursé lui-même par le consommateur, non-seulement de tous les profits nets qu'il a avancés, mais encore de celui auquel lui-même peut prétendre. On voit qu'il n'y a pas un sou de la valeur totale de la pièce de drap, qui n'ait servi à payer quelque profit net à quelqu'un. Tous ces profits réunis équivalent donc exactement à la valeur totale de la pièce.

Comme il en est ainsi de tous les produits, leur valeur totale est la même chose que la valeur totale des produits nets qui ont été recueillis dans la nation. J.-B. S.

LIVRE SECOND.

DE L'ACCUMULATION DES RICHESSES,

OU

DES FONDS.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que c'est qu'un fonds, et comment les capitaux diffèrent des fonds de consommation.

On comprend sous le nom de *fonds* toute provision accumulée de richesses. Ainsi une maison d'habitation, un atelier, une quantité de vivres, de matières brutes, d'ouvrages de manufacture, de denrées de toute espèce, forment des fonds tout aussi bien qu'une somme d'argent. Lorsqu'un fonds est consacré à la production matérielle, il prend le nom de *capital*.

Je dis, quand il est destiné à la production matérielle; car un fonds accumulé pour être employé ou consommé d'une autre manière ne constitue point un capital : on l'appelle alors *fonds de consommation* (1). Ce fonds sert en partie à l'entretien du

(1) Cette classification des fonds est celle de *Smith*, qui les appelle *Stocks*. (*Wealth of nations*, *book II*, *ch. 1.*) Peut-être ferait-on mieux d'appeler *provision*, *approvisionnemens*,

travail immatériel, en partie à nourrir des fainéans qui ne produisent absolument rien.

Vous voyez que dans le cas même ou un fonds est employé à la production immatérielle, il ne porte point le nom de capital. Les fonds qu'un gouvernement emploie à maintenir la sûreté publique et privée; ceux qu'un particulier destine à son propre perfectionnement ou à l'éducation de ses enfans, ont certainement un emploi très-utile, puisqu'ils sont employés à produire des valeurs : cependant l'usage ne veut point qu'on donne à de pareils fonds le nom de capital, et en cela l'usage est fort raisonnable. Un fonds de richesses employé à la production matérielle se reproduit sans cesse, tant qu'il n'est pas détourné de sa destination; un fonds de richesses destiné à la production immatérielle, cesse d'être un fonds de richesses et se transforme en biens internes, en valeurs immatérielles. C'est donc très à propos qu'on distingue par des noms différens deux espèces de fonds dont l'emploi est si différent (1).

---

ce que l'auteur appelle ici *fonds de consommation ;* et de réserver l'expression de fonds pour les valeurs dont on dérive un revenu, ou une jouissance qui est une espèce de revenu. C'est ainsi qu'on dit un *fonds de terre*, un *fonds capital;* une maison d'habitation est un fonds à cause de la jouissance qui en résulte. On en peut dire autant d'un fonds mobilier, de la vaisselle d'argent, des bijoux, de tout ce qui conserve sa valeur, et que l'on peut réaliser au besoin. Le fonds est alors égal à la valeur qu'on en peut tirer. J.-B. S.

(1) Les deux emplois de fonds auxquels l'auteur fait allusion en cet endroit, ne diffèrent pas autant qu'il l'imagine.

Ainsi, le caractère essentiel qui distingue les capitaux des fonds de consommation, c'est que les uns se reproduisent par l'action du travail industriel qui les emploie, et que les autres ne se reproduisent point. Le capital se consomme tout aussi bien que le fonds de consommation; mais en se consommant il se reproduit. Un capital est une masse de richesses destinée à la consommation industrielle, c'est-à-dire à la reproduction; un fonds de consommation est une masse de richesses destinée à la consommation stérile, à celle qui ne le reproduit point. A la rigueur, la consommation industrielle n'est point une consommation : tous les autres individus consomment

---

Les valeurs que l'on consomme pour son propre perfectionnement ou pour l'éducation d'un enfant, sont des fonds qui se reproduisent, aussi bien que ceux que l'on consacre à la production matérielle. Lorsque l'on fait étudier la chirurgie à son fils, on dépense 20 ou 30 mille francs pour cet objet; mais à mesure qu'on les dépense, la capacité de l'élève croît: il devient capable de pratiquer un art qui lui rapportera l'intérêt viager des fonds consacrés à son instruction. Cette capacité, que l'auteur nomme un bien interne, est un bien aussi réel que des produits matériels et duquel on retire un revenu très-matériel propre à nourrir, à vêtir, à loger son propriétaire.

Autant il est nécessaire pour éclaircir une science d'analyser, de classer sous différens chefs et sous différens noms, des idées réellement différentes, autant il est utile de grouper celles qui ont de l'analogie.

Les valeurs qu'un gouvernement consomme pour maintenir la sûreté publique et privée, ne sont pas des fonds, ainsi qu'il est dit plus haut: ce sont des revenus. J.-B. S.

les richesses, mais le travailleur industriel ne fait qu'échanger celles que lui et son travail consomment, contre d'autres richesses que ce travail produit (*a*).

Il n'y a presque aucune industrie qui ne suppose un capital quelconque pour être exercée. Quelque habile que soit le travailleur, quelque envie qu'il ait de travailler, s'il manque de subsistances, de matières et d'outils, il ne peut rien produire. Quelquefois, à la vérité, la matière est donnée gratuitement par la nature, et le travail n'exige d'autres outils que les mains du travailleur : mais, dans une nation prospérante, les richesses qui s'obtiennent à si peu de frais ne forment que la plus petite partie du produit total de l'industrie. Il ne faut pour tout outil à ces femmes et à ces enfans qui recueillent les petits fruits sauvages dans les bois, que leurs mains et tout au plus un panier; les fruits sont donnés par la nature : cependant l'entretien de ces travailleurs suppose encore des vêtemens, de la nourriture, un abri et d'autres choses dont ils sont obligés de faire l'avance jusqu'à ce que le produit de leur travail soit vendu et que l'acheteur leur en ait remboursé les frais.

(*a*) Les fonds étant une troisième source de production, tout ce qui a été dit dans le chap. I du livre I par rapport à la nature et au travail, est encore applicable aux fonds. Ceux-ci, lorsqu'ils sont appliqués à la production immatérielle, peuvent aussi devenir *indirectement* productifs en richesses; mais c'est leur effet *direct* que nous devons considérer dans la théorie de la richesse nationale.

Plus l'industrie est perfectionnée et plus la production demande de temps pour s'achever, plus aussi le capital qu'elles exigent en subsistances, en matières et en outils, devient considérable. La culture des terres suppose plus d'instrumens et des instrumens plus compliqués que la chasse ou la pêche; il faut au laboureur des semences, dont le chasseur et le pêcheur n'ont aucun besoin : enfin la chasse et la pêche donnent un produit au bout de quelques heures de travail, tandis que le cultivateur doit se pourvoir de subsiststances pour une année entière. Les peuples chasseurs ne peuvent donc se vouer à l'agriculture, à moins d'avoir préalablement amassé une provision suffisante de tous ces objets.

Vous voyez, Messeigneurs, que le capital se compose de toutes sortes de richesses, et que son idée ne doit point être bornée au numéraire qui représente ces richesses : car si le travailleur possède toutes les choses nécessaires à sa production et qu'il n'ait point d'argent, il travaillera fort bien; mais s'il a de l'argent et qu'il ne puisse l'échanger contre toutes ces choses, il lui sera impossible de travailler.

Ainsi ce serait une grande erreur de croire que les capitaux ne consistent que dans le numéraire que les particuliers accumulent. Quand l'usage du numéraire est introduit dans une nation, une partie des fonds est toujours accumulée sous cette forme; mais le numéraire n'est pas le capital, ce sont les denrées qu'il représente. D'ailleurs cette partie du fonds national est toujours la plus petite. » Un commerçant, un manufacturier, un cultivateur, ne possèdent

ordinairement sous la forme de numéraire que la plus petite partie de leurs capitaux : si c'est un commerçant, ses capitaux consistent dans les marchandises qu'il a sur les routes, sur mer, ou dans ses magasins ; si c'est un fabricant, ils sont principalement sous la forme de matières premières, d'instrumens, de machines et de provisions pour ses ouvriers; si c'est un cultivateur, ils sont sous la forme de granges, de bestiaux, de clôtures. Tous évitent de garder de l'argent au delà de ce qu'il leur en faut pour les besoins journaliers (*a*).»

CHAPITRE II.

Comment se joignent les fonds de terre, l'industrie et les capitaux pour produire.

Vous venez de voir que le capital concourt à la production des richesses, conjointement avec la nature et l'industrie. Ainsi, quoiqu'il ne soit pas une source primitive de production, comme ces dernières, du moins le faut-il considérer comme une source secondaire; car s'il est possible de produire des richesses sans son secours, du moins il est impossible de donner une grande extension à cette production. Les peuples chasseurs, par exemple, produisent à peu près sans l'aide des capitaux : mais aussi quelle production que celle d'une tribu de chasseurs!

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 14.

Chez les nations prospérantes qui exercent toutes les différentes branches d'industrie, les trois sources indiquées sont également indispensables dans la plupart des productions; mais il y en a aussi dans lesquelles l'une ou l'autre n'est pas requise.

Les productions spontanées de la nature n'exigent ni travail ni capitaux; elles ne demandent qu'un fonds de terre.

« Lorsque le fonds de terre n'est la propriété de personne, comme certaines carrières où l'on puise des pierres, comme les rivières, les mers, où l'industrie va chercher du poisson, des perles, du corail, etc., alors on peut dire qu'on obtient des produits avec de l'industrie et des capitaux seulement.

« L'industrie et le capital suffisent également, lorsque la première travaille sur des produits d'un fonds de terre étranger; comme lorsqu'elle fabrique chez nous des étoffes de coton, ou lorsqu'elle fait le commerce avec des marchandises étrangères. Ainsi, à considérer chaque nation en particulier, on peut dire que les manufactures et le commerce donnent des produits, pourvu qu'il s'y trouve industrie et capital; le fonds de terre n'est pas absolument nécessaire, à moins qu'on ne donne ce nom au local où sont placés les ateliers, les comptoirs, les magasins; ce qui serait juste à la rigueur. Mais si l'on appelle ainsi le local où s'exercent ces industries, on conviendra du moins que sur un bien petit fonds de terre on peut exercer une bien grande industrie manufacturière et commerçante, pourvu qu'on ait un gros capital.

« Vous pouvez tirer de là cette conséquence que l'industrie d'une nation n'est point bornée par l'étendue de son territoire, mais bien par la grandeur de ses capitaux. On a vu des peuples, comme les Hollandais, les Vénitiens, les Génevois, dont le territoire ne produisait pas la vingtième partie de ce qui était nécessaire à leur subsistance, vivre néanmoins dans l'abondance.

« Toutefois l'industrie agricole est nécessairement bornée par l'étendue du fonds de terre (a). » Une nation qui habite un petit territoire peut devenir riche par les manufactures et le commerce, mais elle sera toujours dépendante des autres nations pour les denrées nourrissantes et les matières premières. Or, quand la nécessité l'exige, on peut se passer de la plupart des objets manufacturés de l'étranger, comme des produits de l'autre hémisphère; mais un peuple qui manque de matières premières et de subsistances doit infailliblement périr de misère.

Qu'une production exige le concours des trois sources, il n'est pas indispensable pour cela qu'elles se trouvent réunies dans les mêmes mains, qu'elles appartiennent à la même personne. « Le propriétaire d'un fonds de terre peut le prêter à la personne qui ne possède que de l'industrie et un capital; — la personne qui possède les facultés naturelles et acquises nécessaires au travail, peut prêter son industrie à celle qui n'a qu'un fonds de terre et un capital; — enfin le possesseur d'un capital peut le prêter à une

(a) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. I, chap. 7.

personne qui n'a qu'un fonds de terre et de l'industrie.

« Soit qu'on prête un fonds de terre, de l'industrie ou un capital, ces choses, concourant à créer une valeur, leur usage a une valeur aussi, et se paie pour l'ordinaire. Le prix d'un fonds de terre prêté se nomme un *fermage*; — le prix d'une industrie prêtée se nomme un *salaire*; — le prix d'un capital prêté se nomme tantôt un *intérêt* et tantôt un *loyer* (a). »

C'est ainsi que les causes de la production matérielle sont en même temps les sources des revenus primitifs qui existent. Tout revenu primitif provient, ou d'un fonds de terre, ou d'un travail industriel, ou bien d'un capital. Mais le revenu provenant de l'industrie diffère essentiellement des autres espèces de revenus. Un homme qui possède de l'industrie n'en peut jamais retirer un revenu s'il ne l'emploie pas lui-même; en d'autres termes, celui qui veut gagner un salaire est obligé de travailler. Au contraire, l'homme qui possède un fonds de terre ou un capital en peut retirer un revenu sans les employer lui-même; il peut gagner un fermage, un intérêt ou loyer, sans travailler.

Un revenu qui est indépendant du travail se nomme une *rente* : ainsi, au lieu de dire *fermage*, on dit souvent *rente foncière*; au lieu de dire *intérêt* ou *loyer*, on dit *rente de capital*. Les propriétaires fonciers et les capitalistes qui n'emploient pas eux-mêmes leurs fonds de terre et leurs capitaux, mais qui en retirent une rente en les prêtant, sont appelés *rentiers*.

(a) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1[re] édit., liv. I, chap. 7.

cultivateurs produisent de matières premières, plus les artisans et les manufacturiers peuvent produire de marchandises fabriquées, et plus aussi les commerçans ont de marchandises brutes et manufacturées à acheter et à vendre. Enfin, plus les matières premières se multiplient, plus les produits fabriqués peuvent acquérir de perfection.

Si l'industrie *manufacturière* n'existait pas, les matières brutes qui exigent quelque préparation pour être consommées ne seraient jamais produites, parce qu'elles ne seraient jamais demandées. Les manufacturiers, en multipliant par leur travail l'utilité des matières, en augmentent aussi la demande, et excitent les producteurs de ces matières à augmenter leur production. Enfin les arts mécaniques fournissent encore à ces producteurs des outils et des instrumens, qui les mettent en état de produire, avec la même quantité de travail, une bien plus grande quantité de matières.

Si le *commerce* ne s'appliquait pas à transporter le produit brut ou manufacturé des endroits où il abonde à ceux où il manque, on ne produirait jamais, ni de l'un ni de l'autre, que ce qui serait nécessaire pour la consommation locale seulement. Le commerce, en échangeant le superflu d'une contrée contre celui d'une autre, encourage l'industrie des deux contrées, et multiplie leurs jouissances.

Outre cela, le commerçant, par-là même qu'il se constitue l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, rend des services très-essentiels aux

autres industries. Les matières et les outils dont elles ont besoin pour produire se trouvent dispersés dans les mains de tous ceux qui les ont produits : le commerçant les rassemble et met les travailleurs à portée de s'en fournir à tout moment et sans la moindre difficulté. Il leur épargne par-là bien de l'embarras et du temps perdu.

De la même manière que le commerçant aide la production des autres industries, il leur facilite aussi le débit de leurs produits. D'abord il leur épargne les embarras et la perte de temps auxquels elles seraient exposées en cherchant elles-mêmes les consommateurs de leurs produits; ensuite il leur remplace les avances qu'elles ont faites pour produire, beaucoup plus tôt que la consommation de leurs produits ne peut avoir lieu. Le fer que le propriétaire d'une mine de Sibérie produit cette année ne sera peut-être employé à l'usage que dans cinq ans, et dans un autre pays; si les commerçans de Pétersbourg n'avaient pas des sommes toutes prêtes pour l'acheter, le propriétaire serait obligé de se charger lui-même du transport de sa marchandise, et d'attendre plusieurs années avant d'en toucher le paiement. S'il ne possède que le capital nécessaire à l'exploitation, il se verrait contraint de le détourner de cet usage et de suspendre ses travaux jusqu'à l'époque où le capital lui serait remboursé par le consommateur étranger. Le commerçant non-seulement lui épargne les peines, la perte de temps et les risques qui seraient inséparables d'un pareil ordre de choses; il le met

encore en état de recommencer sur-le-champ son exploitation, en lui remboursant ses avances au moment même où le produit est achevé. Il rend les mêmes services à tous les producteurs : il leur cherche sur toute la surface du globe des demandeurs pour leurs marchandises, que les producteurs eux-mêmes ne peuvent pas aller chercher; il leur fournit des modèles, il les instruit des besoins, du goût et des caprices des consommateurs; et par tous ces moyens il les met en état d'entreprendre des travaux auxquels ils n'auraient jamais pu se livrer sans le secours du commerçant.

Les avantages que la production retire du *commerce en détail* paraissent peut-être moins brillans, mais ils ne sont pas moins réels. S'il n'y avait pas de détailleurs, chaque consommateur serait obligé de se pourvoir de marchandises dans une quantité qui surpasserait de beaucoup son besoin actuel. Cette circonstance diminuerait infiniment la consommation; elle serait encore un grand inconvénient pour tout le monde, et principalement pour les producteurs pauvres. Si un pareil homme était obligé d'acheter à la fois des vivres pour plusieurs mois, des vêtemens pour plusieurs années, etc., il y aurait une grande partie des fonds qu'il emploie comme capital en instrumens de métier et en matières premières qui lui rapportent un revenu, qu'il serait forcé de placer en objets de consommation, qui ne lui rapportent aucun revenu. Pour un homme de cette classe, il n'y a rien de plus commode et de plus avantageux que de pouvoir acheter

sa subsistance d'un jour à l'autre, et même d'heure en heure, à mesure qu'il en a besoin. Il se trouve par-là en état d'employer tous ses fonds dans son métier; il peut fournir une plus grande quantité d'ouvrage; et le profit qu'il y fait compense bien au delà le surcroît de prix dont les marchandises qu'il achète se trouvent chargées par le profit du détailleur.

En vous exposant le système des économistes, je vous ai dit que ses disciples ne regardent comme productif que le travail agricole; le raisonnement que nous venons de faire peut servir de développement aux preuves que je vous ai fournies alors contre cette opinion.

Ce même raisonnement vous indique encore ce qu'il faut entendre sous le nom de *production annuelle* ou de *produit annuel*. Ce n'est pas seulement le produit des terres d'une nation, ou celui de ses terres et de ses manufactures : c'est le produit de son industrie en général. Le total des valeurs créées dans la matière, pendant l'espace d'une année, au sein d'une nation, — voilà ce qui constitue le produit annuel de cette nation.

En conséquence, ce produit se compose de trois sortes de valeurs : 1° de la valeur de tous les produits bruts fournis pendant l'année par l'industrie agricole; 2° de la valeur ajoutée par l'industrie manufacturière à celle des produits bruts; et 3° de la valeur ajoutée par l'industrie commerçante à celle des produits bruts et manufacturés. La somme de ces valeurs est le *produit total* de la nation, qu'il faut

travail immatériel, en partie à nourrir des fainéans qui ne produisent absolument rien.

Vous voyez que dans le cas même ou un fonds est employé à la production immatérielle, il ne porte point le nom de capital. Les fonds qu'un gouvernement emploie à maintenir la sûreté publique et privée; ceux qu'un particulier destine à son propre perfectionnement ou à l'éducation de ses enfans, ont certainement un emploi très-utile, puisqu'ils sont employés à produire des valeurs : cependant l'usage ne veut point qu'on donne à de pareils fonds le nom de capital, et en cela l'usage est fort raisonnable. Un fonds de richesses employé à la production matérielle se reproduit sans cesse, tant qu'il n'est pas détourné de sa destination; un fonds de richesses destiné à la production immatérielle, cesse d'être un fonds de richesses et se transforme en biens internes, en valeurs immatérielles. C'est donc très à propos qu'on distingue par des noms différens deux espèces de fonds dont l'emploi est si différent (1).

---

ce que l'auteur appelle ici *fonds de consommation ;* et de réserver l'expression de fonds pour les valeurs dont on dérive un revenu, ou une jouissance qui est une espèce de revenu. C'est ainsi qu'on dit un *fonds de terre, un fonds capital;* une maison d'habitation est un fonds à cause de la jouissance qui en résulte. On en peut dire autant d'un fonds mobilier, de la vaisselle d'argent, des bijoux, de tout ce qui conserve sa valeur, et que l'on peut réaliser au besoin. Le fonds est alors égal à la valeur qu'on en peut tirer. J.-B. S.

(1) Les deux emplois de fonds auxquels l'auteur fait allusion en cet endroit, ne diffèrent pas autant qu'il l'imagine.

Ainsi, le caractère essentiel qui distingue les capitaux des fonds de consommation, c'est que les uns se reproduisent par l'action du travail industriel qui les emploie, et que les autres ne se reproduisent point. Le capital se consomme tout aussi bien que le fonds de consommation; mais en se consommant il se reproduit. Un capital est une masse de richesses destinée à la consommation industrielle, c'est-à-dire à la reproduction; un fonds de consommation est une masse de richesses destinée à la consommation stérile, à celle qui ne le reproduit point. A la rigueur, la consommation industrielle n'est point une consommation : tous les autres individus consomment

---

Les valeurs que l'on consomme pour son propre perfectionnement ou pour l'éducation d'un enfant, sont des fonds qui se reproduisent, aussi bien que ceux que l'on consacre à la production matérielle. Lorsque l'on fait étudier la chirurgie à son fils, on dépense 20 ou 30 mille francs pour cet objet; mais à mesure qu'on les dépense, la capacité de l'élève croît: il devient capable de pratiquer un art qui lui rapportera l'intérêt viager des fonds consacrés à son instruction. Cette capacité, que l'auteur nomme un bien interne, est un bien aussi réel que des produits matériels et duquel on retire un revenu très-matériel propre à nourrir, à vêtir, à loger son propriétaire.

Autant il est nécessaire pour éclaircir une science d'analyser, de classer sous différens chefs et sous différens noms, des idées réellement différentes, autant il est utile de grouper celles qui ont de l'analogie.

Les valeurs qu'un gouvernement consomme pour maintenir la sûreté publique et privée, ne sont pas des fonds, ainsi qu'il est dit plus haut: ce sont des revenus. J.-B. S.

travail immatériel, en partie à nourrir des fainéans qui ne produisent absolument rien.

Vous voyez que dans le cas même ou un fonds est employé à la production immatérielle, il ne porte point le nom de capital. Les fonds qu'un gouvernement emploie à maintenir la sûreté publique et privée; ceux qu'un particulier destine à son propre perfectionnement ou à l'éducation de ses enfans, ont certainement un emploi très-utile, puisqu'ils sont employés à produire des valeurs : cependant l'usage ne veut point qu'on donne à de pareils fonds le nom de capital, et en cela l'usage est fort raisonnable. Un fonds de richesses employé à la production matérielle se reproduit sans cesse, tant qu'il n'est pas détourné de sa destination; un fonds de richesses destiné à la production immatérielle, cesse d'être un fonds de richesses et se transforme en biens internes, en valeurs immatérielles. C'est donc très à propos qu'on distingue par des noms différens deux espèces de fonds dont l'emploi est si différent (1).

---

ce que l'auteur appelle ici *fonds de consommation*; et de réserver l'expression de fonds pour les valeurs dont on dérive un revenu, ou une jouissance qui est une espèce de revenu. C'est ainsi qu'on dit un *fonds de terre*, un *fonds capital*; une maison d'habitation est un fonds à cause de la jouissance qui en résulte. On en peut dire autant d'un fonds mobilier, de la vaisselle d'argent, des bijoux, de tout ce qui conserve sa valeur, et que l'on peut réaliser au besoin. Le fonds est alors égal à la valeur qu'on en peut tirer. J.-B. S.

(1) Les deux emplois de fonds auxquels l'auteur fait allusion en cet endroit, ne diffèrent pas autant qu'il l'imagine.

Ainsi, le caractère essentiel qui distingue les capitaux des fonds de consommation, c'est que les uns se reproduisent par l'action du travail industriel qui les emploie, et que les autres ne se reproduisent point. Le capital se consomme tout aussi bien que le fonds de consommation; mais en se consommant il se reproduit. Un capital est une masse de richesses destinée à la consommation industrielle, c'est-à-dire à la reproduction; un fonds de consommation est une masse de richesses destinée à la consommation stérile, à celle qui ne le reproduit point. A la rigueur, la consommation industrielle n'est point une consommation : tous les autres individus consomment

---

Les valeurs que l'on consomme pour son propre perfectionnement ou pour l'éducation d'un enfant, sont des fonds qui se reproduisent, aussi bien que ceux que l'on consacre à la production matérielle. Lorsque l'on fait étudier la chirurgie à son fils, on dépense 20 ou 30 mille francs pour cet objet; mais à mesure qu'on les dépense, la capacité de l'élève croît: il devient capable de pratiquer un art qui lui rapportera l'intérêt viager des fonds consacrés à son instruction. Cette capacité, que l'auteur nomme un bien interne, est un bien aussi réel que des produits matériels et duquel on retire un revenu très-matériel propre à nourrir, à vêtir, à loger son propriétaire.

Autant il est nécessaire pour éclaircir une science d'analyser, de classer sous différens chefs et sous différens noms, des idées réellement différentes, autant il est utile de grouper celles qui ont de l'analogie.

Les valeurs qu'un gouvernement consomme pour maintenir la sûreté publique et privée, ne sont pas des fonds, ainsi qu'il est dit plus haut: ce sont des revenus. J.-B. S.

les richesses, mais le travailleur industriel ne fait qu'échanger celles que lui et son travail consomment, contre d'autres richesses que ce travail produit (*a*).

Il n'y a presque aucune industrie qui ne suppose un capital quelconque pour être exercée. Quelque habile que soit le travailleur, quelque envie qu'il ait de travailler, s'il manque de subsistances, de matières et d'outils, il ne peut rien produire. Quelquefois, à la vérité, la matière est donnée gratuitement par la nature, et le travail n'exige d'autres outils que les mains du travailleur : mais, dans une nation prospérante, les richesses qui s'obtiennent à si peu de frais ne forment que la plus petite partie du produit total de l'industrie. Il ne faut pour tout outil à ces femmes et à ces enfans qui recueillent les petits fruits sauvages dans les bois, que leurs mains et tout au plus un panier ; les fruits sont donnés par la nature : cependant l'entretien de ces travailleurs suppose encore des vêtemens, de la nourriture, un abri et d'autres choses dont ils sont obligés de faire l'avance jusqu'à ce que le produit de leur travail soit vendu et que l'acheteur leur en ait remboursé les frais.

(*a*) Les fonds étant une troisième source de production, tout ce qui a été dit dans le chap. I du livre I par rapport à la nature et au travail, est encore applicable aux fonds. Ceux-ci, lorsqu'ils sont appliqués à la production immatérielle, peuvent aussi devenir *indirectement* productifs en richesses ; mais c'est leur effet *direct* que nous devons considérer dans la théorie de la richesse nationale.

Plus l'industrie est perfectionnée et plus la production demande de temps pour s'achever, plus aussi le capital qu'elles exigent en subsistances, en matières et en outils, devient considérable. La culture des terres suppose plus d'instrumens et des instrumens plus compliqués que la chasse ou la pêche; il faut au laboureur des semences, dont le chasseur et le pêcheur n'ont aucun besoin : enfin la chasse et la pêche donnent un produit au bout de quelques heures de travail, tandis que le cultivateur doit se pourvoir de subsiststances pour une année entière. Les peuples chasseurs ne peuvent donc se vouer à l'agriculture, à moins d'avoir préalablement amassé une provision suffisante de tous ces objets.

Vous voyez, Messeigneurs, que le capital se compose de toutes sortes de richesses, et que son idée ne doit point être bornée au numéraire qui représente ces richesses : car si le travailleur possède toutes les choses nécessaires à sa production et qu'il n'ait point d'argent, il travaillera fort bien; mais s'il a de l'argent et qu'il ne puisse l'échanger contre toutes ces choses, il lui sera impossible de travailler.

Ainsi ce serait une grande erreur de croire que les capitaux ne consistent que dans le numéraire que les particuliers accumulent. Quand l'usage du numéraire est introduit dans une nation, une partie des fonds est toujours accumulée sous cette forme; mais le numéraire n'est pas le capital, ce sont les denrées qu'il représente. D'ailleurs cette partie du fonds national est toujours la plus petite. » Un commerçant, un manufacturier, un cultivateur, ne possèdent

Les fonds de terre et les capitaux ne donnent pas seulement une rente au propriétaire quand il les prête; ils lui en donnent encore quand il les emploie lui-même. Un homme qui cultive à ses propres frais le jardin qui lui appartient, réunit dans ses mains le fonds de terre, l'industrie et le capital. Néanmoins il retire du premier une rente foncière; de la seconde, sa subsistance, qui équivaut à un salaire; et du troisième, une rente de capital. La vente du produit annuel de son travail doit lui rapporter une valeur égale aux trois valeurs suivantes : 1° au salaire qu'il aurait dû payer à un autre ouvrier, s'il n'avait pas travaillé lui-même; 2° au fermage qu'il aurait dû payer à un autre propriétaire, s'il n'avait pas possédé lui-même un fonds de terre; et 3° à l'intérêt ou au loyer qu'il aurait dû payer à un autre capitaliste, s'il n'avait pas possédé lui-même le capital. Supposons qu'il ne pût pas retirer cette triple valeur de son produit : que ferait-il? Il cesserait de cultiver son jardin; car en prêtant son fonds de terre, son industrie et son capital à d'autres personnes, il est sûr de gagner un fermage, un salaire et une rente de capital.

Vous venez de voir que les capitaux donnent une rente, c'est-à-dire un revenu indépendant du travail: cette circonstance les distingue encore des fonds de consommation; car ceux-ci ne donnent jamais de rente. Profitez de cette nouvelle lumière pour préciser l'idée que vous vous êtes faite des uns et des autres.

Un *capital* est un fonds de richesses destiné à la *production* (c'est-à-dire à la production industrielle);

c'est un fonds qui se reproduit en donnant une *rente*.

Un *fonds de consommation* est un fonds de richesses destiné à la *consommation* (c'est-à-dire destiné, soit à la production immatérielle, soit à la consommation stérile); c'est un fonds qui ne se reproduit point, et qui ne donne point de rente.

CHAPITRE III.

Capitaux improductifs. Ce que c'est que le capital national.

JUSQU'ICI nous n'avons envisagé que les *capitaux privés* : mais qu'est-ce que le *capital national?* Au premier coup d'œil on croirait qu'il se constitue de la totalité des capitaux privés; mais ces deux notions ne sont pas tout-à-fait identiques. Il y a des capitaux qui sont improductifs pour la société, et qui cependant rapportent une rente à leurs possesseurs. Ces capitaux naturellement ne font point partie du capital national.

Quand un fonds est employé par son propriétaire, il n'y a aucune difficulté à distinguer de quelle nature il est. S'il est employé à la consommation, il est clair qu'il appartient au grand fonds national de consommation; s'il est employé à la production, il est évident qu'il fait partie du capital national.

Mais lorsqu'un fonds est prêté à d'autres personnes, et qu'il rapporte une rente au prêteur, alors sa nature devient équivoque. D'un côté il peut être regardé

comme capital, puisqu'il donne une rente; de l'autre, si l'emprunteur ne le destine pas à la production, mais qu'il l'emploie à la consommation, il ne se reproduit point, et il peut être regardé comme fonds de consommation. Sous laquelle de ces deux catégories le rangerons-nous?

Cette question ne peut guère vous embarrasser, Messeigneurs, si vous avez bien saisi les caractères distinctifs de ces deux genres de fonds. Ce n'est nullement le prêt ou la condition du prêt qui détermine la nature des fonds; c'est uniquement l'emploi qu'on en fait. Un fonds employé à la production est toujours un capital, soit qu'il appartienne en propre à celui qui l'emploie, soit que celui-ci l'ait emprunté : un fonds employé à la consommation est toujours un fonds de consommation, soit que le possesseur ou quelqu'autre personne l'emploie. De même, un fonds emprunté, s'il est employé à la production, est toujours un capital, soit qu'il rapporte une rente, ou non, à son propriétaire; un fonds emprunté, s'il est employé à la consommation, est toujours un fonds de consommation, même lorsqu'il rapporte une rente à son propriétaire.

Les possesseurs regardent leurs fonds comme capitaux, aussitôt qu'en les prêtant à d'autres, ils leur rapportent une rente; mais ces capitaux, s'ils ne donnent point un revenu primitif aux emprunteurs, ne font point partie du capital national. Le propriétaire d'une maison d'habitation, d'une maison de campagne, regarde ces biens fonds comme des capitaux, puisqu'en les louant il en retire un loyer; mais ils ne

forment une portion du capital national, que lorsqu'ils donnent un revenu primitif à ceux qui les louent, ou, ce qui revient au même, lorsqu'ils sont employés à la production. Un atelier, au contraire, une boutique, un bâtiment de ferme, s'ils sont employés suivant leur destination, sont en tout cas des capitaux productifs, des capitaux qui rapportent un revenu primitif, non-seulement à leurs propriétaires, mais encore aux travailleurs qui les occupent et les emploient, ce qui veut dire à la société. Une maison d'habitation peut bien aussi former un capital productif; mais alors il faut qu'elle soit habitée par des travailleurs industriels, qui reproduisent par leur travail la valeur du loyer qu'ils consomment.

Les habits et les meubles meublans, les équipages, les chevaux, les navires, rapportent souvent de la même manière un loyer à leurs propriétaires, auxquels ils tiennent, à ce moyen, lieu de capitaux. Enfin, tous les objets qui se prêtent ou se louent, peuvent rapporter un revenu à leurs propriétaires, mais pour cela ils n'en donnent pas toujours à la nation. L'argent, quand il est prêté, rapporte ordinairement un intérêt à son propriétaire : mais s'il est emprunté par des individus qui l'emploient à la consommation, les choses que ces individus achètent avec cet argent ne font dès lors plus partie du capital national.

Les richesses ne forment des capitaux que tant qu'ils servent à la production : du moment qu'ils passent dans les mains des consommateurs, ils vont augmenter le fonds de consommation. Ainsi la laine est un capital entre les mains du berger, du cardeur, de

la fileuse, du teinturier, du tisserand; le drap que celui-ci en fait est de même un capital entre les mains du marchand en gros et du détailleur. Jusqu'ici il est facile de reconnaître dans ces produits le caractère de capital : ils ont servi à la production. En quittant la boutique du détailleur, le drap devient un objet de consommation; mais pour cela il n'est pas encore décidé s'il perdra la nature d'un capital. S'il sert à habiller des travailleurs industriels, il conserve cette nature, quoique sous une autre forme : au lieu de servir d'objet au travail du producteur, il sert à ce dernier comme moyen de subsistance, comme vêtement. S'il est consommé par un ferblantier, la valeur du drap se trouve reproduite sous la forme d'ustensiles de fer-blanc; s'il habille un peintre, la valeur de ses tableaux contient nécessairement la valeur de ce drap. Mais s'il passe dans les mains d'individus improductifs, il va grossir le fonds de consommation, car alors il n'est plus employé à la production matérielle, il ne donne plus de revenu primitif.

Ainsi le *capital privé* se compose d'un fonds de richesses qui donne un revenu à son propriétaire; le *capital national* se constitue du fonds entier de richesses qui donne un revenu à la société; et ces deux notions, comme vous l'avez vu, ne reviennent pas au même. Les capitaux privés comprennent des capitaux productifs et des capitaux non productifs; le capital national ne se compose que des capitaux productifs de la nation (a).

(a) Cette distinction, qui est d'une grande importance dans

CHAPITRE IV.

Fonds inutiles.

Nous venons de voir qu'il y a des capitaux qui ne contribuent point à la production : il existe encore des fonds qui ne servent pas non plus à la consommation. L'argent qu'on tient enfermé dans des coffres ou qu'on cache sous terre, les provisions amassées au delà des besoins, les maisons qu'on n'habite pas; en un mot, toutes les richesses dont on ne fait aucun usage, sont des fonds absolument stériles. Si on les employait à satisfaire des besoins réels ou factices, ils seraient utiles; ils le seraient davantage si on les consacrait à la production.

C'est la *crainte* ou l'*avarice* qui tiennent les fonds oisifs. Quand les hommes ont à redouter la violence de leurs chefs, il arrive souvent qu'ils enfouissent des fonds pour les soustraire à leur cupidité, ou afin de les avoir en tout temps sous la main pour les em-

l'application, n'a pas été maintenue dans toute sa rigueur, même par les auteurs qui l'ont établie. *Smith*, par exemple, reconnaît une différence entre les fonds prêtés qui rapportent un revenu à leurs propriétaires, et ceux qui en donnent en même temps à la société (vol. I, pag. 415); cependant, dans tous les endroits de son ouvrage où il s'agit du capital national, il le définit constamment par la totalité des capitaux privés.

porter dans quelque asile. Cette pratique a été fort en vogue dans toute l'Europe, pendant les désordres du gouvernement féodal. C'était alors une branche assez importante du revenu des souverains, que les *trésors trouvés*. On appelait ainsi les trésors cachés en terre; ils étaient toujours censés appartenir au souverain, et non à celui qui les avait trouvés, ni au propriétaire de la terre, à moins que celui-ci, par une clause expresse de sa chartre, n'eût obtenu la concession de ce droit régalien.

Cette pratique est encore aujourd'hui très-commune dans tous les pays où les propriétés ne sont pas à l'abri de la violence. En France, sous l'ancien gouvernement, des impôts oppressifs avaient inspiré la crainte de paraître riche, et tout l'argent que pouvaient accumuler les fermiers et les petits propriétaires, était enfoui. L'habitude de thésauriser a été en augmentant pendant l'anarchie révolutionnaire. Les longues et fréquentes guerres de l'Allemagne y ont fait dominer de tout temps le même esprit; il est universel en Italie, comme on peut en juger d'après l'extrême crédulité avec laquelle le public adopte tous les récits de trésors découverts. D'ailleurs, dans ce pays-là, et dans plusieurs autres états catholiques, un grand nombre de gens riches se font scrupule de prêter à intérêt; ainsi ils trouvent moins de désavantage que d'autres à enfouir leurs trésors. Mais c'est surtout dans les états despotiques de l'Asie, en Turquie, en Perse, au Mogol, dans l'Inde et à la Chine, comme aussi chez les peuples pasteurs de la Tartarie et de l'Arabie, que chaque homme riche fait consister

sa principale ressource dans un trésor enlevé à la circulation, et que chaque pauvre confie à la terre tous ceux des fruits de ses sueurs qu'il peut soustraire à la vigilance de ses maîtres.

Pour ce qui est de notre patrie, Messeigneurs, toutes les personnes qui connaissent l'intérieur prétendent que la coutume d'enfouir de l'argent est encore très-commune parmi nos paysans, et l'insécurité de leur situation rend ces récits très-vraisemblables. D'ailleurs, tant que les gens de la campagne restent dans leurs villages, ils n'ont presque aucun moyen de faire travailler leur argent; la ressource de le placer à intérêt leur est presque inconnue, et plusieurs de nos sectes religieuses l'ont en horreur. Toutes ces raisons, jointes aux découvertes qu'on fait de temps en temps de ces trésors cachés, ne laissent plus de doute que chez nous une masse très-considérable de fonds ne soit annuellement enfouie dans la terre.

Quant à l'*avarice*, qui est encore une des causes principales qui condamnent les fonds à l'oisiveté, elle ne donne lieu à aucune observation que vous ne puissiez faire vous-même. C'est une maladie de l'âme, dont heureusement peu de personnes sont atteintes, et qui peut-être est plus rare chez nous que partout ailleurs.

CHAPITRE V.

Fonds durables. Distinction entre la richesse absolue et relative.

Après tout ce que je viens de dire sur les capitaux et les fonds de consommation, il me semble, Messeigneurs, qu'il vous sera désormais impossible de les confondre : une seule observation me reste encore à faire concernant les fonds, sur laquelle peut-être votre raisonnement m'a déjà prévenu.

Le mot de *consommation* étant un terme général qui exprime tous les emplois directs des choses (*a*), vous sentez bien que le *fonds* appelé *de consommation* ne se compose pas seulement de richesses qui se détruisent à l'instant même où on les emploie. En effet, il comprend encore un grand nombre d'autres richesses qui peuvent durer et servir long-temps, même des siècles, comme les constructions, les diamans, les tableaux, les statues, les livres, la vaisselle d'or et d'argent, les monnaies, etc. Cette observation nous fournit plusieurs conséquences intéressantes.

1° Le fonds de consommation, en tant qu'il consiste en choses durables, peut augmenter d'année en année, de génération en génération, et accroître par-là les jouissances d'une nation, ainsi que la richesse générale.

(*a*) Voyez l'introduction générale, pag. 49.

2° Plus la consommation s'étend sur des richesses durables, et moins elle comprend de richesses transitoires ou de peu de durée; moins aussi le fonds de consommation a besoin d'être renouvelé.

3° Les richesses durables qui composent ce fonds, peuvent être converties en capitaux; en conséquence elles ne sont pas entièrement perdues pour la production. Une maison habitée par des travailleurs improductifs ou par des fainéans, peut être transformée en un atelier; un jardin d'agrément en une ferme; un collier de diamans peut servir à acheter des outils.

4° Parmi les richesses durables il y en a qui ont la faculté de servir à la fois à l'usage improductif et à la production, comme les maisons d'habitation, les livres, les ouvrages de l'art, etc. Ces sortes de richesses appartiennent également au capital national et au fonds de consommation.

5° Enfin il résulte de tout cela que les richesses comprises dans le fonds de consommation d'une nation forment une portion intégrante de sa *richesse nationale*, et que celle-ci se compose de la masse totale de capitaux et de fonds que la nation possède. Quelle que soit la différence entre la nature des capitaux et celle des fonds, elle n'est point une raison pour exclure ces derniers de l'évaluation de la richesse, soit individuelle, soit nationale. Le fonds de consommation de tout particulier riche et de toute nation opulente, comprend une infinité de richesses susceptibles, non-seulement d'une fort longue durée, mais encore d'un emploi productif: celles mêmes qui

ne jouissent point de ces avantages, existent néanmoins au moment de l'évaluation. En faisant le relevé de la fortune d'un particulier, on n'oublie guère de tenir compte de la valeur de son fonds de consommation : quelle raison y aurait-il d'en agir autrement lorsqu'on veut calculer la richesse d'une nation.

Les capitaux et les fonds d'un particulier ou d'une nation, considérés isolément, constituent leur *richesse absolue*. Sous ce point de vue, le plus mince excédant qui reste au pauvre, au delà de sa consommation actuelle, est pour le moment sa richesse. Dans ce sens on peut parler de la richesse individuelle d'un mendiant, comme de la richesse nationale des tribus de chasseurs dans les déserts de l'Amérique. Cette manière de considérer la richesse, est sans utilité et sans fruit.

Il y a une autre manière de l'envisager, la seule par laquelle on parvient à s'en former des idées justes et susceptibles d'une application raisonnée : elle consiste à comparer la fortune des individus comme celle des nations avec les besoins que le mode de leur existence sociale leur rend nécessaires. Sous ce point de vue, qui est celui de la *richesse relative*, un individu ne peut être appelé riche, que lorsque sa fortune est la source d'un revenu permanent qui excède sa dépense nécessaire, c'est-à-dire la dépense que ses rapports dans la société lui rendent indispensable. Or, un particulier peut retirer de sa fortune un revenu indépendant du travail, il peut exister comme rentier; la fortune d'une nation, au con-

traire, ne fournit jamais, sans le secours du travail industriel, un revenu suffisant pour entretenir toute la nation. Ainsi chaque nation, sous ce rapport, doit être considérée comme un entrepreneur d'industrie, lequel, s'il est pauvre, emprunte les fonds pour faire aller son entreprise, et qui les avance lui-même s'il est riche. En conséquence toutes les nations, eu égard à leur richesse, peuvent se ranger dans trois classes, celles qui sont riches, celles qui sont pauvres, et celles qui se trouvent sur les confins entre la richesse et la pauvreté. Chez les nations *pauvres*, les capitaux domestiques ne suffisent pas pour vivifier et nourrir toutes les branches d'industrie qu'elles peuvent exercer; ainsi elles en attirent de l'étranger et deviennent *emprunteuses*. Chez les nations *riches*, toutes les branches d'industrie sont saturées de capitaux, et elles ne peuvent plus en employer profitablement dans l'intérieur; ainsi elles les envoient au dehors et deviennent *préteuses* des autres nations. Entre ces deux conditions, la ligne de séparation est occupée par les nations *indépendantes* qui, ayant emprunté pour accroître leur industrie, se voient en état de rembourser leurs créanciers et de rendre leur industrie indépendante du secours des étrangers.

Je vous prie de bien saisir ces distinctions, car dans la suite de ce Cours il s'agira souvent de nations riches et de nations pauvres; et toutes les fois que j'emploierai ces termes, je ne leur attribuerai jamais d'autre signification que celle-là. Au reste, je ne crois pas avoir besoin de vous observer que chacune des trois conditions que je viens d'indiquer admet plusieurs

gradations. Telle nation pauvre est infiniment plus éloignée du période d'indépendance que telle autre; il en est de même des nations riches; enfin les nations indépendantes le sont aussi plus ou moins (1).

---

(1) Un particulier est pauvre lorsqu'il n'a point de revenu pour satisfaire à ses besoins. Or de quelle source tire-t-on des revenus? c'est :

Ou des facultés industrielles que l'on possède, c'est-à-dire de la force corporelle, des talens acquis desquels peuvent naître un profit, un salaire;

Ou bien d'un capital, petit ou grand, duquel peut naître un intérêt;

Ou bien des terres cultivables desquelles on peut tirer des produits, un loyer.

Tels sont les fonds d'où naissent tous nos revenus. Un particulier est riche ou pauvre, selon qu'il en est bien ou mal pourvu, selon qu'il en tire un bon ou un mauvais parti.

Il peut aussi ne posséder qu'une sorte de fonds et n'avoir, par exemple, que des facultés industrielles. Il peut posséder deux sortes, trois sortes, de fonds. Les plus riches en ont de toutes les trois en grande abondance.

Ce sont exactement les mêmes élémens qui font les nations riches ou pauvres. Les nations riches sont celles qui ont beaucoup de facultés industrielles, beaucoup de capitaux, beaucoup de terres cultivées; les pauvres sont celles qui en ont peu.

Sous le rapport économique, une nation n'est ni plus, ni moins dépendante d'une autre que le ménage du tailleur n'est dépendant du ménage du boulanger. Si le tailleur a besoin d'acheter du pain au boulanger, celui-ci a besoin d'en vendre au tailleur.

Un homme peut être dépendant d'un autre, parce qu'il est possible que n'ayant aucun revenu, il soit obligé d'avoir recours au revenu des autres. Mais une nation ne vit jamais

CHAPITRE VI.

Des élémens qui constituent le capital national.

Jusqu'ici nous avons considéré le capital seulement comme un fonds de richesses nécessaire à la production : il est temps d'examiner de quelles espèces de richesses, de quels élémens il se compose.

Toutes les richesses nécessaires à la production peuvent se comprendre sous les six classes suivantes : les améliorations du sol, les constructions, les outils, les subsistances du travailleur industriel, les matériaux et l'ouvrage fait. Le chapitre présent est destiné à vous faire connaître ces différens élémens du capital national.

1. *Améliorations du sol.* Le sol par lui-même ne fait point partie du capital national, parce que la rente de l'un diffère totalement de la rente de l'autre; mais les dépenses qu'on fait pour mettre la terre en état d'être cultivée, et les mines d'être exploitées, se comprennent sous le nom d'améliorations, et sont un capital fixé dans le sol. Elles se font par le proprié-

que de ses propres revenus; car on ne voit pas un peuple recevoir la charité d'un autre.

On en a vu exiger des tributs, de la même manière qu'un voleur exige la bourse d'un voyageur. Mais les peuples comme les particuliers sont très-fondés à se soustraire à une semblable exaction du moment qu'ils le peuvent. J.-B. S.

taire ou pour son compte, et leur valeur entière est ajoutée à celle du fonds de terre. Si le propriétaire vient à le céder, c'est à un plus haut prix.

2. *Constructions*. Elles se divisent en deux espèces, suivant leur destination. La première comprend les *maisons d'habitation*. Ces constructions, comme vous le savez, sont souvent comprises dans le fonds de consommation; mais quand elles servent à loger les travailleurs industriels, elles font partie du capital, parce qu'alors la valeur du logement de ces travailleurs s'ajoute à la valeur du produit de leur industrie. La seconde espèce se compose de toutes les autres constructions servant *immédiatement* l'industrie, tels que les étables, les granges, les moulins, les ateliers, les usines, les magasins, les boutiques, les routes, les canaux, les ports marchands, etc.

3. *Outils* ou *instrumens de métier*. Jamais mot n'a reçu une acception plus étendue que celle que je voudrais donner ici au terme d'outils, car je desirerais y comprendre depuis la fronde dont se sert le chasseur sauvage jusqu'à la machine la plus vaste, jusqu'au mécanisme le plus compliqué, jusqu'aux êtres animés mêmes qui facilitent le travail de l'homme. L'enclume du forgeron et le métier pour faire des bas, les aiguilles de la lingère et les pompes à feu, les navires et les bêtes de somme et de trait; en un mot, tout produit matériel de la nature et du travail, tout objet vivant ou inanimé que l'homme emploie pour s'aider dans son travail industriel, voilà ce que j'appelle outils, instrumens de métier. Ce mot, dans

son sens le plus étendu, n'exclut que les constructions (1).

Voulez-vous y attacher une idée plus précise? Parcourez le tableau des travaux industriels que je vous ai présenté (*a*) : chaque métier particulier vous rappellera des outils et des machines qui lui sont propres. Le travail du chasseur vous fera ressouvenir des instrumens de chasse, tels que les frondes, les arcs, les flèches, les piéges, les fusils; les chiens de chasse, les faucons; celui du pêcheur présentera à votre imagination les instrumens de pêche, comme les filets, les parcs de rivière, les barques, les harpons ; les navires, etc. Aucun genre d'industrie n'est plus riche en instrumens de métier que l'industrie manufacturière; aucun n'en a moins que l'industrie commerçante : ses outils se réduisent à peu près aux balances et aux mesures. Ceux de l'armateur consistent dans ses navires et agrès; enfin ceux du roulier dans ses chariots et dans ses attelages.

Vous voyez qu'il y a bien peu de travaux industriels que l'homme puisse exécuter sans faire usage de quelqu'instrument, sans ajouter au bout de ses doigts, qui sont des outils naturels, d'autres outils produits par une industrie antérieure. Les travaux

---

(1) Pourquoi les exclure? Les constructions sont des produits de l'industrie humaine consacrés à la reproduction; partant ce sont des outils. Un champ lui-même est un outil qui ne diffère des autres qu'en ce qu'il n'est point un produit de l'industrie, mais un don de la nature. J.-B. S.

(*a*) Liv. I, chap. X, pag. 189.

même les plus simples des peuples sauvages ne peuvent se faire sans ce secours : ainsi l'invention des outils commence avec les premiers travaux industriels.

D'abord on n'en invente, on n'en fabrique que pour exécuter des travaux qu'on ne pourrait point exécuter sans cela. Tels sont, par exemple, la bêche et les aiguilles à tricoter ; l'un et l'autre de ces outils sont indispensables pour labourer la terre ou faire des bas. Partout où l'on veut exécuter ces travaux, il n'existe pas d'autre moyen plus simple que celui que présentent ces instrumens.

Dans la suite des temps on parvient à inventer d'autres outils, qui font ce que l'homme pourrait faire sans eux, mais qui rendent le travail plus facile et qui l'abrégent considérablement (*a*). Tels sont la charrue et le métier pour faire des bas. On pourrait, à la rigueur, se passer de la charrue pour labourer la terre : mais combien ne rend-elle pas facile et expéditif cet indispensable travail ! De même aussi on peut faire des bas sans l'entremise du métier : mais par son moyen on y parvient plus aisément.

Enfin l'homme ne se borne pas à chercher des moyens pour faire plus vite l'ouvrage ; il veut encore qu'il soit mieux fait, et il invente des outils et des machines propres à donner au produit une perfection qu'il n'aurait point sans eux. Tel est le moulin pour filer le coton. En effet le coton se file avec

---

(*a*) C'est cette espèce d'outils et celle qui suit, dont l'invention doit être attribuée principalement à la division du travail. Voyez liv. I, chap. VI, p. 165.

les doigts et avec des machines : mais les doigts ne peuvent jamais donner au fil un degré de finesse et d'égalité suffisant pour faire de belles mousselines ou de beaux basins. Des peintres pourraient exécuter au pinceau les dessins qui ornent nos indiennes, nos papiers pour tentures : mais les planches d'impression qu'on emploie pour cet effet donnent au dessin une régularité, aux couleurs une uniformité qui ne s'obtiendraient point sans cela.

Ainsi les avantages que l'industrie retire des instrumens de métiers, se réduisent à trois circonstances. 1° Ils servent à faire des travaux que l'homme ne pourrait jamais exécuter sans eux ; par-là ils sont indispensables, supposé qu'on veuille avoir le produit qu'ils fournissent. 2° Ils facilitent le travail et l'abrégent ; par-là ils épargnent à l'ouvrier du travail et de la peine, et rendent par conséquent le produit moins cher. 3° Ils donnent au produit une perfection qu'il n'aurait jamais sans leur secours ; par-là ils le rendent plus agréable et plus recherché. Il y a des instrumens qui ne remplissent que l'une ou l'autre de ces destinations ; il y en a aussi qui réunissent tous les avantages : ceux-ci sont les plus utiles.

Vous voyez, Messeigneurs, combien les instrumens contribuent à rendre le travail plus productif. Une nation qui multiplie chez elle les outils et les machines, peut entreprendre des travaux que d'autres peuples ne pourraient point exécuter ; chez elle, la même quantité de travail fournira un plus grand produit, et ce produit sera bien plus parfait. C'est surtout à la multiplication des instrumens qu'il faut

produits russes qu'on nous paie d'avance. Mais ce désavantage est plus que compensé par la circonstance de pouvoir garder plus long-temps nos capitaux, et de pouvoir employer ceux que les étrangers nous avancent. Dans ce moment, la Russie se range encore parmi les nations emprunteuses ou pauvres, parce que son capital ne suffit pas pour faire aller toutes ses entreprises industrielles; mais elle n'est pas fort éloignée de l'époque où elle pourra se passer du secours de l'étranger, et où elle deviendra indépendante (*a*). Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, la situation de la Russie est semblable à celle des États-Unis de l'Amérique : l'état de développement et de croissance dans lequel ces deux pays se trouvent, les porte à aspirer le plus qu'ils peuvent de capitaux étrangers, et ces capitaux se fixent et se réalisent chez eux en améliorations, en constructions, en machines et en instrumens de toute espèce qui servent à créer un surplus de produit ou à enrichir la nation.

Quoiqu'il soit incontestable que le capital de la Russie s'est augmenté prodigieusement depuis un siècle, il n'en est pas moins vrai qu'il se serait encore bien autrement accru, si toutes les classes des habitans de ce vaste empire avaient joui de la sûreté des propriétés et de la liberté d'employer à leur gré leurs facultés personnelles et leurs capitaux. Nos esclaves accumulent rarement : d'un côté la crainte de se voir

---

(*a*) Comparez le chap. V de ce livre, pag. 227.

exemple. Faites-leur un cadeau de pareils outils, ils ne s'en serviront pas. A la vérité, leur adresse à exécuter certains travaux mécaniques à l'aide de leurs outils imparfaits, est étonnante : mais j'aimerais mieux que nos ouvriers fussent admirés pour la perfection et le bon marché de leurs produits, que pour leur dextérité qui ne balance pas les avantages résultant de l'emploi d'instrumens plus parfaits. Quand on voit les ornemens et les ustensiles des peuples sauvages, ces produits, comparés aux faibles moyens qui ont servi à les créer, nous causent un mouvement de surprise et d'admiration : mais, dans le fond, ce n'est pas le produit qu'on admire ; c'est la patience et l'adresse de l'ouvrier. Tel artisan européen, muni de ses instrumens de métier, en produirait de bien plus parfaits, en beaucoup moins de temps et avec beaucoup moins de peine.

4. *Subsistances*. Ce terme comprend toutes les richesses nécessaires à l'existence du travailleur industriel, au logement près, qui se trouve déjà rangé sous l'article des constructions ; ainsi il faut y comprendre la nourriture, le vêtement, le mobilier, le combustible, etc. Quand la valeur des subsistances est fournie au travailleur par celui qui l'emploie, elle se nomme son *salaire ;* mais alors elle comprend aussi le logement.

La quantité et la qualité des subsistances nécessaires varient beaucoup, non-seulement dans les différens métiers, mais encore dans le même métier, suivant les lieux où il est exercé.

Tel genre de travail use beaucoup plus les facultés

physiques et morales de l'homme que tel autre : ainsi, pour réparer ses forces, pour ranimer ses esprits, il lui faut une nourriture plus abondante ou plus délicate dans tel métier que dans tel autre. Un forgeron a besoin de plus de nourriture qu'un tailleur; les alimens qui conviennent à un crocheteur ou à un roulier, ruineraient la santé d'un peintre ou d'un banquier, occupés à un travail de tête et forcés de mener une vie sédentaire.

Mais indépendamment de cette nécessité, le besoin habituel des travailleurs diffère beaucoup dans les différens métiers. Le laboureur mène une vie plus simple que l'artisan ; ce dernier, vivant dans la ville, où il est plus facile de se procurer des superfluités, s'accoutume aisément à un genre de vie plus raffiné; le commerçant, élevé pour la plupart dans l'aisance, a plus de besoins que l'artisan.

Les besoins du travailleur sont encore déterminés par le climat et par les habitudes nationales : ainsi le même genre de travail exige quelquefois des capitaux très-inégaux sous la forme de subsistances, dans deux pays différens : en Angleterre, le simple ouvrier ne saurait vivre sans rost-beaf et sans bierre forte; en Russie, le repas du marchand aisé est à peu près aussi frugal que celui du laboureur. Les climats très-chauds et très-froids font naître des besoins qu'on ne connaît pas dans les climats tempérés : les poëles, les doubles fenêtres, les fourrures, que notre climat exige, sont inutiles en France, et la consommation de combustible et de chandelles y est infiniment moindre.

5. *Matériaux*. Nous comprendrons sous ce nom toutes les autres richesses (excepté les subsistances du travailleur) dont la consommation immédiate est nécessaire pour fournir un nouveau produit. Ils se divisent en deux espèces : les uns sont complétement détruits du moment où on les emploie à la production ; les autres ne subissent que des préparations ou des transformations par une industrie subséquente à celle qui les a fournis. La première espèce conserve le nom de *matériaux*, dans une acception plus stricte ; la seconde est distinguée par un nom particulier, celui de *matières premières*.

L'industrie agricole et commerçante n'emploie que des matériaux de la première espèce : tels sont la poudre à tirer et le plomb du chasseur, le charbon, la poudre à tirer et le mercure du mineur, les semences du laboureur, ainsi que la nourriture de son bétail, les emballages et les matériaux pour écrire qu'emploie le commerçant, etc. ; car toutes ces choses sont absolument détruites pour fournir le produit de la chasse, des mines, de l'agriculture et du commerce. L'industrie manufacturière, au contraire, emploie des matériaux des deux espèces : le charbon, par exemple que le forgeron consomme, est un matériel proprement dit ; le fer qu'il travaille, est une matière première.

Ainsi l'industrie agricole, bien qu'elle emploie des matériaux, ne travaille cependant point sur des matières premières, non plus que le commerce : la première ne fait que recueillir ces matières et les livrer à l'industrie manufacturière ; le commerce ne fait que

les échanger. Les produits de la chasse, de la pêche, des mines et de l'agriculture deviennent des matières premières sous les mains des premiers artisans qui leur donnent une préparation quelconque; et souvent ces matières préparées, même lorsqu'elles sont des produits entièrement achevés et qu'elles ont servi à la consommation, redeviennent de nouveau des matières premières, en passant chez d'autres artisans qui leur donnent des préparations ultérieures, ou qui les transforment d'une autre manière. Le lin, par exemple, fourni par le cultivateur, est la matière première des ouvriers qui le préparent à la filature, et de la fileuse qui en fait du fil. Le fil est la matière première du tisserand qui en fait de la toile; la toile est la matière première de la couturière qui en fait du linge; le linge passe au consommateur. Le linge consommé, c'est-à-dire celui qui n'a plus de valeur comme linge, sert de nouveau de matière première aux papetiers; le papier devient celle des imprimeurs. Les livres imprimés sont un objet de consommation, et redeviennent ensuite la matière première des faiseurs de carton.

6. Le terme d'*ouvrage fait* comprend 1° tous les produits bruts et manufacturés des industries agricole et manufacturière, lesquels, quoique achevés et destinés à la vente, se trouvent encore dans les mains de leurs producteurs; et 2° toutes les marchandises qui sont encore entre les mains des commerçans. En un mot, l'ouvrage fait c'est le produit total de l'industrie qui n'est pas encore débité ou distribué à ceux qui doivent en user ou le consommer. Ce pro-

duit, en passant ensuite dans les mains des consommateurs, reçoit deux destinations très-différentes : une partie va renouveler et augmenter le fonds de consommation; une autre est employée à renouveler ou à augmenter le capital, c'est-à-dire ce fonds d'améliorations, de constructions, d'outils, de subsistances et de matériaux qui est destiné à la production matérielle.

Tels sont les élémens du capital national. Vous serez peut-être surpris, Messeigneurs, de ce que j'ai passé sous silence le *numéraire*, cette partie du fonds national dont on entend parler le plus souvent, et à laquelle on attribue presque exclusivement le nom de capital. C'est qu'en effet le numéraire est d'une nature si équivoque qu'on ne sait trop où le ranger. D'une part il concourt à la production, et par-là il participe à la nature des capitaux; de l'autre il ne donne jamais de revenu, ni à la société, ni aux individus qui le possèdent, et par-là il diffère du capital et s'assimile au fonds. Je réserve pour le cinquième Livre ce que j'ai à vous dire sur la nature et sur les effets de cet agent de la circulation : pour le présent je me borne aux observations suivantes, sans lesquelles il vous serait difficile de bien saisir le caractère du capital.

Le numéraire aide la production en multipliant les échanges, sans lesquelles la production ne saurait aller. Il rend à la circulation à peu près les mêmes services que les canaux, les fleuves et les mers. De même qu'il ne serait pas impossible d'envoyer par terre les marchandises à de grandes distances, il ne

le serait pas non plus de les troquer contre d'autres marchandises : mais comme la navigation rend les échanges infiniment plus fréquens par la facilité qu'elle donne aux transports, le numéraire les multiplie de même à l'infini par la facilité qu'il apporte aux trocs. On peut encore le comparer à ces instrumens de métier qui font ce que l'homme pourrait exécuter sans leur secours, mais qui rendent le travail plus facile et qui l'abrégent considérablement. De même qu'on peut faire des bas sans l'entremise du métier, on pourrait aussi échanger les marchandises sans l'entremise du numéraire : mais comme on parvient à faire des bas bien plus aisément en employant le métier, les échanges se font aussi bien plus facilement par le moyen du numéraire.

Voilà en quoi consiste l'utilité du numéraire. Sous ce rapport il s'assimile au capital; mais il en diffère sous un autre. Le capital donne un revenu, le numéraire n'en donne jamais. Enfermé dans un coffre-fort, il ne s'accroît ni ne se multiplie point; mis en circulation, il ne peut être employé qu'à acheter du travail ou des marchandises. Si les choses que l'argent vient d'acheter, sont consacrées à la production, elles rapportent à la vérité un revenu; mais alors ce sont ces choses qui donnent le revenu, ce n'est pas le numéraire qui a servi à les acheter. Le prêteur du numéraire ne pourrait jamais en retirer un intérêt, si l'emprunteur le gardait sous cette forme : celui-ci, pour lui faire produire un revenu qui puisse le mettre en état de payer l'intérêt, est toujours obligé de l'échanger contre du travail et des marchandises; et

quand ce travail et ces marchandises lui ont procuré un revenu, c'est alors seulement qu'il se voit en état de payer l'intérêt au prêteur dont il tient le numéraire.

Vous voyez que le numéraire, si tant est qu'il fait partie du capital, en est une portion absolument stérile, ou plutôt que ce n'est qu'un *fonds*, c'est-à-dire une masse accumulée de valeurs qui attendent leur destination. Ce fonds peut être employé tour à tour à la consommation stérile et à la production; mais dès qu'il est appliqué à l'un ou à l'autre de ces emplois, il n'existe déjà plus sous la forme de numéraire. Ainsi les capitaux qu'une nation possède ne se composent point de numéraire, mais d'améliorations foncières, de constructions, d'outils, de subsistances, de matériaux et d'ouvrage fait, quoique les propriétaires de ces capitaux soient habitués à les évaluer en numéraire. Un fabricant dira, par exemple, qu'il a placé un capital de 50,000 roubles dans sa manufacture; mais vous comprenez bien qu'en parlant ainsi, il ne fait qu'exprimer en une valeur convenue la valeur des constructions, des subsistances, des matières premières et des outils qu'il a employés pout l'établir et pour la mettre en train.

CHAPITRE VII.

Capitaux fixes et circulans.

En continuant l'analyse des objets dont le capital se compose, nous nous apercevons qu'une partie de ces objets reste toujours entre les mains du travailleur industriel, et ne change point de forme, tandis qu'une autre partie se transforme le plus souvent en nouveaux produits, et ne donne point de revenu si le travailleur ne s'en dessaisit. La première portion est appelée son *capital fixe;* la seconde son *capital circulant.* L'un se compose des améliorations du sol, des constructions et des outils; l'autre comprend les subsistances du travailleur, les matériaux et l'ouvrage fait.

La proportion du capital fixe au capital circulant diffère beaucoup dans les différentes branches de l'industrie, comme les exemples suivans vous le prouveront. Pour les simplifier, je n'y ferai point mention des *habitations* et des *subsistances* des travailleurs, non plus que du produit de leur industrie ou de l'*ouvrage fait*, puisque ces élémens du capital sont communs à tous les métiers.

Le capital du *chasseur* est le moindre que puisse exiger une industrie. Son *capital fixe* ne comprend ni améliorations du sol, ni constructions : il se réduit presque uniquement aux *outils* de chasse, tels que

les frondes, les arcs, les flèches, les attrapes, les fusils, les chiens et les oiseaux de chasse, etc. Son *capital circulant* consiste principalement dans les *matériaux* qu'il emploie, comme la poudre à tirer, le plomb, la nourriture de ses chiens, etc.

Le *capital fixe* du *pêcheur* ne comprend point d'améliorations foncières, mais bien quelques *constructions*, comme les hangars, les magasins et les caves pour sècher, saler, fumer et conserver le produit de la pêche; il se compose en outre d'une masse considérable d'*outils*, tels que les harpons, filets, parcs de rivière, canots, navires, etc. Son *capital circulant*, au contraire, n'est absolument rien, à moins qu'on ne veuille compter pour quelque chose l'appât ou les amorces que le pêcheur emploie comme *matérial*.

L'industrie des *mines* suppose un *capital fixe* plus ou moins considérable en *améliorations du sol*, puisqu'il faut ouvrir la mine, en tirer les eaux et la rendre accessible; elle demande des *constructions* pour brocarder ou broyer le minerai, pour le laver, pour fondre les métaux; enfin ses *outils* et ses machines sont plus nombreux et plus compliqués que ceux des industries précédentes. Le *capital circulant* du mineur consistant en *matériaux*, comprend du charbon, de la poudre à tirer, du mercure pour l'amalgamation, etc.

Lindustrie *agricole* exige de même un *capital fixe* en *améliorations du sol*, car il faut défricher une terre inculte, la dessécher, l'enclore, la marner ou fumer, etc. Elle exige des *constructions*, telles

que les étables, les granges et autres bâtimens de ferme. Ses *outils* comprennent non-seulement les instrumens aratoires de toute espèce, mais encore les bestiaux de labour et de charroi, ceux destinés à fournir des produits pour la vente, tels que les troupeaux de moutons et de gros bétail que le cultivateur garde constamment pour en tirer de la laine, du lait ou le croît du troupeau qu'il puisse vendre. Son *capital circulant* employé en *matériaux* se compose non-seulement des semences et de la nourriture de ses bestiaux, mais encore du bétail même qu'il élève pour le vendre (*a*).

Dans l'industrie *manufacturière*, la proportion qui subsiste entre les deux genres de capitaux est encore bien plus différente dans les différens métiers. Le *capital fixe* d'un tailleur ne consiste que dans quelques *outils* de peu de valeur, comme des ciseaux et des aiguilles, tandis qu'un forgeron a besoin d'une *construction*, savoir, de sa forge et d'un grand nombre d'outils. Le *capital circulant* des travailleurs manufacturiers comprend, comme vous le savez, outre les *matériaux*, encore des *matières premières*. Le fil et le charbon qu'emploient le tailleur et le

(*a*) Vous voyez qu'une partie des bestiaux du cultivateur constitue un capital fixe, et qu'une autre constitue un capital circulant. La première se compose des bestiaux dont il tire un revenu en les gardant, tels que les bestiaux de labour et de charroi, et ceux qui lui fournissent un produit pour la vente; la seconde comprend les bestiaux dont il tire un revenu en les mettant hors de ses mains, tel que le bétail qu'il élève, non pour le garder, mais pour le vendre.

forgeron sont leurs matériaux; les étoffes et le fer sont leurs matières premières.

Le capital d'un *marchand* est presque en entier un *capital circulant* : il consiste en marchandises dont il faut qu'il se défasse pour en tirer un revenu. Son *capital fixe* est peu de chose comparativement. Celui d'un détailleur ne consiste que dans sa boutique, dans ses balances et mesures; celui d'un marchand en gros se réduit au local où se trouvent son comptoir et ses magasins. Mais souvent ces travailleurs ne possèdent en propre ni boutique ni magasin : ils se contentent de les louer. Ces constructions, ainsi que la plupart des ateliers des artisans sont le capital fixe des propriétaires de maisons, lesquels souvent n'exercent aucune industrie. Le capital d'un armateur est de même un capital fixe, et consiste dans ses vaisseaux; celui d'un roulier comprend les deux genres : ses voitures et ses attelages forment un capital fixe; la nourriture de ses chevaux forme un capital circulant.

Le capital national n'étant autre chose que la somme des capitaux productifs des individus qui forment la nation, il s'ensuit qu'il se divise de même en ces deux branches, dont l'une se compose principalement d'immeubles, et l'autre de richesses mobiliaires. Si cette distinction n'avait d'autre but que de présenter une nouvelle classification des élémens du capital national, je n'en aurais pas fatigué votre attention : mais elle fournit à l'observateur des résultats très-importans, et c'est pourquoi je vous invite à la bien saisir. Voici pour le moment quelques ob-

servations qui vous prouveront qu'elle n'est nullement inutile.

1° Tout capital fixe provient originairement d'un capital circulant, et a besoin d'être continuellement entretenu aux dépens de ce dernier. Les améliorations d'un fonds de terre ne peuvent se faire, les constructions ne peuvent s'élever, les outils ne peuvent être fabriqués sans qu'on ait amassé d'avance un capital circulant en subsistances pour nourrir les travailleurs qui doivent diriger et exécuter ces travaux. Pour tenir le capital fixe constamment en bon état, il faut encore recourir au capital circulant.

2° Aucun capital fixe ne peut donner de revenu que par le moyen d'un capital circulant. Quelque améliorée que soit la terre, elle ne rendra pas de revenu sans un capital circulant en subsistances qui fasse vivre les ouvriers qui la cultivent comme ceux qui recueillent son produit spontané, et sans un autre en matériaux pour ensemencer la terre et nourrir les bestiaux. De même les constructions, les machines et les instrumens les plus utiles ne produiront rien sans un capital circulant qui leur fournisse les matériaux qui leur sont nécessaires pour agir, les matières premières qu'ils sont propres à mettre en œuvre, et les subsistances des travailleurs qui doivent les employer.

Supposons une nation qui ait été extrêmement riche, qui ait en conséquence fixé un capital immense pour améliorer la terre, construire des habitations, bâtir des usines et des ateliers, et fabriquer des instrumens. Supposons ensuite qu'une irruption de bar-

bares saisisse, immédiatement après la récolte, tout son capital circulant, toutes ses subsistances, ses matériaux et son ouvrage fait, encore que ces barbares, en emportant leur butin, ne détruisent point les maisons ni les ateliers : tout travail industriel cessera aussitôt. Car pour rendre à la terre son activité, il faut des chevaux et des bœufs pour la labourer, du grain pour l'ensemencer, et surtout du pain pour faire vivre les ouvriers jusqu'à la récolte prochaine. Il faut pour que les usines travaillent, du grain au moulin, du métal et du charbon à la forge; il faut des matières premières aux métiers, et partout de la nourriture au travailleur. On ne travaillera point en raison de l'étendue des champs, du nombre des usines et métiers, et de celui des travailleurs, mais en raison du peu de capital circulant qui aura échappé aux barbares.

Heureux le peuple qui, après une pareille catastrophe, peut retirer de dessous la terre les trésors que la crainte y aura enfouis! Les métaux précieux et les pierres fines ne peuvent, non plus que les capitaux fixes, remplacer la vraie richesse circulante : mais l'usage qu'on en fera, ce sera de les exporter en entier pour racheter au dehors le capital circulant dont on a besoin. Vouloir empêcher cette exportation, ce serait condamner les habitans à l'inaction, et à la famine qui en serait la suite.

CHAPITRE VIII.

Comment la division du travail est limitée par l'étendue des capitaux.

MAINTENANT, Messeigneurs, que vous connaissez plus en détail les différens élémens du capital, vous sentirez mieux la vérité de cette observation annoncée au chapitre premier de ce livre, que toute production suppose nécessairement un capital. Or s'il en est ainsi, il s'ensuit que la division du travail ne peut point faire des progrès sans une augmentation de capital. Avant cette époque où le travail d'une nation commence à se diviser, chacun ne travaille que pour ses propres besoins, à mesure qu'ils se font sentir: mais du moment que la division du travail s'introduit, l'homme qui se borne à une occupation exclusive, travaille infiniment plus pour les besoins des autres que pour les siens; il ne peut donc pourvoir à la plupart de ses besoins qu'en échangeant son produit contre celui de beaucoup d'autres personnes. Or cet échange ne peut se faire à moins qu'il n'ait eu le temps, non-seulement d'achever son produit, mais encore de le vendre. Il faut donc qu'au moins, jusqu'à ce qu'il ait pu venir à bout de ces deux choses, il ait eu en son pouvoir un capital pour le faire subsister et lui fournir en outre les matériaux et les instrumens nécessaires à son ouvrage. Mettons le cas, que dans

un village de Russie, où la division du travail n'ait point existé jusque-là, un paysan ait l'idée de borner son travail à forger des ustensiles de fer et de se constituer le forgeron du village. Il ne pourra pas se vouer à cette occupation particulière, s'il ne possède pas, ou s'il ne peut pas emprunter quelque part une provision faite par avance, de fer, de charbon, d'outils et surtout de subsistances, jusqu'à ce que les ustensiles qu'il veut fabriquer, puissent être, non-seulement achevés, mais encore vendus.

De même que l'accumulation d'un capital est un préalable nécessaire à la division du travail industriel, ce travail ne peut recevoir de subdivisions ultérieures qu'à proportion que les capitaux se sont préalablement accumulés de plus en plus. A mesure que le travail vient à se subdiviser, la quantité de matériaux qu'un même nombre de personnes peut mettre en œuvre, augmente dans une proportion très-forte. Si dix-huit ouvriers, travaillant séparément, ne faisaient par jour que 20 épingles chacun, c'est-à-dire 360 épingles, pesant à peine 6 zolotniks, 6 zolotniks de cuivre suffiraient pour les occuper journellement. Mais si, au moyen de la division du travail, les dix-huit ouvriers font par jour 86,400 épingles, c'est-à-dire 240 fois 360 épingles, il leur faut journellement 15 livres de cuivre, qui sont 240 fois 6 zolotniks.

Voilà un exemple qui montre comment la subdivision d'un métier exige un plus grand capital sous la forme de matériaux. Pour ce qui est des autres élémens du capital, il paraîtrait d'abord que la sub-

division du travail n'en exige pas plus qu'auparavant. A la vérité, dix-huit ouvriers réunis dans un même atelier ne consomment pas plus de subsistances que dix-huit ouvriers travaillant chacun séparément; ils n'occupent pas un plus grand local, ils n'emploient pas plus d'outils : au contraire, leur réunion diminue la dépense à l'égard de ces articles. Cela est vrai, jusqu'à un certain point; mais si l'un de ces artisans veut établir une fabrique et réunir ses dix-sept camarades dans son atelier, il lui faut un capital dix-sept fois plus considérable en constructions, en outils et en subsistances, que celui dont il avait besoin lorsqu'il travaillait seul. Ainsi il ne suffit pas que le capital nécessaire à la subdivision des métiers se trouve exister dans la société; il faut encore qu'il soit accumulé dans les mains des entrepreneurs, en portions assez considérables pour les mettre en état de former des entreprises. D'ailleurs, comme par la subdivision des métiers la tâche de chaque ouvrier se trouve successivement réduite à un plus grand degré de simplicité, il arrive qu'on invente une foule de nouvelles machines pour faciliter et abréger le travail. A mesure donc que la division des métiers va en s'étendant, il faut pour qu'un même nombre d'ouvriers soit constamment occupé, un capital toujours plus considérable en outils. Enfin le nombre des ouvriers augmente en général dans chaque métier, en même temps qu'y augmente la division du travail, ou plutôt c'est l'augmentation de leur nombre qui les met à portée de se classer et de se subdiviser de cette manière. Ainsi, à mesure que la division fait des

progrès, il faut aussi un capital plus considérable en constructions et en subsistances.

En vous parlant des bornes que la nature des choses met à la division du travail, je n'ai pu vous citer que celles qui résultent de la nature des travaux et de l'étendue du marché. Ajoutez-y maintenant les limites que l'étendue des capitaux lui prescrit, et pénétrez-vous fortement de cette maxime importante, mais souvent oubliée, qu'*il est inutile d'encourager l'industrie, si le capital ne suffit pas pour l'avancer.*

CHAPITRE IX.

De quelle manière se forment les capitaux.

QUAND le fonds qu'un homme possède suffit tout au plus pour le faire subsister pendant quelques jours ou quelques semaines, il est rare qu'il songe à en tirer un revenu. Il le consomme, en le ménageant le plus qu'il peut.

Mais quand un homme a par devers lui un fonds suffisant pour le faire vivre des mois et des années, il cherche naturellement à tirer un revenu de la majeure partie de ce fonds. Il n'en destine à sa consommation que ce qu'il lui en faut pour subsister jusqu'à ce que son revenu commence à lui rentrer; tout le reste est employé de manière à lui rapporter un revenu : c'est-à-dire il le retranche sur son fonds de consommation pour en former un capital.

Ainsi la cause immédiate de la formation et de l'augmentation des capitaux, c'est *l'économie*, et non l'industrie. L'industrie, à la vérité, fournit les richesses qui sont la matière des épargnes que fait l'économie: mais quelque effort qu'elle fasse pour produire, le capital ne peut avoir lieu qu'autant que la consommation détruit moins que l'industrie ne produit (1).

(1) Il y a ici une erreur que je suis d'autant plus porté à excuser dans M. *Storch*, qu'on la trouve dans mes premiers écrits sur l'économie politique, quoiqu'elle ait disparu dans les suivans.

Les produits épargnés dont se forment les nouveaux capitaux, n'échappent point à la consommation. Tout produit est voué à une consommation; car il n'a de valeur, il ne rembourse ses frais de production, qu'en vertu du besoin qu'on en a; et l'on n'en a besoin que pour le consommer. Il semble dès lors qu'il est impossible de conserver, d'accumuler la valeur d'un produit, et par conséquent de l'ajouter à la valeur du capital que l'on possède. C'est bien en effet ce qui arrive quand nous consommons un produit dans l'unique but de recueillir la jouissance qui accompagne sa consommation. Il n'y a point dans ce cas de valeur accumulée. Une valeur avait été créée; elle a été détruite pour notre satisfaction; la masse générale des richesses n'est ni plus ni moins considérable qu'auparavant.

Mais nous pouvons avoir besoin d'un produit pour atteindre un autre but que notre jouissance actuelle. Nous pouvons le souhaiter, l'acheter, et le consommer dans le but de produire une nouvelle portion de richesse qui se trouvera suffisante, non-seulement pour nous rembourser notre avance, mais pour nous donner en outre un intérêt proportionné au temps qu'elle aura duré, et un profit proportionné à la peine que nous aurons prise, à l'intelligence que nous aurons déployée dans la conduite de l'opération. C'est ainsi qu'un teinturier

Supposons deux individus qui exercent la même industrie, ou des industries différentes, mais qui donnent un égal profit. L'un est intelligent et laborieux; il gagne le double de ce que l'autre gagne, mais il dépense tout son revenu. L'autre, plus paresseux et moins habile, ne gagne que la moitié, mais il en économise une partie. Au bout d'un certain temps, l'homme paresseux, mais économe, aura un capital, tandis que l'homme laborieux mais dépensier, malgré la supériorité de sa production, n'en aura point. Appliquez cet exemple à des nations entières, il vous montrera les mêmes résultats. Toutefois il n'en est

---

consomme de l'indigo ou de la cochenille pour colorer ses étoffes. Ce n'est point pour sa jouissance qu'il consomme ces produits ; il les détruit néanmoins ; mais il fait passer leur valeur dans un autre produit (l'étoffe); et cette consommation perpétue la valeur consommée, en même temps qu'elle fait varier la forme matérielle sous laquelle cette valeur se manifeste.

Or quand un nouveau produit est consommé de cette manière, c'est-à-dire reproductivement, et que sa valeur, nouvellement créée, se perpétue, on conçoit qu'il y a une nouvelle portion de capital dans la société.

C'est en cela que consiste l'épargne. Elle ne consiste pas à ne point consommer : tous les produits continuellement créés, sont continuellement consommés, et il se consomme autant de valeurs dans un pays où il se fait des accumulations que dans un pays où il ne s'en fait point; mais l'épargne utile, celle qui forme de nouveaux capitaux, consiste à consommer pour la reproduction, au lieu de consommer pour la jouissance, les valeurs nouvelles que nous procurent nos revenus.

J.-B. S.

priétés privées, les capitalistes et les travailleurs qui n'en ont point obtenu, ne peuvent entreprendre de travaux agricoles à moins que quelque propriétaire ne leur cède l'usage de son terrain; or les propriétaires n'auraient aucun intérêt à le faire, s'ils n'en retiraient aucun profit. Ils demandent donc une rente, même pour le produit spontané de la terre, et se constituent de cette manière un revenu indépendant de leur propre travail.

Restent les habitans du pays qui ne sont ni travailleurs industriels, ni capitalistes, ni propriétaires. Comme cette classe de la société ne participe point aux sources de production, elle ne peut exister que par l'échange de ses *services* contre les richesses qui sont la propriété des trois autres classes : elle comprend celle des *salariés*.

C'est ainsi que toute nation agricole, relativement à la distribution du produit annuel, se trouve divisée en quatre classes, dont trois possèdent les sources de production, tandis que la quatrième n'y a point de part (1). Cette distinction des membres de la société en *travailleurs industriels*, *capitalistes*, *propriétaires*

---

(1) Il n'est pas aisé de comprendre quels sont ceux que l'auteur désigne dans ce chapitre par le nom de *salariés*. En français ce nom s'applique aux hommes qui travaillent pour compte d'autrui et suivant la direction de la personne qui leur paie un salaire. En ce sens les ouvriers sont des salariés. Mais il serait extravagant de dire qu'ils ne prennent point de part à la production. D'ailleurs d'après d'autres passages, notamment du chapitre 2 du livre II ci-dessus, il paraît que

représenter ces richesses et en va représenter d'autres qui sont encore dans la circulation, c'est-à-dire qui peuvent encore s'acheter et se vendre.

Les individus qu'un capital productif fait subsister sont toujours des travailleurs insdustriels qui reproduisent ce capital avec profit (*a*). Ainsi toute épargne, tout accroissement de capital, prépare un revenu annuel, non-seulement au propriétaire qui l'emploie ou qui le prête à intérêt, mais à tous les travailleurs dont l'industrie est mise en mouvement par cette portion de capital.

Vous voyez qu'un homme qui augmente son capital par son économie, peut être regardé comme le fondateur d'une maison d'industrie, où une société d'hommes laborieux serait nourrie à perpétuité des fruits de son travail. Je dis, à perpétuité, car un principe très-puissant garantit pour toujours la destination d'un capital productif : c'est l'intérêt direct et évident de chaque individu auquel ce capital pourrait jamais appartenir dans la suite. Aucune portion n'en peut être détournée sans qu'il en résulte une perte évidente pour le propriétaire. Celui qui cesse d'employer un capital à la production, en change la nature et le transforme en fonds de consommation : or dès lors, non-seulement il ne donne plus de revenu, mais il s'anéantit tôt ou tard.

Ce sont sans doute ces considérations qui ont dicté

(*a*) Il n'en est pas de même des capitaux improductifs, quoique ceux-ci donnent également une rente au propriétaire qui les prête. Voyez le chap. III de ce livre, pag. 217.

l'utile testament de Franklin. Tout laborieux qu'il était, Franklin dans sa jeunesse avait senti le besoin : il a laissé à sa mort une somme de 8000 roubles environ (*a*), pour être prêtée à intérêt à des artisans d'une capacité et d'une conduite éprouvée, mais sans fortune. Au bout de dix années, le même capital accru des intérêts est prêté à d'autres artisans ; de manière qu'après avoir successivement accoutumé au travail et mis dans l'aisance un grand nombre de personnes, ce legs doit au bout de cent ans s'élever à une somme de plus d'un demi-million de roubles. Il est impossible de concevoir une disposition testamentaire capable de produire une plus grande masse de bonheur (*b*).

Vous venez de voir que les capitaux se forment et s'augmentent par l'économie : ainsi vous sentez bien que s'ils diminuent et se détruisent, cet effet ne peut être attribué qu'à la *dissipation* ainsi qu'à l'*impéritie* ou à la conduite imprudente des personnes qui en dirigent l'emploi.

Celui qui place une partie de son revenu en capital, augmente, pour sa part, le capital national. Celui qui place son revenu en entier en consommations, empêche, pour sa part, l'augmentation du capital na-

---

(*a*) Je crois n'avoir plus besoin de vous rappeler que toutes les fois que j'évalue des sommes en monnaie russe, c'est toujours la *monnaie actuelle d'argent* qu'il faut entendre, à moins que le contraire ne soit expressément indiqué. Cet avis se trouve déjà dans l'Introduction générale, pag. 90.

(*b*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 182.

tional, mais il ne le diminue pas. C'est ce que fait le *dissipateur*, qui, en dépassant les bornes de son revenu, entame son capital. Semblable à un homme qui détourne à quelque usage profane les revenus d'une fondation pieuse, il paie des salaires à la fainéantise avec ces fonds que la frugalité de ses pères avait, pour ainsi dire, consacrés à l'entretien de l'industrie. De même que l'homme frugal et rangé est un bienfaiteur de la société, le dissipateur est un fléau public (*a*).

« Heureusement la profusion des individus ne peut jamais beaucoup influer sur la fortune d'une grande nation, la prodigalité des uns se trouvant toujours plus que compensée par la frugalité des autres. Le principe qui nous porte à dépenser, c'est la passion pour les jouissances actuelles, passion vive, à la vérité, mais qui est en général passagère et accidentelle. Mais le principe qui nous porte à épargner, c'est le désir d'améliorer notre sort; désir calme, à la vérité, mais qui naît avec nous et ne nous quitte qu'au tombeau. Or, une augmentation de fortune est le moyen par lequel la majeure partie des hommes se propose d'améliorer son sort; et la voie la plus simple et la plus sûre d'augmenter sa fortune, c'est d'épargner et d'accumuler une partie de ce qu'on gagne. Ainsi, quoique le principe qui porte à dépenser, l'emporte presque dans tous les hommes en certaines occasions, cependant, en prenant en somme tout le cours de leur vie, il semble que le principe qui porte

(*a*) Adam Smith : *Wealth of nations*, liv. II, chap. 3.

à l'économie, non-seulement prévaut à la longue, mais prévaut même extrêmement.

« Les effets de l'*impéritie* dans la conduite des affaires sont souvent les mêmes que ceux de la profusion. Toute entreprise imprudente ou malheureuse en agriculture, en mines, en pêcheries, en manufactures et en commerce, tend de même à diminuer les fonds destinés à l'entretien de l'industrie. Dans une entreprise de cette nature, le capital, à la vérité, n'est consommé que par des travailleurs industriels; cependant, comme la manière imprudente dont on les emploie fait qu'ils ne reproduisent point la valeur entière de leur consommation, il en résulte toujours quelque diminution dans la masse des capitaux de la société.

« Mais de même que la profusion de certains particuliers est plus que compensée par la frugalité des autres, de même aussi les entreprises heureuses et bien combinées l'emportent de beaucoup sur les entreprises imprudentes ou malheureuses. Malgré toutes les plaintes sur la fréquence des banqueroutes, les gens qui tombent dans ce genre d'infortune ne font qu'une bien petite partie dans le nombre total des personnes engagées dans les entreprises industrielles; ils ne font peut-être pas plus d'un sur mille. La banqueroute est une des plus grandes calamités et des plus fortes humiliations à laquelle puisse être exposé un innocent. Aussi la plupart des entrepreneurs prennent-ils bien toutes leurs précautions pour l'éviter.

« Les nations ne s'appauvrissent jamais par la profusion et l'impéritie des particuliers, mais quelque-

fois bien par celles de leurs gouvernemens. Quand les dépenses du gouvernement consomment une si grande portion de la totalité des revenus, que les particuliers sont forcés d'entamer leurs capitaux, toute la frugalité et la sage conduite des individus ne suffiront jamais à compenser les vides qu'une pareille dissipation forcée occasionne dans le produit annuel.

« Si les gouvernemens de l'Europe n'ont pas tous porté leurs profusions jusqu'à cet excès, la plupart d'entre eux doivent cependant s'accuser d'avoir retardé les progrès de l'opulence nationale par une foule de dépenses aussi excessives qu'inutiles. L'expérience nous fait pourtant voir que l'économie et la sage conduite privées ont suffi pour balancer toutes ces profusions; car, dans la plupart des pays de l'Europe, la richesse nationale s'est évidemment accrue depuis plusieurs siècles. Ainsi cet effort constant, uniforme et jamais interrompu de tout individu pour améliorer son sort, ce principe, qui est la source primitive de l'opulence publique et privée, a souvent assez de puissance pour maintenir, en dépit des folies du gouvernement et des erreurs de l'administration, le progrès naturel des choses vers une meilleure condition. Semblable à ce principe inconnu de la vie que portent en eux les espèces animales, il rend souvent la santé et la vigueur au corps social, non-seulement malgré la maladie, mais même en dépit des ordonnances d'un médecin ignorant (*a*). »

(*a*) Adam Smith : *Wealth of nations*, liv. II, chap. 3.

Cependant cet effort des particuliers a besoin d'être protégé par la loi. Ce n'est que là où les propriétés sont assurées, où l'emploi des capitaux est abandonné aux choix de ceux qui les possèdent; ce n'est que là, dis-je, que les particuliers seront encouragés à se soumettre aux privations les plus dures pour compenser par leurs épargnes les retards que la profusion du gouvernement peut avoir apportés aux progrès de la richesse nationale. Si l'Angleterre, malgré ses guerres ruineuses, est parvenue à un haut degré d'opulence; si, malgré les contributions énormes dont le peuple y est chargé, son capital s'est pourtant accru dans le silence par l'économie des particuliers, il ne faut attribuer ces effets qu'à la liberté des personnes et à la sûreté des propriétés qui y règnent, plus que dans aucun autre pays de l'Europe, la Suisse exceptée.

L'accroissement du capital national de la Russie pendant le cours du siècle dernier est un phénomène d'autant plus remarquable, que ces causes n'y exercent leur bénigne influence que dans un cercle fort étroit. Cependant, combien de villes bâties, combien de terres améliorées, combien d'usines et de manufactures établies, combien de ports, de routes et de canaux construits, combien de branches de commerce exploitées depuis le temps de Pierre-le-Grand! Et tous ces capitaux ont été créés et accumulés au milieu des guerres presque continuelles que la Russie a soutenues contre la Suède, la Pologne, la Prusse, la Turquie, la Perse et la France, nonobstant la peste de Moscou et les ravages exercés par la horde

LIVRE TROISIÈME.

DE LA DISTRIBUTION PRIMITIVE DU PRODUIT ANNUEL, OU DES REVENUS.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de la distribution primitive, et comment elle diffère de la distribution secondaire.

JUSQU'ICI, Messeigneurs, nous avons tâché de connaître les lois qui règlent la production et l'accumulation des richesses : maintenant il s'agit d'examiner *de quelle manière le produit annuel se distribue parmi les membres de la société.* Vous savez ce que c'est que le *produit annuel*(*a*); vous connaissez les sources de production; vous avez vu comment elles concourent chacune en ce qui les concernent, à la production; comment elles se joignent pour produire; enfin vous avez reconnu qu'il n'est nullement nécessaire qu'elles se trouvent réunies dans les mêmes mains(*b*). Je vous dirai maintenant que, dans tout pays avancé en richesse et en civilisation, il arrive plus fréquemment de les voir séparées que réunies, et

(*a*) Voyez pag. 205.
(*b*) Page 214.

qu'ainsi les *travailleurs industriels*, les *capitalistes* et les *propriétaires fonciers* forment trois classes distinctes de la société.

Cependant il n'en a pas toujours été ainsi. Dans l'enfance des sociétés, ou chez les peuples chasseurs, la terre n'est la propriété de personne, et on n'y distingue ni riches ni pauvres, chacun ne gagnant par son travail que sa propre subsistance, et une subsistance très-chétive. Ainsi chez ces peuples il n'y a qu'une seule source de production en activité, savoir, le travail; tout le produit annuel lui est dû, et la nation entière se compose de *travailleurs*.

C'est chez les peuples pasteurs que l'inégalité des fortunes s'introduit. Lorsqu'elle commence, celui-là est riche, qui, après avoir fourni à sa consommation, possède encore du superflu; et celui-là est pauvre, qui n'a pas devers lui de quoi subsister pendant qu'il travaillera, et jusqu'à ce que son produit soit achevé et susceptible d'être consommé ou échangé.

Or, comme tout homme est forcé de consommer avant de pouvoir fournir un produit, le pauvre se trouve dans la dépendance du riche, et ne peut ni vivre ni travailler s'il n'obtient de lui des denrées déjà existantes, qu'il promet de lui restituer quand son produit sera achevé. Ces prêts ne peuvent être gratuits, car l'avantage en serait tout du côté du pauvre, tandis que le riche ne serait point intéressé à les conclure. Pour l'y faire consentir, il a fallu convenir que le propriétaire du superflu accumulé ou du fonds retirerait une rente ou un profit proportionné à ses avances. Dès que les capitalistes ont pu accroître

leurs fonds de cette manière sans travailler eux-mêmes, ils ont multiplié autant qu'ils ont pu de pareils prêts, et ils se sont bien gardés de suspendre la faculté productive de leurs capitaux en les laissant chômer, ou de la détruire en les consommant.

L'usage a réservé le nom de *capitalistes* aux seuls propriétaires du numéraire accumulé; mais dans sa véritable signification ce terme comprend les possesseurs de toute masse accumulée de richesses destinée à la production. Les peuples pasteurs souvent ne connaissent pas l'usage du numéraire, et cependant il y a des capitalistes parmi eux, et de gros capitalistes; car des troupeaux nombreux, quand ils sont employés à multiplier les richesses du pâtre, composent des capitaux plus réels que le numéraire, qu'il faut d'abord échanger contre d'autres richesses pour pouvoir l'employer à la production. Ainsi, chez les peuples pasteurs, deux sources concourent à la production: le produit annuel est dû au travail et aux capitaux, et la nation se compose de *travailleurs* et de *capitalistes*.

Si la classe des capitalistes s'établit déjà chez les peuples pasteurs, celle des *propriétaires fonciers* ne peut se former que chez les peuples agricoles, car c'est alors seulement que chacun sent le besoin de diviser le territoire de la société et de s'en approprier la portion qu'il peut mettre en culture. Les capitalistes seuls sont en état de faire les avances nécessaires pour cette nouvelle industrie : ainsi le terrain qu'habite la nation, leur tombe exclusivement en partage.

Dès l'instant que le sol d'un pays est divisé en pro-

priétés privées, les capitalistes et les travailleurs qui n'en ont point obtenu, ne peuvent entreprendre de travaux agricoles à moins que quelque propriétaire ne leur cède l'usage de son terrain; or les propriétaires n'auraient aucun intérêt à le faire, s'ils n'en retiraient aucun profit. Ils demandent donc une rente, même pour le produit spontané de la terre, et se constituent de cette manière un revenu indépendant de leur propre travail.

Restent les habitans du pays qui ne sont ni travailleurs industriels, ni capitalistes, ni propriétaires. Comme cette classe de la société ne participe point aux sources de production, elle ne peut exister que par l'échange de ses *services* contre les richesses qui sont la propriété des trois autres classes : elle comprend celle des *salariés*.

C'est ainsi que toute nation agricole, relativement à la distribution du produit annuel, se trouve divisée en quatre classes, dont trois possèdent les sources de production, tandis que la quatrième n'y a point de part (1). Cette distinction des membres de la société en *travailleurs industriels*, *capitalistes*, *propriétaires*

---

(1) Il n'est pas aisé de comprendre quels sont ceux que l'auteur désigne dans ce chapitre par le nom de *salariés*. En français ce nom s'applique aux hommes qui travaillent pour compte d'autrui et suivant la direction de la personne qui leur paie un salaire. En ce sens les ouvriers sont des salariés. Mais il serait extravagant de dire qu'ils ne prennent point de part à la production. D'ailleurs d'après d'autres passages, notamment du chapitre 2 du livre II ci-dessus, il paraît que

et *salariés*, non-seulement se maintient dans toutes les périodes suivantes de sa prospérité, mais elle devient plus forte et plus tranchante à mesure que la richesse et la civilisation font des progrès. Plus il est facile aux capitalistes et aux propriétaires de retirer un revenu de leurs capitaux et de leurs terres sans travailler eux-mêmes, plus ils se reposent sur la classe des travailleurs du soin de les faire valoir. Cependant il ne s'ensuit pas que les sources de production se trouvent nécessairement et constamment séparées : le capitaliste est souvent propriétaire; l'un et l'autre emploient souvent eux-mêmes leurs capitaux et leurs terres; enfin tous peuvent être en même temps salariés.

Tout produit est d'abord la propriété du producteur et de celui qui lui a fourni les moyens de produire. Or, comme le produit annuel d'une nation prospérante est dû au concours des trois sources de production, il s'ensuit que ce produit appartient exclusivement aux trois premières classes qui possèdent

---

M. *Storch* comprend les ouvriers dans ce qu'il appelle ici *travailleurs industriels*.

Voudrait-il désigner par *salariés* les hommes dont les travaux ne procurent directement aucun produit matériel, tels que les fonctionnaires publics, les médecins, les prêtres, les comédiens, toutes ces classes en un mot que *Smith* appelle, à tort, selon moi, improductives? Alors pourquoi ne pas adopter franchement la doctrine et les dénominations de *Smith*? et pourquoi ne pas réfuter victorieusement la doctrine de ceux qui regardent ces classes comme productives d'une utilité susceptible, aussi bien qu'aucune autre, de se vendre et de fournir un revenu? J.-B. S.

ces sources. Chacune, en raison de la part qu'elle aura prise à la production, pourra prétendre à une part du produit, qui se trouvera ainsi partagé entre les travailleurs industriels, les propriétaires fonciers et les capitalistes.

C'ést ce partage, Messeigneurs, qu'on appelle la *distribution primitive* du produit annuel. Pour vous en former une idée, écartez pour un moment celle de l'argent, et figurez-vous un pays où les salaires du travail et les rentes des capitaux et des terres soient perçus dans la même nature de richesses qui seraient le produit de la coopération des trois sources de production. Dans un tel pays, un fermier que nous supposons avoir emprunté le capital circulant employé dans son entreprise, payerait en produits de sa culture, et le salaire à ses ouvriers, et la rente au propriétaire, et les intérêts au capitaliste. Ainsi la quantité de blé qu'il aurait produite se trouverait partagée en trois portions; et il en serait de même des productions de toute autre entreprise industrielle: le fabricant partagerait de la même manière les denrées qu'il aurait fabriquées, et le marchand, celles qui seraient l'objet de son commerce.

Par cette distribution primitive, la totalité des propriétaires, des capitalistes et des travailleurs se trouveraient avoir perçu chacun sa part du produit total; mais chacun aussi ne serait pourvu que d'une seule espèce de produit, savoir, de celle à la confection de laquelle il aurait concouru. Cependant leurs besoins ne se bornent pas à une seule denrée : ainsi chacun d'eux, en mettant peut-être de côté la portion

qu'il croirait pouvoir consommer, échangerait le reste contre d'autres denrées ou contre des services. Cet échange constitue la *distribution secondaire* ou la *circulation*.

Par la distribution primitive le produit annuel se répartit seulement parmi les travailleurs industriels, les capitalistes et les propriétaires fonciers; les salariés n'y ont aucune part. Vous voyez donc que cette dernière classe ne peut se procurer les produits matériels ou les richesses dont elle a besoin, que par la circulation, c'est-à-dire en les achetant par ses services des individus des trois premières classes. Du moment que le numéraire est introduit chez une nation, ces trois classes elles-mêmes ne reçoivent leur part du produit annuel que par la circulation; car alors le fermier, par exemple, n'acquitte plus en blé les salaires et les rentes qu'il doit; il ne retient pas même son revenu à lui en blé: excepté cette portion qu'il lui faut pour sa subsistance, il vend le tout, paie les salaires et les rentes en argent, et achète avec de l'argent les autres objets de sa consommation. Cette circonstance est cause sans doute qu'il nous est un peu plus difficile de nous faire une idée de la distribution primitive; mais pour cela elle n'en existe pas moins réellement. Les lois d'après lesquelles elle s'opère nous occuperont dans ce troisième livre; celles qui règlent la circulation seront l'objet du livre suivant.

---

produits russes qu'on nous paie d'avance. Mais ce désavantage est plus que compensé par la circonstance de pouvoir garder plus long-temps nos capitaux, et de pouvoir employer ceux que les étrangers nous avancent. Dans ce moment, la Russie se range encore parmi les nations emprunteuses ou pauvres, parce que son capital ne suffit pas pour faire aller toutes ses entreprises industrielles; mais elle n'est pas fort éloignée de l'époque où elle pourra se passer du secours de l'étranger, et où elle deviendra indépendante (*a*). Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, la situation de la Russie est semblable à celle des États-Unis de l'Amérique : l'état de développement et de croissance dans lequel ces deux pays se trouvent, les porte à aspirer le plus qu'ils peuvent de capitaux étrangers, et ces capitaux se fixent et se réalisent chez eux en améliorations, en constructions, en machines et en instrumens de toute espèce qui servent à créer un surplus de produit ou à enrichir la nation.

Quoiqu'il soit incontestable que le capital de la Russie s'est augmenté prodigieusement depuis un siècle, il n'en est pas moins vrai qu'il se serait encore bien autrement accru, si toutes les classes des habitans de ce vaste empire avaient joui de la sûreté des propriétés et de la liberté d'employer à leur gré leurs facultés personnelles et leurs capitaux. Nos esclaves accumulent rarement : d'un côté la crainte de se voir

(*a*) Comparez le chap. V de ce livre, pag. 227.

enlever leurs épargnes les rebute; de l'autre, la perspective d'être nourris par leurs maîtres, quand l'âge ne leur permet plus de travailler, étouffe en eux cette inquiétude salutaire sur l'avenir, qui porte les hommes libres à retrancher sur leurs jouissances actuelles, afin de se ménager des ressources pour la vieillesse et contre l'infortune. Lorsque cette inquiétude les surprend quelquefois, au lieu de rendre productifs les fonds qu'ils ont sous leurs mains, ils les convertissent en or et en argent, et les retirent de la circulation. Je crois n'avoir pas besoin d'ajouter, Messeigneurs, qu'en parlant ainsi de la situation de nos esclaves, je n'ai en vue que la majorité des individus. Toute règle a ses exceptions, et je ne serais pas embarrassé à vous citer un grand nombre de paysans russes qui ont accumulé des fonds considérables et qui les font valoir avec beaucoup d'intelligence. Mais ces exemples ne sont pas fréquens, tandis qu'une conduite opposée est presque générale.

Les classes qui contribuent le plus chez nous à l'accroissement de la richesse nationale par le moyen de l'économie, ce sont celles des entrepreneurs d'industrie, surtout dans le tiers-état. C'est principalement chez eux que les capitaux s'accumulent, et avec une rapidité d'autant plus grande qu'ils joignent pour la plupart à l'industrie la plus active, une frugalité inconnue en d'autres pays. Les fortunes immenses qu'on voit naître en peu d'années sous leurs mains, expliquent suffisamment le phénomène de l'accroissement rapide du capital national. Toutes les mesures du gouvernement qui contribuent à rendre ces clas-

ses utiles de citoyens plus nombreuses, et à les délivrer de toute gêne dans l'emploi de leurs capitaux, sont autant de moyens infaillibles pour avancer l'accroissement du capital national.

LIVRE TROISIÈME.

DE LA DISTRIBUTION PRIMITIVE DU PRODUIT ANNUEL, OU DES REVENUS.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de la distribution primitive, et comment elle diffère de la distribution secondaire.

JUSQU'ICI, Messeigneurs, nous avons tâché de connaître les lois qui règlent la production et l'accumulation des richesses : maintenant il s'agit d'examiner *de quelle manière le produit annuel se distribue parmi les membres de la société.* Vous savez ce que c'est que le *produit annuel*(a); vous connaissez les sources de production; vous avez vu comment elles concourent chacune en ce qui les concernent, à la production; comment elles se joignent pour produire; enfin vous avez reconnu qu'il n'est nullement nécessaire qu'elles se trouvent réunies dans les mêmes mains(b). Je vous dirai maintenant que, dans tout pays avancé en richesse et en civilisation, il arrive plus fréquemment de les voir séparées que réunies, et

(a) Voyez pag. 205.
(b) Page 214.

qu'ainsi les *travailleurs industriels*, les *capitalistes* et les *propriétaires fonciers* forment trois classes distinctes de la société.

Cependant il n'en a pas toujours été ainsi. Dans l'enfance des sociétés, ou chez les peuples chasseurs, la terre n'est la propriété de personne, et on n'y distingue ni riches ni pauvres, chacun ne gagnant par son travail que sa propre subsistance, et une subsistance très-chétive. Ainsi chez ces peuples il n'y a qu'une seule source de production en activité, savoir, le travail; tout le produit annuel lui est dû, et la nation entière se compose de *travailleurs*.

C'est chez les peuples pasteurs que l'inégalité des fortunes s'introduit. Lorsqu'elle commence, celui-là est riche, qui, après avoir fourni à sa consommation, possède encore du superflu; et celui-là est pauvre, qui n'a pas devers lui de quoi subsister pendant qu'il travaillera, et jusqu'à ce que son produit soit achevé et susceptible d'être consommé ou échangé.

Or, comme tout homme est forcé de consommer avant de pouvoir fournir un produit, le pauvre se trouve dans la dépendance du riche, et ne peut ni vivre ni travailler s'il n'obtient de lui des denrées déjà existantes, qu'il promet de lui restituer quand son produit sera achevé. Ces prêts ne peuvent être gratuits, car l'avantage en serait tout du côté du pauvre, tandis que le riche ne serait point intéressé à les conclure. Pour l'y faire consentir, il a fallu convenir que le propriétaire du superflu accumulé ou du fonds retirerait une rente ou un profit proportionné à ses avances. Dès que les capitalistes ont pu accroître

leurs fonds de cette manière sans travailler eux-mêmes, ils ont multiplié autant qu'ils ont pu de pareils prêts, et ils se sont bien gardés de suspendre la faculté productive de leurs capitaux en les laissant chômer, ou de la détruire en les consommant.

L'usage a réservé le nom de *capitalistes* aux seuls propriétaires du numéraire accumulé; mais dans sa véritable signification ce terme comprend les possesseurs de toute masse accumulée de richesses destinée à la production. Les peuples pasteurs souvent ne connaissent pas l'usage du numéraire, et cependant il y a des capitalistes parmi eux, et de gros capitalistes; car des troupeaux nombreux, quand ils sont employés à multiplier les richesses du pâtre, composent des capitaux plus réels que le numéraire, qu'il faut d'abord échanger contre d'autres richesses pour pouvoir l'employer à la production. Ainsi, chez les peuples pasteurs, deux sources concourent à la production: le produit annuel est dû au travail et aux capitaux, et la nation se compose de *travailleurs* et de *capitalistes*.

Si la classe des capitalistes s'établit déjà chez les peuples pasteurs, celle des *propriétaires fonciers* ne peut se former que chez les peuples agricoles, car c'est alors seulement que chacun sent le besoin de diviser le territoire de la société et de s'en approprier la portion qu'il peut mettre en culture. Les capitalistes seuls sont en état de faire les avances nécessaires pour cette nouvelle industrie : ainsi le terrain qu'habite la nation, leur tombe exclusivement en partage.

Dès l'instant que le sol d'un pays est divisé en pro-

priétés privées, les capitalistes et les travailleurs qui n'en ont point obtenu, ne peuvent entreprendre de travaux agricoles à moins que quelque propriétaire ne leur cède l'usage de son terrain; or les propriétaires n'auraient aucun intérêt à le faire, s'ils n'en retiraient aucun profit. Ils demandent donc une rente, même pour le produit spontané de la terre, et se constituent de cette manière un revenu indépendant de leur propre travail.

Restent les habitans du pays qui ne sont ni travailleurs industriels, ni capitalistes, ni propriétaires. Comme cette classe de la société ne participe point aux sources de production, elle ne peut exister que par l'échange de ses *services* contre les richesses qui sont la propriété des trois autres classes : elle comprend celle des *salariés*.

C'est ainsi que toute nation agricole, relativement à la distribution du produit annuel, se trouve divisée en quatre classes, dont trois possèdent les sources de production, tandis que la quatrième n'y a point de part (1). Cette distinction des membres de la société en *travailleurs industriels*, *capitalistes*, *propriétaires*

---

(1) Il n'est pas aisé de comprendre quels sont ceux que l'auteur désigne dans ce chapitre par le nom de *salariés*. En français ce nom s'applique aux hommes qui travaillent pour compte d'autrui et suivant la direction de la personne qui leur paie un salaire. En ce sens les ouvriers sont des salariés. Mais il serait extravagant de dire qu'ils ne prennent point de part à la production. D'ailleurs d'après d'autres passages, notamment du chapitre 2 du livre II ci-dessus, il paraît que

et *salariés*, non-seulement se maintient dans toutes les périodes suivantes de sa prospérité, mais elle devient plus forte et plus tranchante à mesure que la richesse et la civilisation font des progrès. Plus il est facile aux capitalistes et aux propriétaires de retirer un revenu de leurs capitaux et de leurs terres sans travailler eux-mêmes, plus ils se reposent sur la classe des travailleurs du soin de les faire valoir. Cependant il ne s'ensuit pas que les sources de production se trouvent nécessairement et constamment séparées : le capitaliste est souvent propriétaire; l'un et l'autre emploient souvent eux-mêmes leurs capitaux et leurs terres; enfin tous peuvent être en même temps salariés.

Tout produit est d'abord la propriété du producteur et de celui qui lui a fourni les moyens de produire. Or, comme le produit annuel d'une nation prospérante est dû au concours des trois sources de production, il s'ensuit que ce produit appartient exclusivement aux trois premières classes qui possèdent

---

M. *Storch* comprend les ouvriers dans ce qu'il appelle ici *travailleurs industriels.*

Voudrait-il désigner par *salariés* les hommes dont les travaux ne procurent directement aucun produit matériel, tels que les fonctionnaires publics, les médecins, les prêtres, les comédiens, toutes ces classes en un mot que *Smith* appelle, à tort, selon moi, improductives? Alors pourquoi ne pas adopter franchement la doctrine et les dénominations de *Smith?* et pourquoi ne pas réfuter victorieusement la doctrine de ceux qui regardent ces classes comme productives d'une utilité susceptible, aussi bien qu'aucune autre, de se vendre et de fournir un revenu? J.-B. S.

priétés privées, les capitalistes et les travailleurs qui n'en ont point obtenu, ne peuvent entreprendre de travaux agricoles à moins que quelque propriétaire ne leur cède l'usage de son terrain; or les propriétaires n'auraient aucun intérêt à le faire, s'ils n'en retiraient aucun profit. Ils demandent donc une rente, même pour le produit spontané de la terre, et se constituent de cette manière un revenu indépendant de leur propre travail.

Restent les habitans du pays qui ne sont ni travailleurs industriels, ni capitalistes, ni propriétaires. Comme cette classe de la société ne participe point aux sources de production, elle ne peut exister que par l'échange de ses *services* contre les richesses qui sont la propriété des trois autres classes : elle comprend celle des *salariés*.

C'est ainsi que toute nation agricole, relativement à la distribution du produit annuel, se trouve divisée en quatre classes, dont trois possèdent les sources de production, tandis que la quatrième n'y a point de part (1). Cette distinction des membres de la société en *travailleurs industriels*, *capitalistes*, *propriétaires*

---

(1) Il n'est pas aisé de comprendre quels sont ceux que l'auteur désigne dans ce chapitre par le nom de *salariés*. En français ce nom s'applique aux hommes qui travaillent pour compte d'autrui et suivant la direction de la personne qui leur paie un salaire. En ce sens les ouvriers sont des salariés. Mais il serait extravagant de dire qu'ils ne prennent point de part à la production. D'ailleurs d'après d'autres passages, notamment du chapitre 2 du livre II ci-dessus, il paraît que

et *salariés*, non-seulement se maintient dans toutes les périodes suivantes de sa prospérité, mais elle devient plus forte et plus tranchante à mesure que la richesse et la civilisation font des progrès. Plus il est facile aux capitalistes et aux propriétaires de retirer un revenu de leurs capitaux et de leurs terres sans travailler eux-mêmes, plus ils se reposent sur la classe des travailleurs du soin de les faire valoir. Cependant il ne s'ensuit pas que les sources de production se trouvent nécessairement et constamment séparées : le capitaliste est souvent propriétaire; l'un et l'autre emploient souvent eux-mêmes leurs capitaux et leurs terres; enfin tous peuvent être en même temps salariés.

Tout produit est d'abord la propriété du producteur et de celui qui lui a fourni les moyens de produire. Or, comme le produit annuel d'une nation prospérante est dû au concours des trois sources de production, il s'ensuit que ce produit appartient exclusivement aux trois premières classes qui possèdent

---

M. *Storch* comprend les ouvriers dans ce qu'il appelle ici *travailleurs industriels*.

Voudrait-il désigner par *salariés* les hommes dont les travaux ne procurent directement aucun produit matériel, tels que les fonctionnaires publics, les médecins, les prêtres, les comédiens, toutes ces classes en un mot que *Smith* appelle, à tort, selon moi, improductives? Alors pourquoi ne pas adopter franchement la doctrine et les dénominations de *Smith?* et pourquoi ne pas réfuter victorieusement la doctrine de ceux qui regardent ces classes comme productives d'une utilité susceptible, aussi bien qu'aucune autre, de se vendre et de fournir un revenu? J.-B. S.

Cependant cet effort des particuliers a besoin d'être protégé par la loi. Ce n'est que là où les propriétés sont assurées, où l'emploi des capitaux est abandonné aux choix de ceux qui les possèdent; ce n'est que là, dis-je, que les particuliers seront encouragés à se soumettre aux privations les plus dures pour compenser par leurs épargnes les retards que la profusion du gouvernement peut avoir apportés aux progrès de la richesse nationale. Si l'Angleterre, malgré ses guerres ruineuses, est parvenue à un haut degré d'opulence; si, malgré les contributions énormes dont le peuple y est chargé, son capital s'est pourtant accru dans le silence par l'économie des particuliers, il ne faut attribuer ces effets qu'à la liberté des personnes et à la sûreté des propriétés qui y règnent, plus que dans aucun autre pays de l'Europe, la Suisse exceptée.

L'accroissement du capital national de la Russie pendant le cours du siècle dernier est un phénomène d'autant plus remarquable, que ces causes n'y exercent leur bénigne influence que dans un cercle fort étroit. Cependant, combien de villes bâties, combien de terres améliorées, combien d'usines et de manufactures établies, combien de ports, de routes et de canaux construits, combien de branches de commerce exploitées depuis le temps de Pierre-le-Grand! Et tous ces capitaux ont été créés et accumulés au milieu des guerres presque continuelles que la Russie a soutenues contre la Suède, la Pologne, la Prusse, la Turquie, la Perse et la France, nonobstant la peste de Moscou et les ravages exercés par la horde

de Pougatchef (*a*), en dépit du luxe toujours croissant d'une cour somptueuse et d'une noblesse inclinée à la dissipation. Le revenu national a suffi, non-seulement à couvrir toutes ces dépenses, mais encore à fonder cette foule d'établissemens d'éducation, d'instruction et de bienfaisance qui honorent cet empire; il a suffi pour doubler ou tripler l'armée, pour créer et entretenir une marine respectable sur deux mers; et toutes ces dépenses déduites, il a pu fournir encore des épargnes pour grossir le capital national.

Malgré ces progrès rapides, le capital existant en Russie est loin d'être proportionné à l'accroissement de l'industrie nationale. En conséquence, cette industrie s'aide du crédit des nations étrangères qui sont plus riches que la Russie. Les marchandises qui s'importent chez nous, sont livrées à crédit à nos marchands; celles qu'on exporte, se paient au contraire partie d'avance, partie à la livraison. C'est un désavantage pour la Russie, car les prix respectifs sont en raison de la nature des paiemens : nous achetons plus cher les marchandises étrangères qu'on nous cède à crédit, et nous vendons meilleur marché les

(*a*) L'invasion de Bonaparte et ses suites sont encore trop récentes pour entrer dans ce tableau; elles ont sans doute causé un mal infini à notre industrie, mais peut-être ce mal est-il compensé par l'énergie que ces désastres ont réveillée dans la nation. En évaluant les sources de la prospérité nationale, on se tromperait grandement si l'on voulait tout calculer par des chiffres : telle force morale qu'un peuple acquiert, vaut bien quelques millions de roubles qu'il sacrifie.

produits russes qu'on nous paie d'avance. Mais ce désavantage est plus que compensé par la circonstance de pouvoir garder plus long-temps nos capitaux, et de pouvoir employer ceux que les étrangers nous avancent. Dans ce moment, la Russie se range encore parmi les nations emprunteuses ou pauvres, parce que son capital ne suffit pas pour faire aller toutes ses entreprises industrielles; mais elle n'est pas fort éloignée de l'époque où elle pourra se passer du secours de l'étranger, et où elle deviendra indépendante (*a*). Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, la situation de la Russie est semblable à celle des États-Unis de l'Amérique : l'état de développement et de croissance dans lequel ces deux pays se trouvent, les porte à aspirer le plus qu'ils peuvent de capitaux étrangers, et ces capitaux se fixent et se réalisent chez eux en améliorations, en constructions, en machines et en instrumens de toute espèce qui servent à créer un surplus de produit ou à enrichir la nation.

Quoiqu'il soit incontestable que le capital de la Russie s'est augmenté prodigieusement depuis un siècle, il n'en est pas moins vrai qu'il se serait encore bien autrement accru, si toutes les classes des habitans de ce vaste empire avaient joui de la sûreté des propriétés et de la liberté d'employer à leur gré leurs facultés personnelles et leurs capitaux. Nos esclaves accumulent rarement : d'un côté la crainte de se voir

(*a*) Comparez le chap. V de ce livre, pag. 227.

enlever leurs épargnes les rebute; de l'autre, la perspective d'être nourris par leurs maîtres, quand l'âge ne leur permet plus de travailler, étouffe en eux cette inquiétude salutaire sur l'avenir, qui porte les hommes libres à retrancher sur leurs jouissances actuelles, afin de se ménager des ressources pour la vieillesse et contre l'infortune. Lorsque cette inquiétude les surprend quelquefois, au lieu de rendre productifs les fonds qu'ils ont sous leurs mains, ils les convertissent en or et en argent, et les retirent de la circulation. Je crois n'avoir pas besoin d'ajouter, Messeigneurs, qu'en parlant ainsi de la situation de nos esclaves, je n'ai en vue que la majorité des individus. Toute règle a ses exceptions, et je ne serais pas embarrassé à vous citer un grand nombre de paysans russes qui ont accumulé des fonds considérables et qui les font valoir avec beaucoup d'intelligence. Mais ces exemples ne sont pas fréquens, tandis qu'une conduite opposée est presque générale.

Les classes qui contribuent le plus chez nous à l'accroissement de la richesse nationale par le moyen de l'économie, ce sont celles des entrepreneurs d'industrie, surtout dans le tiers-état. C'est principalement chez eux que les capitaux s'accumulent, et avec une rapidité d'autant plus grande qu'ils joignent pour la plupart à l'industrie la plus active, une frugalité inconnue en d'autres pays. Les fortunes immenses qu'on voit naître en peu d'années sous leurs mains, expliquent suffisamment le phénomène de l'accroissement rapide du capital national. Toutes les mesures du gouvernement qui contribuent à rendre ces clas-

CHAPITRE II.

Revenu — primitif et secondaire.

La part que chacune des trois classes propriétaires des sources de production, ou chaque individu de ces classes, obtient du produit annuel, s'appelle son *revenu*.

Ainsi tout revenu provient en dernière analyse, ou d'un travail industriel, ou d'un capital, ou d'un fonds de terre. Ce sont ces trois sources de production qui fournissent le revenu *primitif* de la société, celui qui résulte d'une production matérielle. Le revenu de la quatrième classe, des salariés, est toujours dérivé de l'une ou de l'autre de ces espèces de revenu primitif, ou de toutes les trois ensemble : c'est pour cela qu'on l'appelle le revenu *secondaire* (1). Tous les impôts, et tous les revenus fondés sur les impôts, tels que les appointemens et les pensions que paie l'état, sont dérivés du revenu primitif.

(1) Il est à présumer que ce que l'auteur appelle ici *revenu secondaire* est celui que consomment les classes que *Smith* appelle improductives. Ainsi, d'après la nomenclature de M. *Storch*, quand un manufacturier appelle un chirurgien qui, par une opération délicate, lui sauve la vie, la somme qu'il paie à cet habile praticien, fait partie du revenu *primitif* du manufacturier, et du revenu *secondaire* du chirurgien. Mais comment une même somme peut-elle faire partie de deux revenus? Comment une même valeur peut-elle être consommée deux fois : une fois pour satisfaire aux besoins du manu-

LIVRE TROISIÈME.

DE LA DISTRIBUTION PRIMITIVE DU PRODUIT ANNUEL, OU DES REVENUS.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de la distribution primitive, et comment elle diffère de la distribution secondaire.

Jusqu'ici, Messeigneurs, nous avons tâché de connaître les lois qui règlent la production et l'accumulation des richesses : maintenant il s'agit d'examiner *de quelle manière le produit annuel se distribue parmi les membres de la société*. Vous savez ce que c'est que le *produit annuel* (a); vous connaissez les sources de production; vous avez vu comment elles concourent chacune en ce qui les concernent, à la production; comment elles se joignent pour produire; enfin vous avez reconnu qu'il n'est nullement nécessaire qu'elles se trouvent réunies dans les mêmes mains (b). Je vous dirai maintenant que, dans tout pays avancé en richesse et en civilisation, il arrive plus fréquemment de les voir séparées que réunies, et

(a) Voyez pag. 205.
(b) Page 214.

qu'ainsi les *travailleurs industriels*, les *capitalistes* et les *propriétaires fonciers* forment trois classes distinctes de la société.

Cependant il n'en a pas toujours été ainsi. Dans l'enfance des sociétés, ou chez les peuples chasseurs, la terre n'est la propriété de personne, et on n'y distingue ni riches ni pauvres, chacun ne gagnant par son travail que sa propre subsistance, et une subsistance très-chétive. Ainsi chez ces peuples il n'y a qu'une seule source de production en activité, savoir, le travail; tout le produit annuel lui est dû, et la nation entière se compose de *travailleurs*.

C'est chez les peuples pasteurs que l'inégalité des fortunes s'introduit. Lorsqu'elle commence, celui-là est riche, qui, après avoir fourni à sa consommation, possède encore du superflu; et celui-là est pauvre, qui n'a pas devers lui de quoi subsister pendant qu'il travaillera, et jusqu'à ce que son produit soit achevé et susceptible d'être consommé ou échangé.

Or, comme tout homme est forcé de consommer avant de pouvoir fournir un produit, le pauvre se trouve dans la dépendance du riche, et ne peut ni vivre ni travailler s'il n'obtient de lui des denrées déjà existantes, qu'il promet de lui restituer quand son produit sera achevé. Ces prêts ne peuvent être gratuits, car l'avantage en serait tout du côté du pauvre, tandis que le riche ne serait point intéressé à les conclure. Pour l'y faire consentir, il a fallu convenir que le propriétaire du superflu accumulé ou du fonds retirerait une rente ou un profit proportionné à ses avances. Dès que les capitalistes ont pu accroître

leurs fonds de cette manière sans travailler eux-mêmes, ils ont multiplié autant qu'ils ont pu de pareils prêts, et ils se sont bien gardés de suspendre la faculté productive de leurs capitaux en les laissant chômer, ou de la détruire en les consommant.

L'usage a réservé le nom de *capitalistes* aux seuls propriétaires du numéraire accumulé; mais dans sa véritable signification ce terme comprend les possesseurs de toute masse accumulée de richesses destinée à la production. Les peuples pasteurs souvent ne connaissent pas l'usage du numéraire, et cependant il y a des capitalistes parmi eux, et de gros capitalistes; car des troupeaux nombreux, quand ils sont employés à multiplier les richesses du pâtre, composent des capitaux plus réels que le numéraire, qu'il faut d'abord échanger contre d'autres richesses pour pouvoir l'employer à la production. Ainsi, chez les peuples pasteurs, deux sources concourent à la production: le produit annuel est dû au travail et aux capitaux, et la nation se compose de *travailleurs* et de *capitalistes*.

Si la classe des capitalistes s'établit déjà chez les peuples pasteurs, celle des *propriétaires fonciers* ne peut se former que chez les peuples agricoles, car c'est alors seulement que chacun sent le besoin de diviser le territoire de la société et de s'en approprier la portion qu'il peut mettre en culture. Les capitalistes seuls sont en état de faire les avances nécessaires pour cette nouvelle industrie : ainsi le terrain qu'habite la nation, leur tombe exclusivement en partage.

Dès l'instant que le sol d'un pays est divisé en pro-

priétés privées, les capitalistes et les travailleurs qui n'en ont point obtenu, ne peuvent entreprendre de travaux agricoles à moins que quelque propriétaire ne leur cède l'usage de son terrain; or les propriétaires n'auraient aucun intérêt à le faire, s'ils n'en retiraient aucun profit. Ils demandent donc une rente, même pour le produit spontané de la terre, et se constituent de cette manière un revenu indépendant de leur propre travail.

Restent les habitans du pays qui ne sont ni travailleurs industriels, ni capitalistes, ni propriétaires. Comme cette classe de la société ne participe point aux sources de production, elle ne peut exister que par l'échange de ses *services* contre les richesses qui sont la propriété des trois autres classes : elle comprend celle des *salariés*.

C'est ainsi que toute nation agricole, relativement à la distribution du produit annuel, se trouve divisée en quatre classes, dont trois possèdent les sources de production, tandis que la quatrième n'y a point de part (1). Cette distinction des membres de la société en *travailleurs industriels*, *capitalistes*, *propriétaires*

---

(1) Il n'est pas aisé de comprendre quels sont ceux que l'auteur désigne dans ce chapitre par le nom de *salariés*. En français ce nom s'applique aux hommes qui travaillent pour compte d'autrui et suivant la direction de la personne qui leur paie un salaire. En ce sens les ouvriers sont des salariés. Mais il serait extravagant de dire qu'ils ne prennent point de part à la production. D'ailleurs d'après d'autres passages, notamment du chapitre 2 du livre II ci-dessus, il paraît que

et *salariés*, non-seulement se maintient dans toutes les périodes suivantes de sa prospérité, mais elle devient plus forte et plus tranchante à mesure que la richesse et la civilisation font des progrès. Plus il est facile aux capitalistes et aux propriétaires de retirer un revenu de leurs capitaux et de leurs terres sans travailler eux-mêmes, plus ils se reposent sur la classe des travailleurs du soin de les faire valoir. Cependant il ne s'ensuit pas que les sources de production se trouvent nécessairement et constamment séparées : le capitaliste est souvent propriétaire ; l'un et l'autre emploient souvent eux-mêmes leurs capitaux et leurs terres ; enfin tous peuvent être en même temps salariés.

Tout produit est d'abord la propriété du producteur et de celui qui lui a fourni les moyens de produire. Or, comme le produit annuel d'une nation prospérante est dû au concours des trois sources de production, il s'ensuit que ce produit appartient exclusivement aux trois premières classes qui possèdent

---

M. *Storch* comprend les ouvriers dans ce qu'il appelle ici *travailleurs industriels*.

Voudrait-il désigner par *salariés* les hommes dont les travaux ne procurent directement aucun produit matériel, tels que les fonctionnaires publics, les médecins, les prêtres, les comédiens, toutes ces classes en un mot que *Smith* appelle, à tort, selon moi, improductives? Alors pourquoi ne pas adopter franchement la doctrine et les dénominations de *Smith?* et pourquoi ne pas réfuter victorieusement la doctrine de ceux qui regardent ces classes comme productives d'une utilité susceptible, aussi bien qu'aucune autre, de se vendre et de fournir un revenu? J.-B. S.

ces sources. Chacune, en raison de la part qu'elle aura prise à la production, pourra prétendre à une part du produit, qui se trouvera ainsi partagé entre les travailleurs industriels, les propriétaires fonciers et les capitalistes.

C'ést ce partage, Messeigneurs, qu'on appelle la *distribution primitive* du produit annuel. Pour vous en former une idée, écartez pour un moment celle de l'argent, et figurez-vous un pays où les salaires du travail et les rentes des capitaux et des terres soient perçus dans la même nature de richesses qui seraient le produit de la coopération des trois sources de production. Dans un tel pays, un fermier que nous supposons avoir emprunté le capital circulant employé dans son entreprise, payerait en produits de sa culture, et le salaire à ses ouvriers, et la rente au propriétaire, et les intérêts au capitaliste. Ainsi la quantité de blé qu'il aurait produite se trouverait partagée en trois portions; et il en serait de même des productions de toute autre entreprise industrielle: le fabricant partagerait de la même manière les denrées qu'il aurait fabriquées, et le marchand, celles qui seraient l'objet de son commerce.

Par cette distribution primitive, la totalité des propriétaires, des capitalistes et des travailleurs se trouveraient avoir perçu chacun sa part du produit total; mais chacun aussi ne serait pourvu que d'une seule espèce de produit, savoir, de celle à la confection de laquelle il aurait concouru. Cependant leurs besoins ne se bornent pas à une seule denrée: ainsi chacun d'eux, en mettant peut-être de côté la portion

qu'il croirait pouvoir consommer, échangerait le reste contre d'autres denrées ou contre des services. Cet échange constitue la *distribution secondaire* ou la *circulation.*

Par la distribution primitive le produit annuel se répartit seulement parmi les travailleurs industriels, les capitalistes et les propriétaires fonciers; les salariés n'y ont aucune part. Vous voyez donc que cette dernière classe ne peut se procurer les produits matériels ou les richesses dont elle a besoin, que par la circulation, c'est-à-dire en les achetant par ses services des individus des trois premières classes. Du moment que le numéraire est introduit chez une nation, ces trois classes elles-mêmes ne reçoivent leur part du produit annuel que par la circulation; car alors le fermier, par exemple, n'acquitte plus en blé les salaires et les rentes qu'il doit; il ne retient pas même son revenu à lui en blé: excepté cette portion qu'il lui faut pour sa subsistance, il vend le tout, paie les salaires et les rentes en argent, et achète avec de l'argent les autres objets de sa consommation. Cette circonstance est cause sans doute qu'il nous est un peu plus difficile de nous faire une idée de la distribution primitive; mais pour celà elle n'en existe pas moins réellement. Les lois d'après lesquelles elle s'opère nous occuperont dans ce troisième livre; celles qui règlent la circulation seront l'objet du livre suivant.

CHAPITRE II.

Revenu — primitif et secondaire.

La part que chacune des trois classes propriétaires des sources de production, ou chaque individu de ces classes, obtient du produit annuel, s'appelle son *revenu*.

Ainsi tout revenu provient en dernière analyse, ou d'un travail industriel, ou d'un capital, ou d'un fonds de terre. Ce sont ces trois sources de production qui fournissent le revenu *primitif* de la société, celui qui résulte d'une production matérielle. Le revenu de la quatrième classe, des salariés, est toujours dérivé de l'une ou de l'autre de ces espèces de revenu primitif, ou de toutes les trois ensemble : c'est pour cela qu'on l'appelle le revenu *secondaire* (1). Tous les impôts, et tous les revenus fondés sur les impôts, tels que les appointemens et les pensions que paie l'état, sont dérivés du revenu primitif.

(1) Il est à présumer que ce que l'auteur appelle ici *revenu secondaire* est celui que consomment les classes que *Smith* appelle improductives. Ainsi, d'après la nomenclature de M. *Storch*, quand un manufacturier appelle un chirurgien qui, par une opération délicate, lui sauve la vie, la somme qu'il paie à cet habile praticien, fait partie du revenu *primitif* du manufacturier, et du revenu *secondaire* du chirurgien. Mais comment une même somme peut-elle faire partie de deux revenus? Comment une même valeur peut-elle être consommée deux fois : une fois pour satisfaire aux besoins du manu-

Ce revenu prend différens noms. Or, comme c'est une chose extrêmement importante dans l'étude des sciences que d'attacher des idées précises aux termes

---

facturier; une autre fois pour satisfaire aux besoins de l'opérateur? *On ne peut pas tirer d'un sac deux moutures*, dit un proverbe populaire.

L'embarras où l'on s'est trouvé pour résoudre cette difficulté, vient, je pense, de ce que l'on n'avait point, même après Smith, envisagé sous toutes ses faces et dans toute son étendue le grand phénomène de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. La question me semble au contraire résolue par la doctrine établie dans mes ouvrages [1].

Il est au-dessus du pouvoir de l'homme de créer ou de détruire un seul atôme de matière; qu'est-ce donc que l'homme crée en produisant de la richesse? Une utilité qui a une valeur.

Cette utilité est quelquefois attachée par lui à une matière. Quand un manufacturier avec de la filasse fait de la toile, il loge par le moyen de ses opérations, dans de la filasse une utilité qui a de la valeur. Il crée alors un *produit matériel;* mais ce n'est pas la matière de ce produit qu'il crée: c'est son utilité, sa valeur.

L'utilité d'un service rendu, a une valeur aussi bien que celle qui résulte des travaux d'un manufacturier, puisqu'elle peut de même devenir l'un des termes d'un troc, d'un échange, d'une vente. Cette utilité est donc aussi une richesse créée. Toute la différence qu'on peut remarquer entre elle et celle qui a été attachée à la toile du manufacturier, c'est que l'uti-

[1] Voyez *Traité d'économie politique*, ou *simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 4e édition; voyez surtout l'Épitôme des *Principes fondamentaux*, qui est à la suite de ce traité; — *Catéchisme d'économie politique*, 2e édition; — *Lettres à Malthus*, etc.

qui désignent les notions fondamentales, quoique je vous aie déjà fait connaître les différentes espèces de revenu primitif (*a*), j'en ferai encore une fois l'énumération, et je tâcherai de les définir aussi

---

lité qui résulte du service personnel, n'est attachée à aucune matière. C'est un *produit immatériel*, qui peut se vendre, mais dont il faut que l'acquéreur se serve immédiatement. Il est consommé à mesure qu'il est créé.

Lors donc qu'un chirurgien fait une opération qui soulage un manufacturier, ils font entre eux un échange dans lequel le manufacturier donne un produit matériel fruit de ses travaux (ou, ce qui revient au même, l'argent qu'il en a tiré) et le chirurgien un produit immatériel, un secours, fruit de ses travaux également. C'est un troc équitable de deux valeurs créées, et par conséquent de deux portions de richesses véritablement produites.

La création de ces deux valeurs diverses, a donné naissance à deux revenus : celui du manufacturier d'une part; celui du chirurgien de l'autre. Après avoir échangé mutuellement les utilités résultantes de leurs travaux, chacun d'eux a pu, de son côté, consommer l'utilité acquise par lui : le manufacturier pour le besoin de sa santé; le chirurgien pour ses vêtemens ou sa nourriture. Il a pu y avoir deux consommations parce qu'il y avait eu deux productions.

Quant à la nature de l'un et l'autre revenu, elle est absolument la même. Il n'y a pas de différence entre le revenu *primitif* et le revenu *secondaire*. Il y a un revenu partout où il y a une nouvelle valeur produite. On peut par des échanges successifs mettre cette valeur sous la forme que l'on veut quand elle est jointe à une matière; mais sous quelque forme qu'elle se montre, elle constitue toujours le même revenu jusqu'à sa consommation; époque où cette portion de revenu cesse d'exister. J.-B. S.

(*a*) Voyez page 215.

brièvement et aussi complétement qu'il me le sera possible.

La première source de production c'est le *travail industriel*; les propriétaires de cette source sont les *travailleurs industriels*. Leur revenu se nomme *salaire de l'industrie*, ou simplement *salaire*, quand il n'y a pas à craindre qu'on le confonde avec le salaire du travail immatériel qui est le revenu des salariés. Le salaire de l'industrie est un revenu primitif; celui du travail immatériel est un revenu secondaire.

La seconde source de production comprend les *capitaux*. Les propriétaires de cette source sont appelés *capitalistes*; leur revenu se nomme *rente de capital*. Cette rente est de deux espèces, selon la nature des capitaux auxquels elle doit son origine: celle d'un capital *fixe* s'appelle un *loyer*; celle d'un capital *circulant*, un *intérêt*. La rente du capital est un revenu primitif, toutes les fois qu'elle est payée d'un capital employé à la production; elle est un revenu secondaire quand elle est payée pour l'usage d'un fonds destiné à la consommation (*a*).

La troisième source de production, ce sont les *fonds de terre*; ils appartiennent aux *propriétaires fonciers*. Leur revenu s'appelle la *rente foncière* ou

(*a*) *Smith* range la rente du capital parmi les revenus secondaires (vol. I, pag. 79). S'il en était ainsi, la rente foncière serait aussi un revenu secondaire, toutes les fois que le propriétaire foncier ne la gagnerait pas par son propre travail, mais par celui d'un fermier; chose dont Smith lui-même soutient le contraire.

le *fermage*. Cette rente est un revenu primitif, toutes les fois qu'elle est payée d'un terrain employé à la production; elle est un revenu secondaire lorsqu'elle est payée pour l'usage d'un terrain qu'on destine à un usage improductif, comme de servir de parc, de jardin d'agrément, etc. (1).

Outre ces trois espèces de revenus simples, il existe

---

(1) Un jardin d'agrément, une maison d'habitation fournissent un revenu immatériel, une jouissance, que le propriétaire du fonds, quand il ne la consomme pas lui-même, vend à un locataire. Le locataire achète cette jouissance et donne en paiement une autre portion de revenu provenant d'un autre fonds (de son industrie, de ses capitaux, ou de ses terres). Cet échange conclu, le locataire emploie à son usage, consomme le service que lui rendent chaque année, chaque jour, chaque heure, le jardin et la maison. Et le propriétaire consomme de son côté les valeurs matérielles qu'il a reçues pour son loyer, ou, ce qui revient au même, celles qu'il achète par leur moyen.

Comme dans le cas des services personnels, il y a ici deux utilités, deux valeurs produites, par conséquent deux portions de revenus; elles ont été troquées, puis consommées par les personnes qui les ont acquises dans cet échange; mais il n'y a pas deux emplois du même revenu, comme l'auteur semble le croire.

Il paraît aussi confondre le revenu avec le prix qu'on en tire. Du moment qu'un homme a créé, par lui-même ou par ses instrumens (ses capitaux ou ses terres) une valeur nouvelle, il s'est créé une portion de revenu. Quelles que soient les transformations qu'il fait subir à cette valeur par des échanges successifs, elle constitue toujours le même revenu. Les échanges font paraître ce revenu sous différentes formes successives, mais c'est toujours le même. J.-B. S.

encore un revenu mixte, qui tient à la fois du salaire et de la rente du capital. Vous savez, Messeigneurs, que les travailleurs industriels se divisent en deux classes, celle des *entrepreneurs* qui travaillent pour leur propre compte, et celle des ouvriers qui louent leur travail aux entrepreneurs. Le travail de l'entrepreneur consiste à diriger l'emploi du capital; ainsi son revenu se règle sur d'autres principes que celui de l'ouvrier. Le salaire de ce dernier est simplement un salaire d'industrie, en conséquence il se proportionne sur la nature et la quantité du travail que fait l'ouvrier: le revenu de l'entrepreneur, au contraire, se mesure sur la valeur du capital qu'il emploie. Le défaut d'un terme particulier pour désigner ce revenu, a été la cause de bien des méprises: les uns l'ont regardé simplement comme un salaire; les autres l'ont pris en entier pour une rente; cependant il se compose de l'un et de l'autre: nous l'appellerons le *profit de l'entrepreneur* (*a*). Ce profit est toujours un revenu primitif.

(*a*) C'est à regret que je me sers d'un terme si ambigu; mais il est généralement reçu, et je n'en ai point trouvé d'autre qui fût plus analogue. Le mot *profit*, dans sa véritable acception, désigne le *gain* que fait le producteur, ou l'excédant qu'il obtient dans la vente de ses produits, au delà de leur prix nécessaire; dans ce sens il est opposé à celui de *perte*. (Voyez l'Introduction générale, pag. 79.) Pour éviter la confusion des mots, j'ai eu soin de distinguer le *gain* de l'entrepreneur de son *profit*, même de son *profit net*.

Smith n'admet que trois espèces de revenus: il confond le profit de l'entrepreneur et la rente du capital dans un seul

Vous voyez que les trois sources de production donnent lieu à quatre espèces de revenus :

L'industrie de l'ouvrier fait naître le *salaire de l'ouvrier*;

Les capitaux sont la source de la *rente du capital*;

Les fonds de terre produisent la *rente foncière*;

Enfin l'industrie de l'entrepreneur produit le *profit de l'entrepreneur*.

Chacun de ces revenus peut exister séparément; ainsi il se peut que l'*ouvrier* ne gagne que son salaire, que le *capitaliste* et le *propriétaire* ne gagnent que leurs rentes, et que l'*entrepreneur* ne gagne que son profit.

---

revenu, qu'il appelle *profit des fonds* (*profits of stock*). Si c'est pour la raison que la plupart des entrepreneurs sont en même temps capitalistes, la même raison aurait dû l'engager à comprendre sous une seule dénomination le profit de l'entrepreneur et la rente foncière; car très-souvent les cultivateurs en chef sont en même temps propriétaires fonciers. L'embarras dans lequel Smith s'est jeté, faute d'avoir distingué deux revenus absolument différens, n'a pas échappé à tous ses commentateurs; Say nommément l'a relevé : mais comme cet écrivain ne sépare pas entièrement ces revenus, et qu'il regarde comme *profit net* de l'entrepreneur ce qui n'est que son profit courant, l'obscurité qui couvre la théorie de ce profit n'en a été que moindre.

Addition à cette note par J.-B. S. Comment M. *Storch* s'arrange-t-il pour concilier ces deux assertions contradictoires : « Say a relevé l'erreur de Smith qui n'a pas séparé le « revenu qu'un entrepreneur tire de son capital, du revenu « qu'il tire de son industrie. » Et « Say ne sépare pas ces deux « sortes de revenus. »

Quant au profit net de l'entrepreneur, voyez ci-dessus la note de la page 206.

Ces revenus peuvent encore se trouver réunis dans les mêmes mains. L'entrepreneur est souvent capitaliste, et quelquefois propriétaire; alors il retire, outre son profit d'entrepreneur, la rente d'un capital ou celle d'un fonds de terre. Quelquefois même l'entrepreneur est encore ouvrier par-dessus tout cela; dans ce cas il réunit toutes les sources de production, et il en retire toutes les différentes espèces de revenus. Les capitalistes et les propriétaires qui n'emploient pas eux-mêmes leurs capitaux et leurs terres, n'en retirent que les rentes; c'est pourquoi on les distingue par le nom de *rentiers*.

Quelques exemples vous feront mieux comprendre comment les différens revenus se réunissent dans les mêmes mains.

Il est rare de voir des commerçans et des manufacturiers s'établir comme chefs d'entreprises sans qu'ils aient un capital quelconque à eux. Ils sont à la fois entrepreneurs et capitalistes.

Dans tout pays, un grand nombre de propriétaires exploitent leurs terres au moyen de leurs propres capitaux : ils sont à la fois entrepreneurs, capitalistes et propriétaires.

Souvent un ouvrier possède un petit capital suffisant pour acheter des outils et des matières, et pour subsister jusqu'à ce qu'il puisse porter son ouvrage au marché. Quand un pareil ouvrier travaille pour son propre compte, il est à la fois entrepreneur, capitaliste et ouvrier (*a*).

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. I, chap. 7.

Les cultivateurs libres qui existent en Russie, en conséquence de l'édit bienfaisant du 20 février 1803, cultivent de leurs mains et avec leurs capitaux, les terres qu'ils ont achetées de leurs maîtres : ils réunissent à la fois les quatre différens caractères d'entrepreneur, d'ouvrier, de propriétaire et de capitaliste. Ainsi leur produit doit leur rapporter le profit du premier, le salaire du second, la rente du propriétaire et celle du capitaliste.

CHAPITRE III.

De quelle manière et suivant quelles proportions se fait la distribution primitive.

EXAMINONS maintenant le mécanisme par lequel le produit annuel se distribue parmi les trois classes propriétaires des sources de production. Notre première question sera de savoir laquelle d'entre elles se charge de cette distribution. Ce ne peut être que la classe qui fait valoir les sources de production, parce que c'est elle qui en recueille originairement le produit. Or, comme ce sont les entrepreneurs qui louent les fonds de terre, les capitaux et les ouvriers; comme ce sont eux qui les emploient, et entre les mains desquels le produit se trouve au moment de sa création, ce sont eux aussi qui le distribuent. L'entrepreneur est l'intermédiaire entre toutes les classes propriétaires des sources de production, et entre celles-ci

et les consommateurs; il est le centre de tous leurs rapports, il administre l'œuvre de la production : aussi tout revenu primitif est payé par un entrepreneur, excepté le profit de celui-ci, qu'il reçoit des consommateurs de ses produits (*a*).

Comme ce ne sont pas les produits mêmes que les entrepreneurs distribuent, mais leur valeur, qui est représentée par le numéraire, vous sentez bien qu'il n'est pas nécessaire qu'une production soit entièrement achevée pour que les ouvriers et les rentiers dont les facultés ont concouru à la créer, en obtiennent chacun leur part. Il y a telle marchandise qui demande plusieurs années pour être achevée et susceptible d'être échangée : cependant le salaire des ouvriers est ordinairement payé à la fin de la semaine, la rente du capital et la rente foncière le sont au bout de l'année et quelquefois à des époques plus rapprochées. Le chef d'industrie fait l'avance de cette distribution, peut-être au moyen des avances que lui-même a obtenues du capitaliste; et il en est remboursé, plus son profit, par celui qui achète le produit. Si le produit est tel qu'on peut l'appliquer à la consommation, c'est un consommateur qui l'achète; s'il exige encore d'autres préparations, c'est un second entrepreneur qui l'acquiert. Celui-ci, à son tour, est peut-être remboursé par un troisième de ce qu'il a payé au premier, plus la valeur que le produit a reçue en passant par ses mains; jusqu'à ce qu'enfin le dernier entrepreneur dans l'échelle de la production, qui est

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1[re] édit., liv. IV, chap. 8.

pour l'ordinaire un marchand en détail, soit remboursé par le consommateur de la totalité de ses avances, plus la dernière valeur que lui-même a ajoutée à la marchandise (*a*).

Dans le cas où vous auriez besoin d'un exemple, suivez la production d'une marchandise quelconque, d'une pièce de toile, si vous voulez; vous verrez que long-temps avant de passer dans les mains des consommateurs, les différentes portions de sa valeur sont allées former le revenu d'une foule de gens propriétaires des sources de production.

Vous trouverez d'abord que le lin, qui fait la matière première de la toile, a été lui-même un produit achevé ou une marchandise, lorsqu'il a été vendu par le producteur. Supposons que ce producteur ait été un fermier qui ait exploité sa ferme avec un capital emprunté : du moment où ses ouvriers ont commencé à labourer la terre pour la rendre propre à recevoir la semence du lin, il a dû leur payer leur salaire; au moment de la récolte, il leur a déjà avancé les salaires d'une année; il a payé l'intérêt annuel au capitaliste et la rente annuelle au propriétaire dont il a emprunté les fonds et loué le terrain; enfin il a fait les avances de sa propre subsistance, ainsi que de tous les outils qu'il a employés à la production.

Toutes ces avances lui sont remboursées par le marchand qui lui achète le lin. Celui-ci, que je suppose encore avoir emprunté les fonds de son com-

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1[re] édit., liv. IV, chap. 8.

merce, en remplaçant le capital et le profit du fermier, ne fait qu'avancer une valeur qui doit lui être restituée de même. Ces avances s'accroissent sous ses mains par les salaires des commis, des voituriers ou des navigateurs qu'il emploie, par le loyer que lui coûtent les magasins, par l'intérêt des fonds qu'il a empruntés pour faire ce commerce, enfin par les frais de sa propre subsistance. Ainsi, avant même d'avoir acheté le lin, et jusqu'au moment où il peut le vendre, ce marchand fait la distribution de différens salaires et d'une rente de capital.

Toute cette valeur lui est restituée par le manufacturier. Celui-ci avance de même le salaire à ses ouvriers, et, s'il n'est pas lui-même capitaliste, l'intérêt à celui dont il a emprunté les fonds. Il en est remboursé par le détailleur, qui encore fait les avances d'intérêts, de salaires, de loyer de boutique, etc., jusqu'à ce qu'enfin le consommateur qui lui achète la toile, lui remplace toutes ces avances.

Vous voyez, Messeigneurs, que la valeur de cette toile, avant même que sa matière première fût achevée, s'est disséminée par parcelles dans la société, où elle a contribué à former le revenu d'un grand nombre de personnes, parmi lesquelles peut se trouver, sans qu'elle s'en doute, celle même qui a acheté la toile et qui la porte sur son corps. En effet, ce particulier ne peut-il pas être le propriétaire soit de ce fonds de terre qui a produit le lin, soit de quelque bâtiment qui a servi d'atelier ou de logement aux manufacturiers ou aux commerçans? Ne peut-il pas avoir placé ses capitaux entre les mains d'un fermier,

d'un fabricant de toile ou d'un commerçant; ou enfin d'une personne qui n'est rien de tout cela, mais qui a sous-prêté à l'un de ces entrepreneurs, une portion de fonds qu'elle avait prise à intérêt du consommateur de la toile (*a*)?

Nous venons de voir *de quelle manière* la distribution primitive s'opère; il nous reste à examiner *suivant quelles proportions* elle se fait. Cette tâche, qui est un peu difficile, nous occupera dans les chapitres suivans; celui-ci n'est destiné qu'à indiquer la loi générale par laquelle se déterminent ces proportions.

Le revenu annuel d'une nation est toujours égal à sa production annuelle; ainsi la grandeur du produit annuel détermine la grandeur des quatre sortes de revenus prises ensemble. La valeur entière de tous les salaires, de toutes les rentes, et de tous les profits d'entrepreneur qui se perçoivent annuellement dans une nation, ne peut jamais surpasser la valeur du produit annuel; elle ne peut pas être moindre. Il s'ensuit que plus ce produit sera considérable, plus il y aura de revenus à distribuer.

La part que chacune des sources de production obtient du produit annuel, se règle, comme le prix de toute marchandise à vendre ou à louer, sur le rapport de l'offre à la demande (*b*). La raison en est simple : c'est que cette part est effectivement le prix payé par les entrepreneurs pour l'usage des terres,

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. IV, chap. 8.

(*b*) Voyez l'Introduction générale, page 75.

des capitaux et du travail, que les possesseurs de ces moyens de production leur louent. La rente foncière est le prix qu'on paie pour l'usage des terres; la rente du capital est le prix des capitaux, et le salaire est celui des facultés industrielles de l'ouvrier. Ainsi, sous ce point de vue, la totalité des propriétaires de ces moyens peut être considérée comme formant deux partis, dont les intérêts sont absolument opposés: d'un côté se trouvent les propriétaires fonciers, les capitalistes et les ouvriers qui font l'offre des terres, des capitaux et des facultés industrielles qu'ils veulent louer ou prêter; de l'autre sont les entrepreneurs qui en font la demande. Le prix qu'obtiennent les premiers, se règle sur la proportion qui se trouve entre cette offre et cette demande; il est plus ou moins élevé, selon que la demande des terres, des capitaux et du travail à louer surpasse l'offre, ou qu'elle en est surpassée.

L'entrepreneur retire son profit de la vente des produits créés par l'emploi des moyens de production qu'il avait empruntés. Le taux de ce profit se détermine de la même manière que celui des salaires et des rentes, c'est-à-dire par la proportion entre l'offre et la demande; mais il y a cette différence que l'entrepreneur ne fait pas l'offre d'un travail ou d'un capital à louer, mais d'une marchandise à vendre, marchandise dans laquelle il a placé son travail et le capital dont il a pris la direction. L'offre et la demande des marchandises déterminent leur prix courant, et c'est dans ce prix que l'entrepreneur doit retrouver, non-seulement le capital qu'il a sacrifié

pour produire la marchandise, plus la rente de ce capital, mais encore son profit. Ce profit lui est payé par ceux qui achètent ses produits.

Vous pourriez me demander, Messeigneurs, comment se détermine le taux des revenus dans le cas où celui qui les reçoit et celui qui les paie se trouvent être la même personne? comment se règle par exemple le taux des salaires de l'ouvrier, quand l'entrepreneur est son propre ouvrier; le taux de la rente du capital, quand l'entrepreneur emploie son propre capital; celui de la rente foncière, quand l'entrepreneur cultive sa propre terre; enfin le taux du profit de l'entrepreneur, quand l'entrepreneur est lui-même le consommateur de ses produits?

Dans ce cas, le taux des revenus se proportionne sur celui qui est déterminé par l'offre et la demande, lorsque ces revenus sont reçus et payés par différentes personnes. Par exemple, un entrepreneur de culture qui exploite sa propre terre avec ses propres capitaux, ne vendra pas son blé pour le prix des salaires seulement qu'il a payés à ses ouvriers, plus son profit d'entrepreneur : il évaluera la rente foncière et la rente du capital au taux auquel il aurait dû les payer s'il avait loué le terrain et emprunté le capital. De même, un fabricant de drap qui tire de sa propre terre la laine qu'il met en œuvre dans sa manufacture, calculera la valeur de cette laine comme s'il l'avait achetée : il y comprendra le profit usité d'un entrepreneur de bergerie; et, en vendant le drap, il évaluera dans le prix de ce drap le profit d'un entrepreneur de manufacture. Le principe qui le détermine

à en agir ainsi, se trouve déjà exposé dans le livre précédent; je me borne à vous y renvoyer (*a*).

Résumons. Les revenus primitifs se proportionnent sur l'étendue combinée de la demande et de l'offre des moyens de production qui sont les sources de ces revenus. Ainsi :

Le taux du salaire de l'ouvrier est déterminé par la proportion entre la quantité de travail offerte par les ouvriers, et la quantité de ce travail demandée par les entrepreneurs;

Le taux de la rente du capital est déterminé par la proportion entre la quantité des fonds à prêter offerte par les capitalistes-rentiers, et la quantité de ces fonds que les entrepreneurs demandent à emprunter;

Le taux de la rente foncière est déterminé par la quantité des terres que les propriétaires-rentiers offrent à louer, comparée à la quantité des terres que les entrepreneurs demandent à louer (*b*);

Enfin, le taux du profit de l'entrepreneur est dé-

(*a*) Comparez page 216.

(*b*) Comme les sources de production ne sont pas louées seulement par les entrepreneurs d'industrie, mais encore par d'autres personnes qui les destinent à un usage improductif, la demande que celles-ci en font, se combine souvent avec la demande des entrepreneurs, et concourt à élever le taux des salaires, des fonds de terre et des rentes. Ainsi les salaires des ouvriers haussent, quand la guerre augmente la demande d'hommes; l'intérêt s'élève quand le gouvernement fait des emprunts; la rente foncière hausse quand on consacre plus de terrain aux parcs, aux jardins d'agrément, etc. Cette circonstance n'a besoin d'aucun développement, mais il ne faut jamais la perdre de vue.

terminé par la proportion entre la quantité de marchandises offerte par les entrepreneurs, et la quantité de marchandises de la même espèce demandée par les acheteurs ou les consommateurs.

Tous les revenus sont payés par ceux qui font la demande de leurs sources. Ainsi, le salaire de l'ouvrier, les rentes des capitaux et la rente foncière sont payés par les entrepreneurs; le profit des entrepreneurs est payé par les consommateurs, c'est-à-dire par la nation entière.

Quand le propriétaire d'une source de revenu en est lui-même le demandeur, le taux du revenu se règle sur le taux de ce même revenu lorsqu'il est reçu et payé par différentes personnes.

Telles sont les lois générales d'après lesquelles se fait la distribution des revenus primitifs. Appliquons maintenant ces principes à chaque espèce de revenu en particulier; examinons les diverses circonstances qui peuvent en modifier le taux, et tâchons de découvrir l'influence que la proportion des différentes espèces de revenus entre elles exerce sur la richesse de la nation et sur son revenu pris en général.

CHAPITRE IV.

Du salaire nécessaire de l'industrie.

Nous avons reconnu que le *salaire* n'est autre chose que le *prix du travail*. Or ce prix, comme tous les autres, peut être considéré de deux manières,

comme le prix du vendeur et comme celui de l'acheteur, comme *salaire nécessaire* et comme *salaire courant*(*a*). Commençons par l'analyse du salaire nécessaire.

Avant d'entreprendre cette tâche, il importe de vous rappeler que le salaire, sous quelque forme qu'il soit reçu et payé, ne consiste que dans la nourriture, le vêtement, l'abri, en un mot dans les subsistances qu'obtient le travailleur en échange de son travail. L'argent n'entre dans ce marché que comme signe : il représente toujours une richesse circulante applicable à la consommation de l'homme, et c'est cette dernière qui est le vrai salaire. Le numéraire est comme une assignation que l'acheteur du travail donne au travailleur sur le boucher, le boulanger, le tailleur, pour qu'ils lui fournissent les denrées qui appartenaient déjà en quelque sorte à cet acheteur, puisqu'il en possédait le signe : le travailleur porte cette assignation à une boutique où il l'échange contre les choses dont il a besoin pour vivre (1). L'entre-

(*a*) Voyez les notions sur la valeur, chap. VII, pag. 72. J'ai conservé aux deux espèces de salaires les mêmes termes qui m'ont servi à distinguer les deux espèces de prix; j'en userai de même à l'égard de la rente des capitaux et du profit de l'entrepreneur. Au reste, les termes de *salaire nécessaire* et de *salaire courant* ont déjà été employés par Canard, Say, Sismondi et d'autres bons écrivains. Qand je parle du *salaire*, sans le désigner plus particulièrement, j'entends toujours le salaire courant.

(1) Cette fiction me semble inadmissible. Le numéraire n'est point une simple assignation pour recevoir une marchandise qui est encore chez le marchand; car là où il y a une assignation, l'assignation et la marchandise à laquelle elle vous

preneur qui paie à l'ouvrier son salaire se dispense tout simplement, en lui donnant de l'argent, du soin de faire lui-même les provisions de l'ouvrier; mais l'effet est toujours le même; c'est toujours l'entrepreneur qui fournit à l'ouvrier sa nourriture et tout ce dont il a besoin, en échange d'un travail que l'autre lui vend.

Le salaire nécessaire n'est pas le même dans tous les emplois du travail; au contraire, il varie suivant les métiers. Pour découvrir la base ou le *taux normal* du salaire nécessaire dans tous les métiers, il faut chercher quel serait le prix nécessaire d'un travail simple qui ne demanderait que les facultés naturelles les plus ordinaires; d'un travail qui ne coûterait que des efforts médiocres, qui ne serait accompagné d'aucun désagrément particulier, d'aucun danger palpable pour la vie du travailleur; d'un travail enfin qui pourrait se continuer tous les jours de l'année sans interruption. Tel est, par exemple, le travail d'un journalier de ferme. Un pareil travail étant le plus commun et le moins pénible sous tous les rapports, il serait aussi le moins coûteux : son salaire nécessaire se réduirait à *l'entretien le plus indispensable*.

---

donne des droits, ne forment qu'une seule et même valeur. Tandis que le numéraire est lui-même une valeur; et la marchandise qu'on va acheter chez le marchand, en est une autre. Ce sont deux marchandises, deux valeurs que l'on troque l'une contre l'autre.

Les fictions sont quelquefois utiles pour faire entendre un raisonnement, une doctrine; mais il faut toujours qu'elles représentent un cas réel. J.-B. S.

Cependant, quelque chétif que nous admettions cet entretien, il faut qu'il suffise pour faire subsister les travailleurs. Or, dans ce calcul il ne s'agit pas seulement des *individus* dont le travail est actuellement en demande : il faut que la *classe* des travailleurs soit conservée; autrement elle finirait par décroître, et, par une suite immanquable, le prix du travail monterait bien au delà du taux normal. Ainsi ce taux comprend non-seulement ce qui est requis pour la subsistance du travailleur lui-même, mais encore la nourriture de ses enfans, jusqu'à ce qu'ils puissent travailler comme lui.

Sur cette base on suppose que le taux normal doit rapporter au travailleur au moins *le double de sa subsistance personnelle*, en admettant que le travail de la femme suffise seulement pour sa propre dépense, à cause des soins qu'elle est obligée de donner à son ménage et à ses enfans. A la vérité, la subsistance nécessaire de deux enfans n'augmenterait pas du double celle de leur père; mais on calcule qu'une moitié des enfans qui naissent meurt avant l'âge viril. Ainsi il faut, à ce compte, que les travailleurs tâchent, l'un dans l'autre, d'élever au moins quatre enfans, pour que deux aient égalité de chance de parvenir à cet âge. Or on suppose que la subsistance nécessaire de quatre enfans est à peu près égale à celle d'un homme fait.

Cette considération n'est pas la seule qui entre dans l'évaluation du taux normal. Le travailleur qui ne gagne que le strict nécessaire ne peut pas perdre un seul jour de travail sans manquer de subsistance

pour ce jour-là. Or les maladies, les accidens inévitables, lui enlèvent bien des journées, et cette perte doit être compensée par un surplus sur le salaire qu'il gagne les jours où il peut travailler. D'ailleurs sa consommation n'est point la même dans un jour d'été que dans un jour d'hiver, car il faut au travailleur, pour ce dernier, plus de combustible et plus de vêtemens. Ce n'est donc pas sa consommation d'un jour, mais sa *consommation d'une année* qu'on doit considérer pour établir le taux normal.

Cependant, quelque soin qu'on mette à déterminer rigoureusement ce taux, il est toujours une mesure variable. Nous avons déjà observé ailleurs combien la nature du pays influe sur l'étendue des besoins du travailleur (*a*); ainsi le taux normal varie d'un pays à l'autre, et quelquefois même d'un canton à l'autre. Un climat froid fait naître plus de besoins indispensables qu'un climat chaud, et celui-ci en occasionne plus qu'un climat tempéré. Chez nous, par exemple, les fourrures, le combustible, l'huile et la chandelle que les longues nuits d'hiver font consommer, augmentent le taux normal des salaires, comparativement à la France et à l'Italie, où ces besoins ont beaucoup moins d'étendue. Dans la région chaude du Mexique, un journalier a besoin annuellement, pour subsister avec sa famille, de 72 piastres; cette dépense est moindre de près de 20 piastres dans la région tempérée de ce pays (*b*). Quelquefois l'air vif

---

(*a*) Voyez page 235.

(*b*) Humboldt, *Essai polit. sur la nouv. Esp.*, vol. I, p. 110.

qu'un peuple respire semble aiguiser son appétit, tandis qu'ailleurs une température douce paraît le rendre sobre et frugal. Les peuples du nord de l'Europe consomment en proportion plus d'alimens que ceux du midi.

Telle est la base qui sert à évaluer le salaire nécessaire dans tous les différens métiers. C'est en partant du salaire qui est le prix nécessaire du travail le plus commun et le moins pénible, qu'on peut remonter graduellement aux salaires qui sont la récompense des travaux les plus relevés, les plus difficiles ou les plus désagréables. Comme il n'y a que très-peu de métiers absolument exempts de difficultés et d'inconvéniens, il n'y en a aussi que très-peu dans lesquels le salaire nécessaire est exactement de niveau avec son taux normal : dans la plupart des métiers, les difficultés et les inconvéniens élèvent ce salaire plus ou moins au-dessus du taux normal.

Vous voyez que ce qu'il nous importe dans cette recherche, c'est de découvrir tous les *inconvéniens et difficultés* qui peuvent accompagner les divers métiers. Or il y en a qui procèdent de la nature même des métiers; il y en a d'autres qui sont causés par la police arbitraire et oppressive de l'Europe. Les uns existent nécessairement, et ils exercent partout à peu près la même influence; les autres sont temporaires et locaux. L'économie politique ne s'occupe que des premiers; c'est à la législation économique à montrer l'effet pernicieux des autres.

Tous les inconvéniens et toutes les difficultés qui

résultent de la nature des métiers, peuvent se rapporter aux cinq chefs suivans :

1° La peine, le désagrément ou la malpropreté qui accompagnent un métier, ou la défaveur que l'opinion y attache ;

2° Le danger auquel il expose la vie ou la santé du travailleur ;

3° L'interruption de travail auquel il est sujet ;

4° Les dépenses et les peines qu'il exige pour s'y former ;

5° Le risque qu'on court de ne pas y réussir (a).

1° Le salaire nécessaire est d'autant plus haut que le métier est plus *pénible*, plus *désagréable*, plus *malpropre* ou plus *avilissant*. Un travail fatigant et pénible exige une nourriture plus abondante ou des alimens plus nourrissans ; un travail malpropre occasionne plus de dépenses en vêtemens ; et le travailleur qui exerce un métier avilissant cherche dans un salaire plus fort une compensation du mépris et des dégoûts qu'il essuie. Dans la plupart des endroits, à prendre l'année en somme, un tisserand gagne plus qu'un garçon tailleur : son ouvrage est moins aisé ; un forgeron gagne plus qu'un tisserand : l'ouvrage du premier est plus pénible et moins propre. Le métier de boucher a quelque chose de cruel et de repoussant ; mais dans la plupart des pays c'est le plus lucratif de tous les métiers ordinaires.

2° Le salaire nécessaire est plus élevé dans les mé-

(a) Smith : *Wealth of nations*, liv. I, chap. 10.

tiers qui *exposent la vie et la santé* du travailleur. Ce qu'il gagne les jours où il est bien portant doit suffire pour le nourrir les jours où il serait malade; d'ailleurs il voudra être dédommagé des inquiétudes et des peines de sa situation. Les ouvriers qui travaillent dans l'eau ou sous terre, les doreurs, les distillateurs d'eau-forte, ne peuvent pas se contenter du même salaire nécessaire qui suffit à d'autres ouvriers dont les travaux ne sont pas malsains. Nous venons de voir que le salaire du forgeron est ordinairement plus fort que celui du tisserand et du tailleur; mais le forgeron gagne rarement autant en douze heures de travail, qu'un charbonnier travaillant aux mines gagne en huit: l'ouvrage de ce dernier est plus malpropre; il est plus dangereux; il se fait sous terre et loin de la clarté du jour.

3° Il y a des métiers qui *ne fournissent pas constamment de l'occupation* à ceux qui les professent: cette circonstance en élève toujours le salaire nécessaire, quoiqu'à des degrés différens, selon que la perte qui en résulte pour le travailleur est plus ou moins susceptible d'être réparée par un travail subsidiaire. Si les intervalles de désœuvrement que le principal métier laisse au travailleur sont assez longs pour lui permettre de les employer à un travail subsidiaire, s'il est sûr d'en trouver toujours un pareil, et si ce dernier travail lui rapporte le salaire nécessaire, alors celui du principal métier n'en est point augmenté. Cependant ces suppositions se trouvent rarement réunies: or dès que l'une ou l'autre n'existe pas, la perte que cette circonstance occasionne élève

naturellement le salaire nécessaire du métier principal.

Les travaux des maçons, des paveurs, des fossoyeurs, des gondoliers, ne peuvent pas se continuer pendant toute l'année; pendant les fortes gelées ou par un très-mauvais temps, tous ces ouvriers sont condamnés au désœuvrement. Dans les climats tempérés, les interruptions de ces travaux arrivent si irrégulièrement, et sont de si courte durée, que l'ouvrier ne peut guère employer à un travail subsidiaire les intervalles de désœuvrement qu'elles lui occasionnent; ainsi, dans ces pays, son salaire nécessaire s'élève de toute la perte que font naître ces intervalles. Dans nos contrées septentrionales, au contraire, où il n'y a pour ces métiers qu'un seul intervalle, qui se prolonge pendant six mois de l'année, ces travailleurs peuvent chercher d'autres occupations subsidiaires, et ils sont sûrs d'en trouver: ainsi le salaire nécessaire de leurs principaux métiers n'est point doublé par cette circonstance. Cependant, le désœuvrement momentané auquel ils sont exposés en passant de leur métier au travail subsidiaire fait que le salaire nécessaire est un peu plus élevé dans ces métiers que dans ceux qui donnent une occupation constante pendant toute l'année.

Enfin quand les interruptions que souffre un travail sont de nature à ne pouvoir être prévues, et qu'il est impossible à l'ouvrier d'employer les intervalles de loisir à quelque autre travail, alors le salaire nécessaire doit couvrir la perte entière qui en résulte pour l'ouvrier. Il faut ranger sous cette catégorie le

travail de tous les ouvriers qui attendent qu'on ait besoin d'eux, par exemple celui des fiacres, des crocheteurs, des simples journaliers, des domestiques de louage. Souvent ces gens restent désœuvrés une bonne partie de la journée; mais quel que soit leur travail de la journée, il faut bien qu'un jour dans l'autre il suffise pour les nourrir.

Le désœuvrement occasionée par les jours de fête est encore de nature à ne pouvoir être employé à aucun autre travail : ainsi, plus ces jours sont nombreux, plus ils élèvent le salaire nécessaire dans tous les métiers à la fois. Il y a des pays où les jours de fête, y compris les dimanches, font la moitié de l'année : dans ces pays, le salaire nécessaire est à peu près le double plus cher qu'il ne devrait l'être naturellement. Notez bien qu'avec cela ce renchérissement du travail ne procure pas le moindre avantage au travailleur; car celui-ci ne reçoit que son salaire nécessaire, c'est-à-dire le salaire le plus indispensable qu'il puisse recevoir.

4°. Le salaire nécessaire est d'autant plus fort qu'un métier exige plus de *dépenses et de peines pour s'y former*. Quand l'habileté requise pour exercer une industrie, soit en chef, soit en sous-ordre, ne peut être que le fruit d'une instruction longue et coûteuse, cette instruction n'a pu avoir lieu qu'autant qu'on y a consacré chaque année quelques avances, et le total de ces avances est un capital accumulé. Alors le salaire nécessaire n'est plus un salaire seulement : c'est un salaire plus l'intérêt des avances que cette instruction a exigées; cet intérêt est même supérieur à l'in-

térêt ordinaire, puisque le capital dont il est ici question est placé à fonds perdu et ne subsiste pas au delà de la vie de l'homme. C'est un intérêt viager.

Si l'industrie était en pleine liberté chez nous en Europe, les frais d'instruction, dans la plupart des métiers, se réduiraient à bien peu de chose. Dans l'industrie agricole, par exemple, la seule qui s'exerce encore librement en Europe, l'apprentissage ne coûte rien à l'ouvrier. C'est tout en s'occupant des parties les plus faciles de sa besogne, qu'il se met au fait des moins aisées, et dès le premier jour qu'il commence à travailler, il subsiste toujours de son travail. Dans la plupart des manufactures, au contraire, les lois et coutumes d'Europe imposent à l'ouvrier la nécessité d'un apprentissage coûteux de plusieurs années; et avant que l'ouvrier qui sort de l'apprentissage puisse avoir le droit de travailler pour son propre compte, ou de s'établir comme entrepreneur ou comme maître, il faut qu'il travaille encore quelques années comme compagnon ou comme ouvrier de journée.

Tous ces règlemens ne servent qu'à élever le salaire nécessaire de l'industrie, et par conséquent à faire renchérir ses produits. Dans la plupart des métiers, l'apprentissage est absolument inutile, et dans d'autres sa durée peut être limitée à un temps bien court. Il est vrai que la dextérité de la main, même dans les métiers les plus simples, ne peut s'acquérir qu'à l'aide de beaucoup de pratique et d'expérience. Mais un jeune homme pratiquerait avec plus de zèle et d'attention, si dès les commencemens il travaillait comme ouvrier de journée, en étant payé à propor-

tion du peu d'ouvrage qu'il exécuterait, et en payant à son tour les matières qu'il pourrait gâter par maladresse ou défaut d'habitude. A ce moyen, son éducation serait en général plus efficace, et toujours moins longue et moins coûteuse. Les maîtres, à la vérité, pourraient perdre à cet arrangement; mais le public y gagnerait, tous les produits de la main-d'œuvre arrivant alors au marché à beaucoup meilleur compte.

La seule instruction dont les frais ne peuvent jamais être diminués par le travail de l'apprenti, c'est celle qu'il ne reçoit pas chez son maître : or les frais de cette instruction varient extrêmement suivant l'étendue et la variété des connaissances que demandent les différentes industries. Dans la plupart des arts mécaniques, lire, écrire, calculer et les élémens du dessin suffisent pour préparer l'ouvrier à tout ce qu'il doit entreprendre; mais l'artiste, le commerçant, le chef d'une manufacture, d'une exploitation de mine ou d'une vaste entreprise agricole, a besoin d'une instruction bien plus complète, et par conséquent bien plus dispendieuse. Comme ces considérations nous occuperont dans la seconde partie de ce Cours, je me borne à vous y renvoyer.

5° Enfin le salaire nécessaire est d'autant plus élevé dans un métier qu'il y a plus de *risque de ne pas y réussir*. Dans les divers genres d'industrie, il y a des degrés très-différens de probabilité qu'une personne acquerra la capacité nécessaire pour exercer avec succès le métier auquel on prétend la former, ou qu'elle en retirera toutes les avances faites pour son

instruction. Dans la plupart des arts mécaniques, le succès est à peu près sûr; il l'est moins dans le commerce, et il est très-incertain dans les arts libéraux. Mettez un jeune homme en apprentissage chez un cordonnier, il n'est presque pas douteux qu'il apprendra à faire des souliers, et qu'il regagnera comme maître ce qu'il a dépensé comme apprenti: mais placez-le dans un comptoir, il y a moins de probabilité qu'il deviendra un habile négociant et qu'il regagnera les frais de son éducation; enfin, destinez-le à devenir peintre, il y a au moins vingt contre un qu'il ne fera pas assez de progrès pour gagner sa vie à cette profession, et même lorsqu'il devient habile, c'est encore à savoir si son talent lui rapportera ce qu'il lui a coûté. De grands peintres sont morts dans la misère. Or dans une loterie équitable, ceux qui tirent les bons billets doivent gagner tout ce qui est perdu par ceux qui tirent les billets blancs. Dans une profession où vingt personnes échouent contre une qui réussit, celle qui réussit devrait gagner seule ce que perdent les vingt autres; cependant, dans bien des métiers, on est loin d'être payé à ce taux.

Vous voyez que l'intérêt des avances consacrées à l'instruction des travailleurs industriels, cet intérêt qui forme une partie de leur salaire nécessaire, n'est pas seulement l'intérêt viager des sommes dépensées pour l'éducation de la personne qui reçoit le salaire, comme je l'ai dit tantôt, mais que c'est, à la rigueur, l'intérêt viager de toutes les sommes consacrées au même genre d'éducation, que les talens soient venus, ou non, à maturité. Ainsi le total des salaires des

peintres doit payer, outre l'intérêt des sommes consacrées à leurs études, celui des sommes consacrées à l'instruction des peintres élèves morts pendant leur éducation, ou qui n'ont pas répondu aux soins qu'on a pris d'eux; car la masse actuellement existante d'industrie de ce genre n'a pu exister sans qu'il y ait eu perte d'une partie des avances consacrées à la formation de peintres. « Au reste, une trop minutieuse exactitude dans les appréciations de l'économie politique est sans utilité et se trouve fréquemment démentie par les faits, à cause de l'influence des considérations morales dans les faits, considérations qui n'admettent pas une précision mathématique (*a*). »

Nous avons examiné les inconvéniens et les difficultés qui élèvent le salaire nécessaire au-dessus de son taux normal : il nous reste à considérer les *avantages* et les *facilités* qui les contrebalancent. Ces derniers peuvent se réduire aux trois circonstances suivantes :

1° *L'agrément qui accompagne un métier.* Par exemple, la chasse et la pêche, les occupations les plus importantes de l'homme dans l'enfance de la société, deviennent, avec les progrès de l'opulence, ses amusemens, et il se livre alors par plaisir à ce qu'il faisait jadis par nécessité. Ainsi, dans une société prospérante, les salaires de ces deux métiers sont très-bas; le goût des hommes pour ce genre d'occupations

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 256.

y porte beaucoup plus de gens qu'il ne peut en faire vivre d'une manière aisée.

2° La *faveur que l'opinion attache à un métier.* La considération entre pour beaucoup dans le salaire des professions honorables; c'est pourquoi, sous le rapport de la rétribution pécuniaire, elles sont en général trop peu payées. Si le salaire des artistes est souvent au-dessous du salaire nécessaire de leur travail, c'est que leurs métiers sont accompagnés, non-seulement de beaucoup d'agrémens, mais encore d'une grande considération. L'ouvrier mécanique peut aimer son métier; mais il n'y a que l'artiste qui puisse être enthousiasmé du sien. D'ailleurs, un artiste éminent excite l'admiration publique, et les hommages qu'il recueille des amateurs de son art forment une partie considérable de sa récompense.

3° La *facilité qu'a le travailleur de subsister indépendamment de son métier.* A Moscou on a des bas tricotés à l'aiguille à beaucoup meilleur marché qu'on ne pourrait les établir au métier partout ailleurs: c'est l'ouvrage des laquais. Dans les grandes maisons, on voit les antichambres remplies de domestiques qui tricotent pour chasser l'ennui. Chaque régiment russe compte quelques artisans parmi ses soldats; quand les chefs leur permettent de travailler pour le public, leur ouvrage est ordinairement meilleur marché que celui des travailleurs en titre dans les mêmes métiers. Ces gens sont nourris; le prix de leur travail n'est donc point, pour eux, réglé sur la nécessité de vivre.

« Ceci peut s'appliquer à tous les ouvrages des femmes dont les maris ou parens fournissent l'entre-

tien. Il y a telle fileuse ou couturière qui ne gagne pas la moitié de son salaire nécessaire : elle est mère ou fille, tante ou belle-mère d'un ouvrier qui la nourrirait quand même elle ne gagnerait absolument rien. On peut en dire autant du travail des moines et religieuses. Dans les pays où il y en a, il est fort heureux pour les travailleurs en titre, qu'ils ne fabriquent que des futilités; car s'ils faisaient des ouvrages d'une industrie courante, les travailleurs dans le même genre qui n'ont d'autres ressources que leur métier, ne pourraient plus vivre de ce métier (*a*). »

Vous connaissez maintenant les causes principales qui apportent de la différence au salaire nécessaire du travail. Ai-je besoin de vous faire remarquer que ces diverses causes peuvent agir dans un même sens ou dans un sens opposé? Que, dans le même sens, l'effet en est rendu plus sensible; et que, dans un sens opposé, l'action de l'une combat celle de l'autre? Il est suffisamment clair, par exemple, que l'agrément d'un métier peut balancer l'incertitude d'y réussir; et que, dans ceux qui fournissent une occupation vile, si cette occupation est par-dessus cela dangereuse, il y a double cause d'augmentation de salaire.

Au reste, à quelque point que ces circonstances élèvent le salaire nécessaire au-dessus de son taux normal, c'est toujours le salaire nécessaire, c'est-à-dire celui qui est indispensable pour faire exister un genre particulier d'industrie. Si, dans un métier

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tome II, page 232.

quelconque, le salaire courant venait à tomber au-dessous du salaire nécessaire, ce métier serait bientôt abandonné; et s'il venait à tomber au-dessous du taux normal, la mortalité parmi les travailleurs en diminuerait rapidement le nombre, jusqu'au point où l'équilibre entre les salaires et les besoins indispensables de l'homme fût de nouveau rétabli.

CHAPITRE V.

De la rente des talens et des qualités morales.

Souvent les dispositions naturelles du travailleur, quand elles se trouvent dans un *degré éminent*, lui procurent un revenu au delà du salaire nécessaire. Ce revenu exige d'être considéré séparément.

Chaque métier suppose dans celui qui l'exerce certaines facultés techniques, intellectuelles ou morales, sans lesquelles il ne peut être exercé : ainsi, de même que l'emploi de ces facultés, pour la plupart communes à tous les hommes, est compris dans le travail, le paiement de cet emploi doit être compris dans le salaire nécessaire. Mais aussitôt que ces facultés excèdent la mesure ordinaire, le travail en reçoit un degré de perfection qu'il n'a pas communément, et cette circonstance ajoute au salaire nécessaire un revenu qui ne peut pas être compris dans ce salaire, parce qu'il en diffère essentiellement. Celui qui le reçoit n'a pas fait plus de dépenses pour se former à

son métier, que d'autres travailleurs dans le même métier qui ne reçoivent que le salaire nécessaire; son travail ne lui coûte pas plus de peines et de sacrifices qu'à eux. Si pourtant ce travail a plus de valeur, c'est l'effet des facultés éminentes du travailleur, prérogative qu'il doit uniquement à la libéralité de la nature.

C'est cette analogie avec la rente foncière qui me détermine à qualifier ce revenu du nom de *rente*, c'est-à-dire du nom d'un revenu qui ne procède point du travail, et qui se tire d'une source dont il a la propriété exclusive. Il y a cependant une grande différence entre cette rente et celle de la terre et des capitaux. Ces dernières peuvent être gagnées par le travail d'un autre que le propriétaire, tandis que la rente des talens est nécessairement gagnée par celui qui en possède les sources. Ainsi, quoique cette rente ne procède point du travail, elle ne forme cependant pas un revenu indépendant; elle est inséparable du travail de celui qui en jouit, et conséquemment elle doit être comprise dans son salaire. Le nom de rente ne lui convient que sous un seul rapport : c'est qu'avec le même travail et les mêmes sacrifices, celui qui en possède les sources gagne plus que celui qui ne les possède pas.

La rente des talens peut être gagnée dans tous les métiers. Même le simple manouvrier, s'il a plus de forces physiques, plus d'intelligence, plus d'adresse naturelle qu'on n'en trouve communément chez les ouvriers de son espèce, sera mieux payé que les autres. Cependant, plus les métiers sont difficiles, plus

le besoin de dispositions éminentes s'y fait sentir; il y a même certaines professions qui exigent des talens particuliers, et comme parmi ceux-ci les talens éminens sont encore plus rares, leur rente en est naturellement d'autant plus forte. On ne peut guère réussir dans la peinture ou la sculpture sans avoir un talent particulier pour ces arts, tandis qu'on peut devenir un très-habile teinturier ou tailleur de pierres avec les dispositions communes à tous les hommes. Or si un degré supérieur d'adresse et d'intelligence peut faire gagner une rente à un tailleur de pierres, quelle ne sera pas celle qu'un talent supérieur fera gagner au sculpteur?

Plus les talens sont rares, relativement à la demande qui en est faite, plus les rentes qu'ils donnent deviennent considérables; or ils sont d'autant plus rares qu'ils sont plus éminens. Dans une grande nation à peine y a-t-il deux ou trois personnes capables de faire un très-beau tableau ou une très-belle statue; aussi un peintre ou un statuaire éminent se fait-il quelquefois payer une rente immense. Tel artiste dans ce genre qui gagne par année 10,000 roubles n'en a peut-être pas dépensé 3,000 pour faire ses études et pour développer son talent. En déduisant l'intérêt viager de ces avances, ou 300 roubles, il resterait annuellement 9,700 roubles pour représenter les autres articles du salaire nécessaire et la rente. Si nous évaluons les premiers à 1,700 roubles, somme probablement fort exagérée, la rente rapporterait à l'artiste environ 8,000 roubles par an, et son talent ne lui vaudrait pas moins qu'un capital de

80,000 roub. placé à fonds perdu, ou à dix pour cent.

Tout ce que j'ai dit des talens est aussi applicable aux qualités morales du travailleur. Le travail des orfèvres, des joailliers, des caissiers, des porteurs d'argent, et en général de tous les métiers qui exigent de la confiance, est payé plus chèrement que le travail de ceux qui se sont assujettis à une moindre responsabilité : c'est que la probité, l'exactitude, la solidité requises pour de telles professions dans un degré éminent, produisent une rente.

Quelquefois un métier exige la réunion de certains talens et de certaines qualités morales : alors la rente en est d'autant plus élevée. Le chef d'une entreprise industrielle a besoin d'un grand crédit, même lorsqu'il possède les capitaux qu'il veut y employer : or il n'obtient ce crédit qu'autant qu'il est connu pour un homme prudent, rempli d'ordre et de probité. Outre ces qualités morales, une pareille entreprise demande encore beaucoup de jugement. Le jugement, surtout lorsqu'il a besoin d'être étendu et de comparer des convenances éloignées, est un don assez rare de la nature, et il est plus rare encore de le trouver réuni aux qualités morales dont il a été question. Comme c'est dans la classe des entrepreneurs que cette réunion est surtout requise, c'est aussi cette classe de travailleurs qui gagne les rentes les plus considérables, et dans laquelle, quand les événemens secondent leur habileté, s'acquièrent presque toutes les grandes fortunes (*a*).

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1[re] édit., liv. IV, chap. 8.

J'ai dit que la rente des talens est un revenu au delà du salaire nécessaire : ceci ne doit s'entendre que sous le rapport de l'origine de cette rente; car du moment qu'elle se paie, elle est comprise dans le salaire nécessaire, puisqu'alors il est impossible de se procurer le travail de celui qui possède les sources de la rente, sans lui payer cette dernière en même temps.

CHAPITRE VI.

Du salaire courant de l'industrie.

EXAMINONS maintenant les circonstances qui déterminent le taux du *salaire courant*. Dans cette recherche, nous n'aurons en vue que le salaire de l'ouvrier; car celui de l'entrepreneur n'est jamais payé séparément; il se confond toujours avec le profit que fait l'entrepreneur sur la vente de ses produits; et lorsqu'il s'agit de le séparer de ce produit, on ne peut l'évaluer que d'après le salaire que l'entrepreneur aurait dû payer à un ouvrier, s'il en avait loué pour faire sa besogne (*a*).

Le prix courant d'une marchandise, vous le savez, se détermine par la proportion entre l'offre et la demande de cette marchandise. Comme il en est de même du travail, il s'ensuit que le salaire courant

(*a*) Voyez page 286.

peut être au-dessus ou au-dessous du salaire nécessaire, et qu'il peut aussi être de niveau avec lui. Examinons d'abord les causes qui déterminent la proportion entre l'offre et la demande de l'industrie en général; celles qui influent sur cette proportion dans chaque métier en particulier nous occuperont ensuite.

1° Le salaire courant est *au-dessus du salaire nécessaire*, toutes les fois que la demande d'ouvriers est plus forte que l'offre qu'ils font de leur travail. Or la demande d'ouvriers dépend de l'étendue des capitaux qui cherchent un emploi productif. Vous vous rappelez sans doute, Messeigneurs, qu'aucun travail industriel ne peut se faire, à moins qu'il n'y ait un capital amassé d'avance pour entretenir l'ouvrier jusqu'au moment où son ouvrage sera achevé, et pour lui fournir en outre les matériaux et les outils nécessaires. Vous savez encore qu'aucun capital ne peut se conserver et fructifier s'il n'est employé à la production, c'est-à-dire à faire travailler des ouvriers industriels. Ainsi la demande qui se fait d'ouvriers augmente nécessairement avec l'accroissement des capitaux, et il n'est pas possible qu'elle augmente sans cela. Plus il y a dans un pays de capitaux, plus les entrepreneurs élèvent les salaires des ouvriers, en luttant les uns contre les autres pour les attirer à eux, et en se contentant d'un moindre profit, plutôt que de laisser leurs capitaux sans emploi.

Remarquez, je vous prie, que ce n'est pas *l'étendue actuelle* des capitaux, mais leur *accroissement non-interrompu*, qui donne lieu à une hausse des salaires. L'offre du travail, comme celle de toute autre mar-

chandise, tâche toujours de se proportionner à la demande; ainsi quand cette dernière reste pendant long-temps la même, quelque grande qu'elle soit, l'offre du travail se met en équilibre avec sa demande. Mais quand la demande devance l'offre; quand les capitaux s'accroissent plus vite que la population industrieuse ne peut s'accroître, c'est alors que le salaire courant de l'industrie hausse. En conséquence, ce n'est pas dans les pays les plus riches que les salaires de l'industrie sont le plus haut, mais c'est *dans les pays qui marchent le plus vite vers l'opulence*. Certainement l'Angleterre est pour le moment un pays beaucoup plus riche que ne l'est la Russie ou les États-Unis d'Amérique; cependant les salaires de l'industrie sont plus hauts dans ces deux pays que dans aucun endroit de l'Angleterre (*a*). Mais quoique

---

(*a*) Suivant M. de Humboldt (*Essai politique sur la Nouv.-Esp.*, tom. II, page 410), le salaire d'un simple journalier aux États-Unis d'Amérique est de 87 $\frac{1}{2}$ cop. à un rouble. M. Colquhoun, dans son *Traité sur l'indigence*, qui a paru en 1806, estime à 55 liv. sterl. (330 roub.) par tête le salaire annuel des individus de tout âge et de tout sexe employés aux manufactures britanniques, et à 31 liv. sterl. (186 roub.) le salaire de ceux employés à la culture de la terre; ce qui fait par jour, pour les premiers 90 $\frac{2}{5}$ cop., et pour les seconds 51 cop. En 1797, sir *Morton Eden* évalua le prix moyen de la journée en Angleterre à 45 cop. dans les temps ordinaires, et à 85 cop. et nourri dans le temps de la moisson.

A Saint-Pétersbourg, le travail le plus commun se paie actuellement (1814) la journée 140 à 200 cop. en cuivre, ce qui fait 35 à 50 cop. en argent. Au premier abord ce salaire ne paraît pas être supérieur à celui d'Angleterre; mais le

la Russie et l'Amérique septentrionale ne soient pas encore si riches que l'Angleterre, elles marchent avec une plus grande rapidité vers l'acquisition de nouvelles richesses.

Ainsi, la marque la plus décisive de ce que la richesse d'une nation est dans un état progressif, c'est quand sa population augmente; car cet effet ne peut avoir lieu que par la hausse des salaires de l'ouvrier, laquelle, à son tour, prouve que le capital national s'est accru. Dans la plupart des pays de l'Europe cette augmentation est fort lente. En France, par exemple, la population doublerait dans l'espace de 214 ans, si aucune guerre, aucune maladie contagieuse ne diminuait l'excédant annuel des naissances sur les décès. En Russie, elle doublerait dans les différentes provinces, suivant leur marche plus ou moins rapide vers l'opulence, en 40, en 50, en 60 ans, et tout au plus tard en 70. D'après les calculs de M. de Humboldt, la population de la Nouvelle-Espagne doit

---

salaire nécessaire de l'ouvrier russe ne va pas au delà du tiers de son salaire courant, tandis qu'en Angleterre ces deux salaires sont bien près de leur niveau.

Suivant la relation de *Kilburger*, qui a voyagé en Russie sous le tsar Alexis, la journée d'un simple ouvrier se payait en 1674 à Moscou 3 cop. d'alors, ce qui fait 8 $\frac{1}{10}$ cop. en monnaie actuelle d'argent. Aujourd'hui ce même salaire y est quatre fois plus fort; et comme le prix des denrées les plus indispensables n'est guère monté dans la même proportion, il résulte de cette comparaison que le simple ouvrier jouit aujourd'hui d'une plus grande aisance, à moins que la hausse de son salaire ne soit compensée par celle des impôts et des redevances auxquels il est assujetti.

doubler tous les 19 ans (*a*). Aux États-Unis, on a vu doubler la population, depuis l'année 1784, tous les 20 à 23 ans (1). Les tableaux curieux que M. Blodget a publiés indiquent même que, pour quelques états de la fédération, ce cycle heureux n'est que de 13 à 14 ans; et maintenant cet accroissement de population est bien moins dû à une importation continuelle de nouveaux habitans, qu'à une grande multiplication intérieure (*b*). Le travail y est si bien récompensé, qu'une nombreuse famille, au lieu d'être une charge, est une source d'opulence et de bien-être pour les parens. On compte que le travail de chaque enfant, avant qu'il puisse quitter la maison paternelle, rapporte aux parens 100 livres de bénéfice net par an. Une jeune veuve ayant quatre ou cinq enfans, qui aurait tant de peine à trouver un second mari dans les classes inférieures du peuple en Europe, est là le plus souvent un parti recherché comme une espèce de fortune (*c*). La valeur des enfans est le plus grand de tous les encouragemens au mariage. Il ne faut donc pas s'étonner de ce qu'on se marie en général fort jeune dans ce pays. Malgré le grand accroisse-

(*a*) *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, tom. I, p. 64.

(1) Sur cette importante matière on peut voir les *Recherches sur la population*, de Godwin, trad. par Constancio; 2 vol. in-8°, publiés en 1821, à Paris, chez Aillaud.

(*b*) En 1784 et 1792, où les Etats-Unis ont reçu le plus de colons (d'immigrans), leur nombre n'excéda pas 5000. Voyez *Samuel Blodget's Statistical Manuel for the United States of America*, 1806.

(*c*) *Smith*, vol. I, page 106.

ment de population, on s'y plaint néanmoins toujours d'une disette de bras. Il paraît que dans ce pays la demande de travailleurs et les fonds destinés à les entretenir croissent encore trop vite pour qu'on trouve autant de monde qu'on voudrait en employer. — Tout ceci est encore applicable à la Russie, du moins à cette partie de sa population qui gagne sa subsistance par un travail libre. Les causes qui y ont retardé l'accroissement de la population, au point de rendre cet ancien empire semblable sous ce rapport aux colonies de l'Amérique, sont un objet tout différent de celui qui nous occupe ici; elles seront développées dans le livre VIII[e].

Ainsi c'est dans les pays qui *avancent* en richesse que le salaire courant de l'industrie est plus haut que le salaire nécessaire. Cet excédant s'appelle le *salaire superflu* (*a*); c'est le revenu net de l'ouvrier ou son gain, qu'il peut ou économiser ou consacrer à ses jouissances.

Dans un pays où l'accroissement des capitaux devance de beaucoup celui de la population, le salaire superflu peut être très-considérable, cependant il a certaines bornes qu'il ne saurait jamais dépasser. Nous avons vu que les trois classes propriétaires des sources de production se partagent le produit annuel; ainsi, ce que l'une d'elles reçoit le plus dans ce partage, l'autre le reçoit de moins. Si les travailleurs sont mieux payés, ou, en d'autres termes, si le salaire de l'industrie monte, ce ne peut être qu'aux dépens de la rente

(*a*) Terme de la création de M. Sismondi.

le besoin de dispositions éminentes s'y fait sentir; il y a même certaines professions qui exigent des talens particuliers, et comme parmi ceux-ci les talens éminens sont encore plus rares, leur rente en est naturellement d'autant plus forte. On ne peut guère réussir dans la peinture ou la sculpture sans avoir un talent particulier pour ces arts, tandis qu'on peut devenir un très-habile teinturier ou tailleur de pierres avec les dispositions communes à tous les hommes. Or si un degré supérieur d'adresse et d'intelligence peut faire gagner une rente à un tailleur de pierres, quelle ne sera pas celle qu'un talent supérieur fera gagner au sculpteur?

Plus les talens sont rares, relativement à la demande qui en est faite, plus les rentes qu'ils donnent deviennent considérables; or ils sont d'autant plus rares qu'ils sont plus éminens. Dans une grande nation à peine y a-t-il deux ou trois personnes capables de faire un très-beau tableau ou une très-belle statue; aussi un peintre ou un statuaire éminent se fait-il quelquefois payer une rente immense. Tel artiste dans ce genre qui gagne par année 10,000 roubles n'en a peut-être pas dépensé 3,000 pour faire ses études et pour développer son talent. En déduisant l'intérêt viager de ces avances, ou 300 roubles, il resterait annuellement 9,700 roubles pour représenter les autres articles du salaire nécessaire et la rente. Si nous évaluons les premiers à 1,700 roubles, somme probablement fort exagérée, la rente rapporterait à l'artiste environ 8,000 roubles par an, et son talent ne lui vaudrait pas moins qu'un capital de

80,000 roub. placé à fonds perdu, ou à dix pour cent.

Tout ce que j'ai dit des talens est aussi applicable aux qualités morales du travailleur. Le travail des orfèvres, des joailliers, des caissiers, des porteurs d'argent, et en général de tous les métiers qui exigent de la confiance, est payé plus chèrement que le travail de ceux qui se sont assujettis à une moindre responsabilité : c'est que la probité, l'exactitude, la solidité requises pour de telles professions dans un degré éminent, produisent une rente.

Quelquefois un métier exige la réunion de certains talens et de certaines qualités morales : alors la rente en est d'autant plus élevée. Le chef d'une entreprise industrielle a besoin d'un grand crédit, même lorsqu'il possède les capitaux qu'il veut y employer : or il n'obtient ce crédit qu'autant qu'il est connu pour un homme prudent, rempli d'ordre et de probité. Outre ces qualités morales, une pareille entreprise demande encore beaucoup de jugement. Le jugement, surtout lorsqu'il a besoin d'être étendu et de comparer des convenances éloignées, est un don assez rare de la nature, et il est plus rare encore de le trouver réuni aux qualités morales dont il a été question. Comme c'est dans la classe des entrepreneurs que cette réunion est surtout requise, c'est aussi cette classe de travailleurs qui gagne les rentes les plus considérables, et dans laquelle, quand les événemens secondent leur habileté, s'acquièrent presque toutes les grandes fortunes (*a*).

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. IV, chap. 8.

J'ai dit que la rente des talens est un revenu au delà du salaire nécessaire : ceci ne doit s'entendre que sous le rapport de l'origine de cette rente; car du moment qu'elle se paie, elle est comprise dans le salaire nécessaire, puisqu'alors il est impossible de se procurer le travail de celui qui possède les sources de la rente, sans lui payer cette dernière en même temps.

CHAPITRE VI.

Du salaire courant de l'industrie.

Examinons maintenant les circonstances qui déterminent le taux du *salaire courant*. Dans cette recherche, nous n'aurons en vue que le salaire de l'ouvrier; car celui de l'entrepreneur n'est jamais payé séparément; il se confond toujours avec le profit que fait l'entrepreneur sur la vente de ses produits; et lorsqu'il s'agit de le séparer de ce produit, on ne peut l'évaluer que d'après le salaire que l'entrepreneur aurait dû payer à un ouvrier, s'il en avait loué pour faire sa besogne (*a*).

Le prix courant d'une marchandise, vous le savez, se détermine par la proportion entre l'offre et la demande de cette marchandise. Comme il en est de même du travail, il s'ensuit que le salaire courant

(*a*) Voyez page 286.

peut être au-dessus ou au-dessous du salaire nécessaire, et qu'il peut aussi être de niveau avec lui. Examinons d'abord les causes qui déterminent la proportion entre l'offre et la demande de l'industrie en général; celles qui influent sur cette proportion dans chaque métier en particulier nous occuperont ensuite.

1° Le salaire courant est *au-dessus du salaire nécessaire*, toutes les fois que la demande d'ouvriers est plus forte que l'offre qu'ils font de leur travail. Or la demande d'ouvriers dépend de l'étendue des capitaux qui cherchent un emploi productif. Vous vous rappelez sans doute, Messeigneurs, qu'aucun travail industriel ne peut se faire, à moins qu'il n'y ait un capital amassé d'avance pour entretenir l'ouvrier jusqu'au moment où son ouvrage sera achevé, et pour lui fournir en outre les matériaux et les outils nécessaires. Vous savez encore qu'aucun capital ne peut se conserver et fructifier s'il n'est employé à la production, c'est-à-dire à faire travailler des ouvriers industriels. Ainsi la demande qui se fait d'ouvriers augmente nécessairement avec l'accroissement des capitaux, et il n'est pas possible qu'elle augmente sans cela. Plus il y a dans un pays de capitaux, plus les entrepreneurs élèvent les salaires des ouvriers, en luttant les uns contre les autres pour les attirer à eux, et en se contentant d'un moindre profit, plutôt que de laisser leurs capitaux sans emploi.

Remarquez, je vous prie, que ce n'est pas *l'étendue actuelle* des capitaux, mais leur *accroissement non-interrompu*, qui donne lieu à une hausse des salaires. L'offre du travail, comme celle de toute autre mar-

chandise, tâche toujours de se proportionner à la demande; ainsi quand cette dernière reste pendant long-temps la même, quelque grande qu'elle soit, l'offre du travail se met en équilibre avec sa demande. Mais quand la demande devance l'offre; quand les capitaux s'accroissent plus vite que la population industrieuse ne peut s'accroître, c'est alors que le salaire courant de l'industrie hausse. En conséquence, ce n'est pas dans les pays les plus riches que les salaires de l'industrie sont le plus haut, mais c'est *dans les pays qui marchent le plus vite vers l'opulence.* Certainement l'Angleterre est pour le moment un pays beaucoup plus riche que ne l'est la Russie ou les États-Unis d'Amérique; cependant les salaires de l'industrie sont plus hauts dans ces deux pays que dans aucun endroit de l'Angleterre (*a*). Mais quoique

(*a*) Suivant M. de Humboldt (*Essai politique sur la Nouv.-Esp.*, tom. II, page 410), le salaire d'un simple journalier aux États-Unis d'Amérique est de 87 $\frac{1}{2}$ cop. à un rouble. M. Colquhoun, dans son *Traité sur l'indigence*, qui a paru en 1806, estime à 55 liv. sterl. (330 roub.) par tête le salaire annuel des individus de tout âge et de tout sexe employés aux manufactures britanniques, et à 31 liv. sterl. (186 roub.) le salaire de ceux employés à la culture de la terre; ce qui fait par jour, pour les premiers 90 $\frac{2}{5}$ cop., et pour les seconds 51 cop. En 1797, sir *Morton Eden* évalua le prix moyen de la journée en Angleterre à 45 cop. dans les temps ordinaires, et à 85 cop. et nourri dans le temps de la moisson.

A Saint-Pétersbourg, le travail le plus commun se paie actuellement (1814) la journée 140 à 200 cop. en cuivre, ce qui fait 35 à 50 cop. en argent. Au premier abord ce salaire ne paraît pas être supérieur à celui d'Angleterre; mais le

la Russie et l'Amérique septentrionale ne soient pas encore si riches que l'Angleterre, elles marchent avec une plus grande rapidité vers l'acquisition de nouvelles richesses.

Ainsi, la marque la plus décisive de ce que la richesse d'une nation est dans un état progressif, c'est quand sa population augmente; car cet effet ne peut avoir lieu que par la hausse des salaires de l'ouvrier, laquelle, à son tour, prouve que le capital national s'est accru. Dans la plupart des pays de l'Europe cette augmentation est fort lente. En France, par exemple, la population doublerait dans l'espace de 214 ans, si aucune guerre, aucune maladie contagieuse ne diminuait l'excédant annuel des naissances sur les décès. En Russie, elle doublerait dans les différentes provinces, suivant leur marche plus ou moins rapide vers l'opulence, en 40, en 50, en 60 ans, et tout au plus tard en 70. D'après les calculs de M. de Humboldt, la population de la Nouvelle-Espagne doit

---

salaire nécessaire de l'ouvrier russe ne va pas au delà du tiers de son salaire courant, tandis qu'en Angleterre ces deux salaires sont bien près de leur niveau.

Suivant la relation de *Kilburger*, qui a voyagé en Russie sous le tsar Alexis, la journée d'un simple ouvrier se payait en 1674 à Moscou 3 cop. d'alors, ce qui fait 8 $\frac{1}{10}$ cop. en monnaie actuelle d'argent. Aujourd'hui ce même salaire y est quatre fois plus fort; et comme le prix des denrées les plus indispensables n'est guère monté dans la même proportion, il résulte de cette comparaison que le simple ouvrier jouit aujourd'hui d'une plus grande aisance, à moins que la hausse de son salaire ne soit compensée par celle des impôts et des redevances auxquels il est assujetti.

doubler tous les 19 ans (*a*). Aux États-Unis, on a vu doubler la population, depuis l'année 1784, tous les 20 à 23 ans (1). Les tableaux curieux que M. Blodget a publiés indiquent même que, pour quelques états de la fédération, ce cycle heureux n'est que de 13 à 14 ans; et maintenant cet accroissement de population est bien moins dû à une importation continuelle de nouveaux habitans, qu'à une grande multiplication intérieure (*b*). Le travail y est si bien récompensé, qu'une nombreuse famille, au lieu d'être une charge, est une source d'opulence et de bien-être pour les parens. On compte que le travail de chaque enfant, avant qu'il puisse quitter la maison paternelle, rapporte aux parens 100 livres de bénéfice net par an. Une jeune veuve ayant quatre ou cinq enfans, qui aurait tant de peine à trouver un second mari dans les classes inférieures du peuple en Europe, est là le plus souvent un parti recherché comme une espèce de fortune (*c*). La valeur des enfans est le plus grand de tous les encouragemens au mariage. Il ne faut donc pas s'étonner de ce qu'on se marie en général fort jeune dans ce pays. Malgré le grand accroisse-

---

(*a*) *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, tom. I, p. 64.

(1) Sur cette importante matière on peut voir les *Recherches sur la population*, de Godwin, trad. par Constancio; 2 vol. in-8°, publiés en 1821, à Paris, chez Aillaud.

(*b*) En 1784 et 1792, où les Etats-Unis ont reçu le plus de colons (d'immigrans), leur nombre n'excéda pas 5000. Voyez *Samuel Blodget's Statistical Manuel for the United States of America*, 1806.

(*c*) *Smith*, vol. I, page 106.

ment de population, on s'y plaint néanmoins toujours d'une disette de bras. Il paraît que dans ce pays la demande de travailleurs et les fonds destinés à les entretenir croissent encore trop vite pour qu'on trouve autant de monde qu'on voudrait en employer. — Tout ceci est encore applicable à la Russie, du moins à cette partie de sa population qui gagne sa subsistance par un travail libre. Les causes qui y ont retardé l'accroissement de la population, au point de rendre cet ancien empire semblable sous ce rapport aux colonies de l'Amérique, sont un objet tout différent de celui qui nous occupe ici; elles seront développées dans le livre VIII[e].

Ainsi c'est dans les pays qui *avancent* en richesse que le salaire courant de l'industrie est plus haut que le salaire nécessaire. Cet excédant s'appelle le *salaire superflu* (*a*); c'est le revenu net de l'ouvrier ou son gain, qu'il peut ou économiser ou consacrer à ses jouissances.

Dans un pays où l'accroissement des capitaux devance de beaucoup celui de la population, le salaire superflu peut être très-considérable, cependant il a certaines bornes qu'il ne saurait jamais dépasser. Nous avons vu que les trois classes propriétaires des sources de production se partagent le produit annuel; ainsi, ce que l'une d'elles reçoit le plus dans ce partage, l'autre le reçoit de moins. Si les travailleurs sont mieux payés, ou, en d'autres termes, si le salaire de l'industrie monte, ce ne peut être qu'aux dépens de la rente

(*a*) Terme de la création de M. Sismondi.

foncière et de celle du capital. Or, quelque forte que soit la demande de travail, elle pourra bien élever le salaire courant au point d'absorber toute la rente foncière, mais jamais toute la rente du capital. En voici les raisons.

Quand un fonds de terre ne donne plus de rente, le propriétaire, au lieu de l'affermer, en entreprend lui-même la culture. De cette manière, il gagne du moins le profit de l'entrepreneur, et s'il est en même temps capitaliste, il gagne encore la rente de son capital. Il pourrait sans doute employer son capital d'une autre manière; mais s'il lui donne la même rente, soit qu'il le destine à la culture de sa terre, soit qu'il l'emploie d'une autre manière, il préférera toujours le premier emploi, par des motifs dont l'influence est très-puissante. Une personne qui fait valoir son capital sur une terre l'a bien plus sous les yeux et à sa disposition, et sa fortune est bien moins exposée aux accidens que celle du manufacturier et du commerçant. D'ailleurs la vie champêtre a des attraits que les autres professions n'offrent pas.

Voilà la situation dans laquelle se trouve le propriétaire foncier; celle du capitaliste est bien différente. Les capitaux, pour la plupart, sont des richesses mobiles ou transportables. Si le salaire du travail venait d'emporter toute la rente du capital, les capitalistes s'empresseraient de placer leurs capitaux dans l'étranger, et, par cette exportation d'une partie des richesses de la nation, ils rétabliraient l'équilibre intérieur entre les différentes espèces du revenu primitif. Si l'on pouvait supposer que la terre

entière ne présentât plus de placement profitable, ou si le gouvernement trouvait moyen de mettre obstacle au commerce extérieur et à l'emploi des capitaux hors des limites du pays, les propriétaires des fonds préféreraient alors de les dépenser en objets de luxe, de les consommer sans produire, plutôt que de les employer ou de les prêter sans en retirer une rente. Une masse considérable de capitaux dès lors serait consommée sans remplacement, et sa dissipation rétablirait l'équilibre.

Il n'y a cependant pas à craindre que le salaire des simples ouvriers monte jamais assez haut pour déranger cet équilibre, grâce au désavantage de leur position. Les salaires de l'ouvrier, comme je l'ai déjà dit, se règlent contradictoirement entre l'ouvrier et le chef d'industrie. Le premier cherche à recevoir le plus, le second à donner le moins qu'il est possible; mais dans cette espèce de débat il y a du côté de l'entrepreneur un avantage considérable. L'entrepreneur et l'ouvrier ont bien également besoin l'un de l'autre, mais le besoin de l'entrepreneur est moins immédiat, moins pressant. Il en est peu qui ne pussent vivre plusieurs mois, plusieurs années même, sans faire travailler un seul ouvrier; tandis qu'il est peu d'ouvriers qui pussent, à moins d'être réduits aux dernières extrémités, passer plusieurs semaines sans ouvrage. Il est bien difficile que cette différence de position n'influe sur le règlement des salaires.

Ajoutez qu'il est bien plus facile aux entrepreneurs de s'entendre pour tenir les salaires bas, qu'aux ouvriers pour les faire augmenter. Les premiers sont

moins nombreux et leurs communications plus faciles. Les ouvriers, au contraire, ne peuvent guère s'entendre sans que leurs ligues aient l'air d'une révolte, que l'autorité publique s'empresse toujours d'étouffer.

2° Quand la demande d'ouvriers se trouve être au niveau de l'offre, le salaire courant est aussi *de niveau avec le salaire nécessaire*. C'est le cas des nations dont la richesse est *stationnaire*, c'est-à-dire de celles qui ne s'enrichissent ni ne s'appauvrissent pendant un certain espace de temps. Lors même que la richesse d'un pays serait très-grande, cependant s'il a été long-temps dans un état stationnaire, il ne faut pas s'attendre à y trouver les salaires bien hauts. Les capitaux de ses habitans, qui sont les fonds destinés au payement des salaires de l'industrie, peuvent bien être d'une très-grande étendue; mais s'ils ont continué long-temps à être de la même étendue ou approchant la même, alors le nombre des ouvriers pourra aisément répondre, ou même plus que répondre, au nombre qu'on en demandera. On y éprouvera rarement une disette de bras, et les entrepreneurs ne seront pas obligés de mettre à l'enchère les uns sur les autres pour en avoir. Si dans un tel pays le salaire courant venait jamais à monter au delà du salaire nécessaire, la concurrence des ouvriers et l'intérêt des entrepreneurs l'y réduiraient bientôt.

La Chine paraît être dans une pareille situation. Quoique ce soit un des plus riches pays du monde, c'est-à-dire un des plus fertiles, des mieux cultivés, des plus industrieux et des plus peuplés, il paraît

cependant être depuis très-long-temps dans un état stationnaire. Marc-Paul, qui l'observait il y a plus de 500 ans, nous décrit l'état de sa culture, de son industrie et de sa population presque dans les mêmes termes que les voyageurs qui l'observent aujourd'hui. Aussi les rapports de tous les voyageurs, qui varient sur beaucoup de points, s'accordent-ils sur le bas prix des salaires de l'industrie, et sur la difficulté qu'a un ouvrier dans la Chine d'élever une famille. Si, en remuant la terre toute une journée, il peut gagner de quoi acheter le soir une petite portion de riz, il est fort content. La condition des artisans y est encore pire, s'il est possible. Au lieu d'attendre dans leurs ateliers que leurs pratiques les fassent appeler, comme en Europe, ils sont continuellement à courir par les rues avec les outils de leur métier, offrant leurs services, et mendiant pour ainsi dire de l'ouvrage. Dans le voisinage de Canton, un grand nombre de familles n'ont point d'habitations sur la terre, mais vivent habituellement dans de petits bateaux sur les canaux et les rivières. La subsistance qu'ils peuvent s'y procurer y est tellement rare, qu'on les voit repêcher avec avidité les restes les plus dégoûtans jetés à la mer par quelque vaisseau d'Europe. Le mariage n'est pas encouragé à la Chine par le profit qu'on retire des enfans, mais par la permission de les détruire. Cependant la Chine, quoique demeurant toujours peut-être au même état, ne paraît pas rétrograder. Nulle part ses villes ne sont abandonnées par leurs habitans : nulle part les terres une fois cultivées n'y sont négligées. Ainsi malgré toutes

les peines qu'ont les ouvriers à subsister, il faut bien qu'ils trouvent à se tirer d'affaire de manière ou d'autre, assez du moins pour se maintenir dans leur nombre ordinaire.

3° Enfin quand l'offre du travail industriel en excède la demande, le salaire courant des ouvriers tombe *au-dessous du salaire nécessaire*. C'est le cas des nations qui *rétrogradent*, c'est-à-dire chez lesquelles les fonds destinés à faire subsister le travail industriel viennent à décroître sensiblement. Dans un tel pays, chaque année la demande d'ouvriers sera moindre qu'elle n'aura été l'année précédente; les talens éminens ne donneront plus de rente; les salaires des métiers relevés ne suffiront plus pour compenser les dépenses de l'instruction et pour couvrir les risques : ainsi un grand nombre de ceux qui autrement auraient embrassé ces métiers seront bien aises de trouver de l'emploi dans les classes inférieures. Les métiers les plus communs se trouvant surchargés, non-seulement de leurs propres ouvriers, mais encore de ce qui y reflue du superflu de tous les autres métiers, il s'y établira une si grande concurrence pour l'ouvrage, que les salaires tomberont au-dessous de ce qui sera nécessaire pour maintenir la classe de ces ouvriers. La misère sera bientôt suivie de la mortalité, et l'équilibre entre les capitaux et l'offre du travail se rétablira par ce contre-poids aussi redoutable qu'efficace.

Smith pensait que c'était, à peu de chose près, l'état du Bengale et de quelques autres établissemens anglais dans les Indes orientales, à l'époque où il

écrivait (*a*). Dans un pays fertile, dit-il, qui a dejà été extrêmement dépeuplé, où par conséquent la subsistance ne devrait pas être difficile, et où, malgré tout cela, il meurt de faim, dans le cours d'une année, 3 à 400,000 personnes, il n'y a nul doute que les fonds destinés à faire subsister l'ouvrier ne décroissent avec une grande rapidité.

Ainsi, le *salaire superflu*, celui qui donne au travail industriel une récompense libérale, est à la fois l'effet et le symptôme de l'accroissement de la richesse nationale. Le *salaire nécessaire*, celui qui fournit à l'ouvrier sa subsistance, mais rien au delà, est l'indication d'un état stationnaire. Enfin celui qui ne lui donne pas même de quoi subsister et le réduit à mourir de faim, est un signe certain que les richesses décroissent avec rapidité.

Il s'ensuit que c'est dans l'état progressif de la société, lorsqu'elle est en train d'acquérir successivement plus d'opulence, que véritablement la condition de l'ouvrier, celle de la grande masse du peuple, est plus douce; qu'elle est dure dans l'état stationnaire; et qu'elle est cruelle dans l'état de déclin. L'état progressif est pour tous les différens ordres de la société l'état de la vigueur et de la santé parfaite; le stationnaire est celui de la pesanteur et de l'inertie; le décroissant est celui de la langueur et de la maladie.

Quelle que soit dans un canton la proportion du

(*a*) *Wealth of nations*, vol. I, page 110.

salaire courant de l'industrie au salaire nécessaire, elle tend toujours à être la même dans tous les métiers. Dans l'état progressif de la société, le salaire courant est au-dessus du salaire nécessaire : ainsi il garde cette proportion dans tous les métiers; dans l'état décroissant il est au-dessous de ce taux, et c'est également dans tous les métiers. Si dans un même canton il y avait quelque métier qui fût évidemment ou plus ou moins profitable que tous les autres, tant de gens viendraient à s'y jeter dans un cas, ou à l'abandonner dans l'autre, que ses avantages se remettraient bien vite au niveau avec ceux des autres métiers. Au moins en serait-il ainsi dans une société où les choses suivraient leur cours naturel, où chaque individu serait entièrement le maître de choisir l'occupation qui lui convient le mieux, et d'en changer aussi souvent qu'il le jugerait à propos.

Mais pour que la proportion du salaire courant au salaire nécessaire puisse être la même chose dans tous les divers métiers, deux choses sont indispensables, en supposant même la plus entière liberté : la première, que le métier soit bien connu, et établi depuis long-temps dans le canton; et la seconde, qu'il soit dans son état ordinaire ou naturel.

1° Toutes choses égales d'ailleurs, *une entreprise nouvelle donne de plus hauts salaires que les anciennes*. Quand un entrepreneur forme le plan d'établir une manufacture nouvelle, il faut qu'il attire les ouvriers et les détourne de leurs anciens métiers par l'attrait de salaires plus forts que ceux qu'ils gagnaient jusque-là; et il se passera un temps considérable

avant qu'il puisse risquer de les remettre au niveau commun.

2° *Dans presque chaque métier la demande d'ouvriers est tantôt plus grande, tantôt moindre que de coutume.* Dans le premier cas, les salaires d'un métier montent au-dessus du niveau commun; dans l'autre, ils descendent au-dessous de ce niveau. La demande de travail champêtre est plus forte dans le temps des foins et de la moisson, que pendant le reste de l'année, et les salaires haussent avec le surcroît de demande. Au contraire, dans une manufacture qui décline, beaucoup d'ouvriers, plutôt que de quitter leur ancien métier, se contentent de salaires plus faibles.

La demande d'ouvriers varie bien plus dans les manufactures que dans tout autre genre d'industrie. Parmi les manufactures, celles dont le débit est principalement fondé sur la mode, changent plus souvent que celles dont le débit tient principalement à la nécessité. D'ailleurs les nations qui s'enrichissent et chez lesquelles le salaire de l'industrie monte, se voient obligées de renoncer à ces manufactures dont le prix consiste principalement en salaires : ainsi, nonobstant l'avancement continuel de la société, certaines branches de manufactures peuvent déchoir, et la demande d'ouvriers dans ces manufactures peut diminuer. Chez les nations dont les manufactures travaillent pour la consommation étrangère, la guerre, les principes d'administration des gouvernemens étrangers, le développement de l'industrie chez les autres nations, et mille circonstances semblables,

produisent un changement continuel dans le débit de ces manufactures, et par conséquent dans la demande d'ouvriers qu'elles font.

Cet ordre des choses ne laisse pas que d'avoir des inconvéniens pour les travailleurs. L'ouvrier manufacturier est un être dépendant. S'il est devenu plus habile à exercer un métier particulier, il a aussi perdu en grande partie l'aptitude de se vouer à un autre genre de travail. Cependant, si l'industrie était parfaitement libre, ces inconvéniens seraient bien moindres qu'ils le sont actuellement. Dans l'état progressif de la société, contre une manufacture qui décline, il y en a plusieurs qui s'établissent ou qui vont en augmentant. Et comme il y a peu de métiers entièrement isolés; comme la plupart tiennent les uns aux autres, l'ouvrier dont l'industrie n'est plus en demande, trouverait aisément à se placer dans un métier analogue. Mais dans la plupart des pays d'Europe, la libre circulation du travail est gênée par la police des métiers, et cette circonstance agrave infiniment la situation précaire du manufacturier.

Par exemple, l'art de tisser la toile unie et celui de tisser les étoffes de soie unies, sont presque entièrement les mêmes métiers. Celui de tisser la laine en uni, est un peu différent; mais la différence est si peu de chose, qu'un tisserand, soit en toile, soit en soie, deviendrait en quelques jours un ouvrier passable. Ainsi, si une de ces trois manufactures capitales venait à déchoir, les ouvriers pourraient trouver une ressource dans une des deux autres qui serait dans un état florissant, et leurs salaires ne seraient

pas dans le cas de trop s'élever dans la manufacture qui avancerait, ni de trop baisser dans celle qui déclinerait. Mais dans les pays où il y a des statuts d'apprentissage et des corporations privilégiées d'artisans, un tisserand en soie ou en laine n'a pas la liberté de se faire tisserand en toile; le nombre des maîtres dans chaque métier est fixé légalement pour chaque ville; la loi prescrit de même le nombre d'apprentis que chaque maître est en droit de tenir. Dans ces pays, quand une de ces manufactures vient à décliner, les ouvriers n'ont pas d'autre parti à prendre que de travailler comme simples manœuvres, et comme ils sont peu propres, par leurs habitudes, à faire ce travail, ils y trouvent rarement une ressource, et la plupart d'entre eux sont forcés de se mettre à la charge du public en mendiant leur pain.

CHAPITRE VII.

Des effets du salaire superflu relativement à la richesse nationale.

Après tout ce qui a été dit au chapitre précédent, il paraît presque inutile d'examiner si le salaire superflu, lorsqu'il est le taux usuel des salaires de l'ouvrier, doit être regardé comme un avantage ou comme un inconvénient pour la société. Cependant la question ne serait pas tout-à-fait éclaircie, si nous passions sous silence les objections qu'on peut élever contre ce taux, comme signe de l'opulence nationale.

L'augmentation, dit-on, qui survient dans les salaires de l'ouvrier, augmente nécessairement le prix de beaucoup de marchandises, et elle tend d'autant à diminuer la consommation tant intérieure qu'extérieure de ces marchandises. Cette conséquence paraît nécessaire, mais elle ne l'est nullement. Nous verrons dans le livre suivant (chap. IV) que la hausse des salaires n'élève que faiblement le prix nécessaire des marchandises, et que ce désavantage est presque toujours plus que compensé, soit par la baisse des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur, soit par le perfectionnement de l'industrie, et souvent par ces deux causes ensemble. Comme je ne puis pas encore vous exposer la liaison de ces causes avec leurs effets, qu'il vous suffise, en attendant, d'un exemple. L'Angleterre, la Hollande et la Suisse sont les pays de l'Europe où les salaires sont les plus hauts; cependant la consommation intérieure y est comparativement plus grande qu'ailleurs, et leurs marchandises sont préférées dans tous les pays étrangers à cause du bon marché qui accompagne leur perfection.

On a fait une autre objection contre le salaire superflu. On a prétendu avoir observé que dans les années d'abondance les ouvriers étaient en général paresseux, et que, dans les années de cherté, ils étaient plus laborieux que dans les temps ordinaires; et on en a conclu qu'une subsistance chétive les animait au travail. Cet argument n'est pas plus solide que le premier. Qu'un peu plus d'aisance qu'à l'ordinaire puisse rendre plus paresseux quelques individus parmi les ouvriers, c'est ce qu'on ne saurait nier;

mais que cette aisance produise le même effet sur la plupart d'entre eux, ou bien que les hommes en général soient mieux disposés à travailler quand ils sont mal nourris que quand ils sont bien nourris, quand ils ont le cœur abattu que quand ils sont contens, quand ils sont souvent malades que quand ils jouissent d'une bonne santé, c'est ce qui ne paraît pas fort probable. Voici ce qui a donné lieu à une opinion si peu conforme à la nature humaine. Dans les années d'abondance, les ouvriers quittent souvent leurs maîtres, et se fient à leur industrie pour gagner leur subsistance; en un mot, ils s'établissent comme entrepreneurs. Mais le bas prix des vivres, dans ces années, encourage les anciens entrepreneurs, et principalement les fermiers, à employer un plus grand nombre d'ouvriers (*a*). Ainsi la demande d'ouvriers augmente, tandis que le nombre de ceux qui s'offrent diminue; et il s'ensuit que le prix du travail doit souvent hausser dans les années de bon marché.

Dans les années de cherté, au contraire, de pauvres ouvriers-entrepreneurs mangent souvent le petit capital qui leur servait à se fournir d'outils et de matériaux, et ils sont obligés de se remettre de nouveau à la journée pour gagner leur subsistance. Mais le haut prix des vivres dispose les entrepreneurs à réduire plutôt qu'à augmenter le nombre de leurs ou-

(*a*) Dans les années de bon marché, les fermiers trouvent que leur blé leur rapporte davantage en l'employant à entretenir quelques ouvriers de plus, que s'ils le vendaient au bas prix du marché.

vriers. Ainsi la demande d'ouvriers diminue, tandis que le nombre de ceux qui s'offrent augmente, et conséquemment le prix du travail doit souvent baisser dans les années de cherté.

Voilà ce qui fait aimer aux entrepreneurs les années chères. Dans ces années ils font des marchés plus avantageux avec les ouvriers, ils les trouvent plus soumis et plus dociles que dans les années d'abondance. Ils doivent donc vanter les premières comme plus favorables à l'industrie. D'ailleurs les propriétaires et les fermiers, deux des classes d'entrepreneurs les plus étendues, ont une autre raison pour préférer les années de cherté : les rentes des uns et les profits des autres montent le plus souvent avec le prix des denrées. Cependant il serait absurde de croire que ces ouvriers qui dans les années de bon marché travaillent pour leur propre compte, travailleront moins qu'ils ne font lorsqu'ils travaillent dans les années de cherté pour le compte de leurs maîtres. Un pauvre ouvrier-entrepreneur sera généralement plus laborieux que ne le sera un simple journalier, même lorsqu'il travaille à la pièce. L'un jouit de tout le produit de son industrie, l'autre le partage avec un maître. La supériorité de l'ouvrier-entrepreneur doit être encore bien plus grande sur ces journaliers qui sont loués au mois ou à l'année, et qui ont toujours le même salaire, soit qu'ils fassent beaucoup ou peu d'ouvrage. Or les années d'abondance tendent à augmenter la proportion des ouvriers-entrepreneurs sur les simples journaliers, et les années de cherté tendent à la diminuer.

Vous vous êtes convaincus, Messeigneurs, que le salaire superflu des ouvriers n'a point les suites fâcheuses pour la société qu'on s'est plu en mainte occasion de lui attribuer; il me reste de vous faire voir qu'il lui procure de véritables avantages.

Si la récompense libérale du travail est l'effet de l'accroissement de la richesse nationale, elle devient aussi la cause de l'accroissement de la population. Se plaindre de la libéralité de cette récompense, c'est se plaindre de ce qui est à la fois l'effet et la cause du bien-être de la société.

Toutes les espèces animales multiplient à proportion de leurs moyens de subsistance, et aucune espèce ne peut jamais multiplier au delà. Dans les sociétés prospérantes, ce n'est que parmi les classes inférieures du peuple que la disette de subsistances peut mettre des bornes à la propagation de l'espèce humaine; et cela ne peut arriver que d'une seule manière, c'est quand cette disette opère la destruction d'une grande partie des enfans que produisent les mariages féconds de ces classes du peuple. Dans toutes les classes, la mortalité est bien plus grande parmi les enfans que parmi les hommes faits; dans quelques endroits, une moitié des enfans qui naissent, meurt avant 4 ans; dans beaucoup d'autres avant 7, et dans presque tous avant 9 ou 10 ans. Toutefois cette grande mortalité se trouve partout principalement parmi les enfans du commun, leurs parens ne pouvant suffire à les soigner comme le sont ceux d'une condition plus élevée. Quoique les mariages des gens du bas peuple soient en général plus féconds que ceux des gens comme il

faut, cependant la proportion d'enfans qui arrivent jusqu'à l'âge fait y est beaucoup moindre.

Une récompense plus libérale du travail met les parens des dernières classes du peuple à portée de mieux soigner leurs enfans, et par conséquent d'en élever un plus grand nombre. Il est bon d'observer encore que le salaire superflu opère nécessairement cet effet, aussi approchant que possible, dans la proportion qu'exige la demande de travail. Cette demande, qui est celle d'hommes, règle nécessairement la production des hommes, comme fait la demande à l'égard de toute autre marchandise: elle hâte la production quand celle-ci marche trop lentement; elle l'arrête quand elle va trop vite. C'est cette demande qui détermine l'état de la population dans tous les différens pays du monde, dans l'Amérique septentrionale, à la Chine, au Bengale; c'est elle qui la fait marcher d'un pas si rapide dans la première de ces contrées, qui la rend stationnaire dans la seconde, et qui dans la troisième la fait reculer.

De même que la récompense libérale du travail encourage la population, de même aussi elle augmente l'industrie du commun du peuple, c'est-à-dire sa capacité et son zèle pour le travail. Une subsistance abondante augmente les forces physiques de l'ouvrier; et la douce espérance d'améliorer sa condition et de finir peut-être ses jours dans le repos et dans l'aisance, l'excite à tirer tout le parti possible de ses facultés. Aussi verrons-nous toujours les ouvriers plus actifs, plus intelligens, plus expéditifs là où les salaires sont hauts, que là où ils sont bas; dans le

voisinage des grande villes, plus que dans les campagnes reculées.

Il y a bien quelques ouvriers qui, lorsqu'ils peuvent gagner en quatre jours de quoi subsister toute la semaine, passeront les trois autres jours dans la fainéantise. Mais à coup sûr, ce n'est pas le fait du plus grand nombre. Au contraire même, les ouvriers qui sont largement payés à la pièce, sont très-sujets à se forcer d'ouvrage, et à ruiner leur santé en peu d'années. Il n'y a presque aucune classe d'artisans qui ne soit sujette à quelque infirmité particulière, occasionée par une application excessive à l'espèce de travail qui la concerne (*a*). Cette fainéantise même de trois jours de la semaine n'a souvent pour véritable cause qu'une application forcée pendant les quatre autres. Un grand travail de corps ou d'esprit, continué pendant plusieurs jours de suite, est naturellement suivi par un extrême besoin de relâche. C'est le cri de la nature, qui veut impérieusement être soulagée, quelquefois seulement par du repos, quelquefois aussi par de la distraction et de l'amusement. Si on lui désobéit, il en résulte souvent des conséquences dangereuses, qui presque toujours amènent, un peu plus tôt un peu plus tard, le genre d'infirmité qui est particulière au métier.

En terminant ici la théorie du salaire, je dois vous observer, Messeigneurs, qu'elle n'est applicable,

---

(*a*) Deux médecins célèbres, les docteurs *Rammazini* et *Ackermann*, ont écrit des traités particuliers sur ce genre de maladies.

quant à la Russie, qu'à nos ouvriers libres, ainsi qu'à ceux de nos esclaves qui se louent eux-mêmes comme ouvriers à des entrepreneurs. Quand l'esclave travaille pour son maître ou pour un autre entrepreneur auquel le maître le loue, son entretien n'est point un salaire, parce qu'il n'est point déterminé par un contrat libre : l'analyse de cet entretien nous occupera dans le livre VIII[e].

CHAPITRE VIII.

Idée générale de la rente du capital.

La *rente du capital* n'est autre chose que le prix qu'on paie pour l'usage d'un capital (*a*). Vous savez, Messeigneurs, que les capitaux se distinguent en *fixes* et *circulans* : chacun de ces genres de capitaux donne lieu à un genre particulier de rente. Comme la proportion entre le capital fixe et le capital circulant varie suivant les différens métiers (*b*), et qu'il ne s'agit ici que de capitaux destinés à être prêtés, il importe avant tout de connaître le rapport dans lequel ces deux genres de capitaux se trouvent chez le prêteur.

(*a*) Ce mot est pris ici dans le sens étendu où il comprend tous les capitaux individuels, même ceux qui sont employés improductivement; comparez page 217.

(*b*) Voyez page 242.

Le capital *fixe* du prêteur se compose de toutes les richesses qu'il prête sous la condition qu'on les lui rende identiquement; son capital *circulant* consiste dans les richesses dont il cède la propriété identique, se réservant seulement la restitution de leur valeur. Les maisons, les meubles, les chevaux qu'un capitaliste loue, constituent sont capital fixe, puisqu'il ne se dessaisit pas de ces choses et que le locataire les lui rend identiquement; au contraire, les marchandises qu'il vend à crédit, l'argent qu'il prête, forment son capital circulant, parce qu'il se dessaisit de ces choses et qu'il n'en recouvre que la valeur.

Le capital du prêteur diffère encore de celui du producteur sous un autre point de vue. Les capitaux de ce dernier donnent toujours un revenu primitif; ceux du prêteur n'en donnent que lorsqu'ils sont employés par des travailleurs industriels. Les chevaux de labour et de charroi d'un cultivateur, qui sont une partie de son capital fixe, donnent toujours un revenu primitif, étant toujours employés à la production; mais quant aux chevaux de voiture ou de selle d'un loueur de chevaux, c'est l'usage qu'en font ceux qui les louent, qui détermine s'ils donneront un revenu primitif ou un revenu secondaire.

Les richesses qui composent le capital *circulant* du prêteur peuvent se ranger sous deux classes, les *marchandises* et le *numéraire*. Un grand nombre de prêts se font en marchandises. Le marchand, par exemple, aime souvent mieux s'adresser au manufacturier, qui peut lui prêter la marchandise sur laquelle il commerce, que de s'adresser au proprié-

taire de numéraire, qui ne peut lui prêter que l'argent avec lequel il pourra acheter la marchandise. Toutes les ventes qui se font à crédit sont des prêts faits en marchandises, sous la condition que l'emprunteur en restituera la valeur en numéraire; et ce n'est que cette condition qui fait regarder ces emprunts comme des achats.

Quand le capital est prêté sous forme de numéraire, la rente qu'il porte s'appelle un *intérêt.* Comme la plupart des capitaux circulans se prêtent sous cette forme, ou que du moins leur restitution se fait sous cette forme, le mot d'*intérêt* est presque toujours pris pour celui de rente, lorsqu'il s'agit de ce genre de capitaux. Ainsi la rente d'une quantité de marchandises prêtées ou vendues à crédit s'appelle un intérêt, tout comme la rente d'une somme d'argent prêtée.

Les richesses qui composent le capital *fixe* du prêteur peuvent également se ranger sous deux classes, celle des *immeubles* et celle des *fonds mobiliers.* La première comprend deux sortes de richesses, très-distinctes par leur nature et leurs effets, savoir: 1° les *constructions*, telles que les maisons d'habitation, ateliers, boutiques, magasins, usines, etc.; et 2° les *améliorations du sol*, telles que les défrichemens, les saignées de dessèchement, les canaux d'arrosement, les clôtures, les plantations, les ouvertures des mines et arrangemens préparatoires qui en facilitent l'exploitation, etc. Pour pouvoir prêter un pareil capital fixe, il faut être à la fois propriétaire-foncier et capitaliste; mais les constructions ne sup-

posent pas nécessairement la propriété du sol; le capitaliste peut les élever sur un terrain loué.

Les *fonds mobiliers* des prêteurs varient à l'infini; cependant, lorsqu'on les considère en masse, on voit qu'ils se réduisent principalement à deux articles : 1° les *moyens de transport*, tels que les vaisseaux, barques et autres bâtimens de navigation, les voitures de toute espèce, les bêtes de somme et de trait, leur attirail, etc.; et 2° les *meubles meublans* et tout ce qui tient à l'*habillement* et à la parure. Dans les grandes villes, les faiseurs de meubles et d'instrumens de musique, ainsi que les marchands qui en font le commerce, louent souvent leurs marchandises au jour et au mois; les aubergistes qui tiennent des chambres garnies, en font de même. Les entrepreneurs des convois louent l'attirail qui sert aux funérailles; enfin, dans bien des endroits, c'est un métier que de louer des habits de masque.

Quand les capitaux fixes sont prêtés dans la vue d'en retirer une rente, on ne dit pas qu'ils se prêtent, mais qu'ils se *louent;* ainsi la rente qu'ils portent se nomme *loyer*. Une maison, une voiture, des meubles, des chevaux, ou des habits qu'on loue, produisent un *loyer* (*a*). Le loyer est souvent compris dans la rente foncière, savoir lorsque le capital qui le produit se trouve fixé dans les améliorations et les constructions d'un fonds de terre. Comme, dans ce cas, la *terre* est le principal objet qu'on loue, le loyer est

---

(*a*) Le loyer d'un navire ou bâtiment de transport s'appelle *fret*.

regardé comme faisant partie de la rente foncière. Au contraire, quand le *capital fixe* est l'objet principal, la rente foncière est comprise dans les loyers. On ne parle pas de la rente foncière que rapporte une maison d'habitation, mais du loyer qu'elle donne, parce que c'est la maison qu'on loue, et non pas le terrain sur lequel elle est bâtie.

Il existe une différence remarquable entre les capitaux circulans et les capitaux fixes des prêteurs. Les premiers sont indestructibles, n'étant que des *valeurs* prêtées; les autres périssent tôt ou tard, et il est rare qu'ils retournent au prêteur sans être plus ou moins dégradés. Un capital prêté en numéraire, ou en marchandises évaluées en numéraire, se conserve toujours et donne toujours une rente, à moins que le numéraire lui-même ne change de valeur. Au contraire, une maison, quoique peut-être le plus durable des objets qui composent le capital fixe, n'a qu'une durée limitée; le temps et l'usage, en la dégradant, diminuent sa rente; enfin tôt ou tard elle cesse tout-à-fait d'en rapporter, lorsqu'elle cesse de pouvoir être louée. Cette différence dans la nature des capitaux prêtables en entraîne une autre dans leurs rentes, comme vous allez le voir dans les chapitres suivans (1).

---

(1) M. *Storch*, dans ce chapitre et dans les deux suivans, a voulu donner une idée de ce qu'il appelle le revenu *primitif* du capitaliste; et il ne parle que du revenu qu'il tire de son capital *prêté*. Mais le profit qu'un capitaliste tire de son capital lorsqu'il le fait valoir lui-même, est, si j'ai bien compris

CHAPITRE IX.

De l'intérêt, ou de la rente du capital circulant des prêteurs.

Après avoir considéré la rente des capitaux en général, il conviendrait de nous occuper de l'*intérêt* en particulier; mais ce revenu étant fondé principalement sur la confiance, il me serait impossible de vous en donner une idée exacte et détaillée sans vous expliquer en même temps la nature et les effets du crédit. Or une pareille digression nous conduirait loin de notre sujet, et nous le ferait perdre entièrement de vue. Je réserve donc pour le sixième livre, qui traitera uniquement du crédit, tout ce que j'ai à vous dire sur l'intérêt, et je me borne pour le moment à vous en donner une idée générale.

A la vérité, les salaires de l'ouvrier, les loyers et la rente foncière sont aussi les résultats de prêts; mais lorsque, sous ce rapport, ils supposent également de la confiance, c'est à un degré infiniment moindre.

---

l'auteur, un revenu *primitif*, dans le sens qu'il attache à ce mot; et cependant il n'en est point question ici. Puisque l'auteur voulait parler du revenu *primitif* seulement, il me semble qu'il aurait dû rechercher quelle valeur peut naître d'un capital mis en œuvre, soit par un emprunteur, soit par le propriétaire lui-même; et ne point compliquer cet ordre d'idées, avec celles qui n'ont rapport qu'à l'intérêt, au loyer, de ce même capital. J.-B. S.

L'ouvrier qui prête son industrie, le propriétaire qui loue son immeuble ou son fonds de terre, ne risquent que de perdre l'un son salaire et l'autre sa rente : l'ouvrier ne transmet rien de matériel, et le fonds de terre ou l'immeuble que le propriétaire confie au fermier ou au locataire, ne peut guère être, ni emporté, ni détruit. Ainsi les contrats entre ouvriers et maîtres, comme ceux entre propriétaires et fermiers ou locataires, exigent peu de confiance, et le crédit y joue un rôle subordonné. Il en est autrement des capitaux circulans qu'on prête. Ces capitaux, par leur nature, sont sujets à être détruits ou dissipés; ainsi celui qui les prête s'expose à perdre, non-seulement la rente, mais encore le capital. Cette circonstance fait que le crédit est d'une bien plus haute importance dans les prêts de ce genre; c'est lui principalement qui détermine l'intérêt.

L'intérêt étant le prix qu'on paie pour l'usage d'un capital, il s'ensuit qu'il se proportionne sur la grandeur ou la valeur du capital. On est généralement convenu de l'évaluer par année et à tant pour cent. Ainsi quand on dit que le taux de l'intérêt est à 5 pour cent, cela veut dire qu'un capital de la valeur de 100 roubles donne 5 roubles d'intérêt annuel; un capital de 1000 roubles 50; et ainsi de suite.

L'intérêt est ou *simple* ou *composé*. L'intérêt *simple* se paie seulement du fonds originairement prêté; l'intérêt *composé* se paie encore pour les intérêts ajoutés à ce fonds. Ainsi un capital de 1000 roubles, par exemple, placé à 10 pour cent d'intérêt simple, fait au bout d'un an 1100 roubles; au bout de deux 1200;

au bout de trois 1300, et ainsi de suite; tandis qu'un pareil capital prêté à 10 pour cent d'intérêt composé, donne à la fin de la première année 1100 roubles; à la fin de la seconde 1210; à la fin de la troisième 1331, etc. C'est ainsi qu'un capital prêté à 5 pour cent d'intérêt composé double dans l'espace de 14 ans et 2 mois, tandis que, placé au même taux d'intérêt simple, il ne double que dans 20 ans (*a*).

Le remboursement du fonds ou du *principal* peut être stipulé de différentes manières. Entre particuliers, la plupart des capitaux sont prêtés *à terme*, c'est-à-dire pour un temps convenu; mais les *banques*, ou les caisses publiques qui recueillent les capitaux des particuliers et qui les font valoir, leur laissent ordinairement la faculté de les retirer à volonté (*b*).

(*a*) Dans ce calcul je pose pour principe que l'intérêt du fonds originaire ne devient capital et ne porte d'intérêt qu'après l'année révolue. Des lois positives peuvent en ordonner autrement. Un financier français définit l'intérêt composé, « l'intérêt d'un capital auquel on ajoute, *tous les six mois*, « l'intérêt qu'il a rapporté le semestre précédent. » C'est qu'apparemment les lois françaises statuent que l'intérêt doit être acquitté tous les six mois. (Costaz, *Rapport sur la dette publique*, du 16 floréal an X.)

(*b*) C'est ce que fait aussi la banque d'emprunt de Saint-Pétersbourg, avec cette réserve cependant qu'elle ne paie l'intérêt (de 5 pour cent) que pour les fonds qui sont restés quatre mois et au delà dans ses caisses. On peut les y laisser aussi long-temps qu'on veut; lorsqu'on les réclame, la banque les paie accrus de l'intérêt composé. Au contraire, les capitaux qu'elle prête ne sont payables que dans l'espace de 20 ou de 22 ans; et pour faciliter le remboursement, les em-

Les emprunts publics se font pour la plupart d'une autre manière. Un gouvernement qui emprunte s'engage rarement à rembourser le capital, soit à une époque déterminée, soit successivement à des termes convenus; le plus souvent il se réserve le droit de garder le capital à volonté. Dans ce cas il garantit aux créanciers une rente qu'on nomme *perpétuelle*, et que le propriétaire peut négocier, c'est-à-dire vendre, s'il veut toucher son capital. Parmi les emprunts remboursables des gouvernemens, les plus usités sont ceux qu'on appelle *à fonds perdu* (1). Les

---

prunteurs restituent annuellement une partie du principal avec les intérêts. En payant 7 pour cent par an, l'emprunteur se voit libéré de sa dette en 22 ans; s'il paie 8 pour cent, il s'en acquitte en vingt ans.

(1) Les gouvernemens emprunteurs ont presque entièrement renoncé à emprunter en viager. Le prêteur en viager peut difficilement disposer de son titre et rentrer à volonté dans son capital. Le prêteur au contraire à qui l'on délivre un titre non-remboursable, mais qu'il peut vendre à la bourse, réalise son capital du moment qu'il veut lui donner un autre emploi, ou du moment qu'il conçoit des craintes sur la solvabilité du gouvernement son débiteur. Il peut perdre un tant pour cent, si la rente baisse; mais aussi il peut gagner si elle hausse.

C'est en Angleterre que l'on s'est aperçu d'abord de l'immensité des prêts que l'on peut obtenir du public au moyen de cette dangereuse facilité accordée aux prêteurs; et comme les moyens de tirer de l'argent des peuples sont ce que les gouvernemens apprennent le mieux les uns des autres, il y a maintenant peu de puissances en Europe, quelles que soient d'ailleurs les formes de leur administration, qui n'empruntent sur des inscriptions de rentes perpétuelles, en aiguisant quel-

prêteurs abandonnent leurs fonds au gouvernement contre une *rente viagère*, qui est assez forte pour leur laisser l'espérance de voir remboursé pendant leur vie le principal avec l'intérêt. Ainsi la rente viagère se compose d'abord d'un intérêt simple, et puis d'une portion du capital, déterminée sur la durée probable de la vie du prêteur. Par exemple, en supposant que dans un pays l'intérêt usité soit de 5 pour cent, et que le prêteur puisse espérer de vivre encore vingt ans, l'intérêt viager sera de 10 pour cent. Si le prêteur atteint ce terme, il a reçu la valeur entière de son capital avec l'intérêt usité; et contre la

---

quefois l'avidité des prêteurs par des primes, des lots, et autres appâts qui sont toujours, de même que les intérêts, des additions aux charges des contribuables.

Il en résulte un effet vraiment extraordinaire, et qui, sur un premier énoncé, ressemble à un paradoxe; c'est que l'énormité des emprunts publics, loin d'être le signe de la confiance qu'inspirent les gouvernemens, est au contraire l'effet de leur discrédit. Ils ont pu trouver des traitans qui ont contracté avec eux pour des sommes immenses, parce que ces traitans ont toujours compté se défaire aisément de leurs titres en les vendant sur la place; et ces traitans ont trouvé des acheteurs pour les rentes de telle ou telle puissance, parce que ces acheteurs, à leur tour, ont compté sur la facilité de vendre les mêmes titres à la première alarme, et dans l'espace de vingt-quatre heures. Un bon intérêt couvre la perte à laquelle on est exposé par la baisse du cours.

Heureux les peuples, si les capitaux levés de cette manière, avaient toujours été employés pour accroître leur prospérité intérieure, au lieu de servir à de coupables entreprises contre l'indépendance et le bonheur des nations!

J.-B. S.

chance de mourir avant ce terme et de perdre une partie de son capital, il a celle de vivre au delà et de recevoir plus que son capital.

Vous voyez, Messeigneurs, que l'intérêt simple fait la base de toutes les autres espèces d'intérêt; ainsi pour se faire une idée nette de ces dernières, il suffit de connaître les lois qui déterminent l'intérêt simple. Or celui-ci peut être considéré, de même que le salaire, comme prix nécessaire et comme prix courant. Les personnes qui sont en état d'accumuler des capitaux doivent avoir la perspective d'en retirer un *profit* qui vaille la peine de les amasser et de les prêter, sans quoi ils préféreront de les consommer improductivement. D'ailleurs, celui qui prête un capital circulant, court, comme je l'ai déjà dit, le risque de le perdre en totalité ou en partie. Pour couvrir ce risque, le prêteur est obligé d'ajouter au profit dont nous venons de parler ce qu'on appelle une *prime d'assurance* (*a*). Ces deux élémens, savoir le

---

(*a*) Voici quelle est l'origine et la nature des primes de ce genre. Ce sont les entreprises hasardeuses qui ont donné lieu aux assurances. Dans une pareille entreprise, il ne faut souvent qu'un seul accident pour ruiner l'entrepreneur; mais la perte étant répartie sur un grand nombre d'entrepreneurs, elle ne composera pour chacun qu'un article de dépense peu considérable. En conséquence, des capitalistes qu'on nomme *assureurs* consentent à se charger de tous les risques qu'on peut courir dans une entreprise, moyennant une *prime* qui leur est payée par les entrepreneurs; et cette prime étant évaluée un peu plus haut que la chance des pertes, que l'on connaît par une longue expérience, il en résulte au total un

profit et la prime, évalués au taux le plus bas qu'on puisse admettre pour un temps et pour un lieu donnés, constituent l'*intérêt nécessaire*, ou cet intérêt qui est indispensable pour faire produire des capitaux prêtables, c'est-à-dire pour engager les personnes qui sont à même de faire des épargnes, à amasser des capitaux et à prêter ceux qu'ils ont amassés. L'*intérêt courant*, au contraire, dépend de la proportion entre l'offre et la demande des capitaux à prêter. Il est d'autant plus bas, que la première de ces quantités est plus considérable relativement à l'autre; et d'autant plus élevé qu'elle est plus petite.

Telles sont les circonstances générales qui règlent le taux de l'intérêt : elles le font varier de 2 et demi pour cent, qu'il était autrefois en Hollande, jusqu'à 60 pour cent, qu'il est encore actuellement au Bengale.

Le développement de ces circonstances étant réservé pour le livre VIe, j'ajouterai seulement quel-

---

profit suffisant pour les assureurs. Dans les pays commerçans il y a des compagnies d'assurances de tout genre; on peut y assurer tout ce qui est exposé à quelque risque: les maisons, contre les incendies; les marchandises sur mer, contre les naufrages; enfin toute propriété, même la vie humaine, contre tous les accidens. — La prime d'assurance dont il s'agit ici n'est appelée ainsi que par analogie : c'est la compensation des chances que court le prêteur d'un capital; compensation également évaluée sur l'expérience, mais qui ne comprend point de profit. Chaque prêteur devient en quelque sorte son propre assureur. Plus le risque est grand, plus il élève la prime d'assurance, et par conséquent l'intérêt nécessaire.

ques observations sur la proportion qui subsiste entre l'intérêt et le salaire de l'industrie : elles serviront à éclaircir ces deux objets l'un par l'autre.

La hausse et la baisse de l'intérêt courant dépend des mêmes causes qui déterminent la hausse et la baisse du salaire courant, c'est-à-dire de l'état croissant ou décroissant de la richesse nationale. Cependant ces causes opèrent d'une manière tout-à-fait opposée sur l'un et sur l'autre. L'accroissement des capitaux, qui fait hausser les salaires, tend à abaisser l'intérêt. Quand il y a une abondance de capitaux, la concurrence des prêteurs réduit le taux de l'intérêt; mais en même temps cette abondance de capitaux fait naître une foule de nouvelles entreprises et produit la concurrence parmi les entrepreneurs qui cherchent des ouvriers, ce qui fait monter le salaire de ceux-ci. Ainsi dans un pays où les salaires sont forts, l'intérêt sera communément faible.

Cette observation se confirme partout, quand on compare la ville à la campagne. Dans les grandes villes, la quantité de capitaux prêtables et le grand nombre de prêteurs réduisent généralement le taux de l'intérêt au-dessous de ce qu'il est dans les petites villes. Mais les salaires de l'industrie sont en général plus hauts dans une grande ville que dans une petite. Dans la première, les entrepreneurs ne peuvent souvent trouver autant d'ouvriers qu'ils voudraient; pour s'en procurer, ils enchérissent les uns sur les autres, ce qui fait hausser les salaires. Dans les petites villes, ordinairement il n'y a pas assez de capitaux pour occuper tout le monde, en sorte que les

ouvriers s'offrent au rabais pour se procurer de l'emploi, ce qui fait baisser les salaires.

De forts salaires et de gros intérêts sont des choses qui vont rarement ensemble, si ce n'est dans le cas particulier d'une colonie nouvelle ou d'un pays vierge où l'industrie commence à prendre son essor. Dans les États-Unis de l'Amérique et en Russie, l'intérêt courant est plus fort que dans les autres pays anciennement civilisés de l'Europe; et les salaires y sont aussi très-élevés. Des colonies nouvelles (et la Russie leur ressemble sous tant de rapports) doivent avoir pendant quelque temps la masse de leurs capitaux au-dessous de la proportion que peut comporter l'étendue de leur territoire, et avoir leur population au-dessous de la proportion que peut comporter l'étendue de leurs capitaux.

Dans un pays qui aurait atteint le dernier degré de richesse auquel la nature de son sol, son climat et sa situation peuvent lui permettre d'atteindre, qui par conséquent ne pourrait parvenir au delà, et qui n'irait pas en rétrogradant, dans un tel pays, dis-je, les salaires de l'industrie et l'intérêt seraient probablement très-bas tous les deux. Dans un pays aussi pleinement peuplé que le comporte la proportion d'habitans que peut nourrir son territoire ou que peut employer son capital, la concurrence parmi les travailleurs serait telle, que la récompence du travail y serait réduite au simple salaire nécessaire. De même, dans un pays aussi pleinement pourvu de capitaux que le comporte la proportion d'entreprises industrielles qu'il peut offrir en tout genre, il y aurait

dans chaque branche particulière d'entreprises une aussi grande quantité de capital employé que la nature et l'étendue de ces entreprises pourraient le permettre : la concurrence parmi les capitalistes y serait donc partout aussi grande que possible, et conséquemment l'intérêt aussi bas que possible. Mais peut-être aucun pays n'est encore parvenu à ce degré d'opulence. La Chine et la Hollande, les deux pays les plus riches que nous connaissions, ne peuvent point être cités en cette occasion comme exemple : en Chine, l'intérêt est très-élevé ; en Hollande, les salaires sont très-considérables. La première peut encore accroître ses capitaux ; la seconde est encore susceptible d'augmenter sa population.

CHAPITRE X.

Du loyer, ou de la rente du capital fixe des prêteurs.

Tout capital fixe, comme vous le savez, Messeigneurs, provient originairement d'un capital circulant, et a besoin d'être continuellement entretenu par lui (a) : or comme le capital circulant porte un intérêt, il s'ensuit que le capital fixe qu'il a servi à créer en doit porter aussi. Lorsqu'un capitaliste sacrifie une somme d'argent pour construire une maison d'habitation ou pour acheter des chevaux, dans la

(a) Voyez page 246.

vue d'en former son capital fixe et de les louer, il s'attend que ce capital lui rapportera le même intérêt qu'il aurait tiré de la somme d'argent s'il l'avait prêtée. Ainsi le *loyer du capital fixe* est réglé dans tout pays par *l'intérêt courant;* là où cet intérêt est élevé, comparativement à d'autres pays, le loyer des maisons, des chevaux, des meubles, en un mot de toute espèce de capital fixe, sera comparativement plus cher.

Les *frais d'entretien* sont un autre capital circulant dont la dépense se renouvelle chaque année. Une maison exige des services et des réparations pour la tenir constamment propre et en bon état; des chevaux veulent être abrités, nourris, soignés, ferrés, etc. Les frais d'entretien ne portent point d'intérêts, mais ils sont remplacés en entier par le loyer. Ils varient, pour chaque espèce de capital fixe, suivant l'emploi que le locataire en fait; plus cet emploi use le capital, plus les frais d'entretien augmentent. Les auberges et les ateliers sont exposés à un déchet plus considérable que les maisons d'habitation; aussi les aubergistes et les ouvriers mécaniques paient-ils plus cher leur loyer que d'autres locataires. Les médecins, dans les grandes villes, usent leurs chevaux beaucoup plus que d'autres personnes qui ont moins de courses à faire dans la journée; leurs chevaux doivent être mieux nourris, et ce surcroît de dépenses élève le loyer de ceux qu'ils louent. Par la même raison les frais du transport par terre, ou, ce qui revient au même, le loyer des voitures et des attelages du roulier sont plus forts dans la mauvaise saison ou par un

mauvais chemin, que dans la bonne saison et sur de bonnes routes.

Mais ce n'est pas tout. Les capitaux fixes des prêteurs se composent d'objets périssables, c'est-à-dire d'objets qui ont une durée limitée; ainsi, quelque soin qu'on donne à leur entretien et quelques dépenses qu'on fasse pour cela, il arrive tôt ou tard le moment où ils sont entièrement détruits, ou du moins hors d'état de pouvoir être loués. Il s'ensuit qu'ils doivent rapporter au prêteur, outre l'intérêt et les frais d'entretien, une portion de la valeur du capital, calculée sur leur durée probable. Ainsi, en supposant qu'une maison ne pût être logeable que pendant cent ans, et qu'un cheval ne pût servir au delà de six, leur loyer devrait rapporter chaque année $\frac{1}{100}$ de la valeur de la maison, et $\frac{1}{6}$ de la valeur du cheval. Vous voyez que le *remboursement successif du capital* augmente le loyer dans la même proportion que les frais d'entretien; qu'il est plus fort pour les locataires à mesure qu'ils usent plus promptement le capital.

Le même calcul sert de base pour le loyer de tous les capitaux fixes des prêteurs, soit mobiliers, soit immeubles; comme ces objets sont tous périssables, leur loyer doit toujours rembourser une partie du capital, de manière qu'ils se trouvent entièrement remboursés à l'époque où ils cessent de pouvoir être employés ou loués Quant aux capitaux fixes qui se trouvent sous la forme d'améliorations faites sur un bien-fonds, s'ils ne sont nullement susceptibles de s'user, comme des défrichemens, leur loyer, qui est

compris dans la rente foncière, n'en paie que l'intérêt et ne rétablit point le capital, dont le remboursement ne s'effectue qu'à la vente du bien-fonds.

Le capital fixe, périssable par sa nature, est encore exposé à des accidens. Une maison peut être consumée par le feu, un vaisseau peut faire naufrage, un cheval peut mourir ou devenir inutile avant le temps. Cette circonstance oblige le capitaliste à compter dans le loyer une *prime d'assurance*, évaluée sur le risque que court son capital par les accidens. S'il y a des compagnies d'assurance dans le pays où il vit, cette prime est réduite, par la concurrence des assureurs, au taux le plus bas; quand ces institutions manquent, le prêteur devient son propre assureur, mais la prime en est d'autant plus forte (*a*).

Enfin la *régie* du capital fixe, quand il est loué, cause des peines et des inquiétudes; elle suppose des connaissances; en un mot, c'est un travail. Si le capitaliste veut rester rentier, il est obligé de louer

(*a*) En Russie, le comptoir d'assurance réuni à la banque d'emprunt, est le seul établissement de ce genre. Il n'assure que des constructions en pierres ou en briques, et il ne les assure que pour les trois quarts de leur valeur, suivant l'estimation des experts ou des taxateurs publics. La prime est d'un pour cent et demi de cette valeur; elle est payée d'avance au commencement de chaque année. Les maisons qu'on veut engager à la banque doivent être assurées chez elle.

En Prusse, on évalue communément à $\frac{1}{3}$ pour cent le risque des incendies pour les bâtimens, et à 1 $\frac{2}{3}$ pour cent les frais de leur entretien. (*Krug*, *Betrachtungen über den Nationalreichthum des preussischen Staats*, tom. I, p. 304.)

un régisseur et de lui payer un *salaire;* s'il a le temps, les facultés et la volonté de se charger lui-même de la direction de son capital, alors il se fait entrepreneur, et il gagne lui-même le salaire du régisseur. Comme dans ce cas son revenu cesse d'être une rente, nous devons considérer ici le salaire du régisseur comme étant payé à un commis.

Les cinq élémens dont nous venons de faire l'analyse, savoir, l'intérêt, les frais d'entretien, le remboursement successif du capital circulant, la prime d'assurance et les frais de régie, constituent le *loyer nécessaire.* Ce taux est la base de tous les loyers; mais la proportion entre les différens élémens qui le composent varie beaucoup, suivant la nature des capitaux. Par exemple, dans le loyer des maisons, l'entretien est peu de chose en comparaison de l'intérêt, parce qu'une maison bien bâtie s'use fort peu, tandis qu'elle est d'une valeur considérable. Au contraire, dans le loyer des bêtes de somme et de trait, l'entretien fait la principale partie, et l'intérêt n'y est presque pour rien, à cause de la modicité du capital que leur achat suppose. Dans le loyer des maisons, le remboursement du capital fait comparativement une petite partie, à cause de la longue durée de cette espèce d'immeubles; dans celui des bêtes, c'est une portion considérable, à cause du peu de temps qu'ils peuvent servir. Le loyer des améliorations de la terre se réduit presqu'à l'intérêt : les défrichemens subsistent tant que la culture du fonds de terre se continue; et comme ils ne sont non plus exposés à aucun accident qui pourrait les détruire,

et que les frais de la régie retombent sur le fermier, ils ne donnent lieu à aucun des autres élémens du loyer nécessaire. Ce n'est que dans le loyer des clôtures, des canaux et des améliorations des mines que ces élémens se retrouvent, mais toujours dans une proportion très-faible avec l'intérêt. Un bâtiment marchand n'exige presque point de frais d'entretien; ceux de régie n'y sont pour rien; presque tout son loyer se compose d'intérêts, de remboursement et surtout de prime d'assurance; car il n'y a pas de capital fixe qui soit exposé à plus d'accidens.

Le *loyer courant* dépend, pour chaque espèce de capital fixe, de la proportion entre l'offre et la demande de ce capital. Quand la demande d'une espèce de capital en surpasse l'offre, le loyer est au-dessus du taux nécessaire, c'est-à-dire il donne un revenu superflu ou un gain. Alors les capitalistes s'empressent de créer de pareils capitaux; en d'autres termes, ils s'empressent de convertir leurs capitaux circulans en de pareils capitaux fixes; car, pourvu que le capital circulant ne manque pas, il est aisé de multiplier les capitaux fixes; et l'offre en étant augmentée, le loyer se réduit bientôt au taux nécessaire. Mais quand l'offre des capitaux fixes surpasse la demande qui en est faite, les capitalistes n'ont pas la même facilité de convertir leurs capitaux fixes en capitaux circulans. Leurs fonds mobiliers, à la vérité, cherchent alors un marché plus avantageux, soit dans d'autres endroits, soit dans le même endroit dans d'autres emplois; mais les immeubles ne pouvant pas se détacher du sol, et n'étant pas toujours susceptibles d'un

autre emploi, si leur demande tombe au-dessous de l'offre, le loyer reste souvent au-dessous du taux nécessaire sans jamais se relever. Quand le loyer des navires, des chevaux et des meubles baisse au-dessous de ce taux, il est facile de les transporter ailleurs ou de les employer à quelque autre usage; mais quand le loyer des maisons d'habitation tombe à ce point, il est impossible de leur trouver un autre marché, et souvent très-difficile de leur donner une autre destination. Dans les villes anciennement riches et populeuses de la Belgique et de l'Italie, qui sont déchues de leur prospérité, le loyer des maisons paie souvent à peine les frais d'entretien; et quand elles portent encore des charges, le propriétaire est quelquefois bien aise de les voir tomber en ruines pour en être délivré.

De toutes les espèces de capitaux fixes qui se louent dans un pays, les plus importantes, sans contredit, sont les améliorations de la terre et les constructions. J'ai déjà observé que les premières ne peuvent avoir d'autre maître que le propriétaire foncier; ainsi leur loyer se confond toujours dans la rente foncière (*a*). Les constructions, au contraire, peuvent être fixées sur un sol étranger; le capitaliste peut louer le terrain sur lequel il bâtit une maison, et dans plusieurs pays d'Europe ces baux sont très-communs. Ainsi, quoiqu'à l'égard des bâtimens la rente foncière soit comprise dans le loyer, cependant, comme très-souvent le propriétaire de la maison et le propriétaire

(*a*) Voyez pages 333 et 334.

du sol sont deux personnes différentes, et que dans ce cas leurs intérêts sont opposés, il convient de séparer ces deux revenus, et d'examiner suivant quelles proportions le loyer courant des maisons se partage entre ces deux propriétaires. Cette tâche nous occupera dans la suite, lorsqu'il sera question de la rente du sol; pour le moment, nous nous bornons à considérer le loyer des maisons d'habitation, sans égard à ce partage.

Les constructions pouvant être multipliées en proportion de la demande, il semblerait que leur loyer courant ne devait jamais surpasser le loyer nécessaire, du moins pas pour long-temps. Cependant il y a des exceptions fréquentes à cette règle. Par exemple, dans une ville entourée de fortifications, un accroissement de richesse et de population peut augmenter la demande de maisons, sans qu'il soit possible de la satisfaire par de nouvelles bâtisses, ce qui peut élever quelquefois le loyer à un taux exorbitant. C'est le cas de la cité de Vienne, où les loyers sont excessivement chers, tandis qu'ils sont à un taux modique dans les faubourgs de cette ville; le même effet a lieu à Riga. Dans les villes dont l'étendue n'est pas bornée de cette manière, les avantages d'une situation particulière produisent souvent un effet pareil à celui d'un manque de terrain. A Saint-Pétersbourg, quoique cette ville renferme encore tant d'espace pour bâtir, le loyer est beaucoup au-dessus du taux nécessaire pour les maisons situées le long des quais de la Néva, à cause de la salubrité de l'air et de la belle vue dont elles

jouissent; il en est de même des quartiers qui avoisinent le palais d'hiver, la poste, les grandes boutiques: leur situation offre des avantages plus solides aux gens d'affaires et aux commerçans. Comme dans ces quartiers la demande des logemens et des boutiques surpasse la quantité qui en existe, on y voit continuellement bâtir; à mesure que le terrain y devient plus rare, les anciennes maisons basses s'élèvent en hauteur, et les propriétaites profitent du moindre espace inutile pour les agrandir.

Il n'y a pas de ville en Europe où le loyer des maisons soit plus cher qu'à Londres; et cependant il n'y a pas de capitale où l'on puisse trouver des logemens à si bon marché. Cette contradiction apparente provient de la coutume du pays qui oblige tout chef de famille à prendre à loyer une maison entière de la cave au grenier. Quand c'est un artisan, un détailleur, un homme de fortune bornée, il ne sait que faire de tout le logement qu'il a : il tient sa boutique ou son atelier au rez-de-chaussée, et il couche, ainsi que sa famille, dans le grenier; ensuite il tâche de regagner une partie de son loyer en prenant des locataires dans les deux étages du milieu. Dans les autres grandes villes de l'Europe, c'est bien aussi quelquefois une espèce d'entreprise que de sous-louer une partie des maisons qu'on a prises à bail; mais les gens qui fontces entreprises n'ont ordinairement pas d'autre moyen de subsistance, et il faut que le prix du logement paie non-seulement le loyer de la maison, mais encore toute la dépense de la famille. A Londres, au contraire, c'est sur son métier et non sur ses loca-

taires que le sous-loueur compte pour entretenir sa famille; et voilà ce qui fait qu'on y trouve des logemens à si bon marché.

Il me reste encore une observation à faire au sujet de la rente du capital. Vous vous rappelez sans doute, Messeigneurs, qu'un moyen de production, quand il est employé par son propriétaire, lui donne le même revenu que s'il était loué ou prêté (*a*). Ainsi, quand un entrepreneur possède lui-même le capital fixe et circulant qu'exige son entreprise, il en retire le même loyer et le même intérêt qu'il en aurait tirés s'il les avait prêtés ou loués. Supposons un tisserand qui fait aller sa manufacture au moyen de ses propres capitaux. Le prix de sa marchandise comprendra, non-seulement le capital circulant employé en matières premières et en salaires, ainsi que le profit d'entrepreneur; il faudra encore y ajouter l'intérêt de ce capital et le loyer du capital fixe, c'est-à-dire celui de l'atelier, des magasins, des métiers et des outils (1).

(*a*) Voyez pages 216 et 286.

(1) Il y a, je crois, des objections à faire contre l'exposé que M. *Storch* nous donne ici de ce qu'il appelle la rente du capital fixe des prêteurs. D'abord quoique les améliorations, les bâtimens ajoutés à un fonds de terre, et même les maisons d'habitation, soient des valeurs capitales, leur loyer suit les lois qui déterminent le taux des fermages et du loyer des biens fonds. C'était plutôt en traitant de la rente des biens fonds qu'il convenait d'en parler.

En second lieu les capitaux que l'auteur, d'après *Smith*, appelle *fixes*, et que je crois que l'on ferait mieux d'appeler

CHAPITRE XI.

Des élémens qui constituent la rente foncière.

La *rente foncière* est, comme vous le savez, Messeigneurs, le prix qu'on paie pour l'usage d'un fonds de terre. Or il faut distinguer la terre inculte de celle qui est améliorée par le travail de l'homme. La rente d'une terre inculte est un profit net, fondé

---

engagés [1], et qu'il considère toujours comme prêtés en nature, sont souvent prêtés en argent; c'est l'emprunteur qui les emploie ensuite dans une industrie d'où il ne peut pas les retirer à volonté, comme lorsqu'il s'en sert pour établir des machines à vapeur, des communications de mouvement, etc. Or cette circonstance change beaucoup l'intérêt que ces capitaux rapportent. Un propriétaire qui met des capitaux en bonifications sur son fonds, n'en retire guère que le même intérêt que lui rapporte la valeur du fonds, c'est-à-dire le plus bas de tous les intérêts. Tandis qu'un manufacturier qui engage les fonds qu'on lui prête, et qui par conséquent ne peut s'obliger de les rendre dans un terme court, les paie en général au-dessus du taux ordinaire des intérêts.

Cette observation dément celle que contient le dernier paragraphe de ce chapitre. J.-B. S.

[1] Le mot *fixes* semblerait indiquer qu'ils conservent une valeur invariable; ce qui n'est pas; car, en supposant des machines parfaitement bien entretenues, on ne les revend jamais ce qu'elles ont coûté. Le mot *fixe* d'ailleurs traduit mal le mot anglais *fixed*, qui signifierait plutôt *attaché au même emploi;* sens qui me semble mieux rendu par le mot *engagé*.

uniquement sur le droit de propriété; celle d'une terre améliorée se compose, outre ce profit net, du loyer d'un capital fixe. Considérons d'abord la première.

Nous avons vu que la terre concourt à la production d'une manière extrêmement utile : une infinité de richesses, et nommément toutes les matières brutes ne sauraient être produites sans sa coopération. Il s'ensuit qu'aucun propriétaire de terre ne cédera le droit d'appeler à l'ouvrage une ouvrière si utile, sans exiger une rétribution proportionnée aux services productifs qu'elle peut fournir. Cette rétribution peut être appelée la *rente primitive :* elle n'est fondée que sur le droit exclusif qu'a le propriétaire sur sa terre. Telle est la rente que donne une prairie naturelle, un bois sauvage, une carrière de pierres, une rivière poissonneuse, un terrain pour bâtir, et en général tout fonds de terre qui n'a reçu aucune amélioration.

La terre, ainsi que nous l'avons vu, n'est pas le seul agent de la nature qui ait un pouvoir productif; mais c'est le seul, ou à peu près, que l'homme ait pu s'approprier, et dont, par suite, il ait pu s'approprier le bénéfice. L'eau de la mer, par la faculté qu'elle a de nourrir des poissons ou de produire du sel, a bien aussi un pouvoir productif; le vent qui fait aller nos vaisseaux, et jusqu'à la chaleur du soleil, travaillent pour nous; mais heureusement personne n'a pu dire : « La mer, le vent, le soleil m'appartiennent, et le service qu'ils rendent doit m'être payé (*a*). »

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 306.

« Je ne prétends pas insinuer par-là que la terre ne dût pas avoir de propriétaire plus que la mer, le soleil et le vent. Il y a entre ces choses une différence essentielle : l'action des dernières est inépuisable; le service qu'en tire une personne n'empêche pas qu'une autre personne n'en tire un service égal. Il n'en est pas de même de la terre : elle est bornée, et chaque espace de terrain ne peut donner qu'un profit borné; il ne le donne même qu'à certaines époques et au moyen de certaines préparations : il ne donnerait rien ou presque rien, si ses produits n'étaient excités, protégés, recueillis par un propriétaire (*a*). » Comme la société ne retire pas les mêmes avantages de l'appropriation des rivières et des lacs, ces eaux intérieures devraient être regardées comme la propriété commune de tous les habitans du pays. Cependant, dans les pays où le régime féodal a été en vigueur, la pêche est souvent inféodée : dans ce cas, la rente que les pêcheurs paient au propriétaire, est une perte pour le consommateur, puisqu'elle ne contribue aucunement à augmenter le produit. La pêche n'est pas plus abondante dans une rivière inféodée que dans une rivière publique; mais la récolte est bien plus riche dans le champ d'un propriétaire que dans une commune.

Avant d'aller plus loin, il importe de prévenir une erreur dans laquelle vous pourriez facilement tomber : celle de prendre la rente primitive pour l'intérêt du capital employé à l'achat de la terre. A la

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1[re] édit., tom. II, pag. 306.

vérité, dans un pays où toutes les terres se trouvent appropriées, on ne peut plus s'en procurer à moins d'en acheter; mais le prix auquel on achète un fonds de terre, paie la rente et ne la crée point; il en est l'effet, non la cause. Si l'acheteur donne ce prix, c'est parce que la terre rapporte déjà une rente; ainsi elle est antérieure à tous les achats. La rente règle le prix d'achat, mais elle n'en est point réglée; elle peut augmenter et diminuer, la terre étant possédée par le même propriétaire, c'est-à-dire au même prix. La découverte d'une veine métallique, d'une source minérale; l'ouverture d'une route, d'un canal; l'établissement d'une colonie ou d'une manufacture voisine, et mille autres circonstances pareilles peuvent élever la rente beaucoup au delà de l'intérêt du capital avec lequel on a payé la terre; d'autres circonstances peuvent la faire descendre au-dessous de cet intérêt.

La rente primitive n'a point, comme la rente du capital, un taux nécessaire. Les capitaux sont le produit du travail et de l'économie des hommes; en conséquence, s'ils ne donnaient point de rente, ou s'ils en donnaient une qui ne fût pas en proportion avec les peines et les privations qu'il en coûte pour les amasser, ainsi qu'avec les risques qu'on court en les prêtant, personne ne produirait des capitaux prêtables. Les terres, au contraire, sont le produit de la nature; elles n'en existeraient pas moins quand même leurs propriétaires n'en tireraient point de rentes; et, en les louant, ces propriétaires ne courent point le risque de les perdre, parce qu'elles ne sont pas sujettes, comme les capitaux, à être emportées ou

détruites. Vous voyez que la rente primitive, n'étant nécessaire, ni pour faire exister les terres, ni pour couvrir les risques du louage, est un revenu uniquement fondé sur le droit de propriété : cependant, comme sans ce droit il n'y aurait jamais eu de capitaux fixés dans les terres pour leur culture, la rente, toute arbitraire qu'elle est, se trouve liée au meilleur ordre de choses possible, à un ordre qui facilite bien plus la production qu'elle ne renchérit le produit.

La rente primitive n'a donc qu'un *taux courant*; mais avant d'examiner ce taux, qui suit les mêmes règles pour les terres incultes et pour celles qui sont améliorées, voyons ce qui constitue la rente de ces dernières.

Lorsqu'un propriétaire fixe un capital en améliorations dans sa terre, en faisant, par exemple, des saignées de desséchement, des canaux d'arrosement, des plantations, des clôtures, des constructions, la rente d'une pareille terre améliorée se compose d'une *rente primitive* et d'un *loyer* (*a*).

Les améliorations d'un fonds de terre ne sont pas toujours faites aux frais du propriétaire; quelquefois c'est le fermier qui les fait à ses dépens. Dans ce cas, c'est un capital dont il ne tire le loyer que pendant la durée de son bail, et qui, à l'expiration, ne pouvant

---

(*a*) Lorsque le capital fixé sur la terre est d'une valeur plus grande que le fonds de terre lui-même, comme c'est le cas des maisons d'habitation, la rente foncière est comprise dans le loyer. Voyez page 333.

être emporté, demeure au propriétaire; dès ce moment celui-ci en retire le loyer sans en avoir fait les avances, car la rente s'élève en proportion.

Il ne convient donc au fermier de faire que les améliorations dont l'effet ne doit durer qu'autant que son bail, à moins que la longueur du bail ne soit telle que les profits résultant de l'amélioration aient le temps de rembourser les avances qu'elle a occasionées avec l'intérêt de ces avances.

De là l'avantage des longs baux pour l'amélioration des terres. Leur solidité, c'est-à-dire la certitude que le fermier a de jouir jusqu'à la fin de son bail, n'est pas moins utile. Les lois et les coutumes qui admettent la résiliation des baux dans certains cas, comme dans celui de la vente, sont au contraire préjudiciables à l'agriculture; le fermier n'ose tenter aucune amélioration importante lorsqu'il risque perpétuellement de voir un successeur profiter de son imagination, de ses travaux et de ses frais; ses améliorations même augmentent ce risque, car une terre bien améliorée se vend toujours plus facilement qu'une autre (*a*).

Comme dans tous les pays riches et industrieux il est rare de trouver des terres qui n'aient reçu aucune amélioration, la rente foncière se compose pour la plupart d'une rente primitive et d'un loyer. Dans ce cas la rente foncière a un *taux nécessaire;* mais ce taux n'étant autre chose que le loyer des améliora-

---

(*a*) J.-B. Say: *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 326.

tions au taux courant, nous l'écarterons de l'examen suivant, dans lequel nous n'envisagerons que la *rente primitive*.

Cette rente étant un revenu fondé uniquement sur le droit de propriété, et ne faisant point partie des frais indispensables de culture, comme les salaires, les rentes des capitaux et le profit de l'entrepreneur, il s'ensuit que ces revenus sont payés de préférence à la rente foncière (1); de façon que quand le produit d'une terre reste au-dessous de la valeur présumée, c'est le propriétaire foncier, et non l'ouvrier, le capitaliste ou le fermier, qui perd le déficit (a). La raison en est simple. Les salaires et les rentes de capital ont un taux nécessaire; leurs sources, le travail et les capitaux, se retirent de la production quand elles n'y trouvent plus ce revenu. Il en est

(1) *Rente foncière* en français signifie une rente hypothéquée sur un bien fonds, une rente due à raison de l'aliénation du bien. Le mot propre pour la chose que l'auteur entend, est *fermage*, *loyer payé par un fermier*. Celui de *rente* des terres, mis au lieu de fermage, est du style qu'on appelle *réfugié*. J.-B. S.

(a) Ai-je besoin de vous faire remarquer que ceci ne doit s'entendre que de la totalité des rentes foncières qui se perçoivent dans un pays, et qu'il ne s'agit point ici de violations de contrats passés entre les fermiers et les propriétaires? Quand le prix courant du produit d'une terre ne suffit plus pour payer la rente foncière, cette terre ne trouve plus de fermier; mais tant qu'elle est affermée, le fermier est obligé de payer la rente stipulée, dût-il en souffrir une perte évidente.

de même du profit de l'entrepreneur : comme il tient du salaire et de la rente du capital, il a également un taux nécessaire ; l'entrepreneur refuserait de concourir à la production des produits agricoles, s'il n'y trouvait plus son revenu. Au contraire, la rente foncière n'a qu'un *taux courant;* et lors même que ce taux se réduit à rien, les terres restent toujours et sont toujours cultivées, tant qu'elles produisent de quoi payer des salaires, des rentes de capital et des profits d'entrepreneur.

Ainsi le taux élevé ou bas des salaires, du profit et de la rente du capital est la *cause* du haut ou du bas prix des marchandises, tandis que le taux élevé ou bas de la rente foncière est l'*effet* du prix des marchandises. Le prix d'une marchandise est haut ou bas parce qu'il faut payer des salaires, des profits et des rentes de capital hauts ou bas; mais c'est parce que son prix est haut ou bas qu'elle fournit de quoi payer une forte ou faible rente foncière, ou ne fournit pas de quoi en payer une. Ainsi, quoique cette rente dérive d'un monopole, sa baisse n'a point de bornes; elle peut s'anéantir, sans que pour cela la terre cesse d'être cultivée. Quand les salaires ne sont plus payés ou que les entreprises ne donnent plus de profit, l'industrie s'arrête; quand les capitaux ne donnent plus de rente, ils se transportent ailleurs ou se consomment improductivement : mais quand une terre ne donne plus de rente foncière, il ne s'ensuit pas que la culture en soit abandonnée; dans ce cas, à la vérité, elle ne peut plus être exploitée par un fermier, mais le propriétaire peut encore trouver son

compte à la faire cultiver à ses frais, s'il est sûr d'en retirer un profit d'entrepreneur (*a*).

Vous voyez qu'il convient de distinguer dans le prix nécessaire des produits agricoles deux parties: 1° celle qui y entre toujours : elle se compose de salaires, de rentes de capitaux et de profits d'entrepreneur; et 2° celle qui n'y entre pas toujours : c'est la rente foncière. Nous appellerons la première le *prix intrinsèque* des produits agricoles (*b*). Ces produits ont toujours un prix nécessaire; mais ce prix peut n'être qu'un prix intrinsèque, et dans ce cas ils ne fournissent point de rente.

Quand la rente foncière existe, son taux est déterminé par la proportion entre l'offre et la demande des fonds de terre à louer. Considérons les circonstances qui influent sur cette offre et sur cette demande.

L'industrie agricole exige communément de moins grands capitaux que les entreprises manufacturières et commerciales : il doit donc y avoir plus de personnes en état, par leurs facultés pécuniaires, de s'appliquer à cette industrie qu'à toute autre; de là plus de concurrence parmi les fermiers. D'un autre côté, la quantité des terres cultivables, en tout pays, a des

---

(*a*) Comparez page 314.

(*b*) Ce terme est de la création de M. Sismondi, qui l'emploie à désigner le prix nécessaire des produits agricoles lorsqu'il est accru par la rente foncière. Ce n'est qu'après une longue réflexion que je me suis déterminé à le prendre dans un sens tout-à-fait opposé : l'importance qu'il y a à conserver le même mot (de *prix nécessaire*) pour les frais de production de tout genre, me paraît justifier cette innovation.

bornes, tandis que la masse des capitaux n'en a point qu'on puisse assigner. Ainsi la demande de terres à louer peut s'étendre sans cesse, tandis que l'offre de ces terres ne s'étend que jusqu'à un certain point. Encore cette offre ne comprend-elle pas toutes les terres cultivables d'un pays, mais seulement cette partie des terres que les propriétaires ne se soucient pas d'employer eux-mêmes à la culture. Or, de toutes les entreprises industrielles, celles de culture sont dans tout pays les plus honorables et les plus compatibles avec d'autres occupations. Il y a bien des pays où un grand seigneur se dégraderait dans l'opinion populaire s'il voulait se faire entrepreneur de manufacture ou chef d'une maison de commerce; mais nulle part il ne rougira de diriger lui-même la culture de sa terre. Enfin les agrémens attachés à la vie champêtre suffisent seuls pour déterminer un grand nombre de propriétaires à se charger de la direction de leurs terres. Ces circonstances contribuent encore à diminuer la quantité des terres à louer, ou à en réduire l'offre.

La conséquence de tout cela, c'est que les propriétaires fonciers, du moins dans les pays où toutes les terres sont appropriées, exercent une espèce de monopole envers les fermiers. Le marché qui se conclut entre le propriétaire et le fermier, est toujours aussi avantageux qu'il peut l'être pour le premier; et s'il y avait un terrain dont le fermier tirât plus que le prix intrinsèque de ses produits, ce terrain trouverait un enchérisseur. Si la libéralité de certains propriétaires, ou leur éloignement, ou leur ignorance, fixent quel-

quefois autrement les conditions d'un bail, vous sentez bien que l'effet de ces circonstances accidentelles, n'existe que pendant qu'elles durent, et qu'il n'empêche point que la nature des choses n'agisse d'une manière permanente, et ne tende sans cesse à reprendre son empire (*a*).

Ainsi la rente foncière annuelle est en général au taux le plus haut possible; elle se compose toujours de tout ce qui reste du prix courant des produits annuels de la terre, déduction faite de leur prix intrinsèque. Supposons une prairie dans les environs de Saint-Pétersbourg, dont la culture exige, soit en salaires d'ouvriers, soit en rentes de capitaux et en profits d'entrepreneur, les avances d'une somme de mille roubles. Si le propriétaire de cette prairie se décide à la donner en bail, sur quelle base le fermage se réglera-t-il? Sans doute sur le prix courant du foin dans la capitale. Si la quantité de foin qu'on récolte année moyenne sur cette prairie, ne peut se vendre qu'au prix de mille roubles, la prairie ne trouvera point de bailleur, ou en d'autres termes, elle ne donnera point de rente; mais si le produit peut se vendre au delà de cette somme, par exemple pour 1200 roubles, la prairie trouvera un fermier, et le fermage ne sera pas au-dessous de deux cents roubles.

Vous voyez que la rente d'une terre se règle sur le prix courant de son produit; qu'elle est forte ou faible suivant que ce prix rend plus ou moins au

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1[re] édit., tom. II, p. 319.

delà du prix intrinsèque; enfin qu'elle se réduit à rien, quand le prix courant tombe au niveau du prix intrinsèque.

CHAPITRE XII.

Ce qui détermine le taux de la rente foncière.

Examinons maintenant les circonstances qui élèvent le prix courant des produits de la terre au point de laisser une rente au propriétaire foncier.

De tous ces produits, ceux qui fournissent à l'homme sa nourriture, sont les premiers à recevoir une valeur constante et régulière, par la raison qu'ils satisfont au besoin le plus constant, le plus impérieux et le plus difficile à satisfaire. Viennent ensuite les produits qui servent à vêtir l'homme, à le loger, à chauffer, éclairer et meubler sa demeure. A mesure que la société s'enrichit, les besoins naturels sont augmentés par une foule de besoins factices, et chaque nouveau besoin donne une valeur plus ou moins régulière à quelque nouveau produit de la terre qui sert à le satisfaire. Ceux de ces produits dont la demande surpasse l'offre, auront une valeur plus que suffisante pour compenser les frais indispensables de leur production, ou leur prix intrinsèque.

Or, à mesure que les produits de la terre reçoivent une valeur qui surpasse leur prix intrinsèque, le fonds de terre qui concourt à les produire fournit une

rente à son propriétaire. Ainsi la rente foncière naît et s'étend successivement dans l'ordre suivant :

Les fonds de terre qui produisent des denrées nourrissantes sont les premiers à donner une rente : ils en donnent du moment que toutes les terres sont appropriées et qu'il devient impossible à la population du pays de se nourrir des produits spontanés de la terre.

Les fonds de terre qui produisent les denrées vêtissantes, logeantes et meublantes de première nécessité, fournissent plus tard une rente ; savoir, aussitôt que leurs produits ne peuvent plus s'obtenir gratuitement.

Enfin les fonds de terre qui produisent des matières propres à servir aux besoins factices, sont les derniers à donner une rente : ils n'en fournissent que lorsque le revenu national s'est accru au delà de ce qu'il faut pour acheter les objets de première nécessité.

Dans chacune de ces classes, la rente que peuvent fournir les fonds de terre est déterminée par deux circonstances : 1° par la *position* du terrain et la richesse du pays où il se trouve placé, et 2° par sa *fécondité*.

1° La rente est d'autant plus élevée que le terrain qui la donne se trouve plus près du marché de son produit, et *vice versâ*. L'éloignement du marché augmente les frais de transport, et par conséquent le prix intrinsèque du produit ; ainsi il laisse une moindre portion du prix courant du produit, pour former ce surplus qui constitue la rente foncière. Une terre

située dans le voisinage d'une ville, donne une plus forte rente qu'une terre également fertile, située dans un endroit reculé de la campagne. Quoiqu'il se puisse que l'une et l'autre ne coûtent pas plus de frais pour leur culture, il en coûte toujours nécessairement davantage pour amener au marché le produit de la terre éloignée.

Une terre fort éloignée du marché de son produit, non-seulement ne rapporte point de rente; il se peut même qu'elle ne paie pas les frais de sa culture. C'est pour cette raison que d'excellentes terres dans les quatre parties du monde, des terres capables de produire le meilleur froment et même des vins délicieux, restent sans culture. La situation d'un terrain, sous ce rapport, est même plus décisive que sa fertilité; car le terrain le plus stérile bien situé, rapporte, toujours quelque chose, tandis qu'un terrain mal situé ne rapporte absolument rien.

Ces considérations vous feront aisément sentir, Messeigneurs, combien la richesse d'un pays doit influer sur ses rentes foncières. Les terres d'un pays riche et populeux sont toujours bien situées, parce que leur produit trouve un marché partout. Avant le temps de Pierre-le-Grand, il n'y avait peut-être pas pour dix mille roubles de rentes payées pour le sol du gouvernement de Saint-Pétersbourg, qui rapporte à présent pour plusieurs millions de cette sorte de revenus.

Quand les produits sont d'une très-haute valeur, ils peuvent trouver un marché dans les pays les plus éloignés, et donner une rente à plusieurs milliers de

lieues de l'endroit où on les récolte, et où se paie cette rente. Tels sont les métaux précieux, les épiceries et même le sucre. Pour les produits d'une moindre valeur, les grandes routes bien tenues, les canaux et les rivières navigables, en diminuant les frais de transport, rapprochent, pour ainsi dire, les terres du marché de ces produits. Ce sont aussi, par cette raison, les plus importantes des améliorations; elles encouragent la culture des terres les plus distantes des villes, qui forment nécessairement dans tout pays la portion la plus étendue de sa surface.

A la vérité, la concurrence des terres dans l'offre d'un produit, diminue la rente de la terre qui fournit ce produit; ainsi, quand par l'ouverture d'un canal, ou par la construction d'une bonne route, les terres éloignées de la ville sont admises à la concurrence, la rente des terres voisines de la ville en est diminuée. Mais cet inconvénient n'est que temporaire, et les suites d'une libre concurrence ne tardent pas à devenir avantageuses, même à cette dernière partie des terres. Si la facilité des communications nuit au monopole qu'elles avaient dans l'ancien marché, elle ouvre aussi à leurs produits plusieurs marchés nouveaux. Le monopole d'ailleurs est un des grands ennemis d'une bonne administration des terres, laquelle ne s'établit jamais universellement dans un pays qu'autant que chaque propriétaire se voit forcé, par une concurrence libre et générale d'y avoir recours pour la défense de ses propres intérêts. Lorsque le parlement d'Angleterre forma le projet d'étendre l'amélioration des routes aux comtés éloignés de la capi-

tale, les comtés voisins de Londres présentèrent une pétition contre l'exécution de ce projet. « Ces provinces éloignées, disaient-ils, en conséquence du bas prix de la main-d'œuvre, pourraient vendre leurs grains et fourrages à meilleur compte que nous au marché de Londres, et par ce moyen réduiraient nos rentes et ruineraient notre culture. » Cependant, d'après le témoignage de Smith, depuis ce temps les réclamans ont vu leurs rentes s'augmenter et leur culture s'améliorer.

2° L'influence de la *fertilité* se conçoit sans peine. Toutefois il importe de remarquer que nous ne considérons ici que la *fertilité naturelle* du sol, celle qui existe indépendamment des améliorations; et que nous ne comparons que les *terrains fournissant le même produit*. Dans ce sens, les terres les plus fertiles donnent la rente la plus élevée.

La rente des terres fertiles détermine le taux de la rente de toutes les autres terres qui se trouvent en concurrence avec elles. Ainsi, tant que le produit des terres plus fertiles suffit pour la demande, les terres moins fertiles qui sont dans la concurrence, ne peuvent point être exploitées, ou du moins ne donnent point de rente. Mais aussitôt que la demande surpasse la quantité de produit que les terres fertiles peuvent fournir, le prix (*a*) du produit hausse, et il devient possible de cultiver les terres moins fertiles et d'en tirer une rente (1).

(*a*) Quand je parle du prix en général, j'entends toujours le prix courant ou le prix du marché.

(1) Voilà le principe de M. *David Ricardo* (*Principles of*

En conséquence, de même que les terres fertiles empêchent celles qui le sont moins de fournir une rente, ces dernières empêchent à leur tour que la rente des terres fertiles ne puisse monter au delà d'un certain terme. Quand le prix d'un produit est monté au point qu'il est possible de gagner par sa culture une rente, même dans les terres moins fertiles, ces terres sont exploitées, ce qui augmente la quantité offerte du produit, et réduit son prix ainsi que la rente. Les seules terres qui font exception à cette règle, ce sont celles qui fournissent des produits d'un genre unique, parce qu'elles ne sont point ex-

---

political economy and taxation, chap. 2). Mais au lieu d'en conclure comme M. *Storch* que « les terres les plus fertiles « déterminent le taux de la rente de toutes les autres, » M. *Ricardo* en infère que ce sont les moins fertiles qui règlent la rente des autres, et que cette rente ne consiste jamais que dans l'excès du produit des bonnes terres sur les mauvaises.

Ne pourrait-on pas dire plutôt que ce ne sont ni les unes, ni les autres? Le prix du blé, et en général des produits de la terre, est déterminé par la proportion entre l'offre et la demande, entre la quantité que l'on peut faire pousser à tel prix, et la quantité que l'on peut en consommer au même prix. Voyez la note qui est à la page 80 de ce volume.

Lorsque la population d'un état et sa richesse lui permettent de consommer une plus grande quantité de blé à un prix plus élevé, ce prix permet de cultiver des terrains plus médiocres et plus frayans; tous ceux qui valent mieux rapportent un peu plus; mais ce ne sont ni les uns ni les autres qui sont causes de cette augmentation de profit. C'est l'état de la société; c'est une plus abondante production de tous les autres produits qui permet qu'on en offre davantage en échange de la même quantité de blé. J.-B. S.

posées à la concurrence d'autres terres. Tels sont les bons crûs pour les vins. Il n'y a, pour les rentes de ces fonds de terre, de bornes que dans les facultés et les caprices des consommateurs.

Plus la concurrence des terres est grande, plus leurs rentes en sont diminuées. C'est par cette raison qu'une terre qui fournit des produits d'une haute valeur, donne communément moins de rente qu'une terre qui fournit des produits de peu de valeur. Le produit de la première, étant plus transportable, se trouve en concurrence avec celui des contrées les plus éloignées; le produit de la seconde, par la difficulté que présente son transport, n'est en concurrence qu'avec le produit des terres voisines.

Telles sont les lois générales qui déterminent le taux de la rente foncière : en les appliquant aux différens produits de la terre, nous verrons comment la rente se modifie pour chacun d'eux en particulier. Or comme la rente foncière se constitue du surplus que le prix courant des produits agricoles laisse au delà de leur prix intrinsèque, nous devons différer cette application jusqu'au temps où vous aurez une idée complète du prix de ces produits.

Je termine cette matière par quelques observations générales, concernant l'influence des différentes situations de la société sur le taux de la rente foncière.

Vous avez vu, Messeigneurs, qu'à mesure que la société s'enrichit, les salaires de l'industrie augmentent, tandis que l'intérêt des fonds baisse : la rente foncière suit la même marche que les salaires. Toute amélioration qui se fait dans l'état de la société, tend

d'une manière directe ou indirecte à faire monter la rente du propriétaire.

L'amélioration des terres et le perfectionnement de la culture y tendent d'une manière directe. La part qu'obtient le propriétaire du produit total, augmente nécessairement à mesure que le produit augmente; et cette part peut augmenter même quand sa proportion au produit total diminue. Supposons qu'au moyen des améliorations et d'une culture plus perfectionnée, une terre qui jadis ne rapportait que 1500 tchetverts de blé, en rapporte actuellement 2400. Si, à la première époque, la rente de cette terre avait fait la moitié du produit total, et que depuis elle fût tombée au tiers, loin d'avoir diminuée, elle se serait encore accrue; car le tiers de 2400 fait plus que la moitié de 1500, ou 800 font plus que 750.

La rente, comme salaire, doit être estimée, non pas en argent, mais en marchandises : elle ne se constitue pas de la quantité de pièces de monnaie qu'elle rapporte au propriétaire, mais de la quantité de marchandises qu'elle suffit à acheter. Or les progrès de la population et de la culture ont l'effet d'élever le prix de la plupart des produits de la terre, c'est-à-dire d'augmenter le pouvoir qu'ils ont d'acheter d'autres marchandises : ainsi, à mesure que la société s'enrichit et que le prix de ces produits hausse, le propriétaire se trouve plus riche qu'auparavant.

Voilà les améliorations qui tendent directement à augmenter la rente; celles qui se font dans l'industrie manufacturière et commerçante contribuent d'une manière indirecte à l'élever. Plus ces industries se

perfectionnent, plus le prix de leurs produits baisse. Le propriétaire, en échangeant le produit de sa terre, ou le prix de ce produit, contre des ouvrages manufacturés et des marchandises amenées de loin, en obtient une quantité d'autant plus grande que leur prix est moindre. Ainsi le perfectionnement de l'industrie, qui réduit le prix du produit manufacturé et les profits du commerce, élève le prix du produit brut. Une même quantité de ce produit brut répond dès lors à une plus grande quantité de produit manufacturé ou amené de loin, et le propriétaire se trouve à portée d'acheter une plus grande quantité dc choses de commodité et de luxe.

Les circonstances opposées à celle que je viens d'indiquer, c'est-à-dire le défaut d'améliorations et la culture négligée; la dépopulation et la stagnation du commerce, qui font baisser le prix des produits de la terre; le déclin de l'industrie manufacturière et commerçante, qui fait hausser le prix de leurs produits; en un mot, le décroissement de la richesse nationale, tendent d'un autre côté à faire baisser la rente foncière, ou à diminuer la richesse du propriétaire, c'est-à-dire à lui retrancher de son pouvoir d'acheter.

« Quoique le prix d'achat des terres s'établisse en général de manière que leurs rentes se rapprochent de celles du capital, ces dernières leur restent presque toujours supérieures; c'est-à-dire qu'un capital employé à l'achat d'une terre, rapporte rarement ce qu'il rapporterait s'il était placé à intérêt, ou employé de manière à donner un loyer. La raison en est dans la plus grande solidité du placement. Un capital placé

à intérêt ou produisant un loyer, court plus ou moins de risques dont le fonds de terre est exempt. D'ailleurs ce dernier donne à son propriétaire plus de considération, d'aplomb et de crédit; et même dans plusieurs pays il lui apporte des titres et des priviléges.

« Il est vrai que, par la raison même qu'il ne peut ni se déguiser ni se transporter, il est plus exposé à porter le faix des charges publiques et à devenir l'objet des vexations d'un gouvernement tyrannique ou rapace. Un capital se met sous toutes les formes, et s'emporte où l'on veut; mieux encore que les hommes, il fuit la tyrannie et les guerres civiles. Néanmoins il faut que le risque des placemens surpasse ce grand avantage, puisque les terres sont plus chères en proportion de ce qu'elles rapportent (*a*). »

Dans tout ce chapitre, nous n'avons considéré que les terres employées à la culture; les *terrains destinés aux constructions* ne nous offrent que peu d'observations à faire, eu égard à la rente qu'ils rapportent. Tout ce qui excède dans le loyer total d'une construction ce qui est suffisant pour rapporter le loyer nécessaire, va naturellement à la rente du sol; chaque propriétaire de terrain agissant en monopoleur, et exigeant très-souvent pour un seul arpent de mauvaise terre à bâtisse une plus forte rente que ne pourraient lui produire cent arpens des meilleures terres labourables. On voit quelquefois à Saint-Pétersbourg l'emplacement d'une seule maison se vendre 10,000

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 315.

roubles et au delà; en ne comptant que l'intérêt légal de cette somme, ou 6 pour cent, la maison qu'on élève sur une place achetée à ce prix, doit rapporter une rente de 600 roubles au moins.

Mais quelque excessif que soit souvent le taux de la rente du sol, elle peut aussi tomber à rien : c'est la demande de logemens ou de constructions qui détermine ce qu'il doit être. Dans les maisons des champs, situées à une certaine distance des grandes villes, et où il y a abondance de terrain à choix pour construire, le loyer est rarement au-dessus du taux nécessaire, et la rente du sol n'est presque rien, ou n'est pas plus que ce que rendrait le fonds s'il était mis en culture. Dans les maisons des campagnes voisines de quelque grande ville, le loyer total est quelquefois beaucoup plus haut, et l'on paie souvent plus cher la beauté ou la commodité particulière de la situation, ce qui donne lieu à une rente plus considérable. Mais c'est dans les capitales que cette rente est en général le plus haut possible, et surtout dans ces quartiers recherchés où il y a la plus grande demande de maisons.

Quand le capitaliste bâtit sur un terrain loué, il est dans le cas d'un fermier qui fait des améliorations sur le fonds de sa ferme : il faut donc que le bail soit assez long pour que le loyer total puisse rembourser pendant sa durée le capital avec le loyer nécessaire et la rente. Quelquefois, au lieu d'exiger une rente, le propriétaire foncier convient avec le capitaliste, que la construction lui appartiendra à l'expiration du bail. Dans ce cas le capitaliste retire non-seulement

le loyer nécessaire, mais encore la rente du sol, ce qui fait que son capital est plus tôt remboursé. Ces espèces de baux sont assez communs à Saint-Pétersbourg, et je sais plusieurs exemples où ils ont été conclus pour six ans seulement; preuve que le loyer total était assez haut pour effectuer pendant ce court espace de temps le remboursement du capital et pour payer en outre le loyer nécessaire. Des baux aussi favorables pour le propriétaire foncier ne peuvent se faire que dans une capitale dont la population et la richesse vont toujours en croissant (1).

---

(1) Il y a eu de tous temps de grandes controverses relativement au revenu des propriétaires fonciers, qui fait le sujet de ce chapitre.

Les économistes du XVIII[e] siècle prétendaient que c'était l'unique revenu sur lequel vivaient les nations, et que le travail ne mettait aucune valeur nouvelle dans la société.

Adam Smith maintient que les terres concourent avec le travail à fournir leur contingent à la masse de nos richesses.

Malthus est du même avis.

Buchanan (commentateur de Smith), *Ricardo*, *Tracy*, *Sismondi*, maintiennent que le travail seul est productif, et que si les propriétaires du sol parviennent à se faire payer le concours de leur instrument, ce n'est qu'une valeur qui passe d'une poche dans une autre; de celle des consommateurs dans celle des propriétaires.

J'avoue que je ne puis découvrir aucune utilité pratique dans ces controverses, quoique M. *Ricardo* dise dans la seconde édition de son ouvrage (page 67): « La parfaite intelligence de ce principe est, selon moi, de la plus haute « importance pour la science de l'économie politique? » Je craindrais bien plutôt que des discussions trop étendues et trop abstraites, ne fissent dégénérer une science de faits, de

CHAPITRE XIII.

Du profit de l'entrepreneur.

L'INDUSTRIE de l'entrepreneur consiste à diriger l'emploi d'un capital; ainsi son *profit* tient à la fois du salaire et de l'intérêt : il est le prix de son travail, et il se proportionne sur la grandeur du capital. Mal-

---

choses, en une série d'abstractions qui auraient le fâcheux effet de décrier l'économie politique en la détournant des applications, et la faisant dégénérer en argumentations sans utilité, quelquefois fatigantes pour le lecteur.

Cependant pour qu'on ne m'accuse pas de n'oser prononcer une opinion sur ce sujet, je dirai que je regarde la terre comme un instrument qui, de même que beaucoup d'autres agens naturels, concourt à donner aux choses une utilité dont nous faisons notre profit, et que nous sommes disposés en conséquence à payer par d'autres produits, fruits de nos travaux. Partant elle produit des valeurs échangeables : et par conséquent des richesses. Le sol élabore les sucs dont se forment nos fruits, de même que le soleil les colore. Le consommateur à la vérité ne paie pas au soleil son utile concours, parce qu'aucun propriétaire n'a pu s'emparer de ses rayons et les céder pour de l'argent; tandis que celui qui a enclos un champ, s'est fait payer le service du sol qui sans cela aurait été gratuit : mais devons-nous regretter cette circonstance? Lorsque la terre est à tout le monde, elle ne produit rien pour personne; car alors personne ne veut faire l'avance de ses frais et de ses peines pour la cultiver. Que les rayons du soleil n'aient point de propriétaires, il importe

gré cette ressemblance qu'il a avec l'intérêt, le profit est loin d'être de la nature de cette rente. L'intérêt peut être gagné sans travail, et il faut l'industrie de l'entrepreneur pour gagner son profit; l'un tient à la possession du capital, et, par conséquent, est aliénable à volonté; l'autre a sa source dans les connaissances, les talens, l'expérience et le travail de l'homme, et, par conséquent, ne peut être cédé qu'à ceux qui ont les mêmes facultés et le même désir de les appliquer.

Comme le profit de l'entrepreneur provient de l'emploi d'une industrie et d'un capital, il s'ensuit que son *taux nécessaire* doit se composer de deux élémens : d'un salaire d'industrie, et d'une prime d'assurance pour les risques que court le capital.

Le *salaire* de l'entrepreneur n'étant jamais payé séparément et se trouvant toujours confondu dans la totalité du profit, il n'y a d'autre échelle pour l'évaluer que le salaire courant qu'on paie dans le même lieu et à la même époque pour un travail pareil à celui d'entrepreneur. Quelquefois un chef d'entreprise, ne voulant ou ne pouvant point se charger du travail d'inspection et de direction, le confie à un principal commis : dans ce cas, les salaires de ce commis expriment exactement la valeur du travail

---

peu à la production; leur action n'en est pas moins efficace; elle n'exige point d'avances; mais si la terre n'en avait point, elle resterait en friche et nous serions tout-à-fait privés de ses produits, dont nous pouvons du moins jouir maintenant en payant une rétribution assez légère aux propriétaires fonciers. J.-B. S.

d'entrepreneur (1); l'entrepreneur cède alors au commis son salaire, et ne se réserve que la prime d'assurance et le profit net qu'il peut faire sur son entreprise. Les principes qui déterminent le salaire étant déjà développés dans les chapitres précédens, je n'ai plus rien à observer sur cet article.

---

(1) Cette appréciation est imparfaite. L'auteur ne donne pas, à beaucoup près, aux fonctions des entrepreneurs d'industrie, l'importance qu'il devrait leur donner.

Un entrepreneur d'industrie, c'est-à-dire un agriculteur, un manufacturier, ou un négociant, est celui qui à ses périls et risques entreprend de fournir à la société les produits dont elle a besoin. Il apprécie les frais de production que nécessitera un produit; il préjuge la valeur qu'il aura étant terminé; il rassemble tous les élémens d'une entreprise, en compose l'administration et le régime. Comme il a perpétuellement des achats et des ventes à faire, des conventions de toutes sortes à conclure, il doit connaître les hommes et les affaires, évaluer les risques, prévoir les vicissitudes du commerce, l'influence de la paix, de la guerre et des mauvaises lois. La réunion des qualités et des talens qui sont nécessaires pour faire prospérer, pour soutenir seulement une entreprise industrielle, établit une espèce de monopole en faveur des hommes qui sont en état de la concevoir, de la former et de la conduire. Ceux qui manquent de prudence et de lumières ne font pas long-temps concurrence à ceux qui en sont pourvus. Telles sont les causes qui établissent pour les entrepreneurs, des profits indépendans de leurs capitaux, et fort supérieurs au salaire d'un simple commis en chef, qui ne court aucun risque pour son compte, touche son traitement dans toutes les suppositions, et ne hasarde ni sa fortune, ni sa réputation en cas de mauvaise fortune.

Certes ni *Adam Smith*, ni les écrivains qui l'ont copié, en confondant les profits de l'entrepreneur d'industrie avec les

La *prime d'assurance* est destinée à couvrir les pertes qui peuvent arriver dans le genre d'entreprises auquel le capital est employé. Elle se proportionne sur la valeur du capital, et elle est d'autant plus élevée qu'il y a plus de risques dans l'emploi.

Elle se proportionne sur la valeur du capital: cette circonstance explique en partie pourquoi le profit de l'entrepreneur augmente avec le capital qu'il emploie, et pourquoi il diminue avec lui : plus le capital est grand, plus la prime est multipliée.

Elle est d'autant plus élevée qu'il y a plus de risques dans une entreprise: cette circonstance explique

---

profits de son capital (*profits of stock*), n'ont point donné un tableau fidèle des faits qui se passent tous les jours sous nos yeux.

Je sais qu'il est fort difficile de distinguer ce qui, dans la production, est dû à l'entrepreneur, de ce qui est dû à son capital. Le même outil fait plus d'ouvrage conduit par des mains adroites, que lorsqu'il l'est par des mains inexpérimentées. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a une partie de l'ouvrage qu'il faut attribuer à l'outil, et une partie qui est l'œuvre de la main qui le guide; et il serait fort utile dans la pratique de pouvoir en faire la distinction. Un manufacturier, par exemple, a un capital de cinquante mille francs, et par son habileté il fait tous les ans un bénéfice de 25 mille francs, c'est-à-dire un bénéfice égal à 50 pour cent de son capital; mais sur cette production annuelle, on ne sait pas quelle valeur est due à l'action de l'entrepreneur et quelle à l'action de son capital. Cependant pour augmenter une aussi bonne affaire il emprunte, ou il trouve un commanditaire qui quadruple ses fonds, et les bénéfices sont portés de 25 à 100 mille francs par an. De bonne foi le commanditaire est-il fondé à réclamer les 75 mille francs d'accroissement dans les bénéfices, et

pourquoi le profit est plus considérable dans les entreprises lointaines : la prime d'assurance y est plus forte, parce que les retours sont plus incertains; — pourquoi il est également plus considérable dans les emplois où le capital est long-temps engagé : plus l'opération est longue, plus les risques sont multipliés et plus ils élèvent la prime d'assurance; — pourquoi le profit est médiocre dans une entreprise commune, courante, où la production ainsi que la consommation sont connues depuis long-temps; et pourquoi il est souvent le contraire dans une entreprise neuve, où l'on marche encore à l'aventure : dans le premier

---

l'entrepreneur ne peut-il pas lui dire à aussi bon droit : « C'est « la manière dont j'ai fait travailler ce capital additionnel de « cent cinquante mille francs, qui lui a fait produire ce profit. « Il est donc le fruit de mon talent. »

Il y a même des cas où le capital comme outil, ne produit réellement aucune valeur. Supposez que le propriétaire d'une usine, d'un moulin à papier, par exemple, cherche à la vendre, et que nul acquéreur ne se présente à aucun prix. Le propriétaire se décide en conséquence à la faire travailler pour en retirer du moins le profit de ses soins et celui du fonds de terre sur lequel elle est bâtie. Il est évident que dans cette entreprise, il n'y a pas un sou de profit pour le capital. S'il y en avait eu, un acquéreur ou un locataire se serait présenté et en aurait donné un prix quelconque dont il aurait été indemnisé par le profit du capital.

On voit que malgré la difficulté que l'on rencontre à distinguer les profits de l'industrie, de ceux du capital, il y a dans la pratique beaucoup de cas où il serait utile de faire cette distinction, et qu'il serait très-digne des économistes politiques d'en établir les bases. J.-B. S.

cas, le retour des avances est assuré; il ne l'est pas dans le second.

Lorsque les emplois sont parfaitement connus, la prime d'assurance est toujours au taux nécessaire, c'est-à-dire elle ne va guère au delà de ce qui est strictement nécessaire pour couvrir les pertes régulières. L'expérience fait connaître la proportion moyenne de ces pertes, et c'est sur cette base que chaque entrepreneur est obligé d'évaluer le taux de la prime d'assurance dans le genre d'industrie qu'il entreprend. S'il lui arrivait de l'estimer trop haut, d'autres entrepreneurs ne manqueraient pas de la faire baisser par leur concurrence. Ainsi, dans les emplois connus, cette prime est ordinairement réduite au niveau de la perte régulière essuyée dans chaque emploi.

Dans les entreprises nouvelles et hasardeuses, les pertes ne peuvent être appréciées au juste : on devrait donc supposer que l'entrepreneur serait porté à évaluer la prime d'assurance aussi haut que possible; mais l'expérience prouve le contraire. Cette confiance présomptueuse que les hommes ont généralement dans leur bonne étoile, paraît agir ici comme partout ailleurs. La plupart de ces entrepreneurs, loin d'évaluer trop haut la prime d'assurance, ne l'estiment pas même ce qu'elle devrait être, de sorte que la totalité du profit ne suffit pas toujours pour couvrir entièrement ces pertes. La preuve en est que dans les entreprises les plus hasardeuses, les banqueroutes sont les plus fréquentes. Si la prime d'assurance suffisait pour compenser toutes les pertes

régulières, les banqueroutes ne seraient pas plus fréquentes dans ces entreprises que dans les autres.

Le salaire et la prime d'assurance forment le profit nécessaire de l'entrepreneur; son *profit courant* se règle sur le prix courant de ses produits. Ainsi ce profit peut être au-dessus ou au-dessous, ou précisément au niveau du profit nécessaire.

Il est *au-dessus du profit nécessaire*, quand le prix courant des produits de l'entreprise excède les avances que l'entrepreneur a été obligé de faire pour les produire et pour les amener au marché. Ces avances, comme vous le savez, comprennent les articles suivans :

1° le *capital circulant* employé en matériaux, en salaires d'ouvrier, et (si l'entreprise est du genre agricole) en rente foncière (*a*);

(*a*) Dans le onzième chapitre (page 361) je vous ai dit que la rente foncière se constitue de l'excédant que le prix courant des produits agricoles laisse au delà des avances de l'entrepreneur, en y comprenant même son profit courant; ici, je range la rente parmi ces avances. Ceci n'est point une contradiction. Dans le chapitre indiqué il s'agissait de l'origine de la rente foncière; ici nous la considérons comme établie. La rente foncière ne peut naître que lorsque le prix courant des produits de la terre est assez haut pour couvrir les avances indispensables du fermier, et pour laisser encore quelque chose au delà; mais du moment qu'elle est établie, le fermier ayant dû la payer, il doit aussi la ranger parmi ses avances. — Vous vous rappelez sans doute qu'il en est de même de la rente de talens. Cette rente aussi ne peut naître que lorsque le salaire courant est assez haut pour laisser quelque chose au delà du salaire nécessaire; mais du moment qu'elle est éta-

2° les *rentes du capital*, savoir, l'intérêt du capital circulant, et le loyer du capital fixe,

3° le *profit nécessaire* de l'entrepreneur.

Tout ce que le prix courant des produits rapporte au delà de ces avances indispensables est un revenu superflu, et constitue le *profit net* de l'entrepreneur.

Vous voyez, Messeigneurs, que ce que l'entrepreneur gagne en sus du capital, est loin de former tout entier un gain ou *profit;* cependant l'usage veut qu'on appelle ainsi, non-seulement le revenu total de l'entrepreneur (lequel souvent ne contient aucun profit), mais encore ce revenu plus la rente du capital (*a*). Cette dernière, ainsi que la rente foncière, ne peuvent jamais faire partie du profit de l'entrepreneur; car ou il ne possède pas lui-même le capital et le fonds de terre qu'il emploie dans son entreprise, et alors ces rentes ne lui appartiennent pas; ou bien il est lui-même capitaliste et propriétaire foncier, et, dans ce cas, il ne peut pas ranger parmi le revenu de son industrie des rentes qu'il aurait gagnées de même s'il n'avait pas travaillé. S'il possède des capitaux et des terres, c'est comme capitaliste et comme propriétaire, mais ce n'est pas comme entrepreneur.

Il est difficile d'imaginer que dans les entreprises communes et courantes, le profit net des entrepre-

---

blie, chaque entrepreneur devant la payer, il doit aussi la ranger parmi le salaire nécessaire dont il a fait les avances. Voyez page 308.

(*a*) Comparez page 277, la note.

neurs puisse être considérable, quand le commerce est entièrement libre. Tant de gens sont bien aises de gagner simplement un salaire d'entrepreneur, que leur concurrence doit réduire le prix courant des marchandises à peu près au niveau du profit nécessaire. Ce n'est que dans les entreprises nouvelles et hasardeuses que se font les gros profits; mais aussi la chance des pertes y est plus grande. Les entreprises les plus hasardeuses sont, à la vérité, les plus lucratives quand elles réussissent; mais elles réussissent rarement. Le commerce de contrebande, le plus hasardeux de tous, donne bien quelquefois des profits immenses, mais il conduit peut-être vingt personnes à la banqueroute, contre une qu'il enrichit. Dans ce cas, c'est un individu que la fortune favorise; mais le même profit n'a pas lieu régulièrement dans le même genre d'entreprises.

Le gros profit qui semble *régulièrement* accompagner certains genres d'entreprises bien connus, est en général une illusion, qui provient de ce qu'on appelle *profit* ce qui n'est que le revenu total de l'entrepreneur. Les profits des apothicaires passent, par une sorte de dicton, pour quelque chose de singulièrement exorbitant; cependant la plus grande partie de ces profits apparens ne sont que de véritables salaires. Le métier d'apothicaire exige plusieurs connaissances scientifiques qui rendent les études préparatoires et l'apprentissage de ce métier très-coûteux; d'ailleurs celui qui l'exerce doit être investi d'une grande confiance. Il faut donc que ses salaires suffisent pour

fournir l'intérêt viager de la dépense de son instruction, et la rente que doivent lui rapporter les qualités morales et intellectuelles qui lui méritent la confiance du public. Il ne peut trouver ces salaires que dans le prix auquel il vend ses drogues; mais la totalité des drogues que l'apothicaire le plus achalandé pourra vendre, dans le cours d'une année, dans la ville qui fournit le marché le plus étendu, ne lui coûteront peut-être pas plus de 1,000 à 1,500 roubles; ainsi, quand il les vendrait à 2 ou 3,000 roubles, ou à 100 pour cent de profit, comme on dit, en déduisant le capital circulant et les rentes, souvent on trouverait qu'il en retire à peine son profit nécessaire.

Souvent une entreprise ne donne qu'un mince profit net ou n'en donne point du tout, quand le capital est modique, tandis quelle donne un gros profit net lorsque le capital est considérable. La raison en est que la même entreprise exige toujours le même salaire d'entrepreneur, tandis que le profit courant se proportionne sur la valeur du capital, et qu'il augmente suivant que ce capital grossit. Deux entrepreneurs dans le même genre, et qui font exactement le même travail, doivent gagner le même salaire; mais si leurs capitaux ne sont pas de la même grandeur, le profit net de l'un sera plus considérable que celui de l'autre. L'exemple suivant vous en fournira une preuve évidente.

Supposons qu'en un lieu le profit courant d'une entreprise de manufacture soit communément de 10 pour cent, et qu'il s'y trouve deux manufactures

entre lesquelles il n'y ait d'autre différence que celle des matières premières qu'elles travaillent: chacune d'elles, à ce que je suppose, emploie 20 ouvriers à raison de 250 roubles par an chacun, ce qui fait une dépense de 5,000 roubles par an pour chaque atelier; mais les matières grossières qu'on travaille dans l'une ne coûteront annuellement que 5,000 roubles, tandis que dans l'autre on travaille des matières plus précieuses qui coûtent 15,000 roubles. Ainsi le travail des entrepreneurs, et par conséquent leur salaire, sera tout-à-fait le même ou très-approchant; mais le capital de l'un sera de 10,000 roubles, celui de l'autre de 20,000. Au taux de 10 pour cent, les entrepreneurs auront un profit courant, l'un 1,000 roubles et l'autre de 2,000.

La prime d'assurance se proportionne sur le capital; ainsi elle formera des sommes différentes pour les deux entreprises. En admettant qu'elle fût de 2 pour cent, il resterait à l'un des entrepreneurs 800 roubles et à l'autre 1,600. Le salaire d'entrepreneur, au contraire, se proportionne sur la nature et la quantité du travail; or, comme sous deux rapports le travail des deux entrepreneurs est le même, leurs salaires seront aussi les mêmes, ou formeront la même somme; en les évaluant à 700 roubles, le salaire du premier entrepreneur fera 7 pour cent de son capital; celui du second ne fera que 3½ pour cent du sien. Reste comme profit net à l'un 100 roubles, et à l'autre 900 roubles; ce qui fait, en proportion du capital, pour le premier 1 pour cent seulement, et pour le

second $4\frac{1}{2}$ pour 100 (*a*). Vous voyez qu'au même taux du profit courant le profit net diffère, non-seulement à raison de la valeur du capital, mais dans une proportion bien plus forte. Si le profit net suivait la même proportion que le capital, celui de ces deux entrepreneurs serait comme de 1 à 2; mais il est comme de 1 à 9.

Cette comparaison peut servir à vous prouver, Messeigneurs, qu'un gros capital, quoique produisant un petit profit, augmente en général plus promptement qu'un petit capital qui donne de gros profits. C'est ce qui a fait dire à un grand écrivain qu'il est plus facile de gagner le second million que le premier écu. Si chacun des deux entrepreneurs que j'ai supposés était assez économe pour ajouter tout son profit net au capital employé dans son entreprise, le premier ne pourrait y ajouter cette fois-ci que 100 roubles; l'autre, au contraire, l'augmenterait de 900 roubles; et chaque année la proportion changerait de plus en plus en faveur du dernier. Mais, dans un cas pareil,

(*a*) Pour rendre cet exemple plus clair, il suffit de l'arranger en forme de compte.

	1re MANUFACT.		2e MANUFACT.	
	roubl.	pr. ct.	roubl.	pr. ct.
Capital employé dans les deux fabriques.	10,000	»	20,000	»
Profit courant à 10 pour cent.	1,000	10	2,000	10
Prime d'assurance à 2 pour cent. . . .	200	2	400	2
Salaire d'entrepreneur.	700	7	700	$3\frac{1}{2}$
Profit net.	100	1	900	$4\frac{1}{2}$
TOTAL.	1,000	10	2,000	10

l'entrepreneur pauvre réduit communément sa subsistance au simple nécessaire, et tâche d'épargner son revenu superflu, tandis que l'entrepreneur riche mange ordinairement tout son salaire, et souvent même une grande partie de son profit net.

Une conséquence de ces observations sur le profit de l'entrepreneur, c'est qu'il paraît plus avantageux pour une nation d'avoir un petit nombre d'entrepreneurs riches plutôt qu'un grand nombre d'entrepreneurs pauvres. A la vérité, le même capital national, s'il est employé par 10,000 entrepreneurs, donnera un plus grand profit net à la nation, que s'il était employé par 100,000; mais il ne s'ensuit pas nécessairement que le capital national augmente dans la même proportion. Il est plus que probable que la sévère économie des entrepreneurs pauvres suffirait pour contrebalancer cet avantage apparent. Au reste, j'écarte ici les considérations morales qui rendent une grande inégalité de fortunes si préjudiciable au bonheur des nations. Sous tous les autres points de vue, hors celui de la richesse nationale, il importe infiniment plus à l'état de voir dans l'aisance le plus grand nombre possible de ses citoyens, que de compter quelques Crésus parmi une foule innombrable de mendians.

Revenons à notre sujet. Le salaire de l'entrepreneur étant toujours le même dans les entreprises du même genre et de la même étendue, il s'ensuit que ce salaire forme une portion d'autant plus considérable du profit courant, que le capital est plus petit. Dans l'exemple que nous avions choisi, le salaire de

l'entrepreneur pauvre comprend les 7 dixièmes de son profit courant, tandis que celui de l'entrepreneur riche ne fait que 3 dixièmes $\frac{1}{2}$ du sien. Cette circonstance nous fournit une autre observation intéressante : c'est que la grandeur du capital qu'on peut employer dans une entreprise dépend de l'étendue du marché qu'ont les produits de cette entreprise. Plus le marché est resserré, moins l'entrepreneur peut vendre de marchandisses; et moins il en vend, moins il peut employer de capital pour les produire. Or, comme il faut absolument que le capital, quelque petit qu'il soit, rapporte le salaire de l'entrepreneur, il se peut que, dans le même genre d'entreprises, le profit courant soit beaucoup plus grand dans un endroit qui présente un marché très-limité, que dans un lieu qui offre un marché vaste. En voici un exemple:

Dans une petite ville, un épicier ne pourra guère employer plus de 1000 roubles dans son commerce. Ce commerce y est nécessaire à la consommation des habitans; mais un marché aussi resserré ne peut pas comporter l'emploi d'un plus gros capital dans ce négoce. Cependant il faut bien que ce négoce rapporte le salaire de l'entrepreneur, lequel, dans ce cas, sera assez élevé. Outre la condition de posséder un capital ou le crédit nécessaire pour en emprunter, il faut encore celle de savoir lire, écrire et compter; il faut celle de pouvoir juger passablement de peut-être 50 ou 60 espèces de marchandises différentes, de leurs prix, de leurs qualités et des marchés où l'on peut se les procurer au meilleur compte; il faut, en

un mot, toutes les connaissances nécessaires à un gros marchand, et rien n'empêche l'épicier de le devenir, que le manque d'un capital suffisant. On ne peut pas dire que 500 roubles par an soient un salaire plus que nécessaire pour un homme qui réunit tant de connaissances. Ainsi, sans compter la prime d'assurance, sans lui accorder le moindre profit net, son commerce devra lui rapporter un profit courant de 50 pour cent. Dans une grande ville, ce même commerce ne rapportera peut-être que 5 pour cent; mais aussi dans une grande ville il est possible d'employer 10,000 roubles au commerce d'épicerie. Les salaires des deux entrepreneurs seront les mêmes; mais ce salaire n'est qu'une bagatelle à décompter du profit courant d'un capital de 10,000 roubles, tandis qu'au même taux, le profit d'un capital de 1000 roubles ne suffirait pas pour payer ce salaire.

Ces observations expliquent pourquoi la différence entre le profit courant d'un détailleur et celui d'un marchand en gros est bien moindre dans une grande ville que dans une petite: dans une grande ville, le détailleur peut employer un plus grand capital; ainsi son salaire fait une moindre partie de son profit, et ce profit peut être moindre. C'est pour cette raison que les marchandises qui se vendent en détail sont à beaucoup meilleur marché, toutes les autres circonstances étant égales; dans les grandes villes que dans les petites. Il n'y a d'exception à cette règle que par rapport aux marchandises que les petites villes tirent de leurs environs, tandis qu'on les amène de loin aux grandes villes: dans ce cas, les frais de

transport ajoutent au prix des denrées qui se vendent dans les grandes villes, autant et plus qu'il ne faut pour compenser le bon marché produit par la diminution proportionelle du profit des détailleurs. Les épiceries, par exemple, sont en général à beaucoup meilleur marché dans les grandes villes; il n'en coûte pas plus pour les y apporter que pour les transporter dans les villages. Au contraire, le pain et la viande de boucherie n'y sont pas à meilleur marché, puisqu'il en coûte bien davantage pour y transporter du blé et du bétail, qu'il n'en coûte pour en amener aux petites villes, qui tirent ces articles de la campagne qui les environne.

Quoique le profit courant de l'entrepreneur, tant pour la vente en détail que pour la vente en gros, soit en général plus faible dans les grandes villes que dans les petites, cependant on voit fort souvent dans les premières de grandes fortunes faites avec de petits commencemens, et on n'en voit presque jamais dans les autres. Les observations que je viens de vous présenter expliquent suffisamment ce phénomène. Dans de petites villes, à cause du peu d'étendue du marché, les entreprises ne peuvent pas s'agrandir à mesure que grossit le capital : ainsi, dans ces endroits-là, quoique le taux du profit de l'entrepreneur puisse être très-haut, cependant la portion de ce profit qui forme le profit net ne peut jamais être très-forte, ni par conséquent le montant de son accumulation annuelle. Au contraire, dans de grandes villes, on peut étendre ses entreprises à mesure que le capital augmente, et il augmente d'autant plus vite

qu'il est plus grand. D'ailleurs le crédit d'un homme qui est économe et qui fait bien ses affaires augmente encore bien plus vite que son capital. A proportion de l'accroissement de l'un et de l'autre, il agrandit la sphère de ses opérations; et comme le montant de son profit net s'accroît dans une proportion bien plus forte que son profit courant, plus il étend son entreprise, plus il lui est facile d'accumuler.

Toutefois, en admettant une progression si rapide de profits, on suppose que la dépense personnelle de l'entrepreneur ne s'étende jamais au delà de son salaire : or cette supposition ne se confirme que très-rarement. La plupart des entrepreneurs augmentent leur dépense en proportion de leurs profits; ainsi il n'arrive pas souvent qu'ils fassent rapidement des fortunes considérables dans un genre quelconque d'entreprises courantes et bien connues. Le seul genre d'entreprises dans lequel il se fait quelquefois des fortunes subites, c'est celui qu'on appelle le *commerce de spéculation*. Le négociant qui s'adonne à ce genre d'affaires n'excerce pas de commerce fixe, régulier et bien connu. Il est cette année marchand de blé, il sera marchand de vin l'année prochaine, et marchand de sucre, de tabac ou de thé l'année suivante. Il se livre à toute espèce de commerce qu'il présume pouvoir donner quelque profit extraordinaire, il le laisse là quand il prévoit que les profits en pourront retomber au niveau de ceux des autres affaires : ainsi ses gains et ses pertes ne peuvent garder aucune proportion régulière avec ceux de toute autre branche de

commerce fixe et bien connue. Un homme qui ne craint pas de s'aventurer peut quelquefois faire une fortune considérable en deux ou trois spéculations heureuses; mais il est tout aussi probable qu'il en perdra autant par deux ou trois spéculations malheureuses. Un tel commerce ne peut s'entreprendre que dans de grandes villes. Ce n'est que dans des endroits où les affaires et les correspondances sont extrêmement étendues, qu'on peut se procurer toutes les connaissances qu'il exige.

Nous avons examiné les circonstances qui élèvent le profit courant de l'entrepreneur au-dessus de son profit nécessaire : il y en a d'autres qui le réduisent *au niveau* de ce dernier, et même *au-dessous*. C'est le cas chaque fois que le prix courant des produits de l'entreprise ne suffit que tout juste, ou ne suffit pas entièrement à remplacer le capital employé à la production, plus les rentes et le profit nécessaire de l'entrepreneur. Dans ce cas, ce que le prix courant rapporte de moins que ces avances indispensables est une *perte* effective pour l'entrepreneur.

Dans les entreprises communes, courantes et bien connues, en supposant l'entrepreneur un homme prudent et instruit dans le genre d'affaires qu'il entreprend, on ne peut assigner qu'une seule cause à ces pertes, savoir les variations subites et inattendues dans les prix de ses produits. Toutes les marchandises sont plus ou moins sujettes à des variations dans leurs prix, mais certaines marchandises beaucoup plus que d'autres, comme nous le verrons dans le livre suivant. Ceux qui font le commerce de spéculation

font leurs principales opérations sur ces sortes de marchandises. Quand ils prévoient que le prix en pourra monter, ils en enlèvent autant qu'ils peuvent, et ils cherchent à vendre quand il y a apparence que ce prix baissera. S'ils ont l'espérance de faire quelquefois un profit énorme, ils sont aussi exposés à des pertes pareilles.

Dans toutes les autres entreprises, les pertes régulières sont compensées par la prime d'assurance, laquelle, dans les genres d'entreprises bien connus, peut être appréciée avec assez d'exactitude pour mettre l'entrepreneur à couvert. Quand la demande, et par conséquent le prix d'une espèce de marchandise diminue, les entrepreneurs occupés à la production de cette marchandise retirent insensiblement leur industrie et leurs capitaux d'un emploi qui ne leur fournit plus de profit net, et qui les menace de pertes prochaines, jusqu'à ce que le besoin des produits résultant de cet emploi se fasse de nouveau sentir et en élève le prix. Quand cette hausse fait monter le profit de l'entrepreneur au point de devenir plus considérable que dans les autres emplois, alors d'autres entrepreneurs dirigent leur industrie et leurs capitaux vers cette branche d'entreprises, jusqu'à ce que leur concurrence y ait fait baisser le profit jusqu'au niveau de celui qui se fait dans la plupart des entreprises.

Vous voyez, Messeigneurs, qu'en général, le profit courant doit être à peu près le même dans tous les emplois des capitaux, quoique la proportion du profit net au profit nécessaire puisse varier prodi-

gieusement, d'après la nature de l'emploi. Le profit de l'entrepreneur tend à s'égaliser dans tous les emplois, par l'effet de la concurrence des entrepreneurs, et il y parvient d'autant plus aisément que la circulation du travail et des capitaux est moins entravée. Ainsi, dans les pays où les institutions sociales ne gênent point cette circulation, ou ne la gênent que fort peu, le profit des entrepreneurs, quelle que soit la diversité de leurs entreprises, se réduit à un *taux moyen*, qui reste le même tant que la nation conserve le même état d'opulence (*a*).

S'il est difficile de déterminer quel est le taux moyen du salaire dans un temps et dans un lieu particuliers, il est bien plus difficile encore de connaître avec quelque précision quel est le taux moyen du profit des entrepreneurs. Cependant on peut s'en faire quelque idée d'après l'intérêt de l'argent. On peut établir comme maxime, que partout où l'on pourra beaucoup gagner par le moyen des capitaux, on donnera communément beaucoup pour avoir la faculté de s'en servir, et qu'on donnera en général moins quand il n'y aura que peu à gagner par leur usage. Ainsi, suivant que le taux de l'intérêt varie, ou dans le même pays à différentes époques, ou à la

---

(*a*) Comme le profit se proportionne sur la grandeur du capital, vous sentez bien que cette égalité n'est qu'apparente, et qu'il existe toujours, dans tout pays, une très-grande différence dans le profit net des entrepreneurs, suivant la différente grandeur des capitaux qu'ils emploient. Voyez plus haut, pages 387 et 388.

même époque dans différens pays, nous pouvons compter que le profit de l'entrepreneur varie de même (*a*).

En Angleterre, le taux de l'intérêt, dans les placemens les plus sûrs, a successivement baissé, depuis le règne de Henry VIII, de 10 pour 100 qu'il était alors, à 8, à 6, à 5, et même à 4 pour 100. Nous en pouvons conclure avec beaucoup de vraisemblance, que le taux moyen du profit a également baissé en Angleterre depuis cette époque.

En Russie, le taux courant de l'intérêt, même quand le prêteur a de bonnes sûretés, est de 8 et même de 10 pour 100; en Hollande, avant la révolution, les particuliers qui avaient bon crédit empruntaient à 3 pour 100 : aussi est-ce un fait généralement connu, que le profit est très-considérable en Russie, et que, de tous les peuples de l'Europe, les Hollandais se contentaient des moindres bénéfices dans leurs entreprises.

(*a*) Je dois observer qu'il s'agit ici de l'*intérêt courant*, et non pas de l'*intérêt légal*, qui peut être très-différent du premier; encore ne faut-il comparer que l'intérêt des prêts faits à égal degré de sûreté, puisqu'un capital prêté avec moins de sûreté porte un intérêt plus fort.

CHAPITRE XIV.

Du revenu national.

Après avoir considéré les différentes espèces de revenu individuel, il nous sera facile de déterminer ce que c'est que le *revenu national.* Vous avez dû vous apercevoir depuis long-temps, Messeigneurs, qu'il n'est autre chose que la totalité des revenus primitifs qui se perçoivent dans une nation (*a*). En conséquence il se compose de tous les salaires gagnés par les ouvriers industriels, de toutes les rentes perçues de capitaux et de terrains productifs, et de tous les profits gagnés par les entrepreneurs d'industries. En un mot, le revenu annuel d'une nation est égal à sa production annuelle. Il s'ensuit qu'il faut exclure du revenu d'une nation tous les produits dont l'existence est antérieure à l'année dont il s'agit, ainsi que tous les revenus secondaires, sans quoi il y aurait double emploi, c'est-à-dire qu'on mettrait en ligne de compte plusieurs fois le même revenu (1).

Le revenu national dont je vous parle ici s'appelle

(*a*) On a quelquefois appelé *revenu d'une nation* le montant de ses contributions. Cette expression n'est point exacte. Les contributions se paient avec les revenus de la nation, mais ne sont point le revenu national : elles forment le revenu de l'état ou du gouvernement, qui est un revenu secondaire.

(1) Il faut y comprendre les produits immatériels, c'est-à-dire les services rendus dont le prix est librement débattu

le revenu *total;* il importe de distinguer dans ce revenu deux parties, le revenu *nécessaire* et le revenu *net.*

Le premier se constitue de cette partie du revenu total que la nation ne peut guère consommer ou retirer de la production sans déchoir de sa richesse actuelle : il comprend 1° le salaire nécessaire des ouvriers, 2° les rentes nécessaires des capitaux, tant fixes que circulans, et 3° le profit nécessaire des entrepreneurs. Quand les ouvriers ne reçoivent plus leur salaire nécessaire, le travail, et par conséquent la production, diminuent. Quand les capitaux ne donnent plus la rente nécessaire, non-seulement on cesse d'en accumuler, mais ceux même qu'on possède déjà sont, ou envoyés dans l'étranger, ou consommés d'une manière infructueuse, ce qui, dans l'un et l'autre cas, retire aux travailleurs leurs subsistances, leurs matières et leurs outils, et fait également cesser le travail et la production. Quant aux immeubles qu'on ne peut ni transporter ni consommer sur-le-champ, on leur retire le capital circulant qui les entretient, et ils se dégradent et périssent. Enfin, quand l'entrepreneur ne gagne plus son profit nécessaire, il cesse de faire des entreprises industrielles, et toute production s'arrête également. Ainsi aucun de ces revenus

---

et librement payé, parce qu'ils constituent une utilité véritablement créée, et qui est devenue la matière d'un échange. J'ai dit ailleurs les raisons qui doivent les faire considérer comme des richesses réellement créées, et devant par conséquent, sans double emploi, faire partie du revenu annuel d'une nation. Voyez ci-dessus la note de la p. 272. J.-B. S.

ne peut être diminué sans causer sur-le-champ une diminution proportionnelle dans la production, et conséquemment dans le revenu de la société. Mais quand la rente foncière n'est plus payée, les terres ne pouvant être transportées ailleurs, et leur culture produisant toujours tant une rente pour le capitaliste qu'un profit pour l'entrepreneur, les uns et les autres, et, à leur défaut, les propriétaires eux-mêmes, auront toujours des motifs suffisans pour en continuer la culture et l'exploitation. Ainsi la diminution de la rente foncière n'arrête en aucune manière la production; cette partie même de la rente qui consiste en loyers, et que j'ai désignée comme la rente nécessaire de la terre améliorée, peut tomber au point de devenir nulle sans condamner les terres à l'inactivité. Les améliorations les plus importantes des terres consistent en défrichemens, canaux, plantations, etc., qui s'entretiennent d'elles-mêmes par la culture; et, quant aux constructions, si on les considère comme le logement et les outils nécessaires aux ouvriers, leur emploi productif ne peut manquer de payer ce que coûtent les réparations et l'entretien.

Tout ce qui reste du produit annuel ou du revenu total, après en avoir retranché le revenu nécessaire auquel il est dû, forme le *revenu net* ou le gain annuel de la société. Il se compose en conséquence des revenus suivans : 1° du salaire superflu des ouvriers; 2° de la rente superflue des capitaux, tant fixes que circulans; 3° du profit net de l'entrepreneur; et 4° de la rente foncière. C'est cette portion du revenu total que la nation peut consommer, c'est-à-dire retirer de

la production, sans arrêter cette production, et conséquemment sans déchoir de sa richesse actuelle (1).

Le calcul du revenu net de la société suppose la plus entière liberté dans la circulation des sources de revenus; car du moment que la circulation de quelqu'une de ces sources serait gênée, le prix de son usage serait un prix de monopole et présenterait une donnée absolument fausse.

---

(1) La société peut consommer improductivement la totalité de ses produits annuels, c'est-à-dire ce que l'auteur appelle ici son revenu nécessaire et son revenu net, sans déchoir de sa richesse actuelle. Il suffit pour cela qu'elle n'entame pas ses capitaux. Or la consommation de la totalité des revenus annuels, n'entame ni les capitaux d'une nation, ni ses autres fonds productifs (ses fonds de terre, et ses facultés industrielles).

La démonstration de cette vérité ne peut être comprise que des personnes qui entendent bien les fonctions et l'emploi des capitaux. Leur office consiste uniquement à faire l'avance de tous les frais de production (en y comprenant même l'intérêt du capital payé au capitaliste qui le fournit). Lorsque le produit créé égale, sans plus, le capital avancé et le rembourse, tous les services productifs sont payés (c'est-à-dire le service des industrieux, celui du capital et celui des terres); par conséquent tous les revenus de la société sont acquis, et peuvent être en totalité consommés sans porter atteinte à la richesse nationale.

Il n'y a donc nulle distinction à faire entre le revenu nécessaire et le revenu net de la société. Son revenu net est la même chose que la valeur brute de tous ses produits annuels.

J.-B. S.

Voyez ci-dessus la note de la page 206. Voyez aussi l'épitome qui se trouve à la suite du Traité d'économie politique de J.-B. Say, 4e édition.

Ainsi, quand le travail, par exemple, rapporte un salaire superflu, il est nécessaire d'examiner si le taux élevé du salaire subsiste malgré la concurrence la plus libre des travailleurs, ou s'il est l'effet de quelque institution vicieuse qui réduit la concurrence et force les entrepreneurs à payer un salaire plus fort que l'état de la société ne l'exige. S'il subsiste malgré la concurrence la plus illimitée, c'est une preuve que le salaire est à son taux naturel, ou que le travail ne peut pas être produit à moins de frais, vu l'état actuel de la société; et dans ce cas, le salaire superflu appartient en entier au revenu net de la société. Au contraire, si le taux élevé du salaire est l'effet d'un monopole, le revenu net de la société n'en est point augmenté, le salaire superflu que le travailleur y ajoute étant compensé par la perte qu'en soustrait l'entrepreneur.

Il en est de même des autres sources de revenus. Par exemple, lorsque les entreprises rapportent un profit net aux entrepreneurs, il faut distinguer si ce taux élevé des profits provient d'un monopole dont jouissent les produits de ces entreprises, ou s'il subsiste malgré la concurrence la plus libre. S'il est l'effet d'un monopole, le revenu net de la société n'en est point augmenté, le profit net que l'entrepreneur y ajoute étant compensé par la perte qu'en soustrait le consommateur. Au contraire, s'il subsiste malgré la concurrence la plus libre, c'est une preuve que le profit est à son taux naturel et que la marchandise ne peut pas être produite à moins de frais.

La concurrence ne s'entend pas seulement de celle

que se font les sources de revenu qui se trouvent dans le sein de la société : elle comprend encore les sources appartenant à d'autres nations, en tant qu'elles peuvent entrer en concurrence avec celles du pays. En conséquence, le salaire superflu d'un travail quelconque pourrait toujours être un prix de monopole, si la concurrence était restreinte aux seuls habitans du pays, quand même elle serait entièrement libre pour ceux-ci. Tel travail suppose des connaissances et une routine qui sont rares dans le pays; ainsi en admettant même tous les travailleurs du pays à la concurrence, leur salaire peut encore être très-haut, si l'on en exclut les travailleurs étrangers qui possèdent ces connaissances et cette routine, et qui voudraient venir s'établir dans le pays. De même, le profit net d'un certain genre d'entreprises pourrait toujours être un prix de monopole, quand même la concurrence serait entièrement libre pour tous les entrepreneurs du pays, si elle ne l'était pas également pour tous les étrangers. Telle marchandise ne donne un profit net que parce que les marchandises étrangères de la même espèce sont prohibées dans le pays, ou qu'elles y paient des droits qui les y rendent aussi chères que celles du pays. Dans ces cas, comme dans tous les pareils, le revenu net de la société n'est nullement augmenté par le revenu superflu que gagnent les habitans du pays; au contraire, il en est indirectement diminué, comme nous le verrons dans le livre VIII.

voyez bien que le mouvement de chaque marchandise suppose celui de quelque autre marchandise en sens contraire. Du moment que l'usage du numéraire est introduit, les marchandises ne circulent plus en sens contraire des marchandises, mais en sens contraire du numéraire; en d'autres termes, elles ne s'échangent plus, elles se vendent.

Il est important d'observer que la circulation n'est point achevée lorsque l'entrepreneur a vendu son produit ou qu'il a changé son capital contre du numéraire : la circulation alors est bien complète pour l'entrepreneur, mais elle ne l'est pas pour la nation dans le sein de laquelle elle s'opère. Un marché, nous l'avons déjà observé, n'est que la moitié d'un troc(*a*): or la circulation n'est réellement accomplie que quand le troc est achevé, ou que le consommateur s'est procuré la marchandise en échange d'une autre qu'il a produite lui-même ou qu'il a fait produire. Tant qu'une marchandise n'est pas parvenue au consommateur, le capital qui a servi à la produire existe toujours en elle; ce n'est donc pas le même capital, mais un nouveau qui retourne entre les mains de l'entrepreneur, et donne de l'activité à son travail. L'existence de ce nouveau capital est due à la division des capitaux nationaux, dont une partie qui demeure entre les mains des *marchands*, est destinée à remplacer alternativement tous les capitaux des producteurs (*b*).

(*a*) Voyez page 89.
(*b*) Voyez page 202.

Le terme de circulation ne désigne pas toujours un mouvement matériel. Sans doute la plupart des richesses ne peuvent changer de possesseur sans changer aussi de place; mais le sens du mot circulation ne se borne ni à ce déplacement, ni à l'acte de l'échange : il comprend encore l'*offre* des richesses, qu'on veut échanger. Pour qu'une marchandise se trouve dans la circulation, il suffit que son possesseur soit disposé à l'échanger, et qu'il ait manifesté cette disposition.

« Ainsi une richesse entre dans la circulation, du moment qu'elle cherche un acheteur. Souvent une richesse en cherche, et même avec beaucoup d'activité, sans changer de place; elle n'en est pas moins dans la circulation. Tous les produits de l'industrie qui garnissent les magasins et les boutiques, tous les immeubles qu'on expose à la vente, le travail même qui cherche un emploi, sont dans la circulation (*a*). »

Une richesse qui est dans la circulation s'appelle, comme je l'ai déjà dit, une *marchandise*.

Les marchandises restent dans la circulation tant qu'elles sont exposées en vente; elles en sortent du moment qu'elles arrivent à leurs acheteurs. Ces acheteurs peuvent être des consommateurs, ou bien de nouveaux producteurs ou d'autres entrepreneurs. Quand une marchandise passe dans les mains de son consommateur, elle sort pour toujours de la circulation et se nomme alors une *denrée;* quand elle est vendue à un nouveau producteur, elle n'est retirée de la cir-

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1[re] édit., tom. II, pag. 64.

culation que pour y rentrer tôt ou tard, soit sous la même forme, soit sous une autre, si elle n'a pas encore subi toutes ses façons. Le cuir, par exemple, sort de la circulation aussitôt qu'il quitte la fabrique du tanneur, mais c'est pour y reparaître sous la même forme dans le magasin du marchand de cuirs. Il sort une seconde fois de la circulation lorsqu'il se vend aux cordonniers et aux selliers; et il y rentre une seconde fois sous forme de chaussures, de selles, de voitures, etc. Les consommateurs qui achètent ces marchandises les retirent pour toujours de la circulation.

Une marchandise sort encore de la circulation, lorsqu'elle est emportée autre part, ou détruite par accident. Elle cesse même de circuler quand son possesseur change de résolution et la retire de la vente, ou lorsqu'il la tient à un prix qui équivaut à un refus de vendre (*a*).

Les mots de *commerce* et de *circulation* ne sont point synonymes. Le commerce ne comprend que les achats et les ventes des marchands; la circulation, au contraire, embrasse les achats et les ventes de tous les entrepreneurs, et, dans un sens plus étendu, ceux même de tous les habitans. Vous voyez que le commerce ne fait qu'une partie de la circulation.

La circulation est ou *intérieure* ou *extérieure*. Cette distinction nous oblige à considérer l'industrie sous un point de vue nouveau. L'industrie agricole et manufacturière ne peut être envisagée que comme

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1[re] édit., tom. II, p. 64.

s'exerçant dans le sein de la nation; l'industrie commerçante, au contraire, lorsqu'elle s'occupe de la circulation extérieure, s'étend sur le monde entier, et, sous ce point de vue, toutes les nations doivent être considérées comme une seule nation commerçante. Tout ce que j'ai à vous dire dans la suite de ce livre sur l'étendue du marché, sur l'intérêt des vendeurs et des acheteurs, s'applique aussi bien au marché extérieur qu'au marché intérieur.

CHAPITRE II.

Des frais de la circulation.

Les entrepreneurs qui font circuler les marchandises donnent à cette occupation leurs peines; ils emploient des ouvriers, ils ont besoin de toutes sortes de moyens de transport; en un mot, ils y placent leur travail et leurs capitaux: ainsi la circulation ne peut s'opérer sans causer des frais qui élèvent le prix des marchandises. Tant que ces frais sont indispensables pour faire parvenir les marchandises aux consommateurs, la circulation est réelle, et sa valeur augmente le produit annuel; mais du moment qu'ils excèdent cette mesure, la circulation devient postiche, et ne contribue plus en rien à l'enrichissement de la nation.

Par exemple, si dans une même ville on achetait et vendait continuellement, une année durant, la

même marchandise, cette circulation procurerait peut-être des profits considérables aux marchands qui feraient le trafic de cette marchandise, mais elle n'augmenterait en rien la richesse nationale; au contraire, elle tiendrait engagés des capitaux qui pourraient être employés productivement. Nous avons vu ces dernières années à Saint-Pétersbourg des exemples fréquens d'une pareille circulation postiche. La situation languissante du commerce étranger avait engagé les négocians à faire valoir d'une autre manière leurs capitaux chômans; ne pouvant les employer à faire venir des marchandises étrangères et à exporter celles du pays, ils s'avisèrent d'en tirer profit en achetant et revendant les marchandises qui se trouvaient sur la place. Des quantités immenses de sucre, de café, de chanvre, de fer, etc., passaient rapidement d'une main à l'autre; et souvent une marchandise changeait vingt fois de propriétaire sans sortir du magasin qui la recélait. Une pareille circulation offre aux négocians toutes les chances d'un jeu de hasard; mais en enrichissant les uns, elle ruine les autres, et la richesse nationale n'y gagne rien. Il en est de même de la circulation du numéraire, dans les pays ou dans les villes où plusieurs espèces de numéraire ont cours : dans ce cas, l'échange qui se fait d'une espèce contre l'autre est absolument inutile; car une seule espèce de numéraire, lorsqu'elle est bonne, suffit parfaitement pour faciliter la circulation, autant que le numéraire peut le faire, tandis que plusieurs espèces l'embarrassent. On appelle *agiotage* une pareille circulation postiche qui n'est

fondée que sur une simple variation dans les prix.

Vous voyez que, semblable en cela au capital, la circulation n'est productive que lorsqu'elle donne un profit à la société; elle peut en donner aux particuliers, et cependant être stérile, tout comme les capitaux (*a*). Or la circulation ne rend de profit à la société qu'autant qu'elle est indispensable pour faire parvenir la marchandise au consommateur (1). Tout détour, tout retard, tout échange intermédiaire qui n'est pas absolument nécessaire à cet effet, ou qui ne contribue pas à diminuer les frais de la circulation, devient nuisible à la richesse nationale, en élevant inutilement le prix des marchandises.

La circulation est d'autant plus productive qu'elle est plus rapide, c'est-à-dire qu'elle demande moins de temps pour délivrer l'entrepreneur de l'ouvrage fait qu'il expose en vente, et pour ramener vers lui le capital sous sa première forme. L'entrepreneur ne

(*a*) Voyez page 217.

(1) En d'autres mots : il n'y a de richesse produite que lorsqu'il y a une utilité produite et que cette utilité a une valeur. Ainsi un transport commercial (fût-ce même celui qui s'opère entre le marchand en gros et le marchand en détail), en approchant la denrée du consommateur, en facilitant la consommation, est un service utile; il donne à la denrée une qualité, une propriété qu'elle n'avait pas : celle d'être à portée de celui qui en a besoin; de lui épargner de la peine ou des frais. Mais tout transport, toute vente, tout achat qui ne rend aucun service, qui ne produit aucune utilité, ne procure rien au consommateur en échange de son argent, et lui prend une portion de richesse sans lui donner aucun équivalent. J.-B. S.

peut recommencer la production qu'après avoir vendu le produit qu'il vient d'achever, et après en avoir employé le prix à l'achat de nouvelles matières et de nouveaux salaires : ainsi plus la circulation est prompte à opérer ces deux effets, plus tôt il est en état de recommencer sa production, et plus son capital fournira de produits dans un espace de temps donné. Supposons un manufacturier qui dispose d'un capital suffisant pour entretenir et employer 3000 ouvriers pendant un jour : si son produit est de nature qu'il puisse être accompli, et si la circulation est assez rapide pour qu'il puisse être échangé contre un nouveau capital dans l'espace d'un mois, il est clair que cet entrepreneur pourra tenir habituellement à ses gages 100 ouvriers, et ces ouvriers feront pour lui dans une année 36,500 journées de travail. Que la circulatiou soit lente au point qu'il faille au même entrepreneur trois mois pour achever et échanger son produit, il ne pourra payer en tout que 9125 journées d'ouvriers pendant le cours de l'année, ou l'un portant l'autre, il n'aura à son service que 25 ouvriers chaque jour (*a*). Il est donc clair que, dans le premier cas, il fera dans un temps donné quatre fois plus d'ouvrage avec le même capital que dans le second.

On peut comparer aux semences du laboureur le capital circulant employé à la production; la nation dont le capital circule avec assez de rapidité pour revenir plusieurs fois dans l'année à celui qui

---

(*a*) Nous négligeons dans ce calcul de tenir compte des jours de repos, qu'il faudrait déduire de part et d'autre.

le premier l'a mis en mouvement, est dans la même situation que le laboureur de ces climats heureux qui peut demander successivement à la même terre trois ou quatre récoltes dans la même année.

Quant aux effets qu'une circulation lente a pour les consommateurs, ils ne se bornent pas seulement à renchérir les objets de leur consommation d'une manière indirecte, en diminuant la masse des denrées qui pourraient exister, ils augmentent encore directement leur cherté. Tant qu'un produit reste dans la circulation, sa valeur s'accroît progressivement par les rentes du capital employé à sa production; ainsi plus la circulation est lente, plus ces rentes se cumulent, ce qui élève inutilement le prix de la marchandise, et devient une perte pour les consommateurs, sans donner un gain aux producteurs.

Parmi les moyens qui servent à abréger la circulation ou la rendre plus rapide, nous distinguerons les quatre suivans comme les plus efficaces : 1° la séparation d'une classe de travailleurs qui s'occupe uniquement du commerce; 2° la facilité des transports; 3° le numéraire, et 4° le crédit. Les deux premiers moyens vous étant déjà connus, Messeigneurs, il vous sera facile de juger de leur influence (*a*); quant aux deux autres, je ne puis que vous les indiquer dans ce moment : le développement de leur nature et de leurs effets est une tâche longue et difficile; elle nous occupera dans les deux livres suivans.

Dans chaque branche particulière du commerce,

(*a*) Voyez les chap. VI et IX du liv. I.

la circulation est plus ou moins rapide, suivant que ces quatre moyens sont plus ou moins perfectionnés dans le pays où elle se fait. La circulation est lente dans un pays où il n'y a pas des marchands tout prêts à remplacer sur-le-champ le capital de l'entrepreneur agricole ou manufacturier; où ce dernier est obligé de garder le produit de son industrie jusqu'à ce que le hasard lui amène un acheteur; où il est obligé de quitter sa ferme ou son atelier pour aller visiter les foires; en un mot, où il est forcé de faire lui-même les affaires du commerçant. Elle est lente dans un pays où les routes sont mauvaises, où l'on manque de rivières et de canaux navigables, où des déserts et le défaut d'une bonne police rendent les communications difficiles et dangereuses. Elle est lente dans un pays où le numéraire est mal réglé et où il ne présente pas une valeur fixe et constante; où le crédit est inconnu ou ébranlé par une administration inexacte et partiale de la justice.

Vous voyez que dans les états peu civilisés la circulation doit toujours être lente, et que son mouvement ne peut s'accélérer qu'à mesure que la société se perfectionne. Une circulation très-rapide ne peut avoir lieu que dans les pays prospères. Dans un tel pays, la circulation n'a guère besoin d'encouragement; car l'intérêt de vendre qu'a tout producteur le stimule déjà assez pour donner à la circulation toute la vitesse dont elle est susceptible, vu les localités du pays ou elle s'opère. Si nonobstant ces avantages elle se ralentit quelquefois, c'est bien plutôt par les contrariétés qu'elle éprouve que par le défaut

d'encouragement qu'elle reçoit. Ce sont les guerres, les prohibitions, les droits pénibles à acquitter qui l'entravent. Elle se ralentit dans les momens de craintes et d'incertitudes, quand l'ordre public est menacé et que toute espèce d'entreprise est hasardeuse. Elle se ralentit quand on se croit exposé aux contributions arbitraires et que chacun s'efforce de cacher ses facultés. Elle se ralentit dans un temps d'agiotage, où les variations subites occasionées par le jeu sur les marchandises, fait espérer aux agioteurs un bénéfice fondé sur une simple variation dans les prix. Alors le vendeur attend à l'affût d'une hausse dans le prix; l'acheteur à l'affût d'une baisse : des deux parts, capitaux oisifs, inutiles à la production (*a*).

Le temps indispensable que demande la circulation ne peut pas être le même dans toutes les branches du commerce. Les retours du commerce étranger sont plus lents que ceux du commerce intérieur; la même disparité subsiste entre les différentes espèces particulières que comprennent ces deux genres de commerce. Or, comme les profits des entrepreneurs tendent à s'égaliser dans tous les emplois, il se peut fort bien que deux capitaux également grands, employés dans deux commerces dont les retours sont d'inégale durée, donnent le même profit à leurs propriétaires; mais il est impossible qu'ils donnent le même revenu à la société. Supposons en effet deux fabricans de toiles établis dans la même ville, qui tous les deux

---

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, pag. 136.

possèdent un capital de cent mille roubles, et l'emploient tous les deux en entier à leur entreprise. L'un des deux vend ses toiles en Amérique, avec un bénéfice de 25 pour cent; mais, soit à cause de l'éloignement, ou à cause du besoin de capital en Amérique, il ne peut être payé et recommencer l'ouvrage qu'au bout de deux ans. Il sait que c'est une conséquence d'un pareil commerce, et pour n'avoir jamais besoin de fermer son atelier en attendant des remises, il ne consacre que 50,000 roubles chaque année à produire, et son profit annuel est de 12,500 roubles. Son confrère, au contraire, vend à sa porte les toiles qu'il fabrique, et dont la consommation se fait toute dans l'intérieur. Il ne gagne, à la vérité, que 2½ pour cent dessus, mais il est payé comptant, et avant trois mois la circulation de son capital s'est opérée, en sorte qu'il a pu recommencer l'ouvrage, et que dans l'année il a fabriqué pour 400,000 roubles de toiles, et obtenu un profit de 10,000 roubles. Quoique l'un des deux prenne sur la même marchandise un bénéfice dix fois plus fort que l'autre, vous voyez que ces deux commerces sont à peu près également avantageux aux entrepreneurs qui s'y livrent, parce que leurs profits annuels ne sont entre eux que comme 5 est à 4, et que cette différence peut être considérée comme une juste compensation de l'inquiétude que cause toujours l'éloignement du marché. Mais pour la nation il y aura bien une autre différence entre ces deux commerces; car l'intérieur lui procurera pour 400,000 roubles de productions, et l'extérieur seulement pour 50,000.

Dans ce cas-ci cependant, comme dans tous les autres, lorsque le commerce est libre, l'intérêt du particulier est le même que l'intérêt général. Il ne conviendrait pas à la nation, pour avoir un produit beaucoup plus grand de renoncer à tous les commerces où le capital circule lentement; l'agriculture elle-même se trouverait comprise dans cette proscription; quelque nécessaire qu'elle soit à l'opulence publique. Les bénéfices que procure chaque branche d'industrie, se proportionnent naturellement au besoin qu'en a le peuple, et pour que l'entrepreneur reste attaché à celle où la circulation est plus lente, le consommateur consent à lui céder de plus grands profits. Mais il faut seulement en conclure que c'était une politique bien fausse que celle qui altérait cet équilibre naturel, en accordant au commerce extérieur, dont les retours sont fort lents, des faveurs plus importantes qu'au commerce intérieur, celui de tous qui, avec le même capital, donne à la nation le plus grand revenu.

CHAPITRE III.

Des élémens qui constituent le prix nécessaire des marchandises.

La circulation ne peut s'opérer, c'est-à-dire les marchandises ne peuvent s'acheter et se vendre, à moins que leur prix ne soit fixé. Comment le prix des marchandises se détermine-t-il?

Cette question, Messeigneurs, qui est une des plus compliquées de l'économie politique, ne vous paraîtra plus telle. Vous connaissez la théorie générale des prix; vous venez de faire l'analyse des différentes espèces du revenu primitif : eh bien! ce sont ces revenus qui forment les élémens du prix des marchandises : il ne s'agit donc que d'appliquer les notions que vous avez déjà acquises et de les combiner sous un point de vue général.

Quel doit être le prix de l'entrepreneur lorsqu'il se propose de vendre un produit qui est en demande? Certainement il n'est pas arbitraire et doit dépendre de quelque valeur nécessaire de la marchandise. Nous avons déjà reconnu que cette valeur se trouve dans les frais de production, lesquels, lorsqu'une marchandise vient à être échangée, constitue son *prix nécessaire*, ou le prix le plus bas auquel l'entrepreneur puisse la céder sans essuyer une perte, et conséquemment sans être découragé de continuer la production (*a*). Ainsi notre premier soin sera d'analyser le prix nécessaire des marchandises, ou de rechercher les élémens dont se composent les frais de production.

1° Aucune marchandise ne peut être produite sans le secours, soit de *matériaux*, soit de *matières premières*, soit d'*ouvrage fait*. Le chasseur a besoin de poudre à fusil et de plomb, le mineur de charbon, de mercure et de poudre, le cultivateur de semences et de nourriture pour son bétail, ce qui sont autant

(*a*) Voyez pages 74 et 283.

d'espèces de matériaux; l'artisan et le manufacturier emploient non-seulement des matériaux, mais encore des matières premières; le commerçant exerce son industrie sur de l'ouvrage fait (*a*). Le prix courant auquel chacun d'eux a acheté ces choses, doit se retrouver dans le prix de la marchandise à la production de laquelle elles ont servi.

A l'exception de ces produits spontanés de la nature, qui se vendent sur les lieux mêmes où la nature les a placés, la production de toutes les marchandises suppose le travail de l'homme, et nécessite par conséquent les avances de *salaires d'ouvriers*. Si l'entrepreneur est son propre ouvrier, il doit encore tenir compte du salaire qu'il a gagné comme tel : vous en savez la raison (*b*).

Lorsque l'entreprise est du genre agricole et que le fonds de terre qui concourt à la production, dépend d'un propriétaire, l'entrepreneur doit encore lui payer une *rente foncière*.

Ces trois articles constituent le premier élément du prix nécessaire des marchandises, savoir le *capital circulant* qui a été employé à la production. Il doit être remplacé en entier par le consommateur qui achète la marchandise, comme il a été sacrifié en entier pour la faire exister dans le lieu où se fait la vente.

2° La production de la plupart des marchandises demande un temps plus ou moins considérable; et

---

(*a*) Voyez pages 237 et 238.
(*b*) Voyez page 286.

pendant tout ce temps, le capital circulant qui y est employé resterait sans fruit pour l'entrepreneur s'il n'en comptait pas *l'intérêt*. En conséquence cet intérêt doit être calculé pour chaque portion de capital, depuis le moment où elle est destinée à la production, jusqu'au moment où le produit se vend.

Il n'y a que très-peu de marchandises dont la production n'exige pas un capital fixe, tel que les instrumens de métier, les ateliers, les fours, les usines, les bâtimens de ferme, les moyens de transport, les magasins, les boutiques, etc. Ce capital reste dans la possession de l'entrepreneur, ainsi il n'est pas dans le cas d'être remplacé; mais comme il donne un *loyer*, et qu'il ne peut ni exister ni être entretenu sans en donner, l'entrepreneur est obligé de faire entrer ce loyer dans le calcul du prix nécessaire de la marchandise.

Ces deux articles forment le second élément du prix nécessaire des marchandises, savoir les *rentes du capital*, tant fixe que circulant.

3° Le troisième élément de ce prix se constitue du *profit de l'entrepreneur*.

Ainsi, dans cet état avancé de la société où les capitaux concourent à la production des marchandises et où tous les fonds de terre se trouvent appropriés, le prix nécessaire de la plupart des marchandises se résout dans les trois élémens suivans :

1° Le *capital circulant* employé à la production, lequel consiste :

En matériaux, matières premières et ouvrage fait;

Anal[...]e pièce de toile.

DEGRÉS DE PRODUCTION.	1° [...]ofit.	PRIX COURANT Au dessus du prix nécessaire.	Au dessous du prix nécessaire.
1re Production : le *lin*. 1er Entrepreneur : le *fermier*.	1° *M[...]courant* et la[...]ier. labo[...] cou[...] 2° *Sal[...]* ferm[...] 3° *Re[...]* prié[...] (4° *I[...]* men[...]	*Gain* du fermier.	*Perte* du fermier.
2e Production : le *fil*. 2e Entrepreneur : le *fileur*.	1° *M[...]courant* pri[...]ur. 2° *Sa[...]* (3° *I[...]* men[...]	*Gain* du fileur.	*Perte* du fileur.
3e Production : la *toile*.	1° *M[...]courant* pri[...]erand.	*Gain* du tisserand.	*Perte* du tisserand.
[...]on : la [...]*vrée au* [...]*ateur*. 5e E[...]neur le [...]*and* [...] *dét*[...]	1° *Ou[...]courant* la to[...]illeur. par[...] 2° *Sal[...]* faix, inte[...] tres (3° *In[...]* men[...]	*Gain* du détailleur.	*Perte* du détailleur.
[...]quel le *con*[...]		*Perte* pour le consommateur.	*Gain* pour le consommateur.

(*a*) J'ai ran[...] frais de trans[...] ces deux élémens, toutes les fois que le négociant fait exécuter [...]sport au moy[...]nsport des marchandises devient pour la plupart l'affaire de d[...]lasses particulié[...]ses rapportent un profit d'entrepreneur, outre les avances qu'il[...] en salaires et lo[...]

En salaires d'ouvriers;

Et, s'il s'agit d'un produit agricole, outre cela en rente foncière.

2° Les *rentes du capital* employées à la production, savoir :

L'intérêt du capital circulant, et

Le loyer du capital fixe.

3° Le *profit* de l'entrepreneur.

L'analyse ci-jointe des élémens qui composent le prix d'une pièce de toile (*a*) servira d'exemple et de développement aux notions que je viens de vous exposer. Pour simplifier cet exemple, j'ai supposé que la toilerie et la filature se trouvent si près du fermier que le lin et le fil n'ont pas besoin de passer par les mains des marchands pour arriver chez elles. Par la même raison j'ai omis quelques productions intermédiaires, comme celles qui s'occupent à blanchir ou à teindre le fil ou la toile, opérations que je suppose réunies à celles qui sont indiquées.

La décomposition du prix nécessaire des marchandises que je viens de vous présenter, est celle qui doit servir de base au calcul de chaque entrepreneur; mais l'économie politique peut le réduire à des élémens plus simples, puisqu'elle considère les prix en général et dans la totalité des marchandises produites dans un pays.

Vous observerez d'abord que le capital circulant employé en matériaux, matières premières et ouvrage fait, se compose lui-même de marchandises dont le

(*a*) Voyez le tableau qui est en regard de cette page.

prix nécessaire est formé des mêmes élémens; de sorte qu'en considérant la totalité des marchandises dans un pays, il y aurait double emploi de ranger cette portion du capital circulant parmi les élémens du prix nécessaire (*a*). D'un autre côté la rente foncière, qui n'entre point dans le calcul d'un artisan, d'un manufacturier ou d'un commerçant, doit se trouver comprise dans celui que l'économie politique fait du prix de toutes les marchandises en général: car il n'y en a aucune dont la production n'ait exigé l'emploi ou la consommation de produits bruts, soit comme matériaux, soit comme instrumens, soit comme subsistances des travailleurs.

Ainsi, en considérant la totalité des marchandises produites dans un pays, leur prix nécessaire se résout toujours, soit immédiatement, soit en définitif, dans ces quatre élémens:

1° Les salaires des ouvriers;

2° Les rentes des capitaux fixes et circulans;

3° La rente foncière;

4° Les profits des entrepreneurs.

(*a*) Il est vrai que le salaire de l'ouvrier, de même que cette partie du profit de l'entrepreneur qui consiste en salaires, si on les considère comme une portion de subsistances, se composent également de marchandises achetées au prix courant, et qui comprennent de même salaires, rentes de capitaux, rentes foncières et profits d'entrepreneurs. Mais comme on ne peut ranger le salaire sous aucun des autres élémens, parce qu'il suit d'autres lois, cette observation né sert qu'à prouver qu'il est impossible de résoudre le prix nécessaire dans ses élémens les plus simples.

Néanmoins, dans les pays les plus prospères il y a toujours quelques marchandises, quoique en petit nombre, dont le prix nécessaire se réduit à trois, à deux, ou même à un seul de ces élémens. Quelquefois la matière première d'une marchandise se recueille sur un fonds de terre qui n'est la propriété de personne, ou pour l'exploitation duquel on ne paie point de rente : dans ce cas, le prix nécessaire de la marchandise ne se compose que de trois élémens. Les produits de la pêche sur mer, ceux de la chasse dans les pays où elle est libre, ceux même de quelques mines et carrières, s'obtiennent à un pareil prix nécessaire. Dans quelques endroits d'Écosse il y a de pauvres gens qui font métier de chercher le long des bords de la mer ces petites pierres tachetées, connues vulgairement sous le nom de cailloux d'Écosse. Le prix nécessaire que leur paie le lapidaire, est en entier le salaire de leur travail; il n'y entre ni rentes de capital, ni profit d'entrepreneur, ni rente foncière (*a*). Il en est de même des petits fruits, des baies et des champignons que les pauvres gens de nos contrées recueillent dans les bois : tout le prix nécessaire de ces produits se réduit aux salaires des ouvriers. Celui de quelques autres marchandises ne se constitue que de la rente foncière : tel est le prix des produits spontanés de la nature qui viennent dans un sol approprié, et qui se vendent sur les lieux mêmes où la nature les a placés. Le bois sauvage que le propriétaire d'une terre vend sur pied, ne lui coûte ab-

(*a*) Smith : *Wealth of nations*, liv. I, chap. 6.

solument rien : le prix qu'on le paie est donc entièrement une rente.

A ces exceptions près, les quatre élémens que je viens d'indiquer entrent tous ensemble plus ou moins dans le prix nécessaire des marchandises, comme constituans de ce prix. La rente foncière, à la vérité, n'entre directement que dans le prix des produits bruts de la terre; cependant comme ce prix fait partie du prix de tous les produits manufacturés auquel le produit brut a servi de matière première, vous sentez bien que la rente foncière est encore comprise dans le prix du produit le plus perfectionné, quoiqu'elle n'en fasse qu'une partie comparativement très-petite. A mesure qu'une matière première vient à être plus manufacturée, ou qu'elle passe par les mains de plus de commerçans, cette partie de son prix nécessaire qui se compose de salaires, de rentes de capital et de profits, augmente successivement, tandis que cette autre partie qui se constitue de la rente foncière, reste toujours la même. D'ailleurs il ne faut pas oublier que la matière première n'est pas le seul produit de la terre qui sert à la production manufacturière et commerçante. L'une et l'autre emploient des matériaux, des instrumens et des subsistances dans le prix desquels la rente foncière entre comme élément.

Avant d'aller plus loin, il importe d'écarter un doute qui pourrait vous empêcher de bien saisir la nature du prix nécessaire. Tous les entrepreneurs produisant la même marchandise ne mettent pas la même intelligence et la même économie dans leurs affaires; tel entrepreneur payera un salaire plus fort

à ses ouvriers que les autres; tel autre aura emprunté son capital à des intérêts plus hauts; un troisième payera une rente foncière plus élevée qu'à l'ordinaire. S'il en est ainsi, pourriez-vous m'objecter, le prix nécessaire des marchandises n'a donc point de base fixe, et il doit varier dans le même temps et dans le même lieu, suivant les dispositions des entrepreneurs et les circonstances particulières qui favorisent les uns et qui sont contraires aux autres.

Pour prévenir cette objection il suffit de vous faire remarquer, Messeigneurs, qu'en économie politique, le prix nécessaire des marchandises ne se calcule pas sur les avances actuelles que fait tel entrepreneur en particulier pour sa production, mais sur le taux moyen de ces avances, c'est-à-dire *sur le taux moyen des salaires, des rentes et du profit.* Ce taux, à la vérité, varie, comme vous l'avez vu dans le livre précédent, suivant les temps et les lieux, puisqu'il se règle sur les circonstances générales dans lesquelles se trouve la société, savoir sur son état progressif vers l'opulence, ou stationnaire ou décroissant : mais pour le même temps et le même lieu il est uniforme dans tous les emplois de la même espèce. Lorsque, dans une entreprise industrielle, les matériaux, les matières premières et les subsistances sont achetés au prix courant, que les salaires payés par l'entrepreneur sont réglés au taux moyen de ceux que l'on paie dans le même temps et dans le même lieu, que les rentes et le profit sont évalués de même; lorsque enfin le travail ainsi que le capital ont été employés d'une manière aussi avantageuse qu'on le pratique

communément dans un temps et un lieu donnés : alors les frais de production sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être pour ce temps et pour ce lieu. Voilà la base de l'évaluation du prix nécessaire de la marchandise : c'est le prix qui n'excède pas cette proportion. Il est le plus bas possible, parce qu'il ne peut être porté plus bas sans perte pour les entrepreneurs, et par conséquent sans que ceux-ci se dégoûtent et abandonnent l'entreprise.

Il est nécessaire de vous rappeler que le taux moyen des sources de production comprend souvent un revenu superflu. Si cette circonstance vous embarrasse; si vous trouvez quelque difficulté à comprendre comment un prix qui se compose de *revenus superflus*, et par conséquent de *frais superflus*, est en même temps un prix *nécessaire*, je vous prie de considérer que l'entrepreneur n'est point le maître de changer les circonstances générales qui déterminent le taux courant des sources de production, et que, s'il avait refusé de les payer à ce taux, elles se seraient également refusées de concourir à la production de sa marchandise. Ainsi, lorsque les consommateurs veulent d'une marchandise, il faut bien qu'ils consentent à la payer de manière que les sources qui ont concouru à la produire soient payées au taux courant. Chaque entrepreneur en particulier est forcé d'acheter ses matériaux au prix courant, d'accorder le salaire courant à ses ouvriers, de payer l'intérêt et le loyer courant au capitaliste dont il emprunte les capitaux, puisque autrement il ne pourrait se procurer ni matériaux, ni ouvriers, ni capitaux; et si le

taux courant de ces revenus est au-dessus de leur taux nécessaire; cette circonstance n'empêche pas que les revenus superflus ne fassent partie du prix nécessaire de la marchandise, puisqu'ils font partie des avances indispensables de l'entrepreneur.

Quant au profit de celui-ci, vous sentez bien qu'il doit être évalué d'après le même principe, c'est-à-dire que c'est le profit courant et non le profit nécessaire, qui entre dans le calcul du prix nécessaire de sa marchandise. Il est vrai que l'entrepreneur fait l'avance seulement de son profit nécessaire : cependant, si dans le lieu où il vit, les entreprises du même genre donnent régulièrement un profit net, chaque entrepreneur ne fera la sienne que dans la perspective de le gagner, et il l'abandonnera du moment que cette espérance sera déçue. Ainsi, lorsque son entreprise donne communément un profit net, il est obligé de le ranger parmi ses avances indispensables ou dans le calcul du prix nécessaire de sa marchandise, en conséquence d'une règle générale pour tous les revenus, que j'ai exprimée de la manière suivante : « Quand le propriétaire d'une source de revenu en est lui-même le demandeur, le taux du revenu se règle sur le taux de ce même revenu lorsqu'il est reçu et payé par différentes personnes (*a*). »

Vous voyez qu'il faut distinguer le *profit net* de l'entrepreneur du *gain* qu'il peut faire : le premier se constitue de l'excédant du prix courant de ses produits sur le profit nécessaire; le second, de l'excé-

---

(*a*) Voyez page. 288.

dant sur le profit courant. Le prix nécessaire *de toutes les marchandises*, comparé au prix courant de toutes les marchandises, règle le taux moyen du profit net dans un temps et dans un lieu donnés; le prix nécessaire *de chaque marchandise*, comparé avec son prix courant, constitue le gain ou la perte de chaque espèce d'entreprises en particulier. Dans un pays où toutes les entreprises donnent en général un profit net, l'entrepreneur qui ne retire point ce profit de la vente de sa marchandise, fait une perte, quoiqu'il soit pleinement dédommagé de toutes ses avances. Dans un pays où les entreprises en général ne donnent point de profit net, l'entrepreneur en retire un de la vente de sa marchandise, quand son prix courant est au-dessus du prix nécessaire, et dans ce cas, le profit net se confond dans le gain (*a*).

Jusqu'ici nous n'avons considéré que les élémens naturels du prix nécessaire; mais souvent il y entre encore un élément factice, savoir l'*impôt* que le gouvernement prélève sur les marchandises. Dans ce cas-là leur prix nécessaire est augmenté, non-seulement par l'*impôt*, mais encore par l'*intérêt* et le *profit* que l'entrepreneur aurait pu faire sur le capital circulant avec lequel il a avancé cet impôt au gouvernement; et si la marchandise passe par plusieurs mains après que l'impôt a été payé, chaque entrepreneur subséquent y ajoutera également l'intérêt et le profit des avances faites par son prédécesseur et qu'il a dû lui rembourser, comme tout cela se voit clairement

(*a*) Comparez page 384.

dans le tableau ci-dessus. L'analyse des effets de l'impôt sur le prix des marchandises, et conséquemment sur leur production et leur consommation, n'est pas du ressort de l'économie politique; elle appartient à la législation financière, dont elle fait un des objets les plus importans (1).

CHAPITRE IV.

De la proportion dans laquelle les différens élémens déterminent le prix nécessaire des marchandises.

Nous venons de voir que le prix nécessaire des marchandises varie suivant le taux courant des élémens qui le composent; qu'il est haut ou bas suivant que le taux des salaires, des rentes et des profits est haut ou bas. Lorsque le prix nécessaire

---

(1) M. *Storch* est à ma connaissance le seul économiste politique qui regarde les effets de l'impôt sur le prix des marchandises comme n'étant pas du ressort de la science qu'il professe.

L'impôt est une partie des frais de production, et il ne serait pas difficile de prouver qu'il en est une partie nécessaire. Il est donc impossible de le négliger dans l'étude de tous les phénomènes qui accompagnent la production, phénomènes qu'il complique à un très-haut degré.

Il joue un très-grand rôle dans la distribution des richesses, en ce qu'il transporte aux uns des valeurs produites par les autres.

Enfin il pourvoit à une partie importante des consomma-

d'une marchandise ne comprend qu'un seul élément, sa hausse ou sa baisse ne dépend que de la hausse ou de la baisse de cet élément; lorsqu'il est composé de plusieurs élémens, la hausse de l'un peut être compensée par la baisse de l'autre, et le prix nécessaire peut rester le même. Ces vérités sont triviales, mais elles nous mènent à des conséquences importantes; c'est pourquoi je m'y arrête encore un moment.

Le prix nécessaire des petits fruits et des champignons amenés au marché de Saint-Pétersbourg, ne se compose que des salaires du travail qui les recueille et qui les porte au marché. Le bois de construction et de chauffage que les propriétaires de nos grandes forêts vendent sur pied, se réduit à la rente foncière que paie le sol. Ainsi le prix nécessaire de ces produits ne peut monter ou baisser, que lorsque le taux des salaires et de la rente foncière monte ou baisse.

Cependant les marchandises de cette espèce sont si rares qu'il est difficile d'en trouver des exemples. La plupart des marchandises supposant de l'industrie, des capitaux et des fonds de terre pour être produites, il s'ensuit que le prix nécessaire de la plupart des marchandises se compose de tous les quatre

---

tions d'une nation, dernier terme et objet final que se proposent la production et la distribution des richesses.

Une législation financière qui ne serait pas éclairée des lumières de l'économie politique, serait digne des Arabes Bédouins. J.-B. S.

élémens. Dans ce cas leur prix est déterminé par le taux de chacun de ces élémens, mais particulièrement par le taux de celui qui y entre dans une proportion plus forte que les autres. Lorsque le prix nécessaire d'une marchandise est composé de tous les quatre élemens mais principalement de salaires, il sera plus affecté d'une variation dans le taux des salaires, que d'un changement dans le taux des rentes et du profit.

Quelle que soit la proportion dans laquelle les élémens se trouvent combinés dans le prix nécessaire des marchandises, il est clair que ce prix doit baisser quand le taux courant de ces élémens baisse; et qu'il doit monter quand ce taux monte. Mais il est impossible que le taux de tous les élémens monte ou baisse à la fois. Vous avez reconnu, Messeigneurs, que, dans l'état progressif de la société, l'accroissement des capitaux fait baisser les rentes des capitaux et les profits des entrepreneurs, tandis qu'il fait hausser les salaires et la rente foncière (*a*). Ainsi la cause qui détermine en dernière analyse le taux courant des élémens du prix, cette cause, dis-je, agit d'une manière tout-à-fait opposée sur les uns et sur les autres.

Cette observation nous fournit une conséquence extrêmement remarquable, c'est que la hausse des *salaires*, lorsqu'elle est la suite naturelle de l'amélioration de la société, ne contribue que faiblement à élever le prix des marchandises, parce que cette

(*a*) Voyez les pages 310, 342, 345, 371 et 372.

hausse est compensée par la baisse des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur. D'ailleurs, quand la société s'enrichit, la même cause qui fait hausser les salaires, savoir l'accroissement des capitaux, tend aussi à augmenter les facultés productives du travail, c'est-à-dire elle tend à mettre une plus petite quantité de travail en état de produire une plus grande quantité d'ouvrage. Avec l'accroissement des capitaux, la division du travail est poussée plus loin, l'entrepreneur acquiert plus d'intelligence, l'ouvrier plus de dextérité, et ils sont assistés de meilleurs outils. Il y a donc une infinité de marchandises qui, en conséquence de ce perfectionnement de l'industrie, viennent à être produites avec un travail tellement inférieur à celui qu'elles coûtaient auparavant, que la hausse des salaires se trouve déjà plus que compensée par la diminution dans la quantité de travail, sans évaluer même la compensation qui résulte de la baisse des rentes du capital et des profits.

Ainsi, quoique les salaires soient plus élevés dans les pays qui vont en s'enrichissant, les circonstances que nous venons de considérer, mettent cependant ces pays à portée de vendre à aussi bon marché, et même à meilleur marché, que leurs voisins pauvres chez lesquels les salaires sont plus bas. La seule espèce de marchandises dont le prix nécessaire augmente réellement par la hausse naturelle des salaires, ce sont celles dans le prix desquelles le salaire entre pour une plus grande part que les autres élémens ; c'est-à-dire celles qui sont composées de matières premières

de peu de valeur, et qui en obtiennent une très-considérable par la main-d'œuvre. Telles sont les points de France et d'Alençon, la dentelle de Flandre, les ouvrages d'acier poli, etc. Il y a des garnitures de dentelles qui se vendent 7000 roubles, et dont la matière première, ou le lin employé à leur fabrication, n'a pas coûté au delà d'un rouble; une livre de fer brut de la valeur de dix copeks, convertie en acier et puis en ressorts spiraux pour les montres, peut être portée à la valeur de 120,000 roubles. Si dans une de ces manufactures le salaire des ouvriers venait à doubler, elle ne pourrait probablement plus se soutenir, la diminution des rentes de capital et du profit d'un seul entrepreneur ne pouvant suffire pour couvrir la hausse du salaire, qui constitue peut-être les neuf dixièmes du prix nécessaire des produits.

Le bas prix de la main-d'œuvre permet donc toujours aux pays pauvres de vendre certains produits manufacturés à meilleur marché que les pays riches qui vont encore en s'enrichissant. Aussi l'Angleterre, toute florissante qu'elle est, a-t-elle toujours besoin des pays qui ont moins de capitaux qu'elle, non-seulement pour les productions qui ne sont pas propres à son climat, mais encore pour celles dont le prix nécessaire est surtout composé de main-d'œuvre; tandis qu'elle peut vendre meilleur marché que toute autre nation les marchandises dont le prix est surtout composé de rentes de capitaux et de profits d'entrepreneur.

Vous voyez qu'il n'y a qu'un très-petit nombre

de marchandises, comparativement à la production totale, dont le prix nécessaire est élevé par la hausse naturelle du salaire, dont une nation qui s'enrichit est forcée d'abandonner la production aux nations pauvres ou stationnaires. Cependant les sectateurs du système mercantile n'ont pas manqué d'accuser cette hausse d'être funeste à la richesse de l'État, en ce qu'elle entraînait une hausse dans le prix de toutes les marchandises d'exportation, laquelle nuit à la préférence qu'on veut obtenir dans les marchés de l'étranger. Mais en supposant même que la hausse naturelle du salaire pût produire cet effet, quelle richesse que celle qui consiste à tenir misérable la classe la plus nombreuse dans l'État, afin d'approvisionner à meilleur marché des étrangers qui profitent des privations que nous nous sommes imposées! Les ouvriers qui vivent du salaire de leur industrie, composent la très-majeure partie de toute société politique. Or, peut-on jamais regarder comme un désavantage pour le tout, ce qui améliore le sort de la plus grande partie? Une société ne peut sûrement être réputée dans la prospérité quand la très-majeure partie de ses membres sont pauvres et misérables. La seule équité d'ailleurs exige que ceux qui nourrissent, habillent et logent toute la nation, aient dans le produit de leur travail une part suffisante pour être eux-mêmes passablement nourris, vêtus et logés.

Nous venons de voir que la hausse naturelle des salaires ne tend que faiblement à élever le prix nécessaire des marchandises; il en est tout autrement

des *rentes du capital* et du *profit de l'entrepreneur* : leur hausse élève le prix dans une proportion géométrique, tandis qu'une hausse dans les salaires ne le fait monter que dans une proportion arithmétique. L'exemple suivant suffira pour vous en convaincre. Je suppose une filature de lin et une petite manufacture de toiles, dont l'une occupe cinq fileuses et l'autre autant de tisserands, à raison de 200 roubles par an pour chaque ouvrier, dans un pays où l'intérêt est à 5 pour 100. Le calcul suivant montre dans la colonne A, quel est, à ce taux du salaire et de l'intérêt, le prix de la toile ; dans la colonne B, de combien ce prix s'élève quand le salaire des ouvriers monte de 2 pour 100 ; et dans la colonne C, de combien il est augmenté quand l'intérêt monte dans la même proportion.

	A.	B.	C.
	roubles.	roubles.	roubles.
Prix auquel l'entrepreneur de la filature achète le lin.	1,000	1,000	1,000
Salaire des fileuses.	1,000	1,020	1,000
Total.	2,000	2,020	2,000
Intérêt de ce capital.	100	101	140
Prix du fil de lin acheté par le tisserand.	2,100	2,121	2,140
Salaire de ses ouvriers.	1,000	1,020	1,000
Total.	3,100	3,141	3,140
Intérêt de ce capital.	155	$157\frac{1}{20}$	$219\frac{4}{5}$
Prix de la toile.	3,255	$3,298\frac{1}{20}$	$3,359\frac{4}{5}$

Vous voyez qu'une hausse de 2 pour 100 dans les salaires augmente le prix de la toile seulement de 44 roubles 5 copeks, tandis qu'une pareille

hausse dans le taux de l'intérêt l'augmente de 104 roubles 80 copeks. Or, comme le loyer des capitaux fixes et le profit de l'entrepreneur se règlent dans tout pays sur l'intérêt (*a*), et qu'ils se proportionnent comme lui sur la grandeur du capital, il s'ensuit que leur hausse a les mêmes effets sur le prix nécessaire des marchandises, c'est-à-dire qu'elle élève ce prix dans une proportion géométrique, tandis que la hausse des salaires ne l'augmente que dans une proportion arithmétique.

La *rente foncière*, comme je l'ai déjà remarqué, suit la marche du salaire; elle augmente avec l'accroissement de la richesse nationale, et elle diminue quand celle-ci s'arrête ou rétrograde (*b*). Il y a bien cette différence entre ces deux revenus, que le salaire est un élément indispensable du prix nécessaire, puisque la plupart des marchandises ne sauraient être produites sans travail, et conséquemment sans qu'on fasse subsister les travailleurs, tandis que les produits de la terre peuvent très-bien exister sans qu'on paie une rente au propriétaire. Cependant, lorsqu'une fois les terres paient cette rente et que les fermiers en ont fait l'avance, il faut bien qu'ils la fassent entrer dans le calcul du prix nécessaire de leurs produits. En général, la rente foncière ne forme que l'élément le moins considérable du prix de la plupart des marchandises, et cela pour deux raisons: d'abord parce que sa valeur diminue en proportion

(*a*) Voyez page 345.
(*b*) Voyez page 371.

des autres élémens, à mesure que le produit brut vient à être manufacturé de plus en plus, ou qu'il devient plus souvent l'objet d'un commerce; et ensuite parce que cet élément est le premier dont le taux diminue aussitôt que le prix courant des produits bruts ne suffit plus pour remplacer en entier leur prix nécessaire (*a*).

CHAPITRE V.

Que l'étendue du marché est bornée par le prix nécessaire des marchandises.

Jusqu'ici nous avons considéré le prix de l'entrepreneur ou du vendeur; passons à celui du consommateur ou de l'acheteur (1). Et comme dans l'analyse

(*a*) Voyez page 360 et suiv.

(1) Il n'y a jamais qu'un prix pour chaque chose : c'est celui dont le vendeur et l'acheteur tombent d'accord en faisant un marché; c'est son prix courant. *Smith* a employé le mot *prix naturel* pour exprimer les frais nécessaires pour amener le produit sur le marché; mais on a remplacé cette expression par celle de *frais de production;* car il n'y a point encore de prix fixé pour un objet avant le moment de sa vente, avant le moment où sa valeur est contradictoirement débattue entre un vendeur et un acheteur.

Comme les frais de production se composent du prix courant de tous les services productifs (l'action des capitaux et des terres comprise), on peut dire qu'il n'y a que des prix courans en économie politique. J.-B. S.

du premier nous avons commencé par nous faire une idée précise de l'*offre* des marchandises (*a*), tâchons de même, dans l'examen du second, d'éclaircir préalablement l'idée de leur *demande*.

C'est sur le *prix nécessaire*, comme nous avons vu, que le *vendeur* calcule le prix pour lequel il est disposé à céder sa marchandise : l'*acheteur*, au contraire, n'évalue le sacrifice qu'il est disposé à faire, que sur le *besoin* qu'il en a, comparé à ses *moyens* ou à ses facultés. Je vous prie, Messeigneurs, d'être surtout attentifs à cette dernière circonstance : ce n'est pas le besoin vague qu'on a d'une marchandise qui en constitue la demande, car un pareil besoin n'aurait aucune borne ; c'est le besoin accompagné des moyens de le satisfaire par l'achat, c'est-à-dire du pouvoir de payer le prix nécessaire de la marchandise. Des gens pauvres peuvent bien désirer d'avoir chacun *un équipage*, mais leur désir n'est pas une demande capable de faire jamais amener des équipages au marché pour le satisfaire. Ainsi *l'étendue de la demande*, c'est la quantité d'une marchandise qu'on est disposé à acheter avec les moyens de le faire, comme l'*étendue de l'offre* est la quantité d'une marchandise qu'on est disposé à vendre, ou qui se trouve effectivement dans la circulation.

Vous voyez que le prix nécessaire de la marchandise, comparé au besoin des consommateurs et à leurs moyens, détermine pour chaque entrepreneur l'*étendue du marché* de son produit. Dans quelque endroit

---

(*a*) Chap. I, page 404.

qu'un entrepreneur soit placé, son marché s'étend à tout consommateur qui offre un prix égal au prix nécessaire de la marchandise rendue chez lui. Or, comme c'est toujours sur le plus bas de tous les prix nécessaires qui se font concurrence, que le consommateur établit sa demande et fixe son prix, il s'ensuit qu'un entrepreneur qui ne peut pas fournir sa marchandise au prix nécessaire le plus bas d'un marché quelconque, se trouve par cela même exclu de la concurrence pour ce marché. Le marché de l'horloger genevois, par exemple, s'étend jusqu'au Pérou, jusqu'à l'Indostan, jusqu'à la Chine, parce que le prix nécessaire de ses montres, lors même qu'elles sont parvenues dans ces pays éloignés, est encore le plus bas de tous les prix nécessaires de montres qui peuvent rivaliser avec les siennes. Les montres fabriquées à Paris et à Londres, ayant à égal degré de bonté un prix nécessaire plus élevé, elles se trouvent par-là même exclues du marché de ces pays.

Il s'ensuit de même que, si le prix nécessaire le plus bas d'une marchandise rendue à un marché excède les moyens ou les facultés d'une partie des demandeurs, ces demandeurs sont, pour cela seul, exclus de la concurrence. Supposons que le prix nécessaire le plus bas auquel un endroit puisse être fourni de montres, soit de 50 roubles. Bien que tous les habitans de cet endroit puissent désirer de posséder des montres, tous n'ont pas les moyens de se les procurer ou d'en payer le prix nécessaire. Et remarquez qu'il ne suffit pas, pour être demandeur de cette marchandise, de posséder 50 roubles : il faut avoir

50 roubles au delà de la somme qu'on juge devoir employer à d'autres besoins plus urgens. Vous sentez qu'il y a pour cette raison une partie des habitans à qui la possibilité d'avoir des montres est interdite. Cette partie est d'autant plus grande que la société est moins riche. Elle ne se présente pas pour acheter, et l'autre partie de la société forme seule la classe des demandeurs de montres.

Comme la richesse des particuliers monte par degrés insensibles des plus pauvres aux plus riches, si le prix nécessaire des montres baisse, il se trouve à la portée de quelques personnes de plus; et s'il hausse, il se trouve à la portée de quelques personnes de moins. Qu'une circonstance heureuse, un mécanisme ingénieux dans leur fabrication, ou une plus grande facilité du transport réduise leur prix nécessaire à 40 roubles, la classe des demandeurs augmentera de tous ceux qui pouvaient y mettre de 40 à 50 roubles, sans pouvoir atteindre à cette dernière somme. Qu'une circonstance contraire, une hausse dans le taux des salaires, par exemple, élève le prix nécessaire des montres à 60 roubles, la classe des demandeurs diminuera de tous ceux qui pouvaient y mettre de 50 à 60 roubles et non davantage (*a*).

Or ce qui se passe à l'égard des montres, a lieu dans tous les cas où il y a vente et achat : c'est toujours le même effet, plus ou moins modifié par des circonstances accessoires. Par exemple, la denrée peut ne pas former un tout indivisible. Si c'est du

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. III, chap. 3.

café, le consommateur qui en trouve le prix trop élevé, peut n'être pas forcé à renoncer entièrement aux douceurs de cette boisson; l'augmentation du prix nécessaire sera cause qu'il n'en prendra qu'une partie de sa provision accoutumée; il se privera quelques jours de la semaine du plaisir d'en boire, ou bien il y mêlera quelque ingrédient moins cher, comme de la chicorée. Plus une marchandise peut être facilement suppléée par une autre, plus aussi sa demande diminue lorsque son prix nécessaire s'élève ou lorsque l'aisance des demandeurs décline.

Une conséquence de ces axiomes, c'est qu'il est de l'intérêt de tous les entrepreneurs de chercher à diminuer le prix nécessaire de leurs marchandises, afin d'étendre leur marché. Or le prix nécessaire diminue, ou par une plus grande division du travail, ou par un mécanisme plus parfait dans la production, ou enfin par une direction mieux entendue de l'ensemble et une économie plus sévère de la part de l'entrepreneur : dans tous ces cas il trouvera, en plus grand nombre et à une plus grande distance de chez lui, des consommateurs pour lesquels son prix nécessaire sera le plus bas de tous, et qui deviendront par conséquent ses acheteurs. Mais l'administration peut aussi contribuer beaucoup à étendre le marché, lorsqu'elle rend les communications faciles, soit en supprimant toutes les entraves qui ne les arrêtent que trop souvent, soit en rendant les routes sûres et commodes, et en ouvrant de nouveaux canaux à la navigation. Car moins le prix nécessaire de la marchandise sera augmenté par des frais de transport, plus la marchandise pourra

convenir à des consommateurs éloignés; et comme l'étendue du marché est une des circonstances qui limitent la division du travail, plus le marché s'étend, plus la marchandise pourra être produite à meilleur marché; de sorte que l'effet devient cause à son tour.

Le marché d'un produit peut encore s'étendre, son prix nécessaire restant le même : c'est le cas toutes les fois que l'opulence des consommateurs augmente. A mesure que l'aisance se répand parmi les classes inférieures de la société, un plus grand nombre de personnes peuvent se ranger parmi les demandeurs. Or, comme chaque pays a pour consommateurs de ses produits, non-seulement ses propres habitans, mais encore ceux des pays étrangers dont le commerce ne lui est pas interdit, il s'ensuit que chaque nation, loin d'envier la richesse des autres, doit au contraire désirer de voir leur opulence augmenter, et y contribuer pour son propre avantage. C'est donc une politique bien fausse et bien funeste aux pays qui la suivent, que celle de chercher l'accroissement de sa richesse dans la ruine des autres : cependant quel est le cabinet de l'Europe qui ne soit pas dominé plus ou moins par une pareille politique?

La consommation de chaque denrée ressemble à une pyramide dont la largeur représente l'étendue de la demande, et dont la hauteur représente le prix nécessaire de la denrée. Plus ce prix s'élève, et moindre est sa largeur, c'est-à-dire la demande. Il arrive quelquefois que le prix nécessaire de certaines marchandises s'élève au-dessus du sommet de la pyramide, c'est-à-dire à une hauteur où il n'y a plus de

demande. Alors ces marchandises ne sont point produites.

Dans un pays pauvre, des choses d'une utilité bien commune et d'un prix peu élevé, excèdent souvent les facultés d'une grande partie du peuple. Il y a des pays où les souliers, quoique peu chers, sont au-dessus de la portée de la plupart des habitans. Le prix courant de cette denrée ne baisse pas au niveau des facultés du bas peuple, parce que ce niveau est au-dessous de son prix nécessaire. Mais des souliers n'étant pas à la rigueur indispensables pour vivre, les gens qui sont hors d'état de s'en procurer, portent des sabots, comme dans quelques provinces de la France, ou des chaussures faites d'écorces d'arbres, comme dans quelques provinces de la Russie, ou bien ils vont pieds nus. Quand malheureusement cela arrive pour une denrée de première nécessité, une partie de la population périt, ou tout au moins cesse de se renouveler (*a*).

Quant au besoin d'une marchandise, il est déterminé, non-seulement par la nature de l'homme, mais encore par le climat, le tempérament, les habitudes d'une nation. Comme ces considérations nous ont déjà occupé dans les livres précédens, il est inutile de nous y arrêter davantage.

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. III, chap. 3.

CHAPITRE VI.

Du prix courant des marchandises.

Le prix courant de chaque marchandise se détermine par la proportion actuelle entre l'offre et la demande de la marchandise. Ainsi, il peut être au-dessus ou au-dessous, ou précisément au niveau du prix nécessaire (*a*).

Si ces deux prix sont *les mêmes*, le consommateur acquiert la marchandise au meilleur marché possible, et l'entrepreneur y trouve son profit courant, lequel, faisant partie du prix nécessaire, ne cause de perte à personne.

Si le prix courant est *plus élevé que le prix nécessaire*, l'entrepreneur fait un bénéfice supérieur au profit courant, ou un *gain;* mais le consommateur fait une perte égale à ce surplus, dès qu'il paie la marchandise au delà de ce qu'elle a coûté à produire. Le revenu de la société n'est point augmenté par un pareil marché : ce que l'entrepreneur y ajoute est compensé par ce qu'en soustrait le consommateur. Au reste cette disproportion, si le commerce est libre, ne pourra pas durer long-temps : le profit extraordinaire que feront les entrepreneurs, leur excitera des ri-

(*a*) Comparez pour ce qui suit le Tableau qui se trouve joint à la page 421.

vaux qui, en voulant le partager, le diminueront; la production de la marchandise augmentera, le consommateur trouvera plus de facilité à s'en pourvoir, et le prix courant sera bientôt ramené au niveau du prix nécessaire.

Si le prix courant est *au-dessous du prix nécessaire*, rien ne déterminera le consommateur à payer le dernier; l'entrepreneur *perdra* donc, sans que le consommateur y gagne rien; mais ce ne sera pas pour long-temps, car le premier diminuera sa production, ou il cessera tout-à-fait de produire, suivant que sa perte provient, ou de ce que la production a été supérieure à la demande, ou de ce que le consommateur peut se procurer d'ailleurs la même marchandise à un prix nécessaire plus bas.

Si la production a été supérieure aux besoins des consommateurs, l'année suivante on verra paraître sur le marché beaucoup moins de la même marchandise, et son prix courant sera ramené au niveau de son prix nécessaire.

Si les consommateurs peuvent se procurer d'ailleurs la même marchandise à un prix nécessaire plus bas, alors la production cessera tout-à-fait; car à quelque point qu'on la réduise, on ne pourra jamais élever le prix courant de cette marchandise au niveau de son prix nécessaire. Il serait très-malheureux qu'une telle production ne tombât pas, car elle ne pourrait subsister sans dissiper inutilement les revenus de la nation. Si l'on forçait l'entrepreneur à continuer sa production et à donner sa marchandise au prix courant, il perdrait la différence entre ce prix et

le prix nécessaire, et il faudrait la prélever sur les salaires, les rentes ou le profit qui constituent également, et le prix de sa marchandise, et une portion du revenu de la nation. Si l'on forçait le consommateur à payer le prix nécessaire de la marchandise, en écartant la concurrence des producteurs qui la fournissaient à un prix nécessaire moindre, le consommateur perdrait la même différence; il perdrait l'économie qu'il pourrait faire en achetant à meilleur marché, et ce surplus de dépense, il devrait le prendre sur ses revenus. Enfin si la différence entre les deux prix n'est payée ni par l'un ni par l'autre, mais par le gouvernement, celui-ci devra y pourvoir avec ses revenus, qui sont pris sur ceux de la nation, et la perte sera plus grande encore : car le gouvernement fait rarement une dépense de 10,000 roubles, sans qu'il en coûte 12 ou 15,000 aux contribuables. Ainsi, de toute manière, le revenu net de la nation sera diminué par le maintien de cette production.

Cependant c'est sur ce revenu que doivent être faites les économies qui seules peuvent augmenter les capitaux. En les diminuant on rend donc impossibles ces économies; peut-être même, si on répète sur trop d'objets cette opération, rendra-t-on le revenu net insuffisant pour pourvoir à cette dépense, et forcera-t-on le consommateur à manger son capital. Malgré l'évidence de ces vérités, l'un des moyens que l'on met le plus souvent en œuvre quand on s'avise d'encourager l'industrie et d'enrichir une nation, est de forcer le maintien de productions dont le prix courant n'égale pas le prix nécessaire, ou, en d'au-

tres termes, d'augmenter la dépense et de diminuer le revenu national.

Quand le commerce est libre, la lutte des intérêts opposés des producteurs et des consommateurs ramène toujours les prix à cet équilibre qui peut seul donner un profit aux premiers sans perte pour les seconds, c'est-à-dire qui peut seul créer un revenu net à la nation.

Le prix nécessaire est donc pour ainsi dire le point central vers lequel gravitent continuellement les prix de toutes les marchandises, du moins quand le commerce est libre. Différentes circonstances accidentelles peuvent quelquefois les tenir un certain temps élevés au-dessus, et quelquefois les forcer à descendre un peu au-dessous de ce prix : mais, quels que soient les obstacles qui les empêchent de se fixer dans ce centre de repos, ils n'en tendent pas moins constamment vers lui. L'industrie employée annuellement à faire exister une marchandise et à l'amener au marché, cette industrie, dis-je, se proportionne naturellement à la demande. Elle tend naturellement à porter toujours au marché cette quantité précise qui peut suffire à la demande, et rien de plus. Si cette tendance est quelquefois suspendue, si la quantité de marchandise amenée au marché se trouve être quelquefois au-dessus de la demande ou au-dessous, cet effet provient, soit d'une augmentation ou diminution subite dans la demande, soit de pareilles variations dans l'offre. Quelquefois même une variation dans l'offre se combine avec une variation dans la demande pour faire hausser ou baisser le prix. Une terreur fondée

ou non, la folle espérance de tirer un parti avantageux d'une certaine denrée, ou la crainte de n'en rien tirer du tout; une vogue extrême, enfant de la mode, ou un dégoût total provenant du même travers, jettent brusquement en circulation une masse de marchandises disproportionnée aux besoins, ou établissent une demande disproportionnée avec l'offre. Une marchandise baisse encore brusquement, lorsqu'à la suite d'un faux calcul on en a préparé une quantité supérieure à la demande; ou bien lorsque des circonstances fâcheuses forcent des particuliers à revendre une partie de ce qu'ils avaient acheté pour leur usage. Elle hausse brusquement quand l'appât d'un bénéfice extraordinaire offert par un gouvernement obéré ou par des projets gigantesques, engage à retenir les fonds employés à la production. Toutes ces circonstances tendent, comme vous voyez, à établir une concurrence extraordinaire de vendeurs ou d'acheteurs (*a*).

Outre ces variations accidentelles dans la demande et dans l'offre, il y en a d'autres qui sont indépendantes de la volonté des hommes ou de leurs passions. L'industrie humaine n'est pas toujours la maîtresse de régler le rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée. Dans certains emplois, la même quantité d'industrie peut toujours produire la même ou presque la même quantité de marchandises; dans d'autres elle ne le peut pas. Par exemple, dans une manufacture de toiles ou de draps, le même nombre

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. III, chap. 6.

d'ouvriers fabriquera chaque année la même quantité, à fort peu de chose près, de toiles ou de draps. Ainsi la production de ce genre de marchandises pouvant se régler sur la demande, le prix courant de ces marchandises ne peut varier qu'en conséquence des variations accidentelles survenues dans la demande, tel par exemple qu'un deuil public qui fera monter le prix du drap noir. Mais comme en général la demande de la plupart des espèces de drap ou de toile est assez uniforme, il en est de même de leur prix.

Au contraire, quand l'industrie n'est pas sûre de produire, avec la même quantité de travail, toujours la même quantité de marchandises, le prix de ces marchandises varie, non-seulement en conséquence des variations qui surviennent dans la demande, mais encore en raison de celles qui surviennent dans la production ou dans l'offre. Par exemple, la même quantité d'industrie produira en différentes années des quantités fort différentes de blé, de vin, de sucre, etc. En conséquence, le prix de ces marchandises varie, non-seulement d'après les variations dans la demande, mais encore d'après les variations bien plus fréquentes et plus fortes de la quantité produite, et il est par conséquent extrêmement mobile. Ainsi, même en supposant que la demande de ces denrées continue à rester la même, leur prix courant n'en sera pas moins sujet à de grandes fluctuations : il tombera quelquefois fort au-dessous du prix nécessaire, et quelquefois s'élèvera beaucoup au-dessus.

Nous venons de considérer les causes accidentelles et passagères qui produisent des variations dans le

prix courant des marchandises : il y en a d'autres qui agissent d'une manière permanente ; on peut les comprendre sous un seul nom, les *monopoles*.

Les monopoles sont de trois espèces : 1° ceux qui sont l'effet d'un secret qui perfectionne l'industrie ; 2° ceux qui sont la suite des propriétés particulières du sol ; et 3° ceux qui résultent des institutions arbitraires du gouvernement. Comme l'effet de tout monopole est d'élever le prix des marchandises au-dessus du prix nécessaire, ces trois espèces de monopoles produisent également cet effet, mais d'une manière bien différente, soit pour la nature, soit pour la durée de leur influence.

1°. *Les monopoles qui sont l'effet des secrets en industrie* ne haussent point, à proprement parler, le prix courant des marchandises ; ils empêchent seulement que les inventions et les découvertes qui perfectionnent l'industrie ne puissent effectuer sa baisse, comme elles le feraient si l'inventeur était hors d'état de s'en réserver le monopole. Un teinturier, par exemple, a trouvé le moyen de colorer les objets avec une matière qui ne coûte que moitié prix de celles qu'on emploie communément. Tant qu'il peut conserver le secret de son procédé, il est à même de vendre sa marchandise beaucoup au-dessus du prix nécessaire qu'elle lui revient ; mais ce monopole ne fait pas renchérir la marchandise : il empêche seulement qu'elle ne devienne aussi bon marché qu'elle pourrait l'être si le procédé était connu de tout le monde.

Il en est de même des secrets de commerce. Lors-

que des négocians ont découvert quelque nouveau débouché pour les marchandises sur lesquelles ils trafiquent, ils ont grand soin de cacher cette découverte; car tant qu'ils fournissent seuls ce nouveau marché, ils le tiennent toujours assez dégarni pour que la demande ne soit jamais pleinement satisfaite. Si ce débouché était bien connu, leurs profits extraordinaires leur susciteraient tant de rivaux, que le prix courant de leurs marchandises descendrait bientôt au niveau du prix nécessaire, et peut-être même pour quelque temps au-dessous de ce niveau. Quand le marché est à une grande distance de ceux qui le fournissent, ils peuvent quelquefois réussir à garder leur secret plusieurs années de suite; cependant les exemples en sont bien rares.

Les secrets de fabrique sont de nature à être gardés plus long-temps que les secrets de commerce. Le teinturier, par exemple, que nous avons supposé pourrait, avec quelques précautions, jouir du bénéfice de sa découverte pendant toute sa vie, et le laisser même en héritage à ses enfans. — Dans l'histoire de l'agriculture, il est rare de trouver des exemples d'un profit extraordinaire provenant d'un secret long-temps gardé (*a*).

(*a*) Garnier en rapporte un qui mérite d'être cité, à cause de sa singularité. Un valet de chambre de Henri de Valois ayant suivi son maître en Pologne, y transporta secrètement des plants d'abricotier, qu'il éleva dans un clos avec le même mystère. Il vint à bout d'en recueillir des fruits sans qu'on s'en fût aperçu, et il vendit ces fruits excessivement cher aux personnes de la cour, en leur faisant croire qu'il les avait

2° Les *monopoles qui sont la suite des propriétés particulières du sol* agissent positivement sur la hausse du prix courant, en l'élevant au-dessus du prix nécessaire réglé sur le taux moyen de ses élémens. Il y a des productions naturelles qui exigent une qualité de sol et une exposition particulières, de sorte que tout le fonds de terre propre à les produire ne suffit pas pour répondre à la demande. Tels sont, par exemple, les *bons crus* pour les vins. Ainsi toute la quantité qui en vient au marché sera débitée à ceux qui consentent à en donner plus que le prix nécessaire, en évaluant les élémens de ce prix d'après le taux moyen. Des marchandises de ce genre peuvent continuer pendant des siècles entiers à être vendues à ce haut prix; et, dans ce cas, c'est la partie qui se résout en rente foncière qui est en général celle qu'on paie au-dessus du taux moyen. La rente du sol qui fournit ces productions rares et recherchées, comme la rente de quelques vignobles de France, ne garde aucune proportion réglée avec les rentes des autres terres du voisinage, également fertiles et aussi bien cultivées. Au contraire, les salaires, les rentes de capital et les profits employés à amener au marché ces sortes de productions, ne sont guère hors de leur proportion naturelle avec ceux des autres emplois dans le voisinage.

---

tirés de Paris. On assure qu'il fit durer cet artifice très-long-temps, et qu'il en retira une fortune considérable, dont jouissaient encore à Varsovie, il y a peu d'années, quelques-uns de ses descendans. *Traduct. de Smith par Garnier*, tome V, page 110.

3° Les *monopoles créés par les institutions arbitraires du gouvernement* ont le même effet que ceux de la seconde espèce. Les monopoleurs, en tenant le marché constamment dégarni, et en ne remplissant jamais la demande, vendent leurs marchandises fort au-dessus du prix nécessaire; et, soit que leurs bénéfices consistent en rentes, salaires ou profits, ils les font monter beauconp au delà du taux commun ou moyen. Comme le prix nécessaire est le plus bas que les marchandises puissent avoir, le prix de monopole est toujours le plus haut qu'on puisse en retirer.

Les priviléges exclusifs des corporations, les statuts d'apprentissage et toutes les lois qui, dans les emplois du travail et des capitaux, restreignent la concurrence à un plus petit nombre de personnes que ce qui y pourrait entrer sans cela, ont la même tendance que les monopoles, quoique à un moindre degré. Ce sont des espèces de monopoles étendus sur plus de monde, et ils peuvent souvent, pendant des siècles et dans des professions entières, tenir le prix courant de quelques marchandises au-dessus du prix nécessaire, et maintenir quelque peu au-dessus du taux moyen, tant les salaires que les rentes et les profits.

Tels sont les effets des monopoles. Nous avons vu que ceux de la première espèce n'élèvent point le prix courant, mais qu'ils empêchent seulement qu'il ne puisse descendre au niveau du prix nécessaire qui est le secret du monopoleur; d'ailleurs ses effets sont rarement de longue durée. Ceux de la seconde et de la troisième espèce agissent positivement sur la hausse du prix courant, en l'élevant au-dessus du prix né-

cessaire, et ils peuvent durer, les uns toujours, les autres aussi long-temps que les règlemens de police qui y ont donné lieu. Il y a cependant cette différence entre ces deux espèces de monopoles, que les uns sont le résultat de la nature des choses, tandis que les autres ne doivent leur existence qu'à cette manie réglementaire qui gâte tout en voulant tout améliorer.

Quoique le prix courant d'une marchandise puisse continuer long-temps à rester au-dessus du prix nécessaire, il est difficile qu'il puisse continuer long-temps à rester *au-dessous*. Quel que soit l'élément de ce prix qui est payé au-dessous du taux moyen, les personnes qui y ont intérêt sentiront bientôt le dommage qu'elles éprouvent; et aussitôt elles retireront, ou tant de fonds de terre, ou tant de travail, ou tant de capitaux de ce genre d'emploi, que la *quantité offerte* de cette marchandise ne sera bientôt plus que suffisante pour répondre à la demande. Ainsi son prix courant remontera bientôt au prix nécessaire; au moins sera-ce le cas partout où règne une entière liberté.

A la vérité, les mêmes statuts d'apprentissage et autres lois de corporations, qui, tant qu'un métier particulier prospère, mettent le travailleur à même de hausser ses salaires et ses profits un peu au-dessus de leur taux moyen, l'obligent aussi quelquefois, quand ce métier vient à déchoir, à les laisser aller bien au-dessous de ce taux. Si, dans ce premier cas, ces règlemens excluent de sa profession tous les gens qui excèdent le nombre prescrit, dans l'autre, ils

l'excluent lui-même de beaucoup de professions (*a*). Cependant l'effet de ces règlemens n'est pas à beaucoup près aussi durable quand il fait baisser les salaires et les profits au-dessous du taux moyen, que quand il les élève au-dessus. Dans ce dernier cas, cet effet pourrait durer pendant plusieurs siècles; mais, dans l'autre, il ne peut guère s'étendre au delà de la vie de quelques travailleurs qui ont été élevés à ce métier dans le temps où il prospérait. Quand ceux-ci ne seront plus, le nombre de ceux qui s'adonneront à cette profession se proportionnera naturellement à la demande. Pour tenir les salaires et les profits au-dessous de leur taux moyen, dans des métiers particuliers, pendant une suite de générations, il ne faut pas moins qu'une police aussi violente que celle de l'Indostan ou de l'ancienne Égypte, où tout homme était tenu de suivre les mêmes occupations que son père, et était censé commettre le plus horrible sacrilége s'il venait à en changer.

CHAPITRE VII.

Du prix comparatif des marchandises, ou de la cherté et du bon marché.

Après avoir examiné les circonstances qui déterminent le prix nécessaire et le prix courant des mar-

(*a*) Voyez page 322.

chandises, nous sommes en état de *comparer* les prix d'une même marchandise, soit en différens temps, soit en différens lieux, et de nous faire une idée de sa *cherté* on de son *bon marché* (*a*). Il n'y a guère en économie politique de matière sur laquelle les opinions des hommes soient en général plus vagues et plus erronées : tâchons de débrouiller ce chaos, et de nous former des notions claires et précises sur un objet d'une si grande importance.

Pour parvenir à cette fin, il suffit de bien distinguer les variations que subit le *prix nécessaire* des marchandises, de celles qu'essuie leur *prix courant* indépendamment du prix nécessaire. Lorsque la cherté et le bon marché des marchandises proviennent de variations dans le *prix nécessaire*, ils sont *réels*, et pour la plupart *permanens*, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent cesser que graduellement avec l'état de l'industrie et de la richesse nationale; s'ils sont l'effet de variations dans le *prix courant*, ils sont *relatifs* et plus ou moins *passagers*. Par exemple, le drap russe est cher, comparativement au drap étranger. Comme cette cherté provient du prix nécessaire de la marchandise, c'est une *cherté réelle*, qui ne peut cesser que fort lentement avec les progrès de l'industrie et

(*a*) On ne peut dire d'une marchandise qu'elle est *chère* ou à *bon marché*, que comparativement à d'autres temps ou à d'autres lieux. Quand on dit que le pain est cher à Saint-Pétersbourg, cela signifie, ou que son prix est actuellement plus haut qu'il n'était autrefois, ou qu'il y est plus haut qu'en d'autres endroits, soit en Russie, soit dans l'étranger.

de la richesse de ce pays. Mais si, vers la fin de l'hiver, le sucre renchérit à Saint-Pétersbourg, sans que son prix nécessaire se soit élevé dans le pays d'où il nous vient, cette cherté provenant du prix courant de la marchandise est purement *relative*, et peut cesser dès l'instant où la navigation sera ouverte, et même avant cette époque, si les marchands de sucre appréhendent qu'il en arrive une quantité considérable avec les premiers vaisseaux.

Les circonstances qui produisent la cherté ou le bon marché réels vous étant déjà connues, Messeigneurs, je ne ferai que les indiquer rapidement sans m'y arrêter.

Une marchandise devient *réellement meilleur marché* quand son prix nécessaire baisse; or ce prix baisse quand on peut la produire à moins de frais. Ceci est possible de deux manières :

1° Quand le taux des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur baisse dans une proportion plus forte que le taux des salaires et de la rente foncière ne monte; car vous savez que la baisse des premiers est presque toujours accompagnée de la hausse des autres. Comme la hausse des rentes du capital et du profit augmente le prix nécessaire dans une proportion beaucoup plus forte que ne le fait la hausse des salaires et de la rente foncière, il s'ensuit qu'une légère baisse dans le taux des premiers suffit pour contrebalancer une hausse considérable dans le taux des seconds (*a*).

(*a*) Voyez page 434.

2° Quand il y a plus d'économie dans l'emploi des moyens de production, c'est-à-dire quand la marchandise est produite avec une moindre quantité, soit de travail, soit de capitaux, soit de fonds de terre; ou, en d'autres termes, quand la même quantité de travail, de capitaux et de fonds de terre fournit une plus grande quantité de produits de la même qualité. Ainsi quand on a inventé le métier à tricoter, on est parvenu à faire, avec le même travail, un nombre de paires de bas triple ou quadruple à ce qu'on faisait auparavant avec l'aiguille. En conséquence, le prix nécessaire d'une paire de bas a diminué de la valeur du travail épargné par cette ingénieuse machine. De même, lorsqu'on a inventé les bâtimens de graduation pour les salines, on est parvenu à extraire des puits salans une beaucoup plus grande quantité de sel, avec la même quantité de combustible. En conséquence, le prix nécessaire du sel a diminué de la valeur du combustible épargné par ces bâtimens. Dans tous ces perfectionnemens et dans tous ceux que l'avenir suggérera, il est à remarquer que les moyens de production devenant plus puissans, la chose produite augmente toujours en quantité, à mesure qu'elle diminue en valeur. Nous verrons tout à l'heure les conséquences qui dérivent de cette circonstance.

Une marchandise devient *réellement plus chère* quand son prix nécessaire hausse. Ceci arrive:

1° Quand le taux des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur hausse dans une proportion plus forte que le taux de la rente foncière et des salaires ne baisse.

2° Quand il y a moins d'économie dans l'emploi des moyens de production. Or, comme les hommes ne reviennent pas de propos délibéré à une voie plus dispendieuse, lorsque une fois ils ont trouvé une voie plus économique de se procurer une chose, cette circonstance ne peut avoir lieu que par des causes étrangères à la volonté des producteurs, telles que les impôts, les prohibitions, les guerres, les invasions de peuples barbares, et l'abrutissement qui va à leur suite.

Examinons maintenant les effets des variations réelles de prix sur la richesse générale. Comme ces effets sont précisément le contraire, quand les marchandises renchérissent, de ce qu'ils sont quand elles deviennent meilleur marché, il suffit de considérer leur baisse réelle, pour se faire une idée complète des suites qu'entraîne une hausse pareille.

Supposons que le métier à tricoter ait réduit le prix nécessaire d'une paire de bas à la moitié de ce qu'il était avant l'invention de cette machine, et que la concurrence des fabricans de bas ait fait baisser le prix courant au niveau du prix nécessaire : il est clair que le fabricant n'a rien perdu à cette baisse, car s'il reçoit la moitié du prix, il fournit une quantité double de bas; et que le consommateur y a réellement gagné, car pour le même prix il obtient deux paires de bas au lieu d'une. Ainsi toute la société a gagné à la baisse des bas, hors le producteur seul de cette machine, qui cependant n'y a rien perdu.

Supposons maintenant une pareille baisse dans le prix d'une marchandise dont le fabricant de bas est

consommateur; admettons que le tisserand découvre un procédé moins dispendieux pour faire sa toile, et que le prix nécessaire de ce produit vienne également à baisser de moitié : les résultats en seront exactement les mêmes que ceux de la baisse du prix des bas. Mais remarquez, je vous prie, que le fabricant de bas, qui n'avait rien perdu à la baisse de ses bas, gagne à celle de la toile; et que le tisserand, qui ne perd rien à la baisse de sa toile, gagne à celle des bas.

Cet exemple suffit pour expliquer l'effet de la *baisse réelle* des marchandises : *elle est favorable aux consommateurs, sans être défavorable aux producteurs*. Vous pouvez encore observer que, dans les baisses réelles des prix, la quantité plus grande des choses produites compense la réduction de valeur de chaque chose en particulier, de manière que la somme totale des valeurs produites n'en est pas moindre. Dans le fait elle est plus considérable : car la baisse d'une denrée la mettant à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs, en multiplie la demande, en encourage la production; et c'est un fait singulier, mais constant, que les moyens de production se multiplient toutes les fois qu'ils deviennent plus puissans. C'est le phénomène que nous présente, par exemple, l'invention de l'imprimerie. Depuis qu'on a trouvé cette manière expéditive de multiplier les copies d'un même écrit, chaque copie coûte environ vingt fois moins qu'une copie manuscrite ne coûtait; et néanmoins la valeur totale de tous les livres imprimés est peut-être cinquante fois plus considérable que

celle de tous les livres manuscrits qui existaient avant l'invention de l'imprimerie (*a*).

Par la raison contraire, une *hausse réelle* de prix, provenant toujours d'une moins grande quantité de choses produites, occasione en général une diminution dans la somme totale des valeurs, car le renchérissement de chaque chose ne compense point la réduction survenue dans la quantité de la chose même. Il faudrait pour cela qu'en même temps que le prix de la chose augmente, la demande restât la même; ce qui n'est pas possible.

Ce raisonnement fournit l'explication et la preuve d'une vérité qu'on ne sentait que bien confusément, et qui même était contestée par un grand nombre d'écrivains : c'est qu'*un pays est d'autant plus riche et mieux pourvu, que le prix des denrées y baisse davantage* (*b*).

Tels sont les effets des *variations réelles* dans le prix des marchandises; passons maintenant aux *variations relatives*.

Les circonstances qui produisent ces dernières, c'est-à-dire qui font hausser ou baisser le *prix courant* des marchandises, indépendamment de leur prix nécessaire, se réduisent toutes à une seule catégorie, le dérangement de l'équilibre entre l'offre et la demande. Si le commerce était parfaitement libre, ce dérangement, et par conséquent ses suites, la cherté et le bon marché relatifs, ne seraient jamais que de

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. III, chap. 4.
(*b*) Say : *ibid.*

fort courte durée, puisque l'offre tend toujours à se proportionner à la demande : mais comme partout la circulation du travail et des marchandises est plus ou moins entravée par des règlemens arbitraires, il n'y a que le bon marché relatif qui soit passager; la cherté relative pèse quelquefois long-temps sur les consommateurs, et fait souvent cesser tout-à-fait la demande des marchandises qui en sont frappées.

La baisse réelle des marchandises est favorable aux acheteurs sans être défavorable aux vendeurs; mais dans les variations relatives, ce que le vendeur gagne est perdu pour l'acheteur, et réciproquement. Un marchand a dans ses magasins mille pouds de chanvre : si, par l'effet d'une demande extraordinaire le prix courant de ce produit monte au double, cette portion de sa fortune doublera; mais toutes les marchandises appelées à s'échanger contre du chanvre perdront autant de leur valeur relative que le chanvre en a gagné. En effet, le possesseur de fer qui a besoin de chanvre, et qui en aurait pu obtenir un poud en vendant un poud de fer, sera désormais obligé d'en vendre deux. Il perd juste autant que gagne le possesseur de chanvre.

En considérant les variations relatives seulement sous ce point de vue général, on croirait qu'elles n'influent ni en bien ni en mal sur la richesse nationale, du moins pas dans le commerce intérieur (*a*); car ce

(*a*) Dans le commerce extérieur, les nations devant être considérées comme des individus, la fortune de chacune d'elles est affectée de ces variations précisément de la même

qu'une partie des citoyens perd par ces variations, l'autre le gagne, et la masse des produits, ainsi que leur valeur totale, restent les mêmes. Cependant cette considération n'épuise pas le sujet; et, en envisageant les effets des variations relatives plus en détail, on découvre qu'ils ne sont jamais utiles, et sont bien souvent nuisibles. « A chaque variation subite dans les prix, il y a des bénéfices sans production et des pertes sans consommation; les capitaux sont retirés d'un emploi pour être versés dans un autre; l'industrie est tourmentée en mille manières. Dans les travaux qui tombent, les entrepreneurs et les ouvriers se ruinent. Dans les travaux qui prospèrent, des profits supérieurs au taux accoutumé, et qui ne sont pas acquis par une plus grande activité de travail ou une supériorité de mérite, invitent les producteurs à donner plus d'instans à l'oisiveté, et leur font contracter des habitudes plus dispendieuses. Les produits auxquels ils concourent, ne peuvent plus revenir à aussi bon marché : il y a plus de gens privés des douceurs de leur consommation; et, soutenant moins avantageusement la concurrence de la même denrée dans les marchés éloignés, il s'ensuit le déclin d'une branche de commerce. Les variations de prix qui ne sont pas le résultat de la marche naturelle des choses et d'une

---

manière que l'est celle des particuliers dans le commerce intérieur. Telle nation exporte du chanvre : si le prix courant de cette marchandise double, elle aura une quantité double de ce qu'elle importe contre du chanvre, et conséquemment sa richesse générale sera augmentée de tout ce surcroît.

extension véritable de production, ne procurent aux uns des bénéfices qu'aux dépens des autres. Elles donnent des profits peu mérités, et causent des pertes qui ne le sont pas davantage. Elles plongent les hommes tantôt dans le vice et tantôt dans le dénûment (*a*). »

Jusqu'ici, en parlant de la hausse ou de la baisse des marchandises, je ne me suis nullement inquiété de la valeur de l'argent (*b*); et en effet elle ne joue aucun rôle dans la hausse ou la baisse réelle, ni même dans la hausse ou la baisse relative entre elles des autres marchandises. On n'achète au fond un produit qu'avec un autre produit, même lorsqu'on le paie en argent. Quand le chanvre double de prix, on le paie avec une quantité double de toute autre marchandise, soit que l'échange se fasse directement, soit qu'on y emploie l'argent comme inter*médiaire*.

Maintenant s'il nous convient de comparer ensemble, non la valeur des denrées entre elles, mais la valeur des denrées avec celle de l'argent, nous verrons que l'argent, comme toutes les autres marchandises, a pu subir et a subi en effet des variations réelles par rapport à son prix nécessaire, et des variations relatives par rapport à son prix courant. La découverte des riches mines de l'Amérique, ayant réduit les frais de production au tiers et au quart de

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tome II, page 102.

(*b*) Si je me sers ici, pour plus de brièveté, du mot *argent*, l'or n'est pas exclu de sa signification. C'est du numéraire que je parle, c'est-à-dire des métaux précieux.

ce qu'ils étaient auparavant, a diminué d'autant le prix nécessaire de l'argent; et les variations continuelles dans l'offre et dans la demande de ce métal font encore journellement hausser et baisser son prix courant, quoique d'une manière peu sensible.

La comparaison des prix, soit en différens temps, soit en différens lieux, suppose un terme de comparaison qui soit le même pour tous ces temps et pour tous ces lieux. Si la valeur de l'argent était invariable, on n'aurait qu'à lui comparer les marchandises, pour décider immédiatement qu'elles seraient bon marché quand on en donnerait beaucoup pour de l'argent, et qu'elles seraient chères quand on en donnerait peu. Mais nous venons de voir que, si la valeur des marchandises varie, celle de l'argent qui les achète peut varier aussi; en sorte qu'on ne peut décider qu'imparfaitement si c'est la chose achetée ou celle avec laquelle on achète dont le prix s'est altéré.

L'embarras attaché à cette comparaison augmente encore, lorsqu'au lieu de comparer la valeur des marchandises au *poids de l'argent pur*, on la compare aux *espèces monnayées*. Dans presque tous les pays, les monnaies ont perdu successivement une partie plus ou moins grande de leur valeur intrinsèque ou de la quantité d'argent fin qu'elles contenaient originairement; d'ailleurs chaque pays a sa monnaie particulière, qui diffère des autres et de nom et de valeur. Lors donc qu'on veut comparer les prix d'une chose à deux époques différentes ou dans deux lieux différens, quand ces prix sont exprimés en monnaies, il faut d'abord rectifier l'erreur que cause la confu-

sion des noms, en déterminant la valeur intrinsèque des monnaies; puis rectifier la seconde erreur qu'occasione le changement dans la valeur de l'argent, en déterminant sa valeur réelle ou la puissance qu'il avait d'acheter d'autres marchandises.

Si l'on néglige ces deux opérations, on ne peut se faire aucune idée du prix des choses dans un temps ou dans un lieu éloigné.

En faisant la première de ces opérations, on peut se former une idée du *prix numérique* des choses. Ce prix désigne le nombre et la valeur intrinsèque des monnaies, c'est-à-dire la quantité d'argent fin contre laquelle une marchandise s'est échangée ou contre laquelle elle peut s'échanger.

En faisant la seconde opération, on découvre le *prix réel* des marchandises, ou le sacrifice effectif qu'a fait l'acheteur à l'époque ou dans le pays dont il est question.

Faisons l'application de ces principes à quelques prix dont il est fait mention dans les temps anciens, ou qui subsistent encore dans des pays fort éloignés.

Nous savons par les Capitulaires de Charlemagne, qu'il régla, année commune, le muid de froment au prix de 4 deniers. Comme le muid faisait un tiers du setier, qui est actuellement la mesure française la plus usitée pour le blé, il s'ensuit que le setier de blé se vendait alors communément 12 deniers ou un sol carlovingien. Or quelle idée vous feriez-vous de ce prix, si 1° vous ne connaissiez pas la valeur intrinsèque des monnaies de ce temps; et 2° si vous

ignoriez combien cette quantité d'argent pouvait alors acheter d'autres marchandises? Aucune.

Vous apprenez que le denier de Charlemagne contenait la même quantité d'argent fin qui est contenue aujourd'hui dans 35 centimes de France ou dans 8 copeks de notre monnaie. Cette donnée vous fait trouver le *prix numérique* du setier de froment : vous savez qu'il se vendait 4 francs 20 centimes, ou bien 105 copeks.

Mais au temps de Charlemagne l'Amérique n'était pas encore découverte, et l'irruption de richesses métalliques du Nouveau-Monde n'avait pas encore déprécié la valeur de l'argent. Sa puissance d'acheter était environ quatre fois plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui (*a*). Ainsi, pour trouver le *prix réel* du blé au temps de Charlemagne, il faut multiplier par quatre le prix numérique. Vous voyez que le sacrifice effectif que faisait alors l'acheteur d'un setier de froment était égal à celui qu'on ferait aujourd'hui en le payant 16 francs 80 centimes, ou bien 4 roubles 20 copeks.

Les voyageurs rapportent qu'au Bengale la journée du travail le plus commun se paie ordinairement avec la huitième partie d'une roupie. Pour trouver le *prix numérique* de ce salaire, il faut savoir qu'une roupie contient autant d'argent fin que renferment 60 copeks de notre monnaie : ainsi ce prix, évalué en monnaie de Russie, sera de 7 copeks et $\frac{1}{2}$. Ce taux paraît excessivement bon marché, quand on le

---

(*a*) Ce fait, que j'avance ici sans preuves, sera constaté dans la suite.

compare au salaire que reçoivent les journaliers en Russie; mais au Bengale l'argent vaut au moins dix fois plus qu'en Russie, comparé à la nourriture et aux autres objets nécessaires à l'existence de l'homme: ainsi, pour trouver le *prix réel* du salaire au Bengale, comparativement à ce qu'il est chez nous, il faut le multiplier par dix, et alors il nous paraîtra bien plus considérable.

Ce n'est pas seulement aux théoriciens qu'il importe de distinguer le prix réel d'avec le prix numérique; cette distinction est encore d'une grande utilité dans plusieurs affaires de la vie. Le même prix réel est toujours de même valeur; mais le même prix numérique exprime souvent des valeurs fort différentes. Ainsi, par exemple, quand une propriété foncière est aliénée sous la réserve d'une rente perpétuelle, il est important pour la famille au profit de laquelle la rente est réservée, que cette rente ne soit pas stipulée en une somme d'argent fixe. Sa valeur, dans ce cas, serait sujette à éprouver deux espèces de variations : 1° celles qui proviennent de l'altération des monnaies, et 2° celles qui proviennent des variations dans la valeur de l'argent. Je vous ai déjà dit que la plupart des gouvernemens ont cru de leur intérêt de diminuer la valeur intrinsèque de leurs monnaies; mais on ne trouve guère qu'ils se soient imaginé avoir quelque intérêt à l'augmenter : ainsi les variations de cette espèce tendent presque toujours à diminuer la valeur d'une rente en argent. Si, pour éviter cette perte, on stipulait la rente payable, non en un certain nombre de pièces de monnaie, mais en

une certaine quantité d'argent pur, on risquerait toujours de voir la valeur de la rente diminuée par la baisse de l'argent. Par l'effet de ces deux causes réunies, on a vu d'anciennes rentes d'une valeur originairement très-considérable se réduire presqu'à rien.

Ces observations nous conduisent à distinguer une troisième espèce de variations dans les prix, savoir les variations *nominales*, qui, dans le fond, ne sont point des variations. Une marchandise dont le prix est exprimé en une quantité d'argent fin ou en monnaie, quand elle conserve le même prix réel ou courant, paraît cependant hausser lorsque la valeur de l'argent ou celle de la monnaie diminue, comme elle paraît baisser lorsque le contraire arrive. Ces hausses et ces baisses nominales produisent souvent des erreurs contre lesquelles il faut être en garde quand il s'agit d'apprécier les variations des prix. Telle cherté dont on se plaint, ou tel bon marché dont on se réjouit, ne sont que l'effet des variations qu'a subies le numéraire, tandis que les denrées n'ont éprouvé aucun changement dans leur prix. Quand ce numéraire n'est autre chose qu'un papier-monnaie sans valeur intrinsèque, les variations auxquelles il est sujet sont d'autant plus fortes et plus fréquentes, et dans ce cas il est doublement nécessaire de se défier de tous les prix numériques.

J'ai tâché, Messeigneurs, de vous expliquer la théorie du prix comparatif : l'application la plus utile que nous pouvons en faire, c'est d'examiner la *marche naturelle que tient le prix des différentes marchan-*

dises à mesure qu'un peuple s'enrichit. A la vérité, quand on considère que les denrées ne baissent de prix que par le perfectionnement de l'industrie, et que ce perfectionnement lui-même n'est provoqué que par l'accroissement des capitaux, on serait tenté de croire que le prix de toutes les marchandises doit être fort haut chez les nations pauvres, et qu'il doit diminuer à mesure qu'elles s'enrichissent. Ce raisonnement est juste, en tant que les marchandises sont le produit du travail et des capitaux. Mais ces deux sources de production ne sont pas les seules : le fonds de terre en est une troisième, non moins nécessaire, et sa fécondité n'est pas toujours en raison du perfectionnement de l'industrie et de l'accumulation des capitaux. Un peu de réflexion nous fait apercevoir qu'il y a des produits du sol que l'industrie humaine ferait de vains efforts pour multiplier, et qu'il y en a d'autres sur la multiplication desquels l'industrie n'a qu'une puissance bornée ou incertaine. Cependant, à mesure que la richesse et la population d'un pays s'accroissent, la demande de tous ces produits va toujours en augmentant.

Ainsi, dans les progrès qu'un pays fait vers l'opulence, le prix de certaines marchandises s'élève naturellement; celui d'autres marchandises baisse; enfin il y en a quelques-unes dont le prix reste à peu près le même dans toutes les situations possibles de la société.

Les chapitres suivans seront consacrés au développement de ces principes. Nous y examinerons d'abord les circonstances qui déterminent le prix des

produits agricoles les plus importans. Cette recherche nous conduira naturellement à celle des causes qui font varier le taux de la rente foncière; car ces deux objets sont nécessairement liés l'un à l'autre, la rente foncière ne pouvant exister qu'autant que le prix courant des produits agricoles laisse un surplus au delà de leur prix intrinsèque. Nous tâcherons ensuite de découvrir quel est l'effet de l'avancement de la richesse nationale sur le prix des *ouvrages manufacturés*, et enfin comment ces progrès influent sur le prix de *toutes les marchandises* par le perfectionnement du commerce.

CHAPITRE VIII.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

Denrées nourrissantes : blés.

Vous avez déjà reconnu, Messeigneurs, que de tous les produits de la terre, ceux qui fournissent à l'homme sa nourriture sont les premiers à recevoir une valeur constante et régulière (*a*). Les hommes, comme toutes les autres espèces animales, se multipliant naturellement en proportion des moyens de leur subsistance, il y aura toujours plus ou moins de

(*a*) Voyez page 365.

demande de nourriture, et par conséquent celle-ci aura toujours de la valeur; elle pourra toujours acheter autant de travail qu'elle peut en faire subsister. Or la terre, dans presque toutes les situations possibles, produit plus de nourriture que ce qu'il faut pour faire subsister le travail qui concourt à produire cette nourriture et à la mettre au marché. Le surplus est aussi toujours plus que suffisant pour remplacer avec profit le capital qui fait mouvoir ce travail. Ainsi il reste toujours quelque chose pour donner une rente au propriétaire (1).

C'est donc avec raison que nous commençons l'analyse du prix comparatif des produits agricoles, par celui des *denrées nourrissantes*.

La nourriture de l'homme, en tant que le travail concourt à la produire, est le résultat, soit de l'industrie qui se borne à *recueillir les produits spontanés de la nature*, soit de celle qui *détermine à son gré la production de la nature*. Cette division, que je vous ai fait connaître dans le commencement de ce Cours (*a*), peut nous être utile dans ce moment: elle nous servira à distinguer deux espèces de denrées nourrissantes, savoir celles que la nature ne fournit jamais spontanément en assez grande quantité pour satisfaire la demande, même de la plus chétive po-

---

(1) Voilà exactement la thèse que *Malthus*, appuyé sur *Smith*, soutient dans ses ouvrages polémiques contre *David Ricardo* et d'autres économistes. Voyez ci-dessus la note de la page 376. J.-B. S.

(*a*) Page 151.

pulation; et celles qu'elle fournit avec profusion dans les pays incultes. La première espèce se compose surtout de productions végétales; la seconde de productions animales.

Première espèce : nourriture végétale de l'homme.

Vous sentez bien que l'article le plus important de cette division, ce sont les *plantes céréales* ou les *blés*. Jamais, dans aucun climat, la nature n'en produit assez pour la subsistance des hommes : partout et dans toutes les périodes de la société, le seigle, le froment, le riz, le maïs, n'ont été que des plantes sauvages qui croissaient isolées parmi une foule d'autres herbes, la plupart inutiles à l'homme. C'est son industrie qui a reconnu la faculté nutritive de leurs grains, qui les a rassemblés, améliorés, multipliés au point où nous les voyons aujourd'hui. Il s'ensuit que leur prix, dès le commencement de l'agriculture, a dû payer le travail qu'ils coûtaient à produire; et comme ce travail est à peu près le même chez les nations industrieuses et opulentes qu'il est chez les peuples barbares et pauvres, il en résulte encore que dans le même pays et pour les blés de la même espèce, le prix ne peut guère varier beaucoup avec les progrès de l'industrie et de la richesse nationale, quoiqu'il soit exposé à varier considérablement d'une année à l'autre, suivant l'abondance ou la disette des récoltes. Comme ces conséquences sont très-importantes pour la suite de nos recherches, il est nécessaire de les développer.

Dans le même pays, le *prix nécessaire* des blés ne peut pas beaucoup varier, parce que les frais de production en sont à peu près toujours les mêmes. Quels que soient les perfectionnemens introduits dans l'agriculture, il faudra toujours à peu près des quantités de travail égales, ou ce qui revient au même, le prix de quantités de travail égales, pour faire croître des quantités égales de seigle, de froment, de riz ou de maïs dans le même sol, l'augmentation qui a lieu dans les facultés productives du travail, à mesure que la culture se perfectionne, étant plus ou moins contre-balancée par la hausse de la rente foncière et du prix des bestiaux, qui sont les principaux instrumens de l'agriculture. D'ailleurs la principale source du perfectionnement de l'industrie, la division du travail, est très-limitée dans ses progrès par la nature des travaux agricoles, et nous avons déjà reconnu que c'est une des causes pourquoi les pays pauvres, malgré l'infériorité de leur culture, peuvent rivaliser avec les pays riches pour la bonté et le bon marché du blé (*a*). Les procédés des anciens dans l'agriculture valaient les nôtres à beaucoup d'égards, et peut-être les surpassaient en quelques points. Dans le moyen âge, où tous les arts ont tant dégénéré, l'agriculture s'est soutenue à un point de perfection qui n'est pas très-inférieur à celui où nous la voyons actuellement (*b*).

(*a*) Page 174 et suiv.

(*b*) J.-B. Say: *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 124.

Voilà pour le prix nécessaire des blés. Leur *prix courant* ne peut pas non plus varier considérablement à des époques éloignées. Le blé est toujours un produit de l'industrie, et jamais un don spontané de la nature : or le produit moyen de toute espèce d'industrie s'assortit toujours avec plus ou moins de précision à la consommation moyenne ou à la quantité moyenne de la demande. D'un autre côté, le blé étant la principale nourriture des hommes dans tous les pays agricoles, si sa production s'accroît, sa consommation augmente nécessairement et dans la même proportion ; car si la quantité du blé s'accroît, elle fait encore accroître la population qui le consomme.

Comme ces circonstances ne se réunissent en faveur d'aucune autre denrée, on en peut conclure avec beaucoup de vraisemblance qu'il n'y en a aucune dont le prix réel change moins dans un long espace de temps que celui des blés, quoique ce dernier soit exposé à varier considérablement d'une année à l'autre, par l'inégalité des récoltes. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que le prix numérique même du blé, pourvu qu'il soit calculé sur un grand nombre d'années, ne présente que peu de variations ; que ce prix est resté partout à peu près le même, dans les temps anciens comme dans les temps modernes, chez les peuples barbares comme chez les nations florissantes ; qu'il n'a baissé sensiblement qu'à ces époques où l'argent est devenu plus rare, et qu'il ne s'est élevé sensiblement que lorsque l'argent est devenu plus commun : observation de laquelle on

peut inférer avec la plus grande probabilité, que ces variations dans le prix relatif du blé et de l'argent sont dues à l'instabilité de la valeur de l'argent, plutôt qu'à celle de la valeur du blé; ou que c'est le prix numérique du blé qui a varié, et non son prix réel.

Afin de prouver ces faits et de les mettre en évidence, Garnier, dans les notes savantes qui accompagnent sa traduction de Smith, a recueilli sur le prix du froment chez les anciens les indications qui se trouvent dans les ouvrages des auteurs contemporains; il y a joint une liste très-détaillée des prix annuels du froment en France, depuis le commencement du treizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième. J'en ai extrait le tableau suivant, qui ne présente que les prix moyens, calculés sur un grand nombre d'années. J'y ai ajouté les prix moyens du froment en Angleterre, suivant les données fournies par Smith et par d'autres auteurs plus récens; enfin, pour faciliter la comparaison, j'ai réduit les mesures étrangères au tchetvert, et les monnaies au rouble d'argent.

Prix moyen du tchetvert de froment en Europe :

1°. Depuis les anciens temps jusqu'à l'année 1545, époque à laquelle l'irruption des richesses métalliques du Nouveau-Monde devint sensible :

	roubl.	cop.
En Attique, au temps de Solon.	1	»
A Rome, au temps de Cicéron.	1	43
Sous Valentinien III, l'an 446.	1	68

Dans l'Europe occidentale,	En France.		En Angleterre.	
	roubl.	cop.	roubl.	cop.
Sous Charlemagne.	1	33	»	»
De 1201 à 1300.	2	3	»	»
De 1301 à 1400.	2	61	2	64
De 1401 à 1500.	2	11	2	42
De 1501 à 1545.	2	96	1	83
2° Depuis l'année 1546 :				
De 1546 à 1600.	7	38	5	96
De 1601 à 1700.	7	88	7	28
De 1701 à 1800.	6	63	6	99

Un coup d'œil sur ce tableau suffit pour vous convaincre que, depuis deux mille ans à peu près, et même dans plusieurs pays fort différens par rapport à leur fertilité et à l'état de leur culture, le prix du blé n'a éprouvé qu'un seul changement important. Or comme l'époque de ce changement est en même temps celle de l'irruption des richesses métalliques du Nouveau-Monde, nous sommes suffisamment autorisés à regarder cet événement comme la cause d'une hausse si subite et si inouïe. En d'autres termes, le prix réel du froment est resté à peu près le même, mais son prix numérique a triplé et même quadruplé.

Le même principe est encore applicable à toutes les autres plantes céréales qui constituent la principale nourriture du peuple dans les pays agricoles, telles que le seigle, le riz, le maïs. En comparant le prix moyen de chacun de ces produits dans des périodes de longue durée, on trouve que ce prix s'est toujours maintenu à peu près au même taux, à moins que le numéraire n'ait augmenté ou diminué de va-

leur. Or, ces variations dans la valeur du numéraire sont faciles à constater, parce que leur effet sur le prix numérique des marchandises est universel, le numéraire servant à les acheter toutes. Si la valeur de l'argent avait varié relativement à la valeur du blé seul, on pourrait croire que c'est la valeur du blé qui a varié, et que celle de l'argent est restée fixe; mais on trouve que le prix de l'argent a varié relativement à presque toutes les denrées, dont les prix sont restés à peu près les mêmes, comparés entre eux.

Tout ceci ne veut pas dire que la valeur du blé soit absolument invariable : nous venons de voir que l'inégalité des récoltes la fait extrêmement varier d'une année à l'autre; et lors même qu'on la compare dans des périodes de longue durée, on trouve qu'elle est quelquefois sujette à des variations. Mais alors on reconnaît aussi les causes qui la font varier. Telles étaient, par exemple, au moyen âge l'anarchie féodale et le défaut de sûreté pour le cultivateur et le commerçant; telles sont encore aujourd'hui les guerres, les révolutions, les faux systèmes d'administration.

En comparant le prix du froment en Angleterre dans les deux moitiés du dix-huitième siècle, on trouve que le prix moyen du tchetvert était de 5 roubles 82 cop. dans la première, et de 8 roubles 17 cop. dans la dernière. Cette hausse paraît être plutôt réelle que nominale, car on sait que la population de l'Angleterre, fondée en partie sur les manufactures et le commerce, s'est accrue dans une proportion plus

forte que la culture de ses terres (*a*). Un rapport fait à ce sujet en 1795 au parlement prouve que, dans une année abondante, la récolte du blé donnait un excédant sur la consommation; mais que la moyenne des importations des douze dernières années annonçait un déficit annuel de 225,000 quarters (*a*). Or il est clair qu'à l'époque où un pays achète des blés, leur prix réel doit y être plus haut qu'à l'époque où il en vend.

Le prix du blé doit baisser quand les frais de sa production diminuent, et ces frais peuvent diminuer quand la nourriture devient moins coûteuse. Dans plusieurs pays de l'Europe, la substitution des pommes

---

(*a*) La population de l'Angleterre seule était évaluée en 1700 à 5 millions et $\frac{1}{2}$, en 1750 à 6 millions et $\frac{1}{2}$, en 1780 à 8 millions, et en 1812 à 9,534,685 individus. Ce dernier nombre comprend 2,013,127 familles, dont 708,017 sont principalement employées à l'agriculture; 923,798 appartiennent à la classe commerçante et manufacturière. Les autres font partie du clergé et des employés de l'état, ou appartiennent aux professions libérales, ou vivent de leurs rentes. (Nemnich, *Neueste Reise durch England*, p. 3. D'Ivernois, *Napoléon administrateur et financier*, p. 303.)

Il n'y a donc en Angleterre que le *tiers* environ de la population occupé à l'agriculture, tandis que dans les autres pays agricoles c'est au moins la *moitié*. Malthus prétend même que le nombre des cultivateurs en Angleterre fait à peine le *cinquième* de la population, et il cite les derniers recensemens en témoignage de cette assertion. (*An Essay on the principe of population*, 3[e] édition, Londres, 1806, livre III, chap. 7.)

(*a*) Baert, *Tableau de la Grande-Bretagne*, t. III, p. 483.

de terre au blé a réduit considérablement les besoins du journalier. En Italie, la farine de blé de Turquie et celle de châtaignes, qui coûtent la moitié moins que celle de froment, excluent presque absolument cette dernière de la nourriture de l'homme de travail (*a*).

Enfin les mesures administratives des gouvernemens ne contribuent pas peu à rendre le prix des blés plus variable encore qu'il ne l'est déjà par la nature des choses. Il n'y a peut-être pas de denrée qui soit plus l'objet de la prétendue sollicitude des administrateurs, et dont par conséquent la vente et l'achat soient soumis à plus de règlemens et souffrent plus d'entraves. Tantôt l'exportation des grains est défendue sous des peines sévères, tantôt elle est encouragée par des primes et des récompenses; il en est de même de leur importation. Tel gouvernement maintient les jachères et les terres communales, tel autre s'efforce de les abolir. Toutes ces mesures, jointes à la grandeur et au mode des impositions dont le cultivateur est chargé, influent sensiblement sur le prix des blés, et le font varier suivant le système d'administration que suit le gouvernement.

Au reste, quand il s'agit de comparer les prix moyens d'une espèce de blés dans des périodes différentes, si l'on veut obtenir des résultats sûrs, il ne faut comparer que ceux d'un même endroit; car la différence du terroir, du climat, et plusieurs autres circonstances font encore varier le prix de la même

(*a*) Sismondi: *De la Richesse commerciale*, t. I, p. 326.

espèce de blés d'une contrée à l'autre. Le froment qui croît en Finlande doit être nécessairement plus cher que celui qui vient dans les plaines de la Lombardie. Le riz qu'on cultive au Bengale, où le sol donne trois à quatre récoltes, doit être nécessairement meilleur marché que celui de l'Amérique septentrionale, où le sol n'en donne qu'une. Ces différences ne se font pas seulement sentir d'un hémisphère à l'autre, mais souvent même d'un pays ou d'un canton à l'autre. En France le prix moyen de l'hectolitre de blé-froment variait, au mois de nivose an XIII, suivant les départemens, de 10 fr. 14 cent. à 28 fr. 99 cent., ou comme de 1 à $2\frac{86}{100}$ (*a*). En Russie cette différence est encore bien plus frappante, à cause de la grande étendue de cet empire et de l'extrême variété des climats : aussi le prix moyen du seigle y variait-il dans les quatre derniers mois de l'année 1804, suivant les gouvernemens, de 1 roub. 95 cop. assign. à 12 r. 50 c., ou comme de 1 à $6\frac{41}{100}$ (*b*). Sans doute ces différences doivent être mises en partie sur le compte des inégalités dans les récoltes de chaque province; mais souvent aussi elles sont permanentes, c'est-à-dire que le blé est constamment plus cher ou meilleur marché dans telle province que dans telle autre.

D'autres circonstances locales contribuent quelquefois à augmenter cette différence. Dans un pays

(*a*) Peuchet, *Statistique de la France*, page 450.

(*b*) Отчетъ Министра внутреннихъ дѣлъ за 1804 г. Табл. III.

fertile, mais qui manque de débouchés pour le superflu de ses productions, le blé aura peu de valeur, comparativement à un autre pays qui n'en produit pas assez pour la consommation de ses habitans, ou qui en exporte une partie. Dans la contrée extrêmement fertile de Krasnoyarsk en Sibérie, où le défaut de communications empêche le transport des blés, la farine de seigle s'achetait, en 1772, à 3 copeks le poud, et celle de froment à 5, tandis qu'à Tobolsk la première se payait 11 cop. et $\frac{1}{2}$, et la seconde 23 (*a*). Les gouvernemens de Kief et de Tambof doivent être comptés parmi ceux qui produisent un superflu de blés dont ils approvisionnent les autres provinces moins fertiles; les gouvernemens d'Astracan, de Moscou et de Saint-Pétersbourg, au contraire, qui sont moins fertiles et qui renferment de grandes villes, en importent annuellement une quantité considérable. Les prix des blés y sont en conséquence. Dans les années 1797 à 1803, le prix moyen du seigle était à Kief 23 cop., à Tambof 27, à Astracan 46, à Moscou 62, et à Saint-Pétersbourg 90 copeks assignats. Ces différences sont réelles et non nominales.

Après avoir considéré le prix du blé par rapport aux variations dont il est susceptible, voyons maintenant dans quelle proportion il se trouve avec le prix des autres produits agricoles.

Sauf quelques exceptions dont il s'agira tout à

(*a*) Pallas, *Reise durch Russland*, tom. III, pag. 5. Falk, *Beytrage zur Kenntniss des russ. Reichs*, tom. I, pag. 276.

l'heure, on peut admettre comme une règle générale que le genre de culture qui est le plus commun par tout un pays, est encore celui qui donne les plus forts profits; car si un genre de culture devenait plus avantageux que celui-là, on y consacrerait indubitablement une partie des terres actuellement destinées à la culture la plus commune. S'il en est ainsi, il s'ensuit que le prix de la nourriture la plus commune règle le prix de toutes les autres denrées, et que la rente de la terre qui produit cette nourriture règle la rente de toutes les autres terres cultivées.

En Europe, c'est le *blé* qui est la nourriture la plus générale. Ainsi on peut raisonnablement supposer que c'est aussi la culture qui donne les plus grands bénéfices, et conséquemment celle qui donne la rente foncière la plus forte. La Russie n'est donc pas dans le cas d'envier à la France ses vignobles, ni à l'Italie ses plantations d'oliviers. A l'exception de quelques vignobles qui donnent des produits uniques, et dont l'étendue est trop petite pour satisfaire la demande, le rapport de ces sortes de cultures se règle sur le rapport du blé; or, en blé, la fertilité de la Russie n'est pas inférieure à celle de ces deux pays.

Le défaut de données sur le rapport de nos terres ne me permet pas de rendre cette comparaison plus exacte; bornons-nous donc à comparer le produit territorial de l'Angleterre, qui est un pays à blé, au produit territorial de la France, dont le sol fournit encore, outre le blé, des fruits, des vins et de l'huile d'olive.

Arthur Young, après avoir parcouru l'Angleterre

la plume à la main, et avoir pris l'état de 250 fermes, contenant plus de 70,000 acres, donne le calcul suivant sur le produit agricole de ce pays : en supposant le produit brut de l'Angleterre à 20, il estime que 12 seront les frais de culture, 3 le montant des impositions, et 5 la rente du propriétaire, déduction faite de l'impôt (*a*). Il donne pour terme moyen du produit brut 45 shillings 4 pences par acre.

Lavoisier estime que les frais de culture en France (et il s'agit ici des frais moyens de toutes les cultures qui y sont en usage), font un peu plus de la moitié du produit total, et que le surplus est partagé en portions égales entre le trésor public et les propriétaires. En nous tenant aussi près que possible de cette évaluation, et en divisant le produit brut de la France pareillement en 20 parties, nous pouvons donc admettre que les frais de culture en prélèvent 11, les

---

(*a*) Voici le détail de son évaluation.

Il compte pour le prix du travail et l'usé de l'ouvrier.	4, 7
Pour les semences, l'entretien des bestiaux et des instrumens de l'agriculture.	2, 8
Pour le profit du fermier.	4, 5
En tout pour les frais de culture.	12, 0
Pour la dîme.	1, 7
Pour l'impôt territorial.	0, 5
Pour la taxe des pauvres.	0, 8
En tout pour les impositions.	3, 0
Reste pour la rente du propriétaire.	5, 0
Total.	20, 0

impositions 4 et ½, et qu'il en reste autant au propriétaire comme rente foncière dépouillée de toutes charges quelconques. Young, qui a voyagé en France, et qui y a étudié l'état de l'agriculture, évalue le taux moyen du produit brut de ce pays à 44 fr. par arpent.

Réduisez les données sur l'Angleterre aux mesures et aux monnaies de France, et vous trouverez qu'un arpent de terre en France donne un produit total inférieur à celui d'un arpent en Angleterre; mais que les frais de culture étant moindres dans le premier pays, la rente y serait supérieure à celle du second, si les impositions n'en enlevaient pas une portion relativement plus forte (*a*). Je dois cependant vous observer que les calculs de Young et de Lavoisier ont été faits dans les années 1787 et 1789, et que la révolution et ses suites peuvent avoir changé ce rapport.

Si, dans un pays quelconque, la nourriture végétale la plus ordinaire du peuple était tirée de quelque

---

(*a*) Comme 11 acres d'Angleterre font 13 arpens de France, et que 1 shilling fait 1 fr. 20 cent, il s'ensuit qu'un *arpent* de terre donne

	En France.		En Angleterre	
	fr.	cent.	fr.	cent.
Un produit total de.	44	»	46	»
En déduisant les frais de culture.	24	20	27	60
On voit que la rente foncière est.	19	80	18	40
Sur laquelle l'état prélève.	9	90	6	90
Reste la rente dépouillée de toutes charges.	9	90	11	50

plante dont le terrain le plus commun, avec la même culture, pût produire une plus grande quantité que les terres les plus fertiles ne produisent de blé, alors la rente du propriétaire serait nécessairement beaucoup plus considérable. C'est le cas dans plusieurs *pays à riz.* Une rizière produit une plus grande quantité de nourriture que le champ de blé le plus fertile de la même étendue; par conséquent, dans les pays à riz où ce végétal est la nourriture ordinaire et favorite du peuple, il doit appartenir au propriétaire, dans ce plus grand excédant, une portion plus forte que celle qui lui revient dans les pays à blés. Dans la Caroline, la culture du riz est regardée comme plus profitable que celle du blé, quoique les rizières n'y donnent qu'une récolte par année (*a*), et quoique le peuple n'y fasse point du riz sa nourriture végétale la plus commune. A la Louisiane, on compte qu'un arpent de terre produit communément en froment 8 barils, et en riz 18.

Cependant, même dans les pays à riz, la rente des terres qui produisent le riz ne peut pas régler la rente des autres terres cultivées, puisque celles-ci ne peuvent pas se transformer en rizières. Un champ de riz est une vraie fondrière dans toutes les saisons de l'année, et dans une saison c'est une fondrière couverte d'eau. Un pareil champ n'est propre ni au

---

(*a*) Dans les pays plus chauds de l'Asie, une rizière produit ordinairement deux récoltes par an; l'Indostan comprend des contrées où l'on en fait trois et même quatre.

blé, ni au pâturage, ni à aucune autre production végétale bien utile aux hommes; et les terres propres aux autres cultures ne le sont nullement à celle du riz.

D'après les recherches les plus soigneuses, un arpent de *pommes de terre* produit autant de nourriture que trois arpens et demi de blé (*a*). Avec cela un arpent de pommes de terre coûte moins à cultiver qu'un arpent de blé, l'année des jachères qui précède en général les semailles, étant plus qu'une compensation du travail à la houe et des autres façons extraordinaires qu'on donne aux pommes de terre. Si cette racine devenait jamais dans quelque partie de l'Europe, comme le riz dans certains pays à riz, la nourriture végétale la plus commune du peuple, il en résulterait que la même quantité de terres cultivées ferait subsister une bien plus grande quantité de monde, et que la culture des terres fournirait un excédant bien plus considérable au delà du prix né-

(*a*) Dans cette comparaison on ne fait entrer que la substance nourrissante qu'on peut tirer de chacun de ces deux végétaux; car, par rapport au poids, un arpent de pommes de terre produit six fois plus de nourriture qu'un arpent de blé.

Les pommes de terre, la plus utile de toutes les acquisitions que nous devons au Nouveau-Monde, furent introduites en Europe en 1578 par *Francis Drake*, et pendant un siècle entier leur culture ne s'étendit pas au delà de l'Irlande. Il y a à peine 80 ans qu'elles s'introduisirent dans les potagers de l'Angleterre; mais leur culture en plein champ, comme supplément au grain, ne date que depuis 40 ans environ.

cessaire du produit. La population augmenterait, et les rentes foncières s'éleveraient beaucoup au-dessus de ce qu'elles sont aujourd'hui (1).

La terre propre à produire des pommes de terre est propre à presque tous les autres végétaux utiles : donc, si elles occupaient autant de terres cultivées à proportion que le blé en occupe actuellement, elles règleraient, comme lui, la rente de la plupart des terres.

Suivant le témoignage de Smith, les portefaix à Londres, et ces malheureuses qui y vivent de prostitution, c'est-à-dire les hommes les plus robustes et les plus belles femmes du royaume, viennent pour la plupart des dernières classes du peuple d'Irlande, qui

(1) L'auteur pouvait donner comme un fait constaté, ce qu'il ne donne que comme une présomption. Depuis que les pommes de terre sont devenues la nourriture principale du peuple d'Irlande, la population de ce royaume a quadruplé.

William Petty, en 1660, l'évaluait à . 1,100,000 âmes.

Elle n'était encore au temps de *Swift* que de. 1,500,000

Et les plus faibles évaluations excèdent actuellement. 4,000,000

La quantité de produits alimentaires que l'on recueille, a dans ce cas surmonté les circonstances les plus défavorables. L'Irlande catholique dévorée par de grands propriétaires protestans enrichis de confiscations, par un clergé protestant richement doté, par des employés civils, judiciaires, fiscaux, protestans, est soumise au plus détestable régime qu'une nation puisse avoir ; et néanmoins sa population est croissante ! J.-B. S.

vivent principalement de cette racine (*a*). Y a-il- un aliment dont la qualité nourrissante et l'analogie particulière avec la constitution de l'homme soit démontrée d'une manière plus décisive?

La difficulté de conserver les pommes de terre est sans doute le principal obstacle qui s'oppose aux progrès de leur culture. Peut-être disparaîtra-t-il un jour, quand on aura trouvé de meilleurs moyens de les préparer. On a essayé de les sécher, et dans cet état elles ont supporté de longs voyages sur mer. La farine de pommes de terre séchées s'est de même conservée dans ces voyages sans se gâter, et elle a mieux résisté à l'influence des climats chauds et humides que la farine de froment (1).

Ce que les graminées céréales, le froment, l'orge et le seigle sont pour l'Asie occidentale et l'Europe,

---

(*a*) Je ne sais, dit *Baert*, si l'humidité du climat ou le grand usage des pommes de terre et du laitage contribuent à la beauté; mais je ne connais pas de peuple généralement plus beau que les Irlandais. On trouve à la campagne, et sous les haillons les plus dégoûtans, des figures frappantes par la noblesse, la régularité et les grâces; on y rencontre, se vautrant au milieu du fumier et des cochons, des enfans d'une beauté qu'on admirerait en Grèce et en Italie. *Tableau de la Grande-Bretagne*, tom. I, page 370.

(1) On sait maintenant conserver la pomme de terre en nature d'une saison à l'autre; tellement que l'on peut, moyennant quelques précautions domestiques, en manger toute l'année.

Sa farine, qui est une fécule privée de la partie mucilagineuse et de l'eau de végétation, est absolument imputrescible, et dans un lieu sec elle se conserve éternellement. Elle serait un préservatif assuré contre les famines, si l'intérêt de sa va-

ce que les nombreuses variétés de riz sont pour le Bengale et la Chine, le *bananier* l'est pour tous les habitans de la zone torride (*a*). Le produit des bananes est à celui du froment comme 133 à 1 ; à celui des pommes de terre il est comme 44 à 1. Mais si l'on récolte sur le même espace de terrain en poids 133 fois autant de bananes que de froment, il ne faut pas en conclure que les premières peuvent nourrir 133 fois autant d'individus que le froment. Les bananes sont réduites, comme les pommes de terre, à un poids beaucoup moindre étant séchées. Suivant les recherches de M. de Humboldt, un arpent de terrain éminemment fertile, cultivé en bananes de la grande espèce, peut nourrir plus de 50 individus; tandis qu'en Europe le même arpent, cultivé en froment, ne donnerait par an, en supposant le huitième grain, qu'une quantité de farine suffisante à *peine* pour la subsistance de 2 individus. Aussi rien ne frappe plus l'Européen arrivé dans la zone torride, que l'extrême petitesse de terrains cultivés autour d'une cabane qui renferme une famille nombreuse d'indigènes.

---

leur ne faisait pas revenir trop cher au bout de quelques années les provisions que l'on mettrait en réserve pour le moment du besoin. Malgré cette difficulté, il est à présumer que, soit par les soins des gouvernemens, soit par les soins des particuliers, c'est dans cette matière alimentaire que l'on trouvera par la suite un secours efficace quand le blé manquera. J.-B. S.

(*a*) Les observations suivantes sont tirées du *Voyage de M. de Humboldt*, l. c. liv. IV, chap. 9.

La facilité avec laquelle le bananier renaît de ses racines lui donne un avantage extraordinaire sur les arbres fruitiers, même sur l'arbre à pain, qui, pendant huit mois de l'année, est chargé de fruits farineux. Lorsque des peuplades se font la guerre, et qu'elles détruisent les arbres, ce malheur se fait sentir pendant long-temps. Une plantation de bananes se renouvelle par des drageons dans l'espace de peu de mois.

La même région qui fournit le bananier produit aussi la *juca*, cette plante précieuse dont la racine offre la farine de *manioc*. Le fruit vert du bananier se mange cuit ou rôti, comme le fruit de l'arbre à pain, ou comme les pommes de terre. La farine du manioc et celle du maïs sont converties en pain. Il existe deux espèces de la juca, l'une douce, l'autre amère; cette dernière est vénéneuse. Les deux peuvent servir à faire du pain; cependant on n'emploie généralement à cet usage que la racine de la Juca amère, dont le suc vénéneux est séparé soigneusement, avant de faire le pain de manioc, appelé *cassave*. La culture du manioc nécessite plus de soins que celle des bananiers; elle ressemble à celle des pommes de terre. Un peuple qui sait planter la juca a déjà fait un certain pas vers la civilisation.

Le *maïs* ou *blé turc* est une plante américaine, que le nouveau continent a donné à l'ancien, comme les pommes de terre. Il présente le grand avantage de pouvoir être cultivé sous les tropiques depuis le niveau de l'océan jusqu'à des élévations qui égalent

celles des plus hautes cimes des Pyrénées. Il jouit de cette flexibilité d'organisation extraordinaire qui caractérise les graminées : il la possède même dans un plus haut degré que les céréales de l'ancien continent, qui souffrent sous un ciel brûlant, tandis que le maïs végète vigoureusement dans les pays les plus chauds.

La fécondité du maïs, dans ces contrées, est au delà de tout ce qu'on peut imaginer en Europe. Dans les contrées les plus fertiles du Mexique, sa culture rend jusqu'à 800 fois la semence; des terrains moins favorisés en donnent, année commune, 3 à 400. Dans les environs de Valladolid, on regarde comme mauvaise une récolte qui ne donne que 130 ou 150 fois la semence. Là où le sol est le plus stérile, on compte encore 60 ou 80 grains. Cependant le maïs est moins nourrissant que le blé d'Europe. Malgré cette extrême fertilité du Mexique, le peuple y souffre périodiquement des suites funestes d'une famine générale : les grandes sécheresses et les gelées précoces y font souvent manquer les récoltes du blé et du maïs dans les régions montueuses.

Quoique l'on cultive au Mexique une grande quantité de blé, le maïs doit être regardé comme la nourriture principale du peuple : ainsi c'est apparemment cette plante qui y règle la rente des terres. Aussi M. de Humboldt dit-il que le prix du maïs modifie celui de toutes les autres denrées, dont il est en quelque manière la mesure naturelle. Le maïs est encore la principale nourriture de la plupart des ani-

maux domestiques; il s'ensuit que lorsque la récolte est mauvaise, les effets de la disette s'étendent aussi sur ces animaux, et qu'ainsi les hommes en sont atteints directement et indirectement.

Ces observations sur les denrées qui constituent la principale nourriture des hommes, dans les différentes parties du monde, se lient naturellement à celles que nous avons faites sur le salaire du travail. Le taux normal du salaire nécessaire se détermine surtout par le prix de la nourriture; et ce prix, à son tour, est déterminé surtout par la fertilité du territoire. Ainsi, pour nous en tenir aux pays dont il vient d'être question, ce salaire doit être plus bas au Mexique qu'en Eupope; et plus bas au Bengale qu'au Mexique. Le produit moyen du froment au Mexique est de 25 à 30 grains pour un, ce qui, d'après les calculs de Lavoisier et Necker, excède cinq à six fois le produit moyen de la France; d'ailleurs nous avons vu que la principale nourriture du peuple mexicain consiste en maïs, dont le produit est au moins 20 fois plus grand que celui du froment en France. Au Bengale, où le sol donne deux ou trois récoltes par an, le produit du riz est encore bien plus grand que celui du maïs au Mexique.

Vous voyez, Messeigneurs, que la simple connaissance du prix numérique du travail ne nous donne qu'une idée très-vague, et souvent même tout-à-fait fausse, du sort de l'ouvrier et de l'état d'aisance ou de gêne dans lequel il se trouve. Si vous apprenez, par exemple, que le prix moyen de la journée au

Bengale est de 7 cop. $\frac{1}{2}$, et qu'il est de 43 cop. en France, gardez-vous d'en conclure que l'ouvrier est moins largement payé dans le premier de ces pays que dans le second. Au Bengale, la culture du riz est moins dispendieuse que celle du blé en France, ses récoltes sont bien plus abondantes, et le peuple y est si frugal que la consommation d'une famille de cinq individus consiste journellement en 4 kilogrammes (9 livres $\frac{4}{5}$) de riz, 2 kilogrammes (4 livres $\frac{9}{10}$ de pois, et deux onces de sel : de là vient que la nourriture d'un journalier ne lui coûte pas plus de 2 cop. et $\frac{1}{2}$, tandis que dans la plupart des provinces de la France elle lui revient à 28 cop. (*a*). Ainsi, en France, le salaire nécessaire fait les deux tiers du salaire courant; au Bengale il n'en fait qu'un tiers, et le salaire superflu est en raison inverse de cette proportion (*b*). Au Mexique, le prix moyen de la journée est de 36 cop.; dans les États-Unis d'Amérique il est de

---

(*a*) Humboldt, *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, pag. 410. Turner, *Voyage au Thibet et au Boutan*, vol. I, pag. 26. En France, le prix de la journée varie de 37 cop. et $\frac{1}{2}$ jusqu'à 50 cop. (*Peuchet*).

(*b*) Ces données paraissent démentir en grande partie l'opinion de Smith sur la décadence du Bengale, opinion sur laquelle je me suis fondé dans le livre précédent (Voy. p. 318). Dans les environs de Calcutta, les salaires sont encore bien plus haut que dans les villes de province ou à la campagne; là, le salaire d'un simple ouvrier est 12 cop. par jour; celui d'un maçon, 18; d'un forgeron ou d'un charpentier, 22 et $\frac{1}{2}$. (Playfair, *Statistical Breviary*, 1801, pag. 60.)

94 cop. (*a*). Ce rapport paraît être en faveur des États-Unis; mais là nourriture y est beaucoup plus chère, et le climat y fait naître plus de besoins indispensables.

(*a*) Au Mexique, le prix de la journée varie de 32 cop. et ½ jusqu'à 40; aux États-Unis, de 87 cop. et ½ jusqu'à un rouble. (*Humboldt.*)

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

	Pages
DÉDICACE.	v
PRÉFACE.	vij
DISCOURS PRÉLIMINAIRE. Aperçu général des différentes doctrines qui composent la science de l'état.	1

INTRODUCTION GÉNÉRALE,

ou Prolégomènes à l'Économie politique.

RÉFLEXIONS sur le fondement et l'utilité de l'économie politique.	21
NOTIONS GÉNÉRALES sur l'origine et la nature de la valeur.	
CHAPITRE PREMIER. Facultés de l'homme.	39
CHAP. II. Besoins de l'homme.	41
CHAP. III. Valeur des choses.	48
CHAP. IV. Sources de la valeur.	53
CHAP. V. Origine des échanges.	58
CHAP. VI. Valeur directe et indirecte. — Valeur échangeable.	69
CHAP. VII. Idée générale du prix.	72
CHAP. VIII. Mesure commune des valeurs échangeables.	81
CHAP. IX. Gage universel des valeurs échangeables : numéraire.	86
CHAP. X. Classification des valeurs : Biens externes ; Richesse. — Biens internes ; Civilisation.	90

PREMIÈRE PARTIE.

Théorie de la Richesse nationale.

INTRODUCTION. Des différens systèmes sur la nature et les sources de la richesse nationale.	97

Pages
Système mercantile. 99
Système agricole. 104
Système industriel. 113
Résumé; plan pour cette partie de l'économie politique. 131

LIVRE PREMIER.

De la Production des richesses.

CHAPITRE PREMIER. Idée générale de la production matérielle. 136
CHAP. II. Fonds de terre. 139
CHAP. III. Puissance de la nature. 147
CHAP. IV. Travail — industriel — productif — libre. 150
CHAP. V. Importance du travail dans la production des richesses. 157
CHAP. VI. Causes de l'amélioration dans les facultés productives de l'industrie : division du travail. 160
CHAP. VII. Des bornes que la nature des choses met à la division du travail. Bornes prescrites par la nature des travaux. 173
CHAP. VIII. Bornes prescrites à la division du travail par l'étendue du marché. 178
CHAP. IX. Comment le marché s'étend par la facilité des transports. 182
CHAP. X. Classification des travaux industriels. 188
CHAP. XI. Comment les différentes industries s'entr'aident dans la production. 201

LIVRE SECOND.

De l'Accumulation des richesses, ou des fonds.

CHAPITRE PREMIER. Ce que c'est qu'un fonds, et comment les capitaux diffèrent des fonds de consommation. 207
CHAP. II. Comment se joignent les fonds de terre, l'industrie et les capitaux pour produire. 212
CHAP. III. Capitaux improductifs. Ce que c'est que le capital national. 217

Pages.
CHAP. IV. Fonds inutiles. 221
CHAP. V. Fonds durables. Distinction entre la richesse absolue et relative. 224
CHAP. VI. Des élémens qui constituent le capital national. 229
CHAP. VII. Capitaux fixes et circulans. 242
CHAP. VIII. Comment la division du travail est limitée par l'étendue des capitaux. 248
CHAP. IX. De quelle manière se forment les capitaux. 251

LIVRE TROISIÈME.

De la Distribution primitive du produit annuel, ou des revenus.

CHAPITRE PREMIER. Idée de la distribution primitive, et comment elle diffère de la distribution secondaire. 265
CHAP. II. Revenu — primitif et secondaire. 272
CHAP. III. De quelle manière et suivant quelles proportions se fait la distribution primitive. 280
CHAP. IV. Du salaire nécessaire de l'industrie. 288
CHAP. V. De la rente des talens et des qualités morales. 304
CHAP. VI. Du salaire courant de l'industrie. 308
CHAP. VII. Des effets du salaire superflu relativement à la richesse nationale. 323
CHAP. VIII. Idée générale de la rente du capital. 330
CHAP. IX. De l'intérêt, ou de la rente du capital circulant des prêteurs. 335
CHAP. X. Du loyer, ou de la rente du capital fixe des prêteurs. 344
CHAP. XI. Des élémens qui constituent la rente foncière. 354
CHAP. XII. Ce qui détermine le taux de la rente foncière. 365
CHAP. XIII. Du profit de l'entrepreneur. 377
CHAP. XIV. Du revenu national. 398

LIVRE QUATRIÈME.

De la Distribution secondaire du produit annuel, ou de la circulation.

CHAPITRE PREMIER. Idée de la circulation. 404

Pages.
CHAP. II. Des frais de la circulation. 409
CHAP. III. Des élémens qui constituent le prix nécessaire des marchandises. 417
CHAP. IV. De la proportion dans laquelle les différens élémens déterminent le prix nécessaire des marchandises. 429
CHAP. V. Que l'étendue du marché est bornée par le prix nécessaire des marchandises. 437
CHAP. VI. Du prix courant des marchandises. 444
CHAP. VII. Du prix comparatif des marchandises, ou de la cherté et du bon marché. 455
CHAP. VIII. Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.
Denrées nourrissantes: blés. 471

TABLE DES NOTES DE M. J.-B. SAY.

L'utilité publique, seul fondement raisonnable de la légitimité du pouvoir politique. 6
Que la diplomatie cause plus de guerres qu'elle n'en prévient. 9
La théorie et la pratique, distinction oiseuse. 11
Parallèle de l'économie politique avec la politique. 15
Quels sont les calculs propres à l'économie politique. 23
Que le gouvernement de la famille n'est point le type du gouvernement de l'état. 46
Sur la nature de la consommation. 50
Sur le même sujet. 51
La production seule introduit de nouveaux biens dans la société. 60
Sur les mots *prix* et *valeur*. 72
Que le prix des choses est le résultat du rapport entre l'offre et la demande. 80

Pages.

Que Smith a fait de l'économie politique une science expérimentale. 115

Que le travail n'est pas une bonne mesure des valeurs. 124

Que Smith a eu tort de ne point appeler productives les fonctions des rois et des magistrats. 126

Sur Arkwright et la filature du coton. 166

Jusqu'à quel point la division du travail influe sur les progrès de l'industrie. 167

Sur l'importance des moyens de transport. 188

Sur l'importance des mines de houille. 190

Que le produit brut et le produit net d'une nation sont exactement la même chose. 206

Sur l'acception du mot *fonds*. 207

Que les valeurs consacrées au perfectionnement des facultés personnelles sont des fonds. 208

Sur ce qui constitue les nations riches ou pauvres. 228

Que les constructions élevées sur des biens fonds sont des outils. 231

Développement sur les accumulations dont se forment les capitaux. 252

Les salariés font partie des producteurs. 268

Les produits immatériels constituent un revenu aussi-bien que les produits matériels. 272

Les maisons d'habitation et les jardins d'agrément fournissent un produit qui est la jouissance qu'ils procurent; c'est ce produit qu'on vend à celui qui les loue. 276

Que le numéraire n'est point une assignation sur les marchands, mais une marchandise. 289

Le profit qu'on retire de l'emploi d'un capital, est autre chose que l'intérêt d'un capital prêté. 334

L'énormité des emprunts des gouvernemens n'est point un signe de la confiance qu'ils inspirent. 338

Sur l'intérêt que rapportent les capitaux engagés. 353

Que c'est uniquement la demande qu'on fait du blé qui détermine le profit des propriétaires fonciers. 369

Si la terre est productive de richesses. 376

Pages.

Distinction entre les profits de l'entrepreneur d'industrie et les profits de son capital. 379

Que les produits immatériels doivent être compris dans le revenu d'une nation. 398

Il n'y a nulle distinction à faire entre le revenu nécessaire et le revenu net de la société. 401

De l'utilité créée par l'industrie du commerçant. 411

Que l'impôt est une partie essentielle des études économiques. 429

Il n'y a que des prix-courans en économie politique. 437

Quelle est la thèse que soutient Malthus contre Ricardo. 472

La pomme de terre a quadruplé la population de l'Irlande. 488

Sa fécule est inaltérable et offrira un préservatif assuré contre les famines. 489

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES ET DES NOTES DU TOME PREMIER.



